



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux  
Observatoire Social Tunisien

CAHIERS DU  
**FTDES** N°7

# Marginalité sociale, marginalité spatiale.

Entre intégration, régulation et mise à l'écart.

Coordination : Cyrine Kheder

Septembre 2022

\*\*\*

Les opinions émises dans les articles publiés dans les cahiers du FTDES  
n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

\*\*\*

Tous droits réservés au Forum tunisien pour les droits économiques et  
sociaux Achevé d'imprimer en Septembre 2022 sur les presses du FTDES

**N° ISSN : 2724-6833**

**Forum Tunisien pour les Droit Economiques et Sociaux**

Observatoire Social Tunisien



# **Marginalité sociale, marginalité spatiale.**

Entre intégration, régulation et mise à l'écart.

Coordination : Cyrine Kheder

Septembre 2022

**Rédaction et administration :**

Adresse : 2 Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National), 2ème étage  
Apt325- Bab Bhar 1000 Tunis, Tunisie.

**Directeur :**

Alaa Talbi

**Comité de rédaction :**

Hayet Amamou, Sleheddine Ben Frej, Riadh Ben Khalifa, Nizar Ben Salah,  
Meher Hanin, Sofien Jaballah, Melek Kéfif, Hassen Annabi .

**Photo de couverture :**

Photographie prise au niveau du quartier de Hay Aichoucha El Matar  
(commune Raoued) , Ariana(gouvernorat ) –Tunisie Cyrine Kheder.

# SOMMAIRE

---

|   |                                 |            |
|---|---------------------------------|------------|
| <b>Introduction générale</b>  | Cyrine KHEDER                   | <b>03</b>  |
| <b>Urbain d'en bas, urbain de non droit : les quartiers des rives de la Sebkha Sijoumi</b>  | Najem DHAHER                    | <b>12</b>  |
| <b>Les inégalités sociales de la santé : retour socio-anthropologique sur une marginalité multidimensionnelle. Cas du bassin de Raoued</b>                                  | Rym HALOUES GHORBEL             | <b>30</b>  |
| <b>La sécurité des déplacements des écoliers cas du quartier « Aichoucha El Matar » -commune Raoued</b>   | Mohamed AYARI                   | <b>54</b>  |
| <b>La Marginalité Socio-Spatiale : facteurs, aspects et scénario d'intégration.Cas du quartier de Smayette (Commune De Raoued)</b>  | Kaouther AHMED CHERIF           | <b>81</b>  |
| <b>La disparité socio-spatiale : le revers du développement urbain</b>  | Raoudha BEN AYED                | <b>109</b> |
| <b>Carthage, espace urbain hiérarchisé</b>  | Amel HAMMAMI MONTASSAR          | <b>132</b> |
| <b>Marginalité sociale et dynamique foncière et environnementale de l'espace périurbain dans le secteur Hached (Bizerte Sud)</b>  | Afef BOUSMINA JAZIRI            | <b>153</b> |
| <b>La marginalité environnementale et sociale dans le Grand Sfax (Tunisie)</b>  | Maha BOUHLEL-ABID , Ali BENNASR | <b>172</b> |
| <b>Représentations et gestion de la marginalité sociale : le cas du quartier populaire périphérique El-Mezguiya (El-Hmama) de la ville de Siliana (Nord-Ouest tunisien)</b> | Zouhaier KHMAIS                 | <b>200</b> |
| <b>La vocation agricole et la marginalité territoriale au Nord-ouest Tunisien : avantages comparatifs ou une division nationale de travail inégalitaire ?</b>               | Sofien ALOUI                    | <b>225</b> |
| <b>D'une marginalisation sociale et spatiale vers un développement territorial durable : Que cache le silence des ruines des ksours à Tataouine ?</b>                       | Nesrine ELLOUZE                 | <b>247</b> |

---

# Introduction générale

*Cyrine Kheder*<sup>1</sup>

Marge et marginalité sont des thèmes de recherche qui ont été abordés par les historiens, les sociologues, les économistes ainsi que les géographes tout en inscrivant la marginalité au sein des dimensions spatiales et sociales. Cette notion a attiré l'attention des chercheurs des différentes disciplines et dont ses processus ainsi que ses dimensions socio-spatiales ont été analysés selon des regards croisés et pluridisciplinaires. La thématique de la marginalité s'avère être une question d'actualité et invite les chercheurs des sciences humaines et sociales à renouveler les approches, les manières de l'appréhender et de la décrire de manière à ne pas la limiter à une situation géographique ou au fait d'être exclue des dynamiques de l'intégration et de l'identification à la ville. La thématique de la marge est centrale dans les domaines de recherches des sciences humaines et sociales. Le contexte actuel des crises et des révolutions invite les chercheurs à comprendre les processus constitutifs de la marginalité et de l'exclusion sociales qui seront plus explicités au sein du présent numéro thématique du cahier FTDES afin d'approfondir et de renouveler les regards portés sur les espaces et la population mis à l'écart des dynamiques en œuvre.

L'urbain est coproduit d'en haut par les acteurs institutionnels et d'en bas par la population ordinaire suite aux formes de lutte et de revendication de leur droit à la ville et par analogie à la vie urbaine. Les crises financières, le contexte actuel de la ville post-covid voire post conflit ainsi que les révolutions au sein du monde arabe, tel fut le cas de la Tunisie, ont contribué à creuser de plus en plus les écarts existants entre les catégories sociales, tout en excluant un segment de la population de l'offre immobilière (tant au centre qu'aux périphéries de la ville), et à écarter les investisseurs des dynamiques en œuvre au sein des zones rurales et des régions de l'intérieur du pays. Être à la marge signifie être exclu de ces dynamiques qui se sont manifestées en partie à travers la lutte des défavorisés pour accéder à la ville. Par conséquent, « *lors des révolutions [du monde arabe tel fut le cas de la Tunisie] (...) les*

---

<sup>1</sup>Docteur en géographie, Université de Tunis.

*manifestants ont scandé « dignité », « liberté », mais aussi « justice sociale » en réclamant, parfois très explicitement, « le droit au travail, les droits à l'éducation, au logement, à la santé » — expressions qui font, pour nous, singulièrement écho au fameux « droit à la ville » d'H. Lefebvre. Ce « droit à la ville (...) loin de se réduire à un droit individuel d'accès aux ressources urbaines est un « droit collectif », (...) puisque, pour changer la ville, il faut nécessairement exercer un pouvoir collectif sur les processus d'urbanisation<sup>2</sup>».*

Les processus de la fabrique de l'urbain au sein des villes sont consécutifs aux politiques urbaines menées par l'État, aux lois du marché, au "standing" et à la "localisation" de l'offre des filières de la promotion immobilière. Les politiques et les modes de la régulation et d'intégration sociale menées par les pays du Sud comme est le cas de la Tunisie, ont abouti à répondre aux besoins additionnels et changeants en habitat et en emploi pour un segment bien particulier de la population, tout en mettant les démunis à l'écart des dynamiques en œuvre. L'organisation socio-spatiale de la ville obéit aux logiques sélectives des acteurs en matière de la distribution de l'emploi et de l'habitat. La traduction spatiale des stratégies en œuvre des acteurs de la production de l'urbain se manifeste dans l'émergence des quartiers enclavés et des formes de l'urbanisation de précarité. La réorientation de la croissance urbaine ainsi que les programmes de l'habitat mettent à l'écart les défavorisés des filières légales du marché foncier et des services offerts par la ville. Ces exclus de la ville et de la centralité urbaine se localisent essentiellement à la marge de la ville aussi bien dans les aires centrales que périphériques.

Qu'entendons-nous par marginalité ? Quels sont les processus qui mènent à la constitution de la marginalité socio-spatiale ? Quelles sont les formes et les lieux de la marginalité socio-spatiale ?

La marginalité ne se limite pas à une situation géographique écartée du centre, de la centralité urbaine et des avantages liés essentiellement à une localisation géométrique. Les exclus de la ville sont le plus souvent les défavorisés mis à l'écart des filières de la promotion foncière et de l'accès à la

---

<sup>2</sup> Florin B., Semmoud N. , *Introduction . Marges urbaines en débat*, pp. 15-16, [En ligne], URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01091989/document , ND .>

ville. Ils se dirigent vers les filières de la production de l'urbain informel qui se localise essentiellement soit aux seins des périphéries inondables ou dans les zones centrales, péricentrales et aux alentours des sebkhas. La marginalité désigne donc une situation de mise à l'écart des dynamiques en œuvre d'une ville mais aussi elle est envisagée pour décrire les non-intégrés au sein d'un groupe social du fait des appartenances ethnique, religieuse, raciale et économique. Par ailleurs, "*la marginalité est interprétée dans les termes d'une idéologie dominante à prétention universaliste : comme un phénomène de crise, de déviance, de pathologie, de non-intégration à la société globale*"<sup>3</sup>.

La marginalité n'est pas un thème qui a été abordé uniquement par les géographes tout en la limitant à une situation spatiale. Il est nécessaire avant d'entamer l'analyse de la marginalité sociale et spatiale d'identifier le contexte d'usage dans lequel cette notion se déploie.

Les historiens sont les premiers qui font appel à l'usage du terme de la marginalité sociale en sciences sociales dont nous citons à titre indicatif *l'étude de la figure du vagabond dans l'analyse de la pauvreté dans les cités médiévales* par l'auteur Bronislaw Geremek<sup>4</sup>. Marginalité n'est pas un fait qui se réduit à une situation géométrique affichée en terme spatial dans le modèle centre /périphérie, là où on considère voire on rejette les activités polluantes et les démunies au sein des zones inondables et marécageuses. Les exclus de la ville qui seront identifiés à travers les communications du présent cahier sont rassemblés au sein des zones enclavées et écartés des dynamiques en œuvre.

L'étude des sous-intégrés au sein d'un groupe social et des minorités de la ville a été menée par les chercheurs de l'École de Chicago. Les recherches scientifiques ayant pour thème les minorités voire les exclus des services offerts par la ville se multiplient tout en portant des approches multi disciplinaires et croisées entre : décideur, habitant et usager de la ville (l'urbain d'en haut et d'en bas).

---

<sup>3</sup> Alain M. , "Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évaluation critique ", *Cahiers d'Études Africaines*, 1981, Vol. 21, Cahier 81/83, Villes africaines au microscope (1981), 1981, p. 347.

<sup>4</sup> Marie Morelle , « Notion à la une : marginalité », *Géoconfluence* , [En ligne ], URL <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-marginalite>, 2016.

Par ailleurs, les sociologues accordent le plus souvent une attention particulière aux processus menant à la situation de la marginalisation notamment au sein des contextes de crises économiques. En outre, cette thématique est abordée par les disciplines des sciences humaines et sociales de manière à tenter de comprendre, de catégoriser, et d'identifier les rôles et les enjeux des acteurs pour déconstruire la marginalisation, et de réintégrer l'espace enclavé et la population exclue des dynamiques de régulation sociale et de l'insertion au sein des dynamiques en œuvre. En géographie, cette notion est définie en référence à la situation spatiale, en inscrivant la marge à un emplacement périphérique en dehors du centre, de la centralité et des avantages liés à cette localisation dans un modèle régis par les logiques du binôme centre-périphérie.

La marge s'avère être une clé de lecture des processus de fabrique de l'urbain et un outil d'analyse des modalités des rapports du vivre ensemble et de la vie à la ville. La compréhension des processus constitutifs de la marginalité ainsi que ceux de la production du fait urbain nous invite à renouveler le regard sur les modalités d'intégration et de régulation afin d'assurer la cohésion sociale et d'instaurer l'urbanisme inclusif et durable.

Les communications du présent cahier portent sur marginalité sociale et spatiale tout en projetant des alternatives palliatives afin de réintégrer l'espace et la population au sein des dynamiques centripètes et centrifuges de la ville. Les interventions ne réduisent pas le regard scientifique à des études analytiques et/ou descriptives mais plutôt l'incarnent dans une vision croisée entre chercheurs et professionnels de l'aménagement. Trois axes structurent le présent numéro qui portent sur l'analyse des processus constitutifs de la marginalité, des lieux et formes des liens sociaux dans les quartiers informels ainsi que les échelles spatiales de la marginalité. Ces interventions intègrent la population (habitant et usager) autant qu'un acteur qui déploie des stratégies afin de lutter pour son droit à la ville et de participer aux propositions d'aménagement dans le but d'assurer la cohésion sociale et instaurer un urbanisme inclusif.

Un premier axe met en exergue **les marges de la ville et l'action publique : urbain informel et droit à la ville**. La fabrique de l'urbain dans les pays du Sud, comme fut le cas de la Tunisie, s'avère régie par les logiques

sélectives, conditionnées par la loi du marché et les conjonctures politico-économiques et sociales. L'offre et la localisation des filières légales de la promotion immobilière excluent certains segments de la population qui s'orientent vers l'informel tout en s'installant dans les périphéries de la ville ou aux seins des zones centrales et péri-centrales des métropoles tunisiennes (Tunis, Sfax...). L'urbanisation accélérée notamment aux alentours des sebkhas, dans les terres marécageuses et aux périphéries lointaines de la ville expose la population aux risques dictés par le site et aux aléas naturels notamment l'inondation (Essijoumi, Aichoucha Al Mater etc.). Ces constructions informelles se trouvent à l'écart des dynamiques centripètes et centrifuges de la ville et sont caractérisées par la faiblesse voire l'absence des équipements socio-collectifs et de l'infrastructure routière. La marginalisation s'est creusée davantage par le renforcement de l'exclusion de la population avec l'augmentation des inégalités des accès des écoliers, des démunis et des immigrés de l'Afrique subsaharienne aux logements et à l'emploi dans la ville. Les exclus de la ville gagnent leur vie à la marge, sur des terrains marécageux, au sein des zones périphériques mal loties et se trouvent exposés aux inégalités environnementales (l'étude de cas pratique de Sfax). De ce fait, la marginalité n'est pas un fait propre à la périphérie. Elle désigne plutôt une forme de mise à l'écart des aménités urbaines, et une violation du droit à la ville et par analogie droit à la vie urbaine. L'État et ses organismes intervenaient par des programmes de rénovation et de réhabilitation pour intégrer les quartiers informels et les doter de services de bases et d'équipements socio-collectifs adéquats. Toutefois, les autorités et les acteurs officiels ne sont arrivés ni à satisfaire les besoins d'un bon nombre de la population en matière d'habitat et d'emploi -et c'est en particulier le cas des exclus de l'offre immobilière réglementaire- ni à gérer la croissance de la ville. Les modalités d'intervention de l'action publique en faveur de ces extensions anarchiques se limitent aux aménagements de rattrapage et de l'extension de Plan d'Aménagement Urbain (PAU), autrement dit ces modalités sont une sorte d'éclatement des limites de l'assiette foncière pour intégrer ces quartiers sans pallier aux exclusions sociales. Les processus de la fabrication de l'urbain produisent à leur tour des inégalités sociales par l'adoption de ces instruments comme PAU qui s'est converti en un précurseur et un document en faveur de la spéculation foncière.

Le deuxième axe porte sur **la marginalité en tant que discrimination socio-spatiale et mobilité sociale : déliaison sociale**. Être à l'écart des

dynamiques en œuvre de la ville renforce davantage les inégalités subies par la population. Les quartiers dits sensibles semblent être l'adresse de la population défavorisée qui s'oriente vers le promoteur clandestin pour leur fournir un logement en fonction de leur revenu et de leur catégorie socio-professionnelle. La discrimination socio spatiale se déploie sous des formes diverses et quelques soient les facteurs explicatifs de cette forme de mise à l'écart, les inégalités d'accès à la vie urbaine se creusent davantage. Les formes de la ségrégation se multiplient en fonction de l'appartenance raciale et du profil économique de la population. L'accès à l'emploi se trouve régi par les logiques de la discrimination raciale là où les immigrés subsahariens ont moins de difficultés à s'insérer dans le milieu professionnel que les tunisiens mêmes (cas pratique de Bhar Lazrag, commune La Marsa). Le binôme lieu de résidence-cursus scolaire sont des facteurs de réussite ou d'échec de l'insertion des écoliers au sein du marché de l'emploi et de la réussite sociale. Par conséquent, la situation sociale ainsi que le lieu de résidence dictent la trajectoire du cursus scolaire et à travers lui l'accès à l'emploi tout en impactant la carrière professionnelle. Par ailleurs, ces trajectoires freinent toute mobilité sociale possible. Quartier de non droit n'est autre qu'une zone défaillante en termes d'équipements et d'infrastructures. Ces contraintes entravent la mobilité sociale de ce segment de la population. L'urbain informel s'avère être la clé de compréhension des processus constitutifs de la marginalisation là où se développent l'économie illicite, la drogue et les petits métiers en « noir ». Un nouvel ordre s'installe, manifesté par la création d'un système propre aux exclus de la ville, interdit par la loi et approuvé socialement qui est celui de l'économie illicite. La population des quartiers défavorisés développe des relations avec les semblables, ceux qui sont à l'abandon des institutions de l'État et qui vivent à la marge. Les inégalités perçues et vécues de la part de la population sont converties vers un refus de toute tentative de changement possible, un refus exprimé dans ces quartiers par le rejet de tout acte d'aménagement. Des formes de relations s'installent en se basant sur une solidarité avec les semblables qui partagent avec eux les mêmes conditions de vie précaire (déliation sociale). Ainsi, les catégories sociales tendent à se reproduire sans réussir leurs projets de la promotion sociale.

Les formes de discrimination s'inscrivent physiquement dans le mobilier urbain et des barrières immatérielles entre la population qui partage

le même voisinage et elles se développent accompagnées le plus souvent par le renforcement de la distanciation sociale (cas pratique de Carthage). La distanciation sociale et l'anonymat sont les modalités de la régulation sociale prise par la classe huppée afin de mettre à l'écart les défavorisés. Ces formes de la régulation sociale se fondent essentiellement sur l'évitement et se produisent particulièrement dans les lieux de fortes densité et diversité urbaine. Le rapport au vivre ensemble et vivre en ville promeut la ville au statut d'un club fermé là où les semblables se rassemblent dans des lieux bien particuliers tout en adoptant voire partageant les mêmes pratiques, le même code et le même comportement socio-spatiale de la culture dominante. Les formes de la discrimination s'accroissent tout et contribuent à la stigmatisation de la population de sorte que les barrières invisibles s'installent tout en instaurant la distanciation sociale.

Le dernier axe est relatif à la **marginalité socio-spatiale : potentialités et disparités régionales** (régions de l'intérieur et saharienne). Les régions de l'intérieur à l'échelle du pays se trouvent à l'écart des dynamiques économiques vis-à-vis de l'axe littoral tunisien. Les régions de l'intérieur illustrées -partiellement - par l'étude du cas pratique du Nord-Ouest tunisien (NO) se trouvent à la marge, à la périphérie de toute la zone littorale. Des indicateurs d'ordre socioéconomique sont à l'origine de la place marginale qu'occupe le NO par rapport à l'axe littoral. La marginalité régionale selon l'échelle spatiale retenue se creuse davantage et se manifeste par le développement inégal. En effet, des contradictions s'affichent : une région de fort potentiel en termes de ressources naturelles n'arrive pas à polariser les territoires proches et lointains de son territoire. De ce fait, un territoire à fort potentiel en termes d'activités agricoles essentiellement se trouve à la marge des dynamiques en œuvre. Ecartée des encadrement administratif, économique et social, la région du NO connaît des crises bien que l'État et ses organismes ont pris des mesures qui se trouvent en deçà des besoins politico-administratifs et socio-économiques de la région. Les acteurs officiels interviennent par la création de l'Office de Développement Sylvopastoral du Nord-Ouest (ODESYPANO), l'ODESYPANO pour mener soit des actions de lutte contre l'érosion soit pour mener des projets. Les modalités d'agir pour faire intégrer les régions et la population à la marge des dynamiques en œuvre se mutent notamment dans un contexte régi par les exigences de la mondialisation, les crises et les révolutions qu'a connues le

pays (14 janvier 2011). D'autres catégories d'acteurs émergent afin de doter la région d'investissements pour mener des projets tout en engageant la population autant qu'un acteur dans le but de programmer et changer son cadre de vie (approche participative). La mutation des formes d'agir de l'action publique est consécutive au contexte du désengagement de l'État qui devient un intermédiaire entre les ONG et les bailleurs de fonds.

Des écarts évidents opposent les régions frontalières situées au Sud, avec celles du littoral. Une organisation territoriale régie par l'inégal développement place les zones sahariennes et/ou frontalières à l'abandon de l'action publique (Cas pratique de Tataouine). Bien que les patrimoines matériels et immatériels puissent être envisagés comme un levier de développement économique, ces patrimoines s'avèrent être non investis de la part des acteurs officiels et ordinaires (la population). Des paradoxes persistants opposent les régions désertiques qui regorgent des patrimoines (patrimoine ksourien) matériels et immatériels abandonnés, aux régions du Nord et du littoral tunisien les plus avantageux et privilégiés par les investisseurs. Face à une marginalité spatiale, sociale, régionale et professionnelle bien prononcée, des revendications et des formes de luttes se déclenchent pour avoir l'accès à l'emploi pour les jeunes citons le mouvement d'« El Kamour » dans la localité de ksar « Ouled Dabbeb ». Autour d'un Ksar, patrimoine mis à l'écart d'une véritable dynamique économique au lieu d'être envisagé comme un levier de développement pour l'insertion des défavorisés et la création des emplois pour la population résidente. Des interventions régies par l'exigence de l'urgence du moment (mouvement d'« El Kamour ») étaient prises par le gouvernement introduites par la réhabilitation et la valorisation du patrimoine culturel.

Par ailleurs, la marge ne revêt pas les mêmes significations aux seins des différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Et, ce qui est qualifié d'être en marge socialement n'est pas forcément transcrit spatialement au sein des situations géographiques particulières. Être à la marge signifie plutôt une situation de mise à l'écart. On peut être marginalisé au centre comme en périphérie, dans la mesure où on n'obéit pas forcément aux logiques du binôme centre-périphérie pour analyser la marginalité.

La ville est coproduite d'en haut (institution) et d'en bas (population). Il ne fallait pas la limiter à un fait des institutions tout en excluant le citoyen de la phase de proposition des composantes d'aménagements, fait qui a marqué longuement les pratiques urbanistiques à l'échelle du pays. Une focale est accordée à l'adoption de l'approche participative et à l'intégration de citoyen pour proposer des remèdes qui lui permettent de défendre son espace de vie et son droit à la ville tout en instaurant les principes de l'urbanisme inclusif et solidaire. L'instauration d'une politique publique plus inclusive de la santé comme un fait social est un moyen lutter contre les inégalités sociales de santé. L'adoption d'une vision plus inclusive et participative de la part des acteurs, aide à créer de l'appartenance et de l'ancrage de la population bénéficiaire de ses programmes.

# Urbain d'en bas, urbain de non droit : les quartiers des rives de la Sebkhha Sijoumi

*Najem Dhaher*<sup>51</sup>

## Résumé

La production de la ville tunisienne de l'après indépendance et jusqu'à nos jours a été marquée par une incapacité à penser la ville comme artefact matériel et technique participant à la construction sociale. Si la majorité des tunisiens (70%) sont des habitants de la ville, beaucoup d'entre eux trouveraient des difficultés pour accéder à la vie urbaine. La spéculation foncière, l'occupation illégale des terrains, et l'attribution anarchique de terrains à bâtir ont aggravé les inégalités face à l'accès aux services essentiels (eau, assainissement, électricité, etc.).

L'urbanisation ainsi produite de façon non maîtrisée a fragmenté la ville et a engendré des quartiers de non droit dépourvus souvent des services urbains essentiels. Plusieurs quartiers dans le Grand Tunis, à l'image de ceux situés sur les rives de la Sebkhha Sijoumi, ne sont pas fondés sur une citoyenneté inclusive et ne remplissent pas correctement leurs fonctions sociales contribuant ainsi au renforcement du phénomène d'exclusion et de marginalisation.

**Mots- clés** : Urbain, informel, marginalisation, Sebkhha, social.

## Abstract

The production of the Tunisian city from post-independence until today has been marked by an inability to think of the city as a material and technical artifact involved in social construction. While the majority of Tunisians (70%) are city residents, many found it difficult to access urban life. Land speculation, illegal land occupation, and the uncontrolled allocation

---

<sup>5</sup> Enseignant -chercheur, Université de Carthage.

of building land have exacerbated inequalities in access to essential services (water, sanitation, electricity, etc.).

The urbanisation thus produced in an uncontrolled way has fragmented the city and created neighbourhoods of non rights often lacking essential urban services. Several neighborhoods in Greater Tunis, like those located on the banks of the Sebkhha Sijoumi, are not based on inclusive citizenship and do not adequately fulfil their social functions, thereby contributing to the strengthening of the phenomenon of exclusion and marginalization.

**Keywords:** Urban, informal, marginalization, Sebkhha, social.

## Introduction

La question de la marginalisation comme celle de la pauvreté semble ne pas se poser, se décrire et se discuter que dans un registre spatial à l'aide de catégorisations territoriales et de processus sociaux<sup>6</sup>. La croissance des villes en Tunisie démontre l'importance revêtue par l'appropriation et l'accès au sol urbain à travers des mécanismes de spéculation associés à une particularité du marché foncier urbain. L'un des problèmes majeurs de ces villes est l'incohérence entre la planification, l'implantation des équipements et le développement réel de l'occupation et de l'usage du sol. Cette situation, associée à une incapacité de répondre aux besoins réels des habitants et usagers de la ville, a souvent engendré un développement de la ville illégale. Ces problèmes et ces dysfonctionnements qui affectent la vie quotidienne des villes sont le résultat, en grande partie, de la façon dont la répartition des bâtis, des fonctions, des équipements et des populations s'agence et s'articule dans l'espace. Cette réalité est générée, à vrai dire, par l'absence d'une politique rationnelle en matière de maîtrise foncière, ce qui a donné naissance à de nouveaux modes de production de la ville, portés souvent par une population pauvre et marginalisée.

---

<sup>6</sup> Sylvie Tissot, « Une discrimination informelle ». Usage du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions des logements HLM, *In Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2005/4, N°159, p.54 à 69, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2005-4-page-54.htm>.

La marginalisation qui se décrit comme une situation d'éloignement du centre en direction de la marge, se manifeste dans le présent contexte comme une forme d'abandon de la part des institutions de l'État, d'exclusion de la population du développement socio-économique et de sa privation des aménités urbaines et du droit à la ville. Ceci correspond à la définition que R. Castel donne de la marginalisation à savoir que c'est un « *effet de procédures concertées d'exclusion* » et qu'elle est fondée sur des inégalités et produit des inégalités<sup>7</sup>. Cette désocialisation a affecté vraisemblablement les comportements d'une grande majorité des habitants des quartiers informels considérés comme violents et agressifs aussi bien dans la rue, au marché, à l'école, dans les moyens de transport et même dans les stades<sup>8</sup>. Quoiqu'il en soit, il paraît selon les propos de Deboulet et Florin que : « le passage de l'emploi de termes comme « marginalisation », « ségrégation », « exclusion » à l'emploi et aux réflexions en termes de justice/injustice sociale et spatiale paraît renvoyer au basculement entre citadinité et citoyenneté ».

Par ailleurs, le mode d'habiter apparaît décisif et vital, comme le disait Martin Heidegger: « Habiter veut dire être ». Toutefois, l'espace d'appropriation des habitants dans les quartiers populaires n'est pas seulement la maison, mais aussi celui où sont vécus des expériences collectives, des segments considérables de vie communautaire. Cependant, la vie quotidienne dans ces espaces s'affirme et se réalise difficilement suite à une inadéquation entre la réalité spatiale et le désir de socialisation. En cela, il est indéniable que la qualité de l'espace résidentiel et des espaces publics, leur localisation et leur aménagement restent des sujets absents des préoccupations des décideurs. La démocratie comme disait certain n'est donc rien d'autre que « l'aménagement de l'espace public pour protéger et promouvoir le libre épanouissement de ces libertés qui ne sont que l'apanage d'un espace géographiquement délimité ».

Selon ces nombreuses approches et à travers l'étude de l'urbanisation sur les rives de la Sebkhja Sijoumi, on peut s'interroger si ces espaces sont-ils capables de garantir l'égalité dans l'exercice des droits humains des citoyens ?

---

<sup>7</sup> Robert Castel , « Les marginaux dans l'histoire, in PAUGAM, L'exclusion. L'état des savoirs », Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1996, pp. 32-41.

<sup>8</sup> Haïfa Bencheikha , « Marginalisation et violence en milieu urbain en Tunisie : réalité et perspectives », *C.A.Perspectives on Tunisia*, 2020, N° 05-2020.

Créent-ils des communautés ? Ou bien sont-ils, comme selon certains propos « des lieux criminogènes, des zones à problème et de non droit » ? Cet urbanisme de pauvreté crée-t-il de la différence et de l'inégalité ? En quoi cet urbanisme contribue-t-il à creuser la fracture sociale ? Comment peut-on repenser ces quartiers pour que les pauvres, les précaires puissent s'y intégrer ?

### **1. L'urbanisation dans le Grand Tunis : un processus historique et une réalité socio spatiale et économique complexe**

L'utilisation, l'accès et la gestion du sol urbain sont des sujets qui ont représenté en Tunisie, depuis l'indépendance, des préoccupations sociales et spatiales majeures dans les grandes villes. L'espace urbain de la ville de Tunis a subi une croissance rapide. Cette croissance a contribué à de nombreuses transformations de son paysage et de sa structure urbaine. Elle a engendré, en plus de son impact sur les tissus et les paysages urbains, une nette influence des pratiques citadines et sociales. Aujourd'hui, alors que la croissance urbaine a stagné relativement dans plusieurs secteurs, les effets de la périurbanisation demeurent et les préoccupations grandissent quant à la maîtrise de l'urbanisation et de l'occupation de l'espace et des pressions exercées sur les zones sensibles tels que les terres agricoles fertiles, les paysages littoraux et les zones humides. Au nom du droit à la ville, on est en droit de construire son habitation, d'inventer son habitat n'importe où et n'importe comment chaque fois que l'autorité est défaillante. Et pourtant, les habitants de ces installations « informelles » n'ont pas droit à la ville : leur ville n'est pas à eux<sup>9</sup>. Cette utilisation du sol urbain, qui suscite souvent des conflits d'usage importants, a conféré à la zone une urbanisation de pauvreté qui a contribué à la vulnérabilité de son environnement et qui a fragilisé la résilience des populations.

Aujourd'hui, la métropole Tunis couvre une superficie de plus de 3000 km<sup>2</sup> et abrite à elle seule près d'un quart de la population totale de tout le pays. Au fil des années, à la médina et à la ville européenne se sont

---

<sup>9</sup> Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968 ; John Purcell, *Disengaging from engagement*, Human resource management journal. - Oxford : Blackwell Publ., ISSN 0954-5395, ZDB-ID 1119631-2. - Vol. 24.2014, 3, 2014, p. 241-254.

accollées et adjointes de vastes zones essentiellement résidentielles qui constituent de véritables taches urbaines s'étalant sur les versants oléicoles, sur les plaines maraîchères voire même sur les terrains bas et marécageux autour des plans d'eau. En même temps, les réseaux de circulation se sont remarquablement étendus et densifiés et les lotissements se sont établis pour une bonne part dans des secteurs à risques. En effet, cette croissance accélérée de l'agglomération, portée par un marché foncier affriolant, a repoussé (pour des raisons de coût des terrains à bâtir) l'urbanisation vers des zones périphériques entraînant ainsi un gaspillage des terrains agricoles<sup>10</sup>. L'occupation incontrôlée des terrains a gagné des zones marginales de plus en plus vulnérables aux aléas naturels comme l'inondation.

**Tab. 1 : Évolution des prix des terrains autour de Sebkhia Sijoumi**

|   | 1975 | 1985 | 2000 | 2020 |
|---|------|------|------|------|
| Prix en dinars du terrain à bâtir au m <sup>2</sup> | 1    | 5    | 25   | 120  |

*Source* : Recherche personnelle 2021.

L'agglomération Tunisoise offre de plus en plus un tissu urbain contrasté, qui va des « quartiers populaires » non réglementaires aux cités résidentielles luxueuses, en passant par toute une hiérarchie de qualité de site et de bâti correspondant plus ou moins à la hiérarchie sociale et aux contrastes grandissant au fil des années. Cette ségrégation sociale et spatiale dans l'agglomération de Tunis n'est ni un fait du hasard, ni un phénomène récent. Elle est le résultat d'un processus historique, où la réalité socio-spatiale et économique mais surtout le pouvoir politique et les collectivités locales ont joué et continuent à jouer de plus en plus un rôle déterminant.

La détérioration des terres agricoles, les difficultés d'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé, la marginalisation des exploitants agricoles et l'absence de stratégies de développement de la campagne ont généré la misère et la pauvreté et ont obligé les individus à quitter leurs propriétés rurales pour chercher des conditions de vie meilleures dans les villes.

<sup>10</sup> Mohamed Amara , Mohamed Kriaa, Makram Montacer , « Centralité des activités dans la région urbaine de Tunis (1994-2004) », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2010/3 , , 2010, p 473 – 509.

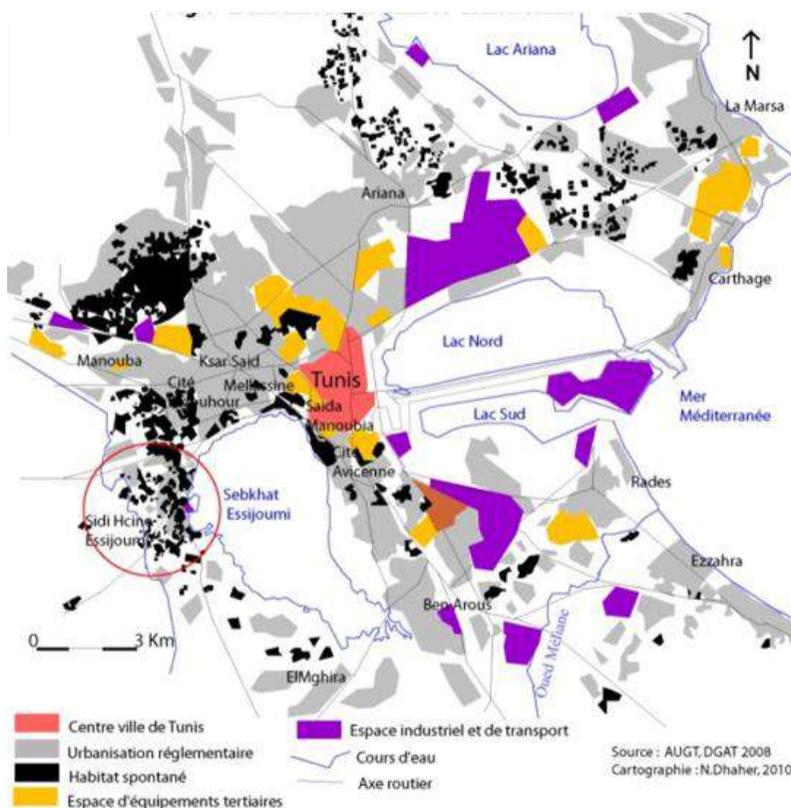
Depuis quelques décennies, les lagunes, tout comme les sebkhas ainsi que les environs de plusieurs zones industrielles sont devenus des lieux de déploiement de pratiques spéculatives qui ne cessent de se proliférer. Le contenu urbain qui en résulte donne un paysage irrégulier où s'entremêlent l'habitat, les activités tertiaires de toutes espèces avec les unités de production industrielle, des grandes surfaces commerciales et des équipements universitaires. Cette rapide expansion de l'agglomération a affecté l'environnement socio spatiale qui est devenu de plus en plus vulnérable.

Aujourd'hui, la forme et par conséquent le paysage de l'agglomération tunisoise connaît un grand changement. Les impacts de la ville et de l'industrie sont très forts, d'une part, sur les plans d'eau et, d'autre part, sur les terres humides qui les bordent. Les nouvelles implantations industrielles qui cherchent toujours la rentabilité sans préserver souvent les paysages et les surfaces agricoles sont à l'origine d'une urbanisation hasardeuse et destructrice. D'une part, Les plans d'eau de la ville représentent des milieux exploités d'une grande richesse faunistique et floristique mais ils restent des milieux vulnérables faisant face à une véritable crise. D'autre part, cette extension urbaine souvent non maîtrisée et généralement implantée au dépend de terres agricoles traduit l'ampleur du conflit entre agriculture et urbanisation.

La plupart des quartiers périphériques s'implantent souvent dans des sites vulnérables (berges du lac, lit des oueds, zones à nuisances.). C'est le cas des quartiers installés sur les rives de la sebkha Sijoumi dans la Banlieue ouest de Tunis (Carte.1). Ces quartiers appartiennent à la zone affectée directement par les inondations et surtout par les remontées des eaux de la sebkha. Des logements édifiés sur des terrains inondables ont été noyées d'eau contraignant les habitants à se réfugier<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup>Najem Dhafer, « Production du sol urbain et vulnérabilité aux inondations l'exemple de la cité Sidi Hcine Essijoumi en Tunisie », *Confins*, 12-2011, N°12, 2011.



**Carte.1 : L'urbanisation informelle dans le Grand Tunis**

Ainsi, la solution pour les populations les plus modestes pour accéder à la propriété revient à convoiter les zones périurbaines non loties et à faible valeur foncière. Les berges des sebkhas ont constitué, à leur tour, des fronts principaux d'urbanisation et de développement de la ville illégale sur des terrains bas et mal drainés au bord de l'eau. Les marges de la ville de Tunis se confondaient ainsi davantage avec les berges des lacs qui concentraient sur ces espaces déconsidérés les formes d'un urbanisme non réglementé. En réalité, c'est à travers cette croissance urbaine incontrôlée que des naufragés du développement produisent et reproduisent leur vie hors du champ officiel. Ceci a provoqué, outre des effets sociaux, un paysage urbain chaotique et rébarbatif avec des productions architecturales souvent médiocres et mal adaptées à l'environnement et au cadre général.

Aujourd'hui, face à une économie de marché où les acteurs appartiennent de plus en plus au domaine privé, où le champ de l'intervention

dans les villes diminue parce que celui du marché augmente et où ce dernier se confond avec la démocratie, on s'interroge toujours sur ces nouveaux modes de vie urbains et sur la capacité d'intégration de ces populations démunies et des quartiers défavorisés au reste de la ville.

La complexité de cette réalité urbaine à Tunis, comme dans les grandes villes du pays qui a souvent engendré une prolifération notionnelle et conceptuelle : "quartier populaire, quartier spontané, quartier informel, etc. a généré des phénomènes non seulement urbains mais aussi sociaux souvent inédits. L'urbanisation est-elle devenue dans ces espaces une machine à créer différentes formes d'exclusion, de marginalité et d'inégalité ?

## **2. L'urbanisation des rives de la Sebkhha Sijoumi : une concentration spatiale de la marginalité sociale**

Tunis, à l'instar de beaucoup de grandes villes tunisiennes, souffre depuis quelques décennies d'une mécanique infernale d'urbanisation illégale. L'urbain produit dans ces espaces pose de nouveaux défis au niveau de la pauvreté, de la ségrégation, de la marginalisation et des inégalités, et touche non seulement les revenus mais surtout l'accès aux services sociaux de base. La question des quartiers informels dans tout le pays n'est pas en marge de la politique de la ville et de la problématique urbaine. Elle devient incontournable, de par son intensité et sa diversité, mais aussi par les nouvelles formes d'organisation et d'occupation spatiale qui s'y déploient.



**Photo.1 : L'urbanisation autour de Sebkhha Sijoumi**

*Cliché : AZAFZAF.H*

En effet, cet urbain est loin d'offrir des conditions et des opportunités équivalentes à tous les habitants de la ville. De sociales, les inégalités deviennent non seulement sociales mais acquièrent aussi une dimension spatiale, et s'accumulent pour favoriser des régimes de ségrégation socio-spatiale dévastateurs et des espaces marginaux de violence, de pollution, d'encombres et de non droit. En termes de justice et d'équité, plusieurs quartiers subissent un désordre urbain, une mécanique infernale d'habitat informel, un mal logement, une difficile accessibilité aux services de base, et une très mauvaise qualité de l'environnement urbain.

Certes, l'habitat spontané a toujours représenté une alternative à la demande en logements des couches populaires démunies, toutefois, ce type d'habitat a renforcé selon certaines études « des mécanismes de la ségrégation et l'exclusion dans plusieurs zones de l'agglomération de Tunis comme d'ailleurs dans les grandes villes tunisiennes où il a opéré un tri sélectif entre les différentes couches sociales<sup>12</sup> ».

Les berges de la Sebkha Sijoumi ont constitué des fronts principaux d'urbanisation où le développement de l'habitat illégal au bord de l'eau a occupé des espaces à risques. Sur ces espaces, qui couvrent près de 2600 ha, se concentrent les formes d'un urbanisme non réglementé qui a généré un paysage urbain hétéroclite et souvent anarchique et vulnérable. Selon le dernier recensement de 2014, environ 48 % des habitants de Tunis vivent autour de la lagune, et les quartiers environnants sont particulièrement denses avec à peu près 2 800 personnes au kilomètre carré.

Ces quartiers spontanés qui naissent partout sans eau potable ni voiries, sans réseaux d'assainissement ni éclairage public, ont continué à se développer en l'absence d'instruments et de règlements d'urbanisme. Le mode de vie urbain dans ces quartiers a influencé la manière dont ces habitants établissent des formes de sociabilité et des territorialités multiples. Avec l'extension urbaine et le développement de l'activité économique, les zones d'habitat spontané continuent d'apparaître aux alentours de la Sebkha engendrant des problèmes environnementaux importants qui menacent la santé des habitants.

---

<sup>12</sup> Sami Ben Fguira et Mongi Belarem , « Quel avenir pour le logement social en Tunisie ? », *Confins* , N° 36 | 2018 [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/confins/13450> .

L'urbanisation illégale a poursuivi son expansion à un rythme grandissant faisant atteindre la croissance de la surface bâtie à près de 10% par an depuis 2004, contre 15,3% entre 1984 et 2004.

La tache urbaine est passée, par conséquent, de 10.000 hectares en 1975 à près de 40.000 hectares en 2015. Le phénomène d'étalement s'est aggravé avec le processus d'une concentration humaine, économique, financière, industrielle, etc. qui s'est déclenché autour de l'agglomération et qui se traduit forcément par l'allongement des distances.

Entre 2004 et 2014, la délégation de Sidi Hcine a vu sa population augmenter à un rythme avoisinant 4% par an<sup>13</sup> (la moyenne de l'agglomération Tunis est de 1,63% par an). Cette population est constituée de 30% de jeunes de moins de trente ans. La surface consommée par l'habitat a évolué à un rythme avoisinant les 5% annuellement (3,4% dans le Grand Tunis).

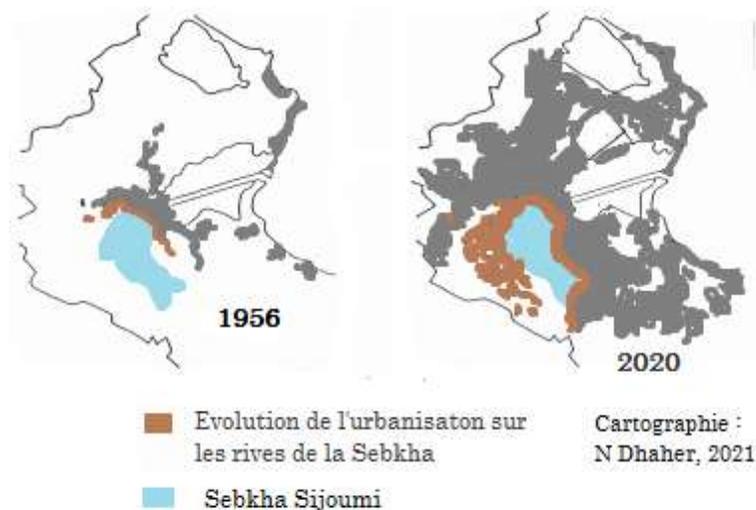
La cadence de progression fait que le bâti occupe aujourd'hui la quasi-totalité des rives de la sebkha. L'afflux des populations rurales vers la capitale, qui n'a jamais cessé depuis des décennies, a contribué au bourgeonnement de ces constructions en majorité sauvages. Aujourd'hui, la lagune est devenue une décharge des déchets de construction et des ordures de toutes sortes.

Avec l'avènement de la révolution, la montée des contestations sociales et l'absence totale du contrôle des services municipaux, l'habitat informel et les constructions anarchiques ont proliféré autour de la Sebkha à l'égard de plusieurs espaces dans la capitale (Carte.2). Une étude du ministère de l'équipement indique que la part du logement informel dans la production du logement est passée de 28 % entre 2004 et 2010, à 46 % entre 2011 et 2013.

Selon le dernier recensement de 2014, 48 % des habitants de Tunis vivent autour de la lagune. Les quartiers environnants sont particulièrement denses, avec à peu près de 2 800 personnes au kilomètre carré. Plus de 80% des constructions qui bordent la lagune ont été érigés sans autorisation. Aujourd'hui, ces quartiers souffrent dans un désordre urbain et une mécanique infernale d'habitat informel. Les habitants trouvaient des difficultés pour accéder à la vie urbaine.

---

<sup>13</sup>Le nombre des nouveaux habitants entre 2004 et 2014 a dépassé les 30 000 .



### **Carte.2 : L'évolution de l'urbanisation autour de la Sebkhha Sijoumi**

Ainsi, la solution pour les populations démunies qui cherchent à gagner leurs vies à la marge, au bord de la Sebkhha sur des terrains bas et mal drainés, est d'accéder à la propriété en convoitant ces zones périurbaines non loties et à faible valeur foncière. La marginalisation spatiale du quartier Sidi Hcine a été renforcée par une exclusion sociale où les services publics assurent de moins en moins leurs fonctions. Souvent les habitants de ces espaces sont appréhendés comme des étrangers à la ville, au sein de laquelle ils ne sont pas les bienvenus..

### **3. Entre marginalité et intégration urbaine**

Les zones d'habitation autour de Sebkhha Sijoumi sont soumises à de fortes pressions environnementales caractérisées par des problèmes d'assainissement des eaux usées, de pollution des cours d'eau et des difficultés de collecte, de traitement et de stockage des déchets. Cette réalité qui a contribué à la dégradation continue des zones urbaines et des paysages naturels et agricoles, atteste de « l'absence d'une démarche planifiée et concrète envers l'habitat spontané et la faiblesse des mécanismes d'intégration».

Les mouvements sociaux urbains dans ces espaces qui sont en mutation notamment dans un contexte caractérisé par une fragile sécurité foncière, revendiquent à travers des nouvelles pratiques leurs droits à la ville. Toutefois, les travaux de réhabilitation et d'amélioration urbaine interne et ceux d'aménagement de l'habitat dans ces quartiers n'arrivent toujours pas à démarginaliser ces espaces et à fournir les conditions d'une vie décente<sup>14</sup> malgré un contexte socioéconomique local régi presque exclusivement par un commerce informel<sup>15</sup> et des processus de marchandisation des services qui fragilisent de plus en plus la société devant l'absence quasi totale des services de contrôle public. Il paraît à vrai dire selon certaines études que : l'épanouissement du commerce informel s'explique notamment par une grande réactivité aux fluctuations du marché. « L'éclosion d'une échoppe n'ayant été soumise à aucune contrainte tel qu'un loyer, ne se résume qu'à l'ajout d'une pièce, bien souvent accolée à la maison mère et où les activités changent au grès des opportunités<sup>16</sup>».

Certes, il paraît qu'à un certain moment et selon les propos de Ben Fguira et Belarem<sup>17</sup> que l'habitat spontané a représenté une réponse à la demande en logements des couches populaires. Cependant, il a renforcé des mécanismes de ségrégation et d'exclusion sociale dans la ville.

Ainsi, la marginalisation spatiale des quartiers d'habitat spontané autour des rives de Sebkhah, comme en l'occurrence dans beaucoup d'autres quartiers en difficulté en Tunisie, a été souvent renforcée par une marginalisation sociale. D'ailleurs, et jusqu'à aujourd'hui, certains citoyens appréhendent les habitants de ces quartiers comme des intrus à la ville, produisant des discours stigmatisants. Ainsi, les dynamiques migratoires qui sont considérées jusqu'à la fin du dernier siècle comme une forme de promotion sociale pour cette population démunie et marginalisée ont fini par s'amplifier pour devenir insaisissables surtout après l'avènement de la révolution en 2011. Depuis cette date, les populations de Sidi Hcine Sijoumi

---

14 Les enquêtes sur les niveaux de vie des familles ne montrent pas une amélioration sensible des conditions d'existence matérielle des citoyens dans la délégation de Sidi Hcine.

15 Les populations de ces quartiers recherchent dans l'économie informelle des emplois précaires et des revenus qu'ils ne trouvent plus dans l'économie formelle.

16 Ben Amor .F, Krotoff A., *Tunis, ville en mutation. Manifestations spatiales d'une révolution sociale*, Master en architecture, EPFL Lausanne ,2012.

17 Sami Ben Fguira et Mongi Belarem , 2018 Op.cit .

n'ont jamais cessé de contester leurs conditions de vie souvent à travers des émeutes et des actes de violence.



**Photo.2 : Affrontements nocturnes à Sidi Hcine Sijoumi**

*Cliché :RTCI.*

Les incidents survenus montrent l'incapacité des pouvoirs publics à contrôler aujourd'hui ces quartiers qui deviennent de plus en plus des espaces de contestation et potentiellement dangereux. Le pouvoir local qui a « toléré », depuis longtemps<sup>18</sup>, cette production illégale de l'habitat découvre aujourd'hui la gravité de sa gestion municipale de cette urbanisation de pauvreté et de non droit qui a transformé ces espaces en des terrains criminogènes, propices au développement de la violence et aux phénomènes sociaux graves. Ces pratiques socio spatiales ont favorisé la stigmatisation et la marginalisation des habitants. Ce genre de territorialités souvent à caractère communautaire et historique n'ont pas aidé à t créer une urbanité pacifiée et inclusive. Selon certaines études, toutes ces précarités ont fait que les rapports entre les habitants de ces espaces et l'administration se limitent à un face à face sans fin, notamment entre jeunes désœuvrés et police, et à des affrontements dramatiques comme le montrent les incidents de juin 2021<sup>19</sup> qui traduisent la manifestation d'une colère émanant d'un sentiment d'abandon et d'exclusion.

---

<sup>18</sup>« Depuis longtemps, la tolérance de l'État vis-à-vis de l'habitat informel s'explique par son incapacité à répondre aux besoins de logement et d'emploi de larges populations insatisfaites et potentiellement protestataires ».

<sup>19</sup>ABOU S., *Urbanisme : La leçon des jeunes de Sidi Hassine/Séjoumi*, Webmanager center, 2021.

Et pourtant, les habitants de ces espaces en difficulté n'hésitent pas à proposer des solutions pour défendre leurs lieux de vie et/ou de travail mais aussi et surtout pour s'épargner les désagréments générés par leur proximité à la Sebkhia et pour sortir de « ces conditions de vie inhumaines et indignes » disent-ils. Aujourd'hui, avec les lois de décentralisation qui ouvrent de nouvelles perspectives de démocratisation du pouvoir local et de reconnaissance des échelons de base et de participation citoyenne, il est nécessaire et prioritaire de travailler avec les populations marginalisées pour améliorer leurs conditions de vie. Il s'avère primordial de penser un aménagement et un développement urbain inclusif et solidaire pour éviter de renforcer l'exclusion sociale et permettre aux populations précaires d'intégrer la ville et d'y appartenir.

## **Conclusion**

Pour conclure, l'organisation de l'agglomération de Tunis et son niveau d'équipement présentent, malgré des efforts importants d'aménagement, des lacunes et des disparités socio-spatiales préoccupantes. Une grande partie de la population, ce que certains appellent « les pauvres urbains » soit ces individus que le développement urbain marginalise, relèvent d'une économie de survie et génèrent des emplois précaires.

Par ailleurs, les politiques urbaines menées jusqu'à l'heure actuelle en Tunisie ont fait la preuve de leur échec, du moins si on leur assigne le triple objectif de maîtriser la croissance urbaine, de promouvoir des logements accessibles au grand nombre et de satisfaire les besoins essentiels en matière d'équipements et de services publics. Les différentes interventions publiques dans des zones urbaines en difficulté n'ont pas favorisé la cohésion sociale. Les révisions des plans d'aménagement urbain sont souvent faites pour élargir les assiettes foncières des villes à travers l'intégration des enclaves d'habitat spontané ou de surfaces additionnelles aux périmètres d'aménagement sans chercher plutôt à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires. Jusqu'à nos jours, les politiques locales et les acteurs publics peinent toujours à freiner et à contrôler la prolifération de l'habitat informel même sur des sites inadaptés à la construction. Ce modèle de développement a été accompagné par un déficit en matière de perspectives et surtout par l'absence d'une approche intégrée de son processus. Ce qui nous

mène à dire que la configuration de l'espace urbain peut expliquer la naissance de la marginalisation socio-spatiale, son développement et sa persistance. En effet, qu'il s'agisse de lotissement de parcelles, de la production de logements ou de la fourniture des services de base, les interventions publiques dans ces quartiers comme dans les autres quartiers des villes ne sont pas à l'échelle des besoins des citoyens, même si certains quartiers ont connu des travaux de restructuration<sup>20</sup>.

Ainsi, il est invraisemblable que jusqu'à nos jours, les instances publiques continuent à considérer l'accès aux services urbains de base comme un besoin à satisfaire plutôt qu'en tant que droit fondamental pour la population. En effet, négliger certaines catégories de la population urbaine, les exclure d'une gestion démocratique de leurs espaces et leur priver de leur droit à la ville, c'est dire qu'elles sont politiquement indignes de la démocratie. Ceci est non seulement un raccourci pour couvrir d'odieux intérêts, mais c'est aussi fondamentalement raciste. « Penser l'espace des êtres humains, c'est comprendre que les configurations spatiales ne sont pas des produits mais des producteurs de systèmes sociaux » disait Levis Strauss.

---

<sup>20</sup> Najem Dhaher , « L'aménagement du territoire tunisien : 50 ans de politiques à l'épreuve de la mondialisation », *EchoGéo*, [En ligne], 13 | 2010.

## Références bibliographiques

- Deboulet A., Bénédicte F., « Mobilisations pré-révolutionnaires : quand les habitants des quartiers populaires du Caire (se) manifestent », *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, 11 | 2014, [mis en ligne le 07 avril 2014], consulté le 19 septembre 2021, URL : <https://journals.openedition.org/ema/3263>.
- Guelmami A., *Sebkha Séjoumi et son Bassin Versant (Tunisie) : Un Territoire en Mouvement Analyse des dynamiques spatiotemporelles des superficies en eau libre et de l'occupation du sol entre 1987 et 2018*, 54p, 2020.
- Jendoubi C., *La production des quartiers informels dans le Grand-Tunis : réalités et limites*. Géographie, 2017, [En ligne], URL : [ffdumas-01668119f](https://doi.org/10.1515/geo-2017-0119).
- Chouari, W., Belarem, M. « Enjeux de la Tunisie orientale : un territoire développé et un environnement à protéger ». *Confins.*, 2017.
- Girard O., *Enjeux d'aménagement en Tunisie. WAT workshop-atelier/terrain Mahdia*, 2006, 23 p.
- Girard O., *Enjeux d'aménagement en Tunisie. WAT workshop-atelier/terrain Mahdia*, 2006, 23 p.
- Gustave M., « Les politiques urbaines dans la crise de la mondialisation », *Passerelle* n°7/2012, pp 11-19, 2012.
- Bencheikha H., « Marginalisation et violence en milieu urbain en Tunisie : réalité et perspectives », *C·A·Perspectives on Tunisia*, 2020, N°5-2020.
- Dlala H., « L'émergence métropolitaine de Tunis dans le tournant de la mondialisation », *Méditerranée*, 116 | 2011, p 95-103, 2011.
- Khaldi L., « Réhabilitation et nouvelles problématiques de l'urbanisme dans les quartiers populaires en Tunisie Outre-terre », *Outre-Terre*, 2012/3 N° 33-34 |, 2012, p 413 - 417.

- Amara M., Kriaa M. , Montacer M., « Centralité des activités dans la région urbaine de Tunis (1994-2004) », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2010/3 , 2010 , p 473 – 509.
  
- Djemel M., *Impact de l'évolution des formes de croissance urbaine sur l'identité de la ville et de ses citoyens*, Mémoire présenté à l'Institut d'urbanisme, Université de Montréal, 2008, 211 p.
  
- Lazhar M., « Le Maghreb urbain Paysage culturel entre la tradition et la modernité », *Paysages culturels de la modernité*, Volume 8, N° 1–2–2012–2013, p. 251–264.
  
- Ben Letaief M., « Les politiques urbaines en Tunisie », *Métropoles*, [En ligne], 4 | 2008, mis en ligne le 18 décembre 2008, URL : <https://journals.openedition.org/metropoles/3492>.
  
- Dhaher N., « L'aménagement du territoire tunisien : 50 ans de politiques à l'épreuve de la mondialisation », *EchoGéo*, [En ligne], 13 | 2010 , URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/12055>.
  
- Dhaher N., « Production du sol urbain et vulnérabilité aux inondations l'exemple de la cité Sidi Hcine Essijoumi en Tunisie », *Confins*, (12-2011), N°12, 2011, [En ligne] , URL : <https://journals.openedition.org/confins/7129>.
  
- Semmoud N., « « Clair-obscur » de l'informel. Contrôle des polarités urbaines informelles à Cherarba, périphérie sud-est d'Alger », *Les Cahiers d'EMAM*, [En ligne], 26 | 2015, URL : <https://journals.openedition.org/emam/983>.
  
- Ben Fguira S., Belarem M., « Quel avenir pour le logement social en Tunisie ? », *Confins* [En ligne], 36 | 2018 , URL : <https://journals.openedition.org/confins/13450> .
  
- Frini S ., *Pratiques urbaines dans les quartiers populaires de la ville coloniale de Tunis: Entre héritage, conséquences et nouveaux défis*, Dissertação para obtenção do Grau de Mestre em Estudos Urbanos em Regiões Mediterrânicas, 2012.

- Vant A., *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Paris, Éditions du CNRS, 1986.

- Chouari W., « Problèmes d'environnement liés à l'urbanisation contemporaine dans le système endoreïque d'Essijoumi (Tunisie nord-orientale) », *Physio-Géo*, [Online], Volume 7 | 2013, URL : <https://journals.openedition.org/physio-geo/3493>.

# Les inégalités sociales de la santé : retour socio-anthropologique sur une marginalité multidimensionnelle. Cas du bassin de Raoued

*Rym Haloues Ghorbel* <sup>21</sup>

## Résumé

Nous partons de de l'hypothèse suivante : les inégalités sociales sont essentiellement le résultat, le produit final des autres inégalités sociales structurelles qui caractérisent un pays à un moment donné de son histoire et son développement économique. Avec l'emprise de la covid-19, la pandémie a mis à nu les dissonances entre les besoins réels et urgents des populations en matière de santé et d'accès aux soins et les infrastructures sanitaires existantes avec des services disproportionnés en termes de quantité et de qualité. Ainsi, les inégalités d'accès à la santé mettent en exergue plusieurs phénomènes qui s'imbriquent les uns dans les autres et dont les causes se trouveraient dans les effets cumulatifs des inégalités sociales liés à la faiblesse des revenus, à la précarité des conditions de vie et au déficit éducatif, etc.

Il s'agit, pour le cas du présent travail, de porter un regard socio-anthropologique sur les inégalités sociales et territoriales de la santé observées dans le bassin de Raoued du gouvernorat de l'Ariana et d'explicitier les différentes facettes d'une marginalité ancrée à la fois territorialement et structurellement.

**Mots -clés :** Inégalités sociales, santé, déterminants de la santé, quartiers périurbains, politique publique, restructuration.

---

<sup>21</sup> Docteure en socio-anthropologie, Université de Tunis El Manar .

## Abstract

Starting from the assumption that social inequalities are essentially the result, the end product, of other structural social inequalities that characterize a country at a given moment in its history and economic development. With the hold of covid-19, the pandemic has exposed the dissonances between the real and urgent needs of populations in terms of health and access to care and the existing health infrastructures with disproportionate services in terms of quantity and quality. Thus, inequalities in access to health highlight several interlocking phenomena, the causes of which are to be found in the cumulative effects of social inequalities linked to low income, the precariousness of living conditions and the deficit. educational, etc.

In the case of this work, it is a question of bringing a socio-anthropological return to the social and territorial inequalities in health observed in the Raoued basin of the governorate of Ariana and of explaining the different facets of a marginality anchored both territorially and structurally.

**Keywords:** Social inequalities, health, determinants of health, peri-urban neighborhoods , public policy , restructuring.

## Introduction

Joseph. Wrezinski, fondateur d'ATD-Quart Monde, était un des premiers à rappeler que « *les équipements collectifs profitent mieux à ceux qui ont les moyens, le savoir, la culture, pour en tirer le meilleur parti* »<sup>22</sup> . Il a souligné que « *l'inégalité en matière de santé selon le milieu social se traduit jusque dans l'espérance de vie* »<sup>23</sup>. Dans son rapport sur la grande pauvreté et précarité économique et sociale, Wrezinski a relevé aussi les obstacles financiers auxquels se heurtaient les plus pauvres pour accéder aux soins comme le forfait hospitalier. Il a démontré les insuffisances de l'aide médicale, les limites de la médecine scolaire, et toutes choses qui augmenteraient la méfiance des pauvres à l'égard du système de soins.

---

<sup>22</sup>Wresinski. J, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, rapport présenté au nom du Conseil économique et social. Journal officiel, 1987, p. 17.

<sup>23</sup>*Ibid.*

Or aujourd'hui, en dépit des législations et des politiques mises en œuvre pour garantir l'accès à la santé à tous les citoyens, le résultat paraît incertain avec un accès aux soins et à la santé plus coûteux en argent et en énergie pour les populations à faibles revenus, créant ainsi des inégalités sociales. Ces dernières sont définies comme des écarts d'état de santé socialement stratifiés. En effet, les inégalités sociales sanitaires touchent un vaste éventail d'indicateurs de santé allant des acteurs de risque aux résultats des soins et reproduisent, les inégalités existantes entre les groupes sociaux.

Or, toute politique publique de santé vise à prendre en considération l'ensemble des problèmes sanitaires des populations rurales ou urbaines, pour garantir des conditions de vie les plus saines que possibles en se référant doublement à la définition de la santé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) selon laquelle a été définie la santé comme étant « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* »<sup>24</sup>. Cette définition met en avant une approche intégrée de la santé qui relie tous les facteurs qui déterminent le bien-être humain, dont l'environnement physique et social favorables à une bonne santé.

Pourtant, selon le lieu de résidence, le niveau de revenu, celui de l'éducation et le sexe, les inégalités apparaissent clairement aussi bien dans le domaine sanitaire et éducatif que dans celui de la sécurité financière, des conditions de travail, des conditions de vie, de la sécurité personnelle et juridique et de la participation citoyenne.

Il en ressort que les inégalités sociales sont un phénomène complexe et englobant. Si celui-ci est souvent appréhendé selon les disparités de revenus, il n'en demeure pas moins que d'autres dimensions sont tout aussi critiques. Il s'agit d'y voir des inégalités liées aux capacités d'accès aux services socio-économiques de base ou encore celles ayant trait aux opportunités et à l'égalité des chances qui constituent à bien des égards des entraves structurelles à la mobilité sociale. Ainsi, le caractère multidimensionnel des inégalités sociales nous ramène à une question fondamentale à savoir : « comment appréhender les inégalités sociales d'accès

---

<sup>24</sup> La Constitution de l'Organisation mondiale de la santé, Documents de base, *Documents officiels*, No. 240 (Washington, 1991).

à la santé afin de trouver les meilleurs leviers en termes de politiques publiques et ceci dans le but les réduire voire les éradiquer ? »

D'emblée, cette situation pose d'importantes interrogations quant à l'inclusivité du régime de croissance de l'économie nationale et celle du développement du pays dans sa globalité. L'analyse des inégalités sociales est structurée autour de trois axes interdépendants : il s'agit, dans un premier moment, de définir les inégalités sociales et notamment celles relatives à la santé et de cerner leur principales manifestations. Dans un deuxième moment, il est question d'établir un état des lieux des inégalités sociales de santé en Tunisie, à travers une approche ethnographique du bassin de Raoued pour suggérer, dans un dernier moment, quelques leviers de politiques publiques de nature à concourir la résorption des inégalités sociales de santé au sein d'un milieu urbain sous leurs multiples dimensions et ceci selon la base des meilleures pratiques en matière de lutte contre les inégalités,

Ainsi, dans le cadre de ce travail, il est question, à des moments consécutifs, de proposer les assises conceptuelles et théoriques des inégalités sociales et territoriales de la santé, de comprendre les causes de leurs émergences, et d'exposer ses manifestations via un portrait socio-anthropologique des populations résidant dans le bassin de Raoued. Cette étude a pour ambition d'avancer un ensemble de recommandations, exprimées par les acteurs sollicités dans le cadre de ce travail, et qui pourront participer à reconsidérer ces populations lors de l'élaboration de politiques publiques plus inclusives et citoyennes.

## **I- Les inégalités sociales de santé (ISS) : Définition, et cadre conceptuel et méthodologique**

Selon l'anthropologue Didier Fassin, « *les inégalités sociales de santé sont le résultat des inégalités produites par les sociétés et qui s'expriment dans les corps. Autrement dit, les inégalités sociales de santé sont l'aboutissement des processus par lequel le social passe sous la peau* »<sup>25</sup>. Les ISS sont abordées de manière transversale et ne sont pas souvent mises en exergue. Les

---

<sup>25</sup>- Fassin D., Grandjean H., Kaminski M., Lang T., Leclerc A., « Connaître et comprendre les inégalités sociales de santé », In Leclerc A., Fassin D., Grandjean H., Kaminski M., Lang T., (dir), *Les inégalités sociales de santé*, Paris, INSERM-La Découverte, coll. Recherches, 2000, pp 13-24.

clefs d'entrée sont plutôt la précarité, l'accès aux soins, les inégalités géographiques et surtout la question des déterminants sanitaires.

D'une part, et selon Aïach et Fassin, le concept des ISS est à appréhender comme une « *différence de santé entre des individus liés à des facteurs ou des critères sociaux de différenciation (classes sociales, catégories socioprofessionnelles, catégories de revenu, niveaux d'études)* »<sup>26</sup>. D'une autre part, Lambert considère que les écarts de santé, ou la distribution inégale de l'état de santé en fonction des déterminants sociaux, constituent les ISS. De ce fait, parler des ISS dépasse celles « *reliées aux facteurs génétiques (l'hérédité) ou physiologiques (l'âge). Elles sont plutôt associées à des différences liées au statut socioéconomique et pour cette raison, elles relèvent de la justice sociale* »<sup>27</sup>.

Ainsi, les ISS sont définies comme étant les différences de santé résultant des écarts sociaux existants entre les groupes socioéconomiques ou le reflet de la position qu'occupe un individu dans l'échelle sociale caractérisant sa collectivité. Ces écarts socioéconomiques ont un impact sur de nombreux aspects de la santé des populations, y compris l'adoption d'habitudes de vie et de comportements pouvant nuire à leur santé. Les sociétés, les processus qui les caractérisent et les rapports sociaux produisent des différences dans la distribution des déterminants de la santé que sont l'éducation, l'emploi, le revenu, les conditions de travail, le milieu dans lequel on vit, le réseau familial et social, le logement, l'accès aux services de santé et à d'autres ressources intimement liées à la santé. À leur tour, ces différences fragilisent les individus et se répercutent sur leur état sanitaire. Les écarts de santé ainsi produits sont ce qu'on appelle les « inégalités sociales de santé ».

La montée des inégalités sociales et notamment celles relatives à la santé constitue une source de préoccupations majeures partout dans le monde. Il s'agit d'une problématique fondamentale qui affecte de manière indifférenciée plusieurs pays, abstraction faite de leur niveau de développement économique. A titre d'illustration, nous citons qu'au sein des pays de l'OCDE, les 10% les plus riches disposeraient d'un revenu 9.6 fois

---

<sup>26</sup>- Aïach P., Fassin D., « L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé », in *La revue du praticien*, 2004, n° 54, pp 2221-2227.

<sup>27</sup>- Lambert R., *Avenues politiques : intervenir pour réduire les inégalités sociales de santé : Rapport*, Québec, Institut national de santé publique, Mai 2014, 95p.

supérieur aux 10% les plus pauvres vers la fin des années 2000 alors que ce rapport n'était que de 7 à 1 durant les années 1980<sup>28</sup>.

L'appréhension de la problématique des inégalités a donné lieu à l'émergence de deux courants de pensée. Le premier considère les inégalités comme un frein à la croissance économique à moyen et long terme et un acteur de fragilisation du vivre ensemble au sein de la société. Le second courant, en revanche, soutient la thèse selon laquelle les économies caractérisées par un niveau d'inégalités sociales élevé sont susceptibles de croître plus rapidement que celles où la répartition des revenus est plus équitable.

Au-delà de cette controverse théorique, le concept d'inégalité revêt un caractère complexe et multidimensionnel. Il ne se limite pas seulement à l'aspect monétaire de répartition des revenus mais renvoie aussi aux inégalités de capacités en matière d'accès aux services sociaux de base, voire même aux inégalités d'opportunités ou de chances qui affectent les perspectives de mobilité sociale des populations défavorisées.

On se pose alors la question suivante : « comment les inégalités sociales se transforment-elles en inégalités sociales de santé ? »

En ce qui concerne les inégalités sociales de santé, elles sont essentiellement le résultat d'un double effet de ciseau entraînant la rupture entre le médical et le médicosocial. La première cause de cette rupture est corrélée à la transformation historique du système de santé et particulièrement à l'hôpital. Les historiens décrivent cette évolution par le fait que les institutions hospitalières socio-caritatives ont rompu avec leur ancienne logique pour s'engager sur les chemins de la recherche et du soin non plus des personnes mais des malades. On assiste désormais à des centres hospitalo-universitaires où les médecins assurent, à temps plein, une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche, ce qui a entraîné une nette séparation entre le social et le sanitaire.

Par ailleurs, à ce premier effet de ciseau entre le monde des soins somatiques et celui du social et du médico-social est venu s'ajouter

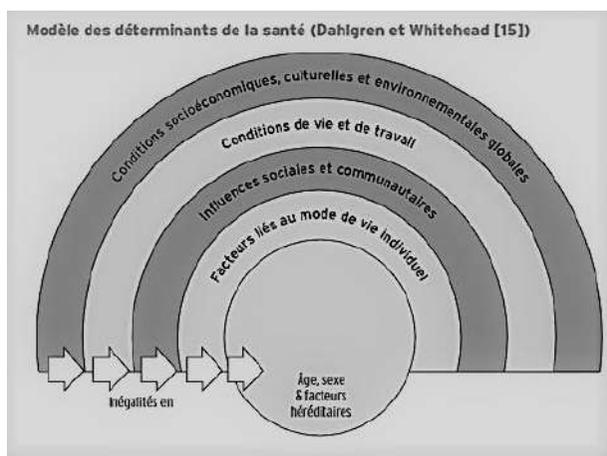
---

<sup>28</sup>- Förster M, Pearson M, « Distribution des revenus et pauvreté dans la zone de l'OCDE : tendances et déterminants », in *Revue économique de l'OCDE*, n° 34, 2002/1.

progressivement un décalage entre les populations et le système de protection sociale. Le principe de base de la protection sociale, étant de « contribuer en fonction de ses ressources et recevoir selon ses besoins », n'était pas générateur d'effet de ciseau tant que l'augmentation des dépenses de santé et de soins restait proportionnée à la croissance économique. Sauf que les crises économiques mondialisées ont poussé les gouvernements à réduire leurs allocations budgétaires pour les soins et la santé et à adopter des mesures visant à réduire les coûts tels les franchises, forfaits, et les transferts sur les assurances complémentaires. Ces mesures ont eu un impact sur l'ensemble de la population mais elles ont atteint de plein fouet ceux et celles dont les revenus étaient déjà les plus faibles, les conduisant à rogner sur leurs dépenses de santé.

C'est dans ce sens que différentes recherches ont tenté de rendre compte de la complexité des déterminants sociaux, de les synthétiser et de montrer l'impact respectif des différents déterminants de manière à générer des inégalités au sein d'une société donnée et qui structurent par conséquent les inégalités sociales de santé.

Pour les besoins du présent travail, nous avons choisi d'opter pour l'approche éco-sociale de Dahlgren et Whitehead<sup>29</sup> qui est la plus adoptée dans les recherches d'épidémiologie sociale.



**Fig.1 : Modèle des déterminants de la santé (Dahlgren et Whitehead)**

<sup>29</sup>- Dahlgren G., Whitehead M., *Policies and strategies to promote social equity in health*, Stockholm, Institute For Future Studies, 1991.

Ce modèle met en articulation trois strates d'expression des déterminants sociaux à savoir le déterminant individuel, environnemental et sociétal. Le présent modèle vise à décrire l'influence des déterminants d'ordre supérieur sur ceux d'ordre inférieur, comme par exemple, l'impact de l'environnement aménagé sur la propension des individus à pratiquer une activité physique.

Pour caractériser l'état de santé d'une population en milieu urbain, la manière classique d'appréhender le sujet consiste à rechercher des indicateurs de pathologies, des problèmes psychosociaux, ou bien d'identifier les atouts du territoire, selon des paramètres prédéfinis tels que la présence de services, la qualité des logements, ou encore la proximité d'un espace vert.

Le présent travail se base sur cette manière d'appréhender la santé à l'échelle d'un quartier. Toutefois, dans des quartiers populaires qui englobent cadre de vie dégradé et défaveur sociale, nous avons vu pertinent d'explorer, selon une approche socio-anthropologique, l'expérience de la santé telle qu'elle est vécue par les habitants et qui pourrait amener à des pistes d'actions pour compenser et réduire ces disparités.

Ainsi, des entretiens compréhensifs ont été conduits auprès d'un nombre d'habitants de quatre quartiers de la zone du bassin de Raoued à savoir Raoued Jaafer, Enkhilette, Sidi Amor Boukhitioua et Sidi Slimane. Les propos des interviewés ont constitué une trame pour recueillir le vécu des habitants, et d'organiser leurs propos autour de facteurs qui contribuent ou entravent l'attachement au quartier. En partant des différentes expériences individuelles, ce type d'approche sociologique permet de construire un récit collectif par rapport à la question des inégalités sociales et notamment celles de la santé, et qui tient compte de l'histoire et des trajectoires individuelles.

## **II- Les inégalités sociales de la santé : une notion complexe et multidimensionnelle**

### **1. Présentation de la zone d'étude : un milieu naturel sous pression**

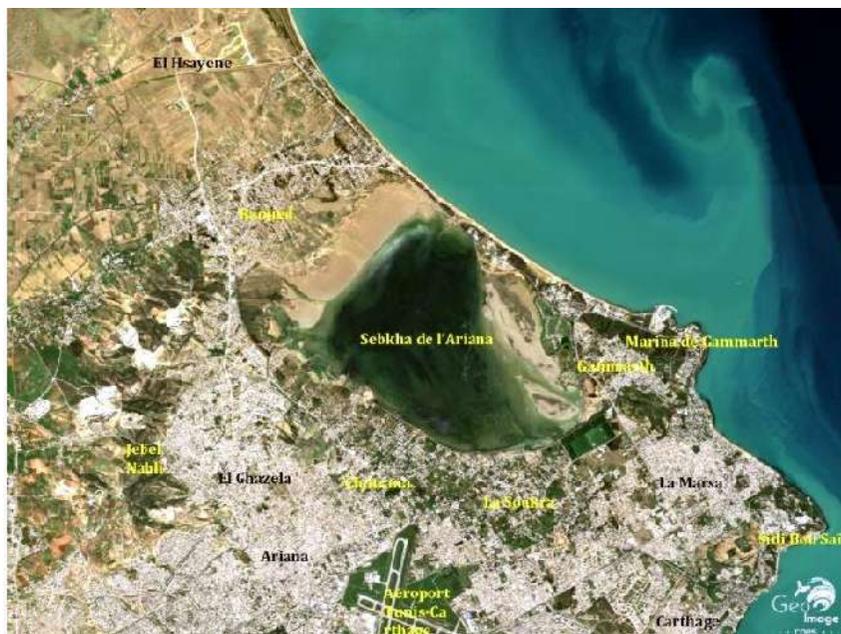
La sebkhia de l'Ariana est une zone humide littorale du fond du golfe de Tunis. Elle est située au Nord de la ville de Tunis et au pied du cap Gammarth. Elle appartient à la plaine de Soukra-Choutrana. Depuis les années 1970, la sebkhia de l'Ariana a commencé à subir les conséquences d'une forte

urbanisation des sols qui la bordent. Ces changements ont influencé les dynamiques de la sebkha au point de rompre son équilibre naturel. Le niveau de l'eau de la sebkha change selon les saisons et les années. En période estivale, suite à une forte évaporation et en l'absence d'un apport des oueds, le niveau d'eau de la sebkha diminue. En période hivernale, aux apports domestiques s'ajoutent les apports pluviaux des routes, des stations d'épurations limitrophes et des oueds. Pendant cette période, la sebkha de l'Ariana est aussi en partie alimentée par des apports marins. Cependant, un intérêt particulier a été accordé à ce milieu et des études ont été conçues surtout après la création de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), en 1995. Des choix stratégiques qui visent à concilier protection du milieu naturel et valorisation de la zone ont été adoptés et une étude d'assainissement et d'aménagement de la sebkha a été réalisée depuis les années 2000. Mais ce mouvement d'assainissement, au moins jusqu'à présent, ne concerne qu'un nombre limité de quartiers de ses rives. L'Ariana et sa plaine ont été depuis l'époque médiévale fortement appréciées par la population. Durant les XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, la ville de l'Ariana a préservé sa vocation d'espace de plaisance et de villégiature de la population aisée (émirs et beys). Les familles et les visiteurs s'y rendaient lors de la saison printanière. Ainsi, jusqu'aux années 1970, les rives de la sebkha étaient essentiellement à vocation agricole et espaces de loisirs, et les plans d'aménagement urbains ont tous insisté sur la nature agricole de l'Ariana Nord. L'essor de l'urbanisation anarchique informelle autour de la sebkha de l'Ariana a commencé durant la deuxième moitié des années 1970 aux dépens des terres agricoles basses et fragiles. Pendant cette période, l'État a choisi de construire des « cités de recasement » à la place des « gourbi-villes » : une politique urbaine en faveur des classes moyennes. Des lotissements ont été réalisés de manière légale par des entreprises immobilières privées ou coopératives. En effet, l'extension urbaine s'est faite au détriment des zones agricoles et a laissé de nombreux espaces interstitiels. Ces espaces ont attiré les lotisseurs privés soucieux de profiter de l'infrastructure, même sommaire, créée par les pouvoirs publics. En conséquence, les classes les plus défavorisées étaient obligées de recourir à l'habitat spontané, car les logements produits étaient chers et donc inaccessibles aux classes les plus pauvres. L'inadéquation entre l'offre et la demande de logements et l'impossibilité d'accès aux terrains aménagés par le secteur organisé

expliquent aussi l'extension de l'habitat spontané à l'Ariana Nord.

Sur les rivages du plan d'eau se sont développés les premiers noyaux de Borj Louzir et Aïn Zaghouan, autour de noyaux d'habitat de type rural. Puis, des lotisseurs clandestins ont vendu hâtivement et en dehors de tout cadre légal des lots de terrains dans les petits fonds d'oueds situés à l'Ariana Nord en direction de la plaine et de la sebkha et sur le versant est de Djebel Nahli ainsi que dans la zone inondable de Jâafar-Raoued. Le manque d'équipement, l'absence de raccordement au réseau électrique, à l'eau potable ou à l'assainissement contribuent dans l'augmentation de la précarité des habitations.

Aujourd'hui, l'image montre la progression d'un front urbain continu dans la plaine nord de l'Ariana sur les versants environnants et les fonds de vallées exposés à de fréquentes inondations. Un autre front se densifie au Nord-Est, au niveau de la côte nord, avec, à l'ouest les quartiers résidentiels et, sur la côte la zone touristique de Gammarth-Raoued. Dans plusieurs endroits, les sections des oueds se trouvent envahies par les constructions qui jouent le rôle d'obstacles et empêchent l'écoulement naturel des cours d'eau vers la plaine et la sebkha. Depuis les années 1980 à 2010, la superficie du bâti a progressé de 250 % aux dépens des terres agricoles dont près de la moitié a disparu durant la même période. Plusieurs parcelles maraîchères ont été transformées en des lots d'habitat marquant ainsi, malgré la loi de protection des terres agricoles situées en périmètre irrigué, la forte progression du mitage urbain.



**Carte .1: Localisation spatiale de la zone d'étude autour du bassin de Raoued**

*Source* : Carte consulté sur le site <https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/tunisie-le-grand-tunis-les-dynamiques-dune-metropole-de-la-rive-sud-de-la-mediterrance>

## **2. Les inégalités sociales de la santé recensée ou retour socio-anthropologique sur les vécus de l'expérience de la santé dans le bassin de Raoued**

Les narratifs collectés ont permis, compte tenu des caractéristiques sociodémographiques des quartiers sélectionnés, d'aborder le fonctionnement de ces quartiers dans leur globalité et leur complexité. Les expressions concernent à la fois des réalités pratiques et quotidiennes comme l'organisation de la vie du quartier, l'accès aux commerces et services, ou les formes de cohésion sociale au sein du quartier, mais convergent aussi très souvent vers des questions d'estime de soi, l'expression de sentiments d'injustice, ou le manque de reconnaissance en tant que citoyens ayants des droits. Nous exposerons dans ce qui suit les manifestations des inégalités sociales de la santé, telles ressenties et vécues par les interviewés.

## 2.1. Une carte sanitaire ne répondant plus aux exigences de la concentration démographique

En Tunisie, le rapport entre les déterminants de la santé et l'urbanisme, notamment l'aménagement urbain est des plus problématiques. Selon Najem Dhaher, « *l'aménagement urbain a été toujours accaparé par les pouvoirs politiques et économiques pour asseoir des modes de gouvernance qui excluent la majorité des acteurs* »<sup>30</sup>. Sous l'effet de l'exode rural et de la migration interne, les agglomérations urbaines continuent à s'étaler de façon incontrôlée créant des zones périurbaines anarchiques et un mal logement face à une absence de politique d'habitat. Ceci a favorisé l'émergence d'espaces cloisonnés qui rendent l'accessibilité spatiale aux soins encore plus contraignante pour les populations démunies qui les occupent.

L'accès aux soins est défini comme « *l'utilisation en temps utile des services de santé par les individus de façon à atteindre le meilleur résultat possible en termes de santé* »<sup>31</sup>. Souvent utilisée de manière imprécise, l'expression désigne deux phénomènes distincts à savoir, d'une part l'accès potentiel aux soins, en d'autres mots, l'accessibilité ; et d'autre part, l'accès effectif c'est-à-dire le recours aux soins<sup>32</sup>.

Pour une meilleure précision, nous adoptons la définition de l'accessibilité aux soins telle avancée par Picheral « *c'est la capacité matérielle d'accéder aux ressources sanitaires et aux services de santé, elle présente au moins deux dimensions : matérielle et sociale [...]. Indicateur social (inégalités) et indicateur de santé fréquemment utilisés, l'accessibilité est une condition de l'accès aux soins mais ne détermine pas à elle seule le recours aux soins effectif (c'est-à-dire l'utilisation effective du système). L'accessibilité se dit aussi de la possibilité financière de recourir à des services de santé (couverture, assurance sociale) ou à une innovation médicale (pratique, technique, équipement, diffusion). La plus grande accessibilité est ainsi un des objectifs premiers de tout système de santé dans sa dimension sociale (équité*

---

<sup>30</sup>Dhaher N., « Santé et urbanisme : quels liens et quelle place pour la santé dans la ville tunisienne », in *Villes en parallèle*, n°49-50, 2020. Matériaux pour la ville de demain, pp 276-289 ,2020.

<sup>31</sup> Lombraïl P., « Accès aux soins », in D. Fassin et al., *Les inégalités sociales de santé, Lasd découverte* « *Recherches* », 2000 p. 403-418 , 2000.

<sup>32</sup>Lombraïl P. et Pascal J., « Inégalités sociales de santé et accès aux soins », in *Les Tribunes de la santé*, 2005/3 n°8, pp. 31-39 ,2005.

. Dans les deux cas, l'accessibilité est maintenant considérée comme un déterminant de santé et un éventuel facteur de risque »<sup>33</sup>.

Le milieu urbain est généralement mieux équipé en structures sanitaires que les espaces ruraux. Néanmoins, la distribution spatiale de ces dernières y est souvent très inégale. La carte sanitaire du gouvernorat de l'Ariana montre clairement le sous-équipement en structure sanitaire de proximité et de spécialisation et ce par rapport à la densité démographique galopante que connaît cette zone urbaine.

C'est ce que confirme la plupart des interviewés.

Zouheir (55 ans, gardien dans une résidence, père de deux enfants) partage son vécu avec les services de la santé : *« Je suis un grand fumeur et de plus, je suis diabétique. Ça fait beaucoup de choses à gérer mais les moyens ne suivent pas. Peu importe ma santé, le plus important pour moi est celle de mes enfants. Par exemple, mon fils âgé de 12 ans a un problème dans sa colonne vertébrale. Je ne vous raconte pas la galère des délais d'attente pour faire les radios, l'IRM, attendre la consultation du médecin spécialiste. Après, il faut lui faire suivre des séances de kinésithérapie et il lui faut faire de la natation jusqu'à ses 20 ans. Je dois payer pour sauver mon enfant car même s'il y a ces soins dans les hôpitaux publics, ils sont loin de chez moi et il faut attendre longtemps pour avoir son tour alors que moi, je ne suis pas motorisé alors je préfère galérer et arracher des travaux journaliers ici et là pour pouvoir assurer à mon fils le traitement dont il a besoin mais là, j'ai arrêté car je n'ai plus les moyens de le faire. »*

L'idée d'un déséquilibre dans la répartition spatiale des soins est récurrente dans les discours des interviewés.

C'est d'ailleurs ce que Aïcha (43 ans, couturière, mère de trois enfants) nous confirme dans son témoignage : *« Durant ma dernière grossesse, ma tension artérielle était instable. Je devais faire des contrôles réguliers et il m'est arrivé d'être hospitalisé. C'était une période difficile car d'une part, aller à l'hôpital était épuisant physiquement vu la distance et l'absence de moyens*

---

<sup>33</sup>-Picheral H. , *Dictionnaire raisonne de geographie de la sante* . GEOS , Atelier Geographie de la sante ed. 2001 , Montpellier, Université Montpellier 3 - Paul Valery. 307 p.

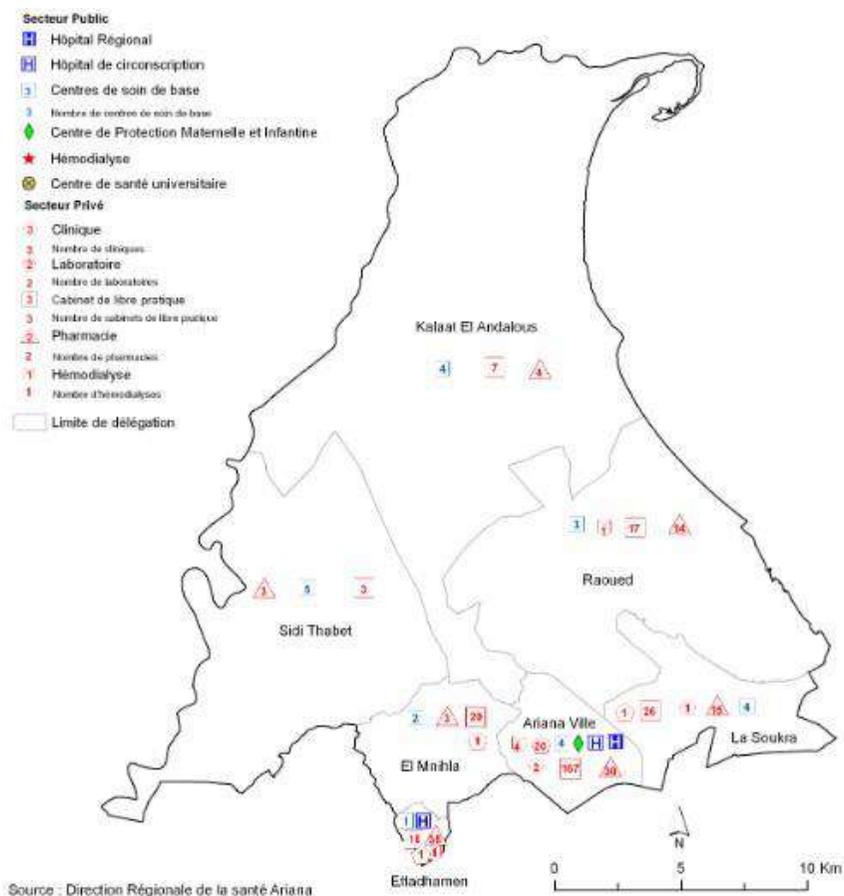
*de transport directs de Raoued à l'hôpital de La Rabta. Je me déplaçais par taxi et ça coûte énormément cher. D'autre part, s'y rendre est à assimiler à un voyage, ça me prenait toute la journée, entre le trajet aller-retour et le temps que je passe pour faire mes contrôles. Je conseille toute femme, qui peut le faire, d'épargner le montant qu'il faut pour accoucher dans une clinique. C'est de loin beaucoup mieux que les hôpitaux publics mais ça coûte cher et ce n'est pas possible pour tout le monde ».*

L'observation de la carte sanitaire de Raoued (carte 3) montre clairement la présence d'une offre rudimentaire des soins du secteur public. Face à cette situation, la consommation médicale peut suivre des règles assez homogènes d'un individu à un autre et s'avèrent répondre à des critères qui comprennent des indicateurs géographiques liés au lieu de résidence des habitants (distance par rapport à la structure de soins). L'individu peut considérer utile économiquement- ou non d'utiliser une ressource offerte qui peut être disponible mais pas nécessairement gratuite. Des obstacles non géographiques qui sont d'ordre comportemental, social ou culturel en d'autres termes des barrières subjectives, peuvent se lever entre un besoin ressenti de service et une utilisation retardée ou annulée du service offert<sup>34</sup>. Ce sont de problèmes d'accessibilité complémentaires à aborder qui concerneront les coûts de la transaction de service et les attitudes face au risque. Le maintien d'un prix à payer et la mesure de ce que l'agent est prêt à être payé (disposition à payer) est important à considérer si l'on souhaite comprendre les sources des inégalités sociales de la santé. Selon Pascal Bonnet, « *les localisations intra-urbaines de service, on citera les modèles centre - périphérie qui correspondent à des visions pures ou déformées de la structuration en anneaux d'un espace urbain autour de points focaux que sont les centres villes ...qui reflètent de manière différenciée le besoin d'interaction sociale et la différenciation socio-économique qui se concrétise de manière spatialisée* »<sup>35</sup>.

---

<sup>34</sup>- L'exemple le plus pertinent dans ce cas de figure serait le refus des femmes de faire la mammographie pour le dépistage précoce du cancer du sein quand elles se heurtent, lorsque cet acte médical est desservi par un homme.

<sup>35</sup>- Bonnet P., *Le concept accessibilité dans le système de santé*, Dossier DEA GEOS Université Montpellier 3 Paul Valéry, 25 p, 2002.



**Carte.3 : Carte sanitaire de gouvernorat de l'Ariana**

## 2.2. Une offre de soins inaccessible via un système de transport limité

Selon Mark Guagliardo<sup>36</sup>, les pratiques sanitaires des citadins se construisent selon la combinaison de différents facteurs mais essentiellement selon leurs localisations résidentielles et/ou leurs situations socio-économiques. La lecture de ces pratiques traduit les obstacles que rencontrent ces populations lors de la fréquentation des services de santé et qui font de l'accessibilité un élément primordial à prendre en considération pour la promotion d'une équité dans l'accès aux soins.

<sup>36</sup> Guagliardo MF, « Spatial accessibility of primary care: concepts, methods and challenges », in *Int J Health Geogr.* 2004 Feb 26, 3(1), p 3, 2004.

Devant le cas présent de notre étude, la zone de Raoued est couverte par un plan d'aménagement urbain (PAU) approuvé par le décret n°2010-3271 du 21/12/2010. Le PAU paraît dépassé par l'accélération urbaine et socio-démographique de la zone depuis plus d'une décennie. Le bassin de Raoued est certes mal desservi par un système de transport qui n'assure pas le raccord entre les demandeurs de soins et les structures d'offre des soins de santé.

A Raoued et ses quartiers, les taxis collectifs représentent un segment vital de la zone et du système de transport, assurant ainsi sa connexion avec le centre d'Ariana-ville et au-delà avec le centre de Tunis-ville. Selon Souhir Bouzid, « *augmenter le nombre des taxis permet aux pouvoirs publics de créer des emplois et de répartir entre plusieurs acteurs les ressources liées à l'exploitation, la location et la sous-location des agréments* ». <sup>37</sup> Mais surtout cette stratégie vient compenser une présence réduite des compagnies nationales de transport public dans la zone.

Les taxis collectifs suivent de circuits prédéfinis qui visaient initialement à relier des localités périphériques aux centres régionaux et locaux. Avec le processus de périurbanisation, ces circuits traversent de plus en plus des quartiers périurbains, dont la population trouve dans ce mode un moyen de transport souple et au coût raisonnable. Cependant, les taxis collectifs ont une mauvaise image de marque et, entre autres nuisances, ils participent à la congestion de la circulation automobile.

Pour Zohra (32 an, aide-ménagère, mère de 3 enfants), c'est plus le manque voire l'inexistence de transport qui font de l'expérience de la maladie et le cheminement vers les soins des vécus pénibles. Elle nous raconte :

*« J'ai trois enfants en bas âge. C'est vrai que pour les vaccinations des enfants, il y a le centre de la santé de base d'Enkhilette et qui n'est pas loin de chez moi. C'est là-bas que mes trois enfants ont eu leurs vaccins. Mais pas plus que ça. Je n'ai pas le carnet blanc. Du coup, quand un de mes enfants tombe malade, je compte sur la médecine traditionnelle. Une fois, l'un d'eux a attrapé une infection urinaire et avait une grande fièvre alors j'ai dû l'emmener à l'hôpital des enfants de Bab Saadoun. C'est vraiment dur de s'y*

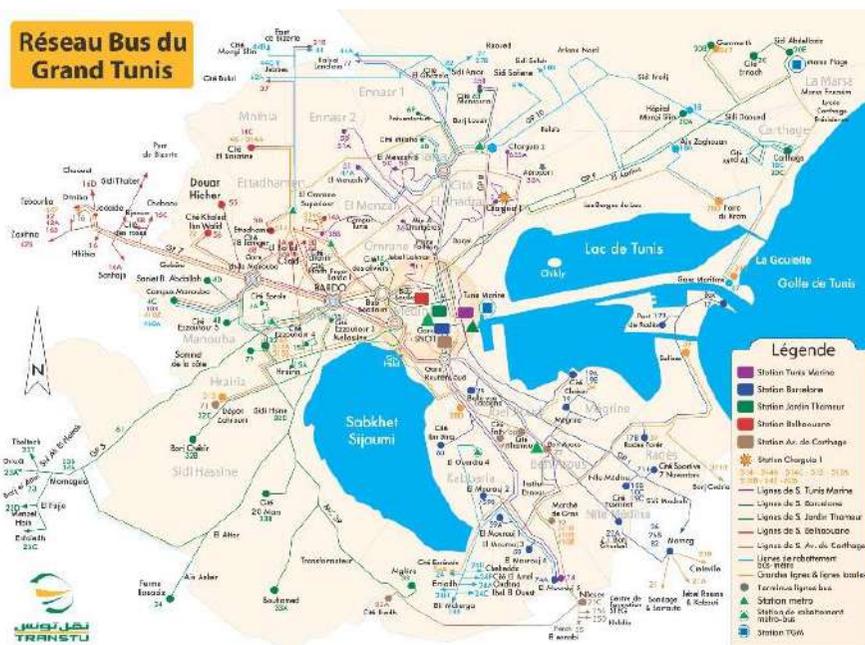
---

<sup>37</sup>Bouzid, S, « L'essor des taxis collectifs dans le Grand Tunis, une réponse aux besoins de mobilité des périurbains. Étude de cas d'El Mornaguia », in *Riurba*, 2020/Numéro 9 , 2020.

*rendre surtout avec un enfant et de plus malade. Il a été hospitalisé pendant quatre jours durant lesquels je me rendais chaque jour pour la visite. Je suis tombée moi-même malade. Entre mon fils malade et ceux qui sont à la maison, j'étais tirillée physiquement et psychiquement. Tout ça, parce qu'il n'existe pas des médecins spécialistes dans les alentours pour les gens modestes comme moi et plein d'autres ».*

Le constat que nous formulons est que l'existence d'une offre sanitaire ne garantit pas qu'elle soit utilisée, encore faut-il qu'elle soit financièrement abordable, physiquement accessible et de qualité suffisante pour répondre aux besoins et aux attentes de ses usagers potentiels.

Les dysfonctionnements propres au secteur de la santé (inégalité de distribution spatiale des établissements selon le niveau et le caractère public ou privé, coût trop élevé, qualité de service défectueuse) contrarient l'accès des citoyens aux services sanitaires mais les difficultés pour se rendre aux centres de soins tendent à réduire encore le nombre de lieux potentiellement utilisables par les populations. Ceci est encore plus vrai pour les habitants des quartiers enclavés qui cumulent souvent bas revenus et accès contrarié aux ressources de base.



Carte.4 : Réseau Bus du grand Tunis

### **2.3. La vulnérabilité environnementale, une nouvelle forme d'inégalité sociale de la santé à prendre en considération**

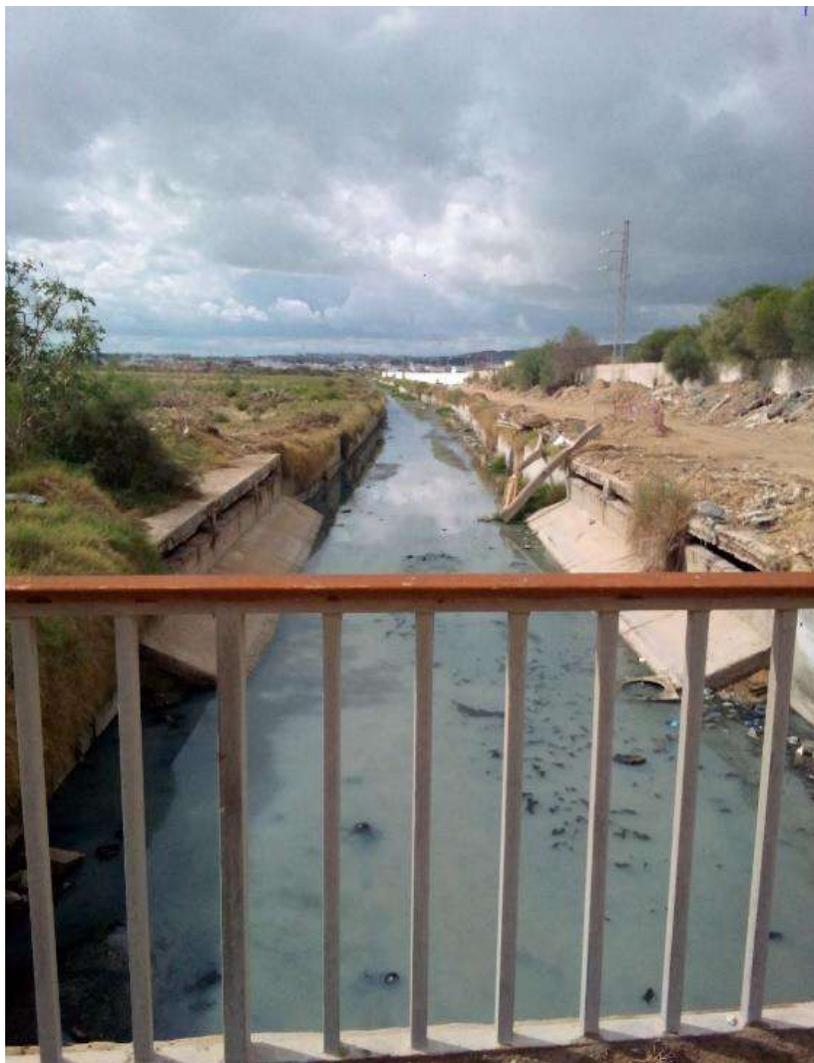
Les inégalités en matière de cadre de vie sont au cœur des inégalités dites « environnementales ». Dans ce domaine, les quartiers les plus pauvres en souffrent le plus. On en parle beaucoup pour le niveau du chômage ou de l'insécurité, mais leurs habitants se plaignent aussi de vivre dans un cadre peu agréable.

La première forme d'inégalité environnementale est le cadre de vie global. Les interviewés, résidant de ces quartiers, jugent que l'environnement global de leur quartier est dégradé, mal entretenu, et qu'il manque de propreté. La deuxième forme d'inégalité environnementale est liée à la pollution. Globalement, les habitants des quartiers pauvres regrettent le manque d'espaces verts, malgré leur proximité relative au parc national d'El Nahli. Par ailleurs, des plaintes portent sur la qualité de l'air qui, à de maintes reprises, prend une forte odeur d'égouts à cause de l'installation d'une centrale d'assainissement des eaux usées dans la zone de Chotrana, avant de les déverser dans la sebkha d'Ariana. Pour d'autres, ce qui gêne le plus c'est le bruit et, à des moments périodiques, les explosions dans les carrières de pierre avoisinant ces quartiers.

Ces quartiers paient aussi le prix la crise et l'appauvrissement de ses résidents. Une partie des inégalités que l'on qualifie d'« environnementales » sont en réalité des inégalités sociales, liées à la concentration de populations très pauvres dans des quartiers comme ceux du bassin de Raoued.

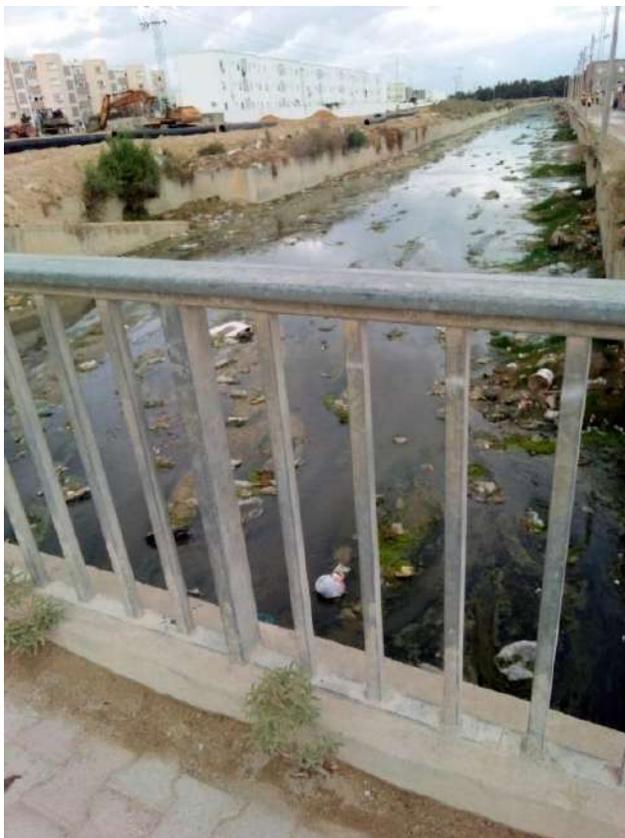
Les inégalités environnementales touchent également la santé mentale des habitants des quartiers périurbains. En effet, l'exposition à des facteurs de stress forts, fréquents ou prolongés à la maison, et à des conditions de vie stressantes dans la communauté, comme les logements insalubres, l'insécurité alimentaire, ou le crime dans le quartier, peut contribuer à une augmentation du risque de problèmes de santé mentale. Ces groupes, socialement défavorisés, vivent une injustice environnementale dont les décideurs devraient en assurer la responsabilité.

Béchir (54 ans, maçon, père de 4 enfants) décrit son cadre de vie : « *A Raoued, on a tout ce qu'on pourrait espérer comme cadre naturel : il y a la mer, la montagne, les plaines et surtout la Sebkha qui pourrait faire objet d'un aménagement comme la zone des lacs. Tout est possible quand l'État le désire mais, ici, on est des oubliés. On souffre de la pollution de tout genre. Tout est à refaire du côté des infrastructures : les routes, les trottoirs, les écoles, les lieux de santé. Mais quand ? On ne sait pas et on ne fait qu'attendre et espérer* ».



**Photo. 1 : canal des eaux pluviales déversant dans la Sebkha de Raoued**

*Cliché* : Rym Rym Haloues Ghorbel, 2021.



**Photo . 2 : Canal des eaux pluviales avoisinant des zones d'habitation à Sidi Slimane**

*Cliché* : Rym Rym Haloues Ghorbel , 2021.

Il est aussi important de rappeler que, vivre dans un foyer surpeuplé ou un logement insalubre où la violence est courante, constitue un facteur de risque particulier pour la santé mentale des femmes et des enfants de ces quartiers défavorisés.

Pour Awatef, (36 ans, femme au foyer, mère de 2 enfants), *« la période du confinement à cause du coronavirus était une période très difficile pour tous mais pour les gens modestes, je crois que c'est encore pire. Les hommes sont au chômage, sans revenu, sans pouvoir aller au café. Ils sont à la maison à longueur de journée et c'est là que les problèmes commencent avec les disputes sur n'importe quoi. Tout le monde était sur ses nerfs. C'était trop de stress à tous les niveaux. Même les enfants ont souffert de cette situation »*.

### **3. Pour des politiques publiques plus inclusives de la santé comme un fait social total de réduire les inégalités sociales de santé**

L'écart entre les connaissances et les politiques mises en œuvre sur le terrain, est colossal. En effet, les institutions agissent de manière très sectorisée et les procédures administratives cloisonnées aboutissent à des coopérations ponctuelles entre les champs de la santé et ceux de l'urbanisme. Pourtant, ce partenariat est nécessaire afin que, dans les faits, les territoires soient en tout premier lieu placés au service des habitants.

Suite à ce que nous avons explicité précédemment, il apparaît de façon claire que les enjeux de santé en milieu urbain risquent de s'aggraver dans les années à venir du fait de la croissance démographique des aires urbaines sous la forme d'étalements périphériques souvent « anarchiques » dépourvues d'infrastructures et de services de base et toujours plus éloignées du centre. Dans ce contexte, la adaptation nécessaire de l'offre sanitaire aux besoins des populations urbaines passe non seulement par une amélioration de la qualité du service offert et par une adéquation à la solvabilité des ménages, mais aussi par la prise en compte des contraintes d'accessibilité aux différents types d'équipements, ce qui implique de prendre en compte explicitement ces impératifs dans la conception des politiques de transport.

Beaucoup de pays développés ont adopté le concept d'urbanisme favorable à la santé (UFS), créé à partir des années 2000. L'UFS repose sur des choix d'aménagement et d'urbanisme qui promeuvent la santé et le bien-être des populations. Il s'agit d'engager des réinvestissements dans le domaine de la santé publique avec les objectifs telles l'identification des solutions concrètes pour remettre l'humain au cœur des préoccupations et la détermination des leviers permettant la création d'un urbanisme favorable à la santé.

Pour mener à bien ces objectifs, un bon nombre d'étapes est à suivre dont la première consiste à établir un cadre d'action qui se structure autour de six axes à considérer simultanément :

- Renforcer le rôle des structures des soins de première ligne et de proximité avec la diversification des spécialités de soins dans la mesure de garantir, doublement, l'accessibilité et le recours effectifs des populations aux soins nécessaires.

- Installer un réseau de transport capable de décroisonner les quartiers du bassin de Raoued et de se connecter au mieux avec le centre ;
- Réduire les polluants, nuisances et autres agents délétères ;
- Promouvoir des comportements sains chez les individus, surtout l'activité physique et une alimentation saine ;
- Contribuer à changer l'environnement social pour favoriser la cohésion sociale et le bien-être des habitants ;
- Réduire les inégalités de santé entre les différents groupes socio-économiques et soutenir les personnes vulnérables ;
- Mettre en place des stratégies favorisant intersectionnalité (en particulier entre professionnels de l'urbanisme et de la santé) et l'implication de l'ensemble des parties prenantes, y compris celle des citoyens ;
- Prendre en compte et gérer les synergies et les possibles antagonismes entre les différentes politiques publiques (environnementales, d'aménagement, de santé, etc.)

Une telle structuration offre un cadre d'action permettant d'aborder les questions d'urbanisme et d'aménagement selon une approche systémique et positive de la santé comme fait social total.

## **Conclusion**

Le bassin de Raoued, aire géographique aux caractéristiques naturelles diverses, connaît un éclatement urbain incontrôlé. De plus, les habitants des quartiers avoisinant les rivages de la Sebkhah souffrent d'inégalités sociales de la santé qui renvoient à une marginalité multidimensionnelle ancrée territorialement et structurellement. Ainsi, face à l'absence d'une politique publique englobante du domaine de la santé, émergent des problèmes d'aménagement urbain allant de la pollution aux problèmes de transport public en passant par les difficultés d'accès aux structures de soins. Cette situation ne peut qu'altérer considérablement l'état général de la santé tant physique que mentale des habitants des quartiers du bassin de Raoued.

C'est dans ce sens que les politiques publiques en matière de santé doivent se munir d'une vision englobante des différents déterminants de la santé et être plus inclusives et participatives, en considérant la santé comme un fait social total.

## Bibliographie

- Aich P., Fassin D., « L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé », in *La revue du praticien*, 2004, n° 54, 2004 , pp 2221-2227.
- Belhareth T. , *Transport et structuration de l'espace tunisien, Tunis*, Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, ,2004 , 612 p.
- Bonnet P., *Le concept accessibilité dans le système de santé*, Dossier DEA GEOS Université Montpellier 3 Paul Valéry, 2002, 25 p.
- Bouزيد S., « L'essor des taxis collectifs dans le Grand Tunis, une réponse aux besoins de mobilité des périurbains. Étude de cas d'El Mornaguia », in *Riurba*, 2020/Numéro 9.
- Dahlgren G., Whitehead M., *Policies and strategies to promote social equity in health, Stockholm*, Institute For Future Studies, 1991.
- Dhaher N., « Santé et urbanisme : quels liens et quelle place pour la santé dans la ville tunisienne », in *Villes en parallèle*, n°49-50, 2020. Matériaux pour la ville de demain, 2020 , pp 276-289.
- Fassin D., Grandjean H., Kaminski M., Lang T., Leclerc A., « Connaître et comprendre les inégalités sociales de santé », In Leclerc A., Fassin D., Grandjean H., Kaminski M., Lang T., (dir), *Les inégalités sociales de santé*, Paris, INSERM-La Découverte, coll. Recherches, 2000 , pp 13-24.
- Förster M., Pearson M., « Distribution des revenus et pauvreté dans la zone de l'OCDE : tendances et déterminants », in *Revue économique de l'OCDE*, n° 34, 2002/1 .
- Guagliardo M.F., « Spatial accessibility of primary care: concepts, methods and challenges », in *Int J Health Geogr.*,2004 Feb 26, 3(1), 2004.
- Lambert R., *Avenues politiques : intervenir pour réduire les inégalités sociales de santé: Rapport*, Québec, Institut national de santé publique, 2014 , 95p.

-Lombrail P., « Accès aux soins », in D. Fassin et al., *Les inégalités sociales de santé*, La Découverte « Recherches », p. 403-418, 2000.

-Lombrail P. , Pascal J., « Inégalités sociales de santé et accès aux soins », in *Les Tribunes de la santé*, 2005/3 n°8, 2005 , pp. 31-39.

-Picheral H. , *Dictionnaire raisonne de geographie de la sante* . GEOS , Atelier Geographie de la sante ed., Montpellier, Université Montpellier 3 - Paul Valer, 2001 , 307 p.

-Wresinski J., *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, rapport présenté au nom du Conseil économique et social. Journal officiel, , 1987 , p. 17.

# La sécurité des déplacements des écoliers cas du quartier « Aichoucha El Matar » - commune Raoued

Mohamed Ayari <sup>38</sup>

## Résumé

Ce travail s'intéresse à la situation des enfants dans les quartiers sensibles et surtout à leurs déplacements quotidiens vers l'école. Il s'agit d'étudier les contraintes et les difficultés rencontrées par les enfants dans leur quartier à l'instar de la violence urbaine, des inondations et des eaux usées en surface libre ...

Avec toutes difficultés et en absence de moyen de loisir et d'encadrement, la marginalisation spatiale devient de l'exclusion sociale ce qui va augmenter le taux d'abandon scolaire et provoquer la délinquance dans le quartier. De ce fait, suite à l'insuffisance des efforts fournis par l'État, la question qui se pose est celle de savoir quel rôle la société civile peut-elle jouer pour sensibiliser et encadrer les écoliers qui résident dans ce quartier « Aichoucha elMatar ».

**Mots- clés :** Sécurité des déplacements, marginalisation spatiale, exclusion sociale, zone sensible, Société civile.

## Abstract

This work digs into a very delicate subject and concerns itself with the situation of children in working-class neighborhoods and especially their daily trips to school. And as a result, we wonder about the constraints and difficulties encountered by children in their neighborhood knowing the urban violence, floods and wastewater on the open surface.

With all this and in the absence of leisure and supervision, we will move from spatial marginalization to social exclusion which will increase the school dropout rate and cause delinquency in the neighborhood. So, following the insufficient efforts made by the State, what role can civil society play in

---

<sup>38</sup> Doctorant à l'ENAU, Université de Carthage, Chef de service à la Ministère de l'équipement- DGPC

raising awareness and supervising schoolchildren who live in the "Aichoucha elMatar" neighborhood.

**Keywords:** Travel safety, spatial marginalization, social exclusion, area sensitive , civil society.

## Introduction

Suite à l'étalement urbain et à l'extension anarchique qu'a vécus la périphérie du Grand Tunis dès les années 70, l'État Tunisien a essayé de régulariser le paysage urbain et de lutter contre l'habitat informel. Ceci a donné lieu à la politique de l'habitat qui s'est manifesté en partie par la réalisation des programmes de réhabilitation, rénovation et intégration des quartiers populaires qui a influé sur la morphologie du tissu urbain. Ces interventions volontaristes n'ont pas réussi à lutter contre la marginalité socio-spatiale. Le recours aux filières illégales de la production de l'urbain s'accroît et « *si l'on rapporte le nombre de logements informels identifiés en 2011 à celui recensé par [l'Institut National de la Statistique] (INS), la part moyenne du logement informel dans le parc des logements en Tunisie est d'environ 23%<sup>39</sup>.* »

Le phénomène de l'habitat informel se répercute par conséquent sur la morphologie du tissu urbain et influence la sécurité des déplacements urbains dans les quartiers sensibles comme est le cas du quartier de "Aichoucha El Matar " de la commune de Raoued (gouvernorat de l'Ariana) . La décentralisation des activités à la périphérie urbaine a contribué au renforcement de la spéculation foncière et de l'habitat informel. L'émergence des nouvelles polarités autour des infrastructures génère de centralités secondaires et augmente la pression urbaine sur les espaces naturels et agricoles où l'urbanisation est devenue, paraît-il, une machine à créer de l'exclusion et de l'inégalité, surtout dans notre cas d'étude d'un quartier enclavé et implanté sur un terrain marécageux.

Vasconcelo décrit la fragmentation comme « *l'hétérogénéité des paysages, des équipements et des services urbains, absence d'articulation*

---

<sup>39</sup> Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, *Élaboration de la nouvelle stratégie de l'habitat. Étude de l'habitat informel diagnostics et recommandations préliminaires (Rapport final)* .p.111 , 2015.

entre les fragments. La ville fragmentée correspond ainsi à un mélange d'usages déconnectés, mal articulés par les infrastructures de transport. Elle est produite en partie, non seulement par l'action ou l'inaction de l'État et du marché immobilier, mais aussi par la population pauvre qui envahit les terrains inoccupés ». (Vasconcelo In Carrel, Carry et Wachsberger, 2016)<sup>40</sup>. Alors cette nouvelle forme d'urbanisation<sup>41</sup> et d'aménagement spontané a induit une fragmentation socio-spatiale du territoire et une ségrégation sociale ce qui a poussé plusieurs experts et urbanistes à étudier ce phénomène (CHABBI M., 1986).

Alors, il paraît nécessaire de faire un diagnostic sur le rôle et les enjeux des acteurs de la gestion urbaine dans les quartiers populaires et de déterminer les limites et les contraintes de la sécurité urbaine. Notre étude se focalise sur la sécurité des déplacements des écoliers des quartiers sensibles afin de proposer des recommandations avec l'application de l'approche participative.

Comment p la sécurité des déplacements dans les aménagements urbains de l'agglomération est-elle prise en considération notamment celle concernant les réseaux de voirie urbaine? Quelle approche territoriale peut-on asseoir pour répondre à des enjeux environnementaux et de qualité urbaine en rapport avec la sécurité des déplacements? Quelle est la place de la sécurité des déplacements dans la nouvelle stratégie de développement de la ville de Raoued ?

## **1. Le cadre de l'étude : démarche méthodologique et localisation spatiale de la zone d'étude**

### **1.1. Démarche méthodologique : outils, procédures et techniques d'investigation**

- Dépouillement des sources textuelles, données statistiques, supports cartographiques
- Observation (directe et répétitive) et analyse iconographique.

---

<sup>40</sup> Carrel M., Carry P. et Wachsberger M., « Processus et formes socio-spatiales des villes : une contribution au débat », In *Ségrégation et fragmentation des métropoles, perspectives internationales*, Presses universitaires du Septentrion, p 37-62.

<sup>41</sup> Morched Ch. , *Une nouvelle forme d'urbanisation à Tunis. L'habitat spontané périurbain*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Val –de-Marne, IUP de Paris-Créteil , 1986.

- Des enquêtes auprès de la population /acteur cible (par interviews et focus groupe)
- Collaboration avec les activistes de Scout tout en adoptant une approche participative afin de projeter des solutions et développer des scénarios pour assurer la participation des enfants et des jeunes au développement local durable.

### **1.2. Axes et objectifs de la présente recherche**

L'analyse et l'appréhension de la marginalité seront envisagées sous différents aspects :

- Les choix stratégiques d'aménagement du territoire avec des projets programmés et non réalisés vont induire un phénomène de fragmentation socio-spatiale et marginalisation spatiale.
- La réhabilitation des quartiers anarchiques à forte densité urbaine comprend une complexité de planification ce qui affecte la sécurité des déplacements urbains.
- La compréhension des conflits d'usage de l'espace public et l'implication de la société civile comme acteur actif dans l'environnement urbain, nous amènent à diminuer l'insécurité des déplacements urbains avec l'approche participative.

### **1.3. Définition du concept : quartier sensible**

Nous allons d'abord définir notre zone d'intervention qui se présente comme un quartier enclavé et implanté sur un terrain marécageux. Alors si nous partons de la classification des zones sensibles d'après le Cahier d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme, nous allons nous heurter à l'interdiction de s'installer dans des domaines publics appropriés (DPM, ZN,...). Par contre dans la politique de l'habitat en France, *"les zones urbaines sensibles Zus sont des territoires de la politique de la ville caractérisés par la concentration de populations fragiles, en difficulté sur le plan social "*, d'autant plus qu'une Zus se caractérise par une géographie prioritaire due à l'enclavement du quartier, d'où *"la concertation sur la réforme de la géographie prioritaire a été l'occasion d'avoir un débat contradictoire enrichissant sur cette notion de « classement ».* Peut-on réellement et

*objectivement graduer et classer les difficultés rencontrées par les quartiers de la politique de la ville ?*<sup>42</sup>

Alors " si les « quartiers sensibles » s'imposent, à cette époque, comme grille d'analyse de la question sociale, cela est dû, en partie, au travail des statisticiens<sup>43</sup>". De ce fait , pour définir le concept du territoire sensible comme zone urbaine sensible on doit obligatoirement passer par les approches géographiques, sociales et économiques pour identifier le degré de sensibilité du quartier à partir des outils statistiques adéquats afin de déterminer les indicateurs socio-économique ( démographique, pauvreté, ...) . Par ailleurs, la définition du concept de l'enclavement dans ces multiples dimensions va nous permettre de définir la notion de Zus et le concept du territoire sensible puisqu'il existe une corrélation entre la pauvreté des catégories vulnérables et leur marginalité sur des quartiers sensibles enclavés. Le terme enclavement est souvent utilisé sans lui spécifier une définition précise ; d'où l'emploi de la nomenclature d'enclave politique pour désigner une portion de territoire incluse dans un pays dont elle ne dépend pas administrativement, ou encore d'enclave sociale, d'enclave religieuse ou culturelle. Donc, puisque nous pouvons définir l'enclavement comme étant une notion géographique et physique, nous pouvons aussi le définir comme un enclavement politique où l'État applique une démarche de ségrégation sur une catégorie démunie et cela se traduit par une disparité spatiale ( Belhedi A., 1999<sup>44</sup>) .

#### **1.4. Situation du terrain d'étude et analyse de marginalité spatiale**

D'abord, il faut analyser la situation de la zone sensible (inondable, humide, etc..) et les conditions socio-économiques des habitants (marginalité, enclavement, pauvreté ) qui ont poussé à l'apparition du quartier anarchique dépourvu de simples moyens de bases (observation exploratoire, 2021).

#### **1.5. Localisation et état des lieux**

La ville de Raoued se situe dans la Banlieue nord du Grand Tunis. Elle est limitée au :

---

<sup>42</sup> Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS), , *Rapport 2013* ,p.234 , 2013.

<sup>43</sup> Tissot S., « Identifier ou d'écrire les quartiers sensibles ? Le recours aux indicateurs statistiques dans la politique de la ville » ,In *Cairn .info* , N°2004-1(N°54) , [En ligne ], URL : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2004-1-page-90.htm> ,pp.90-11 , 2004.

<sup>44</sup> Belhedi A., « Les disparités spatiales en Tunisie, état des lieux et enjeux » , *Revue Méditerranée* N°1.2, 1999, p63-72 , 1999.

- Nord Est : par la mer Méditerranée.
  - Nord-Ouest : par la délégation de Kalaât L'Andalous.
  - Sud-Est : par la délégation de la Marsa et la délégation de la Soukra.
  - Sud-Ouest : par la délégation de L'Ariana.
- Superficie : environ 7.500 hectares (avec 100 hectares zone plage, 300 hectares Djebel Sidi Amor et 500 hectares Djebel Ayari )



**Fig. 1 : Localisation spatiale de la commune de Raoued**

*Source :Ministère de l'Équipement , (ARRU) , Programme de réhabilitation et d'intégration des grands quartiers composante infrastructures programme 2012-2013, première tranche , Réhabilitation des quartiers Aichoucha-Al Matar commune de Raoued , Avant-projet détaillé, 2013.*



**Fig. 2 : Limites communales de Raoued**

*Source* : Jouini W., El Wafi A., *La mise en place d'un SIG- urbain appliqué à la gestion de l'espace urbain Aichoucha El Matar (Raoued)* , 2018.

Le quartier fait partie de la ville de Raoued dans la zone de Sidi Amor qui se trouve entouré entre, d'une part la Route Locale 533 et la Route Régionale 23 et d'autre part la sebkha d'Ariana.



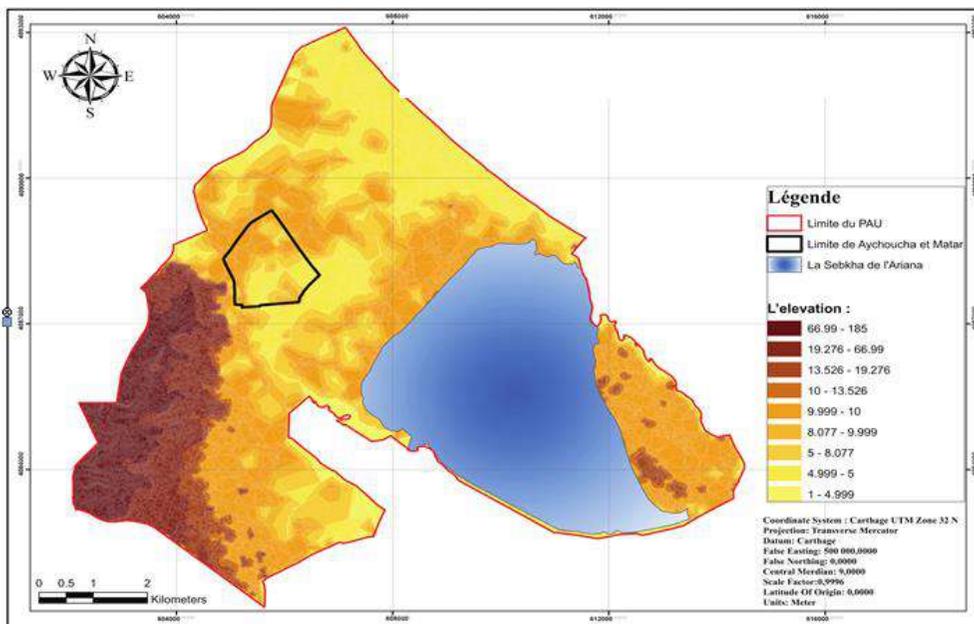
**Fig.3 :Zone d'étude :Aichoucha El Matar**

*Source* : Ministère de l'Équipement, (ARRU), *op.cit .*, 2013.

### **1.6. Relief du Terrain**

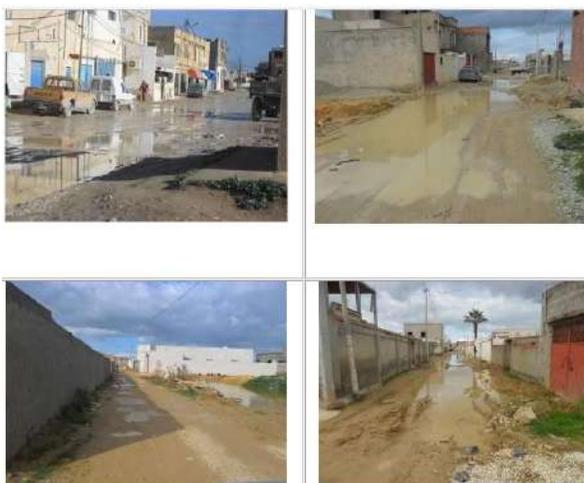
La zone d'étude se présente comme un terrain critique enclavé entre une zone montagneuse et une zone humide (Sebkha) et la carte suivante nous montre la fragilité de la situation surtout avec l'absence du réseau de drainage

de l'eau pluviale et les logements anarchiques qui bloquent l'écoulement naturel de l'eau.



**Carte .1 : Modèle Numérique de Terrain (MNT) de Raoued**

*Source : Jouini W., El Wafi A., op.cit., 2018 .*



**Photo. 1 : Habitat dans des zones humides**

*Source : Municipalité de Raoued ,[En ligne ] ,*

URL : [https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br_rs), 2019.

Cette situation critique du terrain rend le risque d'inondation fréquent et augmente l'humidité du sol qui affecte la qualité des murs des constructions à travers la montée par capillarité de l'humidité comme le montrent les photos précédentes.

**Tab.1 : Identification du quartier**

|                                 |                         |
|---------------------------------|-------------------------|
| Surface totale du quartier (ha) | <b>60</b>               |
| Surface urbanisée (ha)          | 40                      |
| Nombre de logements             | 1 800                   |
| Nombre d'habitants              | 12 000                  |
| Densité (Log/ha)                | 45                      |
| Qualité du bâti                 | <b>MEDIOCRE A MOYEN</b> |

*Source* : Institut National de la Statistique (INS), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014.*

Le quartier a été créé depuis les années 50, il est structuré avec des emprises des voies qui varient de 5 à 10m et la majorité des logements est de typologie : RDC + étage. En se basant sur l'article de Faouzi Zaari <sup>45</sup> (RTG, 2017,N°48) , nous détectons l'évolution rapide de la délimitation du périmètre du quartier .

**Tab. 1: Évolution du périmètre du quartier**

| Année   | 2004 | 2013 | 2016 |
|---|------|------|------|
| <b>Périmètre du quartier Aichoucha El Matar (Hectare)</b> | 41   | 60   | 100  |

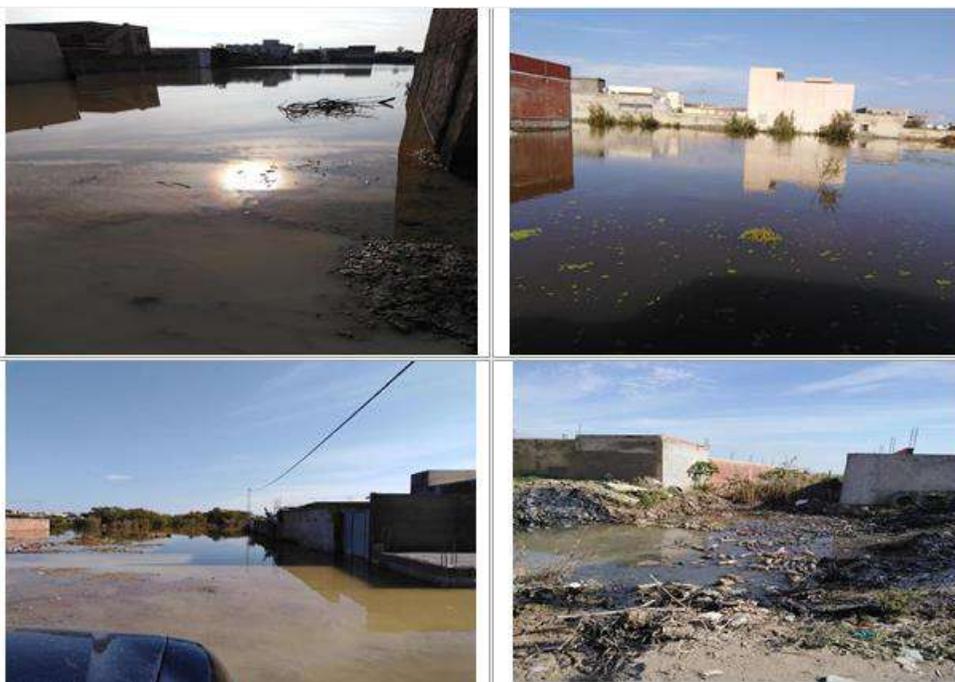
*Élaboration* :Mohamed Ayari.

*Source* : Faouzi Zaari , in RTG .

L'extension rapide est consécutive à l'explosion démographique de la commune de Raoued entre 2004 et 2014 qui est passée de 53911 à 106.414 habitants (Hommes 54.425 et Femmes 51.989) et Nombre de Logements : 36380<sup>46</sup>

<sup>45</sup> Zalari Z., « L'habitat informel et le pouvoir local des collectivités », In, *Revue Tunisienne de Géographie (RTG)*, N°48, pp7-33, 2017.

<sup>46</sup> INS, *Recensement Général des Habitants et des Logements (RGPH)*, 2014.



**Photo. 2 : Constructions anarchiques au détriment de cours d'eau**

*Source :* Municipalité de Raoued ,[En ligne ] ,  
URL :[https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br_rs), 2019.

## **2. L'impact de la sebkha sur la zone d'étude**

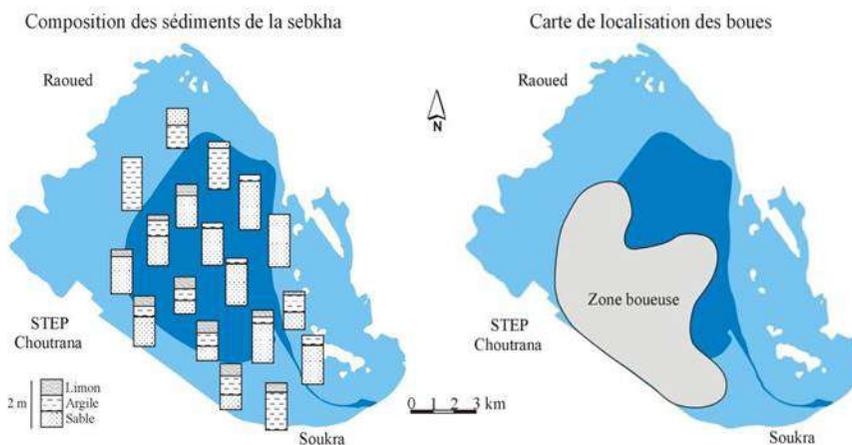
Le problème de drainage dans la zone d'étude est important. Ceci est dû à l'absence d'un rejet direct dans la sebkha. En effet, le milieu naturel est fragile: il est déstabilisé par l'extension urbaine aux dépens des terres agricoles, aux proximités des lits des oueds et sur les rives de la sebkha. De plus, la topographie se caractérise essentiellement par l'absence d'une zone intermédiaire entre les sommets des djebels et la plaine engendrant ainsi un écoulement violent illustré au sein des figures ci-dessous. Le problème principal des réseaux de drainage des eaux pluviales s'avère être le fait de ne pas avoir un vis à vis qui se charge de cette tâche , d'autant plus que la commune est incapable de résoudre les problèmes d'inondation.



**Photo .3: Stagnation des eaux pluviales**

*Source* : Ministère de l'Équipement, Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU), *op.cit*, 2013.

La sebkha de l'Ariana a bénéficié aussi des analyses de sols plus poussées, dans le cadre de l'étude suédo-tunisienne réservée à son assainissement. Les résultats de ces analyses figurent dans les deux cartes suivantes :



**Carte . 2 : Composition des sédiments de la sebkha et extension de la zone des boues**

*source* : Appal, étude Suédo-Tunisienne -2006.

Constituée de terres lourdes, argileuses ou limono-argileuses, profondes et légèrement salées, elle est aujourd'hui urbanisée, ce qui va engendrer un déséquilibre de l'écosystème puisque la qualité du sol ne permet pas à la Sebka de jouer le rôle de l'éponge surtout avec l'extension de la zone imperméable et boueuse. Cela est aggravé par le rejet des eaux usées non traitées. Tout cela va augmenter le risque de faire face à des situations critiques dans une zone inondable et enclavée.

### **3. Situation des services de bases**

- Alimentation en énergie électrique : les logements construits ou en cours de construction sont à 97 % alimentés en énergie électrique.
- Réseau d'éclairage public : le réseau d'éclairage public est aérien, il couvre environ 10 % du quartier.
- Réseau d'alimentation en eau potable : les logements construits ou en cours de construction sont à 96 % alimentés en eau potable.
- Réseau d'assainissement des eaux usées : il n'y a pas de réseau d'assainissement dans la zone d'étude.
- Réseau de drainage des eaux pluviales : le quartier représente des pentes très élevées avec l'absence d'un réseau de drainage.

Nous concluons que la SONEDE ainsi que la STEG fournissent des services pour des logements anarchiques.

### **4. Stratégie d'aménagement aux alentours du quartier "Aichoucha El Matar" : jeux et enjeux des acteurs**

Nous essayons de comprendre les causes des actions et des comportements des différents acteurs qui ont amorcé ce phénomène d'habitat informel et déterminer les vrais besoins et les priorités tout en appuyant la participation des citoyens. Nous tentons de déterminer les limites des stratégies adoptées (participation, coordination , etc) , la position de la Commune qui ne réagit pas et les autorités locales qui n'exercent pas la loi pour stopper ce flux d'envahissement du terrain agricole et du domaine

publique ( DPH, DPM, ...) , d'autant plus que la commune n'avait pas les moyens nécessaires pour contrôler et maîtriser le foncier.

De plus, l'environnement politique ne favorisait pas l'application de la gouvernance administrative ce qui a provoqué des actes de corruption et surtout un sentiment d'injustice chez le citoyen vis à vis « l'État voyou » .

Dans le contexte de la Tunisie post- révolutionnaire (à partir de 14 Janvier 2011), il y avait une absence totale du rôle de l'État et l'habitat anarchique s'est étendu vers la Sebkh. La situation s'est aggravée surtout avec l'enclavement des logements soumis à l'inondation.

Pour pouvoir comprendre la situation critique actuelle de l'habitat anarchique, nous devons réviser la stratégie de l'habitat élaborée par la Direction Générale de l'Habitat (DGH) , les actions réalisées par l'État sachant que le projet résidentiel réalisé par la SNIT<sup>47</sup> à « Nour Jaafar » et celui réalisé par la SPROLS<sup>48</sup> à Borjtouil restent trop chers pour les catégories sociales vulnérables. par ailleurs, l'expérience de la formule du contrat location-vente devrait être révisée et améliorée au lieu de l'abandonner complètement.

Tandis que l'AFH<sup>49</sup> à planifiée un programme d'aménagement « Erroukii » sur 40 Hectar à proximité du quartier « Aichoucha El Matar », la question qui se pose et celle de savoir si ce projet tiendra compte de la situation de l'ensemble des catégories sociales pour assurer la mixité et l'inclusion ou il sera un projet qui va générer de nouvelles agglomérations anarchiques aux alentours comme les mégaprojets cités ci-dessous.

Ainsi, nous devons analyser les mégaprojets programmés et non réalisés qui ont poussé, avec leur attractivité, les habitants à prendre le risque de se loger dans des zones vulnérables avec l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie après la réalisation des projets.

Alors nous commençons par présenter la situation critique de l'extension anarchique des logements dans des zones marécageuses et dans les cours d'oued présentée ci-dessous et nous nous interrogerons sur la non prise en

---

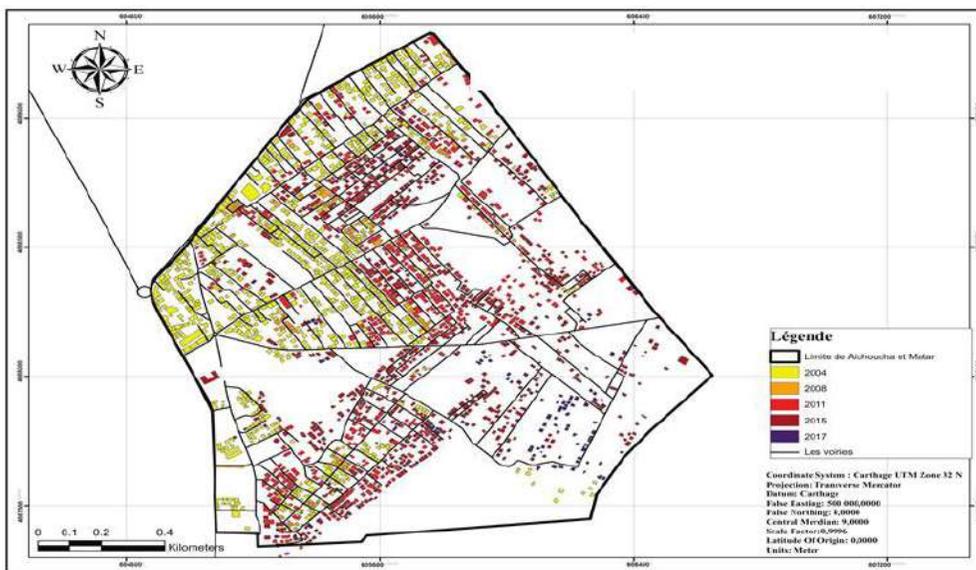
<sup>47</sup> Société Nationale Immobilière (SNIT).

<sup>48</sup> Société de Promotion des Logements Sociaux (SPROLS).

<sup>49</sup> Agence Foncière d'Habitation (AFH).

compte de l'État des risques de cette extension anarchique lors de la planification stratégique des mégaprojets.

Alors d'après la carte suivante nous remarquons que la première vague de cette extension était en 2006. Après la révolution de 2011 et compte tenu de l'absence du contrôle de l'État, une deuxième vague d'habitat anarchique émerge de plus en plus à la proximité de la rive de Sebkhia.



**Carte .3: Évolution de nombre de logements entre 2004 et 2017**

Source : Jouini W., El Wafi A., *op.cit.*, 2018.

## 4.1. Les Mégaprojets

### 4.1. 1. Port financier mondial

En décembre 2007, la Gulf Finance House annonce la création, dans la zone de Raoued-Nord, d'un port financier qui promet d'être le premier centre financier off-shore d'Afrique du Nord. Il s'étendra sur une superficie totale de 450 hectares et nécessitera un investissement de trois milliards de dollars. En effet, cette zone a été étudiée par la DHU et une série de collecteurs a été proposée pour drainer les apports pluviaux vers la sebkhia. Cependant, malgré les études approfondies qui ont été réalisées depuis plus d'une dizaine d'années, les problèmes d'environnement et les contraintes naturelles persistent encore dans la sebkhia et autour de ses rives. Des contraintes liées à

l'absence de la concertation de la population locale à la prise de décision, l'émergence de conflits entre les usagers et l'abstention des financements nécessaires à la réalisation des projets, rendent cette protection très difficile. L'expression spatiale de ses pratiques est l'émergence de l'occupation excessive et illégale des zones de servitudes. A ce stade d'analyse nous nous interrogeons sur le taux de l'engagement de l'État afin de prendre les précautions nécessaires pour protéger les zones de servitudes et les voies projetées.

#### **4.1.2. Le projet d'une cité Lacustre « Bled el Ward »**

La planification de la cité Lacustre « Bled el Ward » a été réalisée par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) qui a confié l'étude de projet à une boîte Suédoise en 2006 avec la promesse de financement de l'exécution du projet par des investisseurs de l'État de Bahreïn. Alors, l'annonce et la médiatisation de ce mégaprojet a joué le rôle d'attraction et le marketing territorial incitant les citoyens à s'installer dans des zones inondables aux alentours de la rive de la Sebkhah dans l'espoir de l'intervention ultérieure de l'État.

#### **4.2. La stratégie d'aménagement adoptée par l'ARRU**

La remise en cause de la démarche stratégique adoptée par l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU) s'impose fortement surtout que le périmètre d'intervention au quartier « Aichoucha el Matar » se trouve dans une zone inondable. Alors nous nous interrogeons sur l'utilité de l'étude de faisabilité et les critères d'éligibilités retenus. Le Programme de Réhabilitation et d'Intégration des Quartiers d'Habitation (PRIQH) proposé consiste en l'aménagement des voiries, assainissement des eaux usées, drainage des eaux pluviales et l'éclairage public. L'enveloppe financière allouée à la réhabilitation du quartier « Aichoucha el Matar » était de 7 060 MDT en 2013 et actuellement en 2021 les travaux d'extension sont en cours et le coût global dépasse les 10 MDT.

Conformément aux normes PRIQH, les zones concernées par le projet obéissent aux critères d'éligibilité (d'après l'étude réalisée par les services de l'ARRU), bien que la zone d'étude soit inondable, ce qui en soi paradoxal.

Nous pouvons constater que le quartier qui fait objet de l'étude répond pratiquement aux critères d'éligibilité fixés par le P.R.I.Q.H, mais cette démarche ne prend pas en compte l'emplacement géographique de la zone d'intervention. De plus, le fait d'intervenir pour réhabiliter des quartiers anarchiques se traduit par l'encouragement de l'habitat informel et amorce l'extension anarchique aux alentours de la zone d'intervention, alors que l'État devrait prendre les précautions nécessaires pour limiter cette extension qui demande des dépenses énormes pour les réhabiliter et lutter contre l'informel.

Ainsi, la gestion de la dynamique urbaine à l'échelle communale ne devrait pas être réduite à l'adoption des Plans d'Aménagement Urbains (PAUs) , au contraire, il fallait avoir une vision claire à l'échelle métropolitaine du Grand Tunis . Cette perspective nécessite la prise en considération aussi du Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) accompagné par des scénarios qui pourraient être élaborés par l'Agence Urbaine du Grand Tunis (AUGT). Les interventions à entreprendre dépendent de l'adoption d'une volonté politique stricte pour assurer l'efficacité et la réussite du processus.

#### **4.2.1. Formes d'interaction entre acteurs : écoliers, société civile et pouvoir public**

Nous allons étudier la situation des écoliers dans leurs déplacements quotidiens et la capacité des communautés à s'autonomiser et faire une évaluation de la synergie entre acteur public, citoyen et association (diagnostic sur l'écosystème des acteurs de la gestion urbaine).

#### **4.2.3. Les efforts déployés par la commune pour satisfaire les besoins des citoyens**

Le territoire communal couvre les zones d'Enkhilet, Elghazela, Raoued plage, Jaafar, La petite Ariana et Sidi Amor, et avec l'extension les zones de Borj Touil et Cité Chaker. La commune de Raoued fournit beaucoup d'efforts pour essayer de trouver des solutions contre les problèmes d'inondation. Elle a donc procédé à la démolition des constructions anarchiques qui bloquent l'écoulement naturel des eaux pluviales :



**Photo.4 : Démolition des constructions anarchiques**

*Source* :in Municipalité de Raoued , en ligne , URL :  
[https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br_rs), 2019.

Il découle de ce diagnostic que la commune doit, d'une part, essayer d'accélérer l'exécution des décisions de démolitions qui se trouve dépendante d'une défaillance en matière de moyens en ressources humaines et financières. Et d'autre part, la commune coordonne avec la DHU pour assurer le curage des Oued et des canaux qui sont obturés par des déchets domestiques comme il est montré ci-dessous :



**Photo.5 : Curage des Oueds et canaux**

*Source* : Municipalité de Raoued ,[En ligne ] ,URL :  
[https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br_rs), 2019.

L'état de l'environnement pollué par la contamination des eaux pluviales stagnées avec les eaux usées en surface libre, pousse la commune à intervenir par le biais de dépôt des remblais de gravier pour désenclaver les habitations et en plus par le biais du traitement des insecticides pour lutter contre la reproduction des moustiques.

En se basant sur une étude d'évaluation citoyenne des services municipaux sous forme d'un sondage réalisé par le réseau « Mourakiboun » avec le soutien de l'organisme « Heinrich Boll Stiftung » en 2016, nous avons constaté l'insatisfaction de la plupart des citoyens et en particulier ceux qui sont installés dans les zones dépourvues de services de bases nécessaires. L'insatisfaction a été enregistrée dans les quartiers situés aux abords des sebkhas. Nous citons à titre indicatif le quartier de « Aichoucha El Matar » là où les résidents luttent pour leurs droit à la ville et par analogie à la vie urbaine. L'absence des équipements socio collectifs et d'infrastructure terrestre adéquats avec les besoins changeants et croissants de la population a creusé d'avantage les écarts existants en matière d'accès à la ville et ses services. Cette situation a été la cause des difficultés enregistrées lors de la rencontre avec les citoyens qui s'avèrent être en colère suite à la situation critique du quartier de point de vue état de la route et l'absence de réseau d'assainissement et de drainage de l'eau pluviale qui a causé l'isolement de plusieurs logements avec l'inondation provoquée. La faible couverture voire l'absence de celle-ci en infrastructure de transport terrestre a engendré les risques majeurs aux niveaux de la mobilité des écoliers pour se déplacer vers leurs écoles. De ce fait, les habitants du quartier font des actions de plaidoirie pour construire une nouvelle école à l'intérieure du quartier et proposent d'utiliser un lot d'espace vert pour faire l'objet d'une nouvelle structure d'accueil des écoliers en particulier. Un parent a pris l'initiative de couvrir, à sa propre charge, les flaques d'eau avec du gravier pour permettre à sa fille de passer en toute sécurité malgré les efforts de la commune qui restent insuffisantes (entretiens semi-directif, 2021, instituteur, 52 ans , résidant de quartier « Aichoucha El Matar »).

*« Ma fille a réussi ses études supérieures, elle est major de promotion et elle poursuit ses études supérieures à l'étranger. De ce fait, vu que je suis l'instituteur des écoliers de se quartiers, les gens me respectent. J'ai décidé de mobiliser les citoyens afin de couvrir les flaques d'eau avec du gravier pour que ma fille accède à la maison. Ce n'est pas croyable, que ma fille lors de*

*son arrivée de l'étranger, elle sera récompensée de cette manière ! de traverser des pistes afin qu'elle puisse accéder à son domicile ! » (Entretiens semi-directif, 2021, instituteur, 52 ans, résidant de quartier « Aichoucha El Matar »).*



**Photo.6 : Actions de la commune contre la stagnation des eaux**

*Source : URL : [https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br_rs), 2019.*

### **4.3. Le programme du budget participatif : de l'autonomisation à l'Empowerment ?**

Le programme du budget participatif permet aux citoyens de définir leurs besoins et de choisir les composantes du projet du programme (travaux d'infrastructure, assainissement,) en accordant un montant bien défini selon une note dédiée à la commune suivant sa gouvernance de gestion.

Alors, il y aura une première séance pour diviser le budget participatif entre les différents secteurs de la commune. Suite à ma participation à cette séance plénière j'ai remarqué la colère des citoyens qui ont réclamé l'insuffisance du budget participatif pour satisfaire leurs besoins et en plus je souligne la plaidoirie des habitants de "Aichoucha El Matar" qui étaient présents en masse, d'où ils ont réussi à augmenter leur part de budget en dépit d'autre région plus aisée (La petite Ariana, Ghazela,).

### 4.3.1. Une nouvelle forme d'appropriation à l'espace public

Après les élections présidentielles de 2019 nous avons remarqué la réaction positive des citoyens envers leur territoire avec l'organisation spontanée des campagnes de nettoyage des quartiers et l'embellissement des espaces publics, et cela est un indicateur de la bonne volonté des citoyens à s'autonomiser pour améliorer leur condition de vie. Nous avons bien noté la réaction dans les réseaux sociaux des mouvements des jeunes et la prise de conscience " Halet waii" qui ont implanté une station de bus construite avec du bois à proximité du quartier Aichoucha El Matar .



**Photo. 7 : initiative de construction d'une station de bus**

*Source* :URL :[https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br_rs), 2019.

La démarche d'autonomisation, liée à l'appropriation d'un pouvoir, est basée sur l'idée que les personnes sont porteuses d'un potentiel, et qu'elles peuvent acquérir des capacités pour effectuer les transformations nécessaires leur assurant accès aux ressources et possibilité d'en faire un usage pertinent et créatif, et la participation des jeunes donne l'espoir d'une nouvelle génération prometteuse.



**Photo .8: Actions de nettoyage et d'embellissement**

**Source :** URL : [https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br_rs), 2019.

Nous pouvons capitaliser ces réactions positives pour instaurer une nouvelle culture de citoyenneté avec de nouveau concept celui d'empowerment qui est à l'origine un concept économique .Il met plus particulièrement l'accent sur l'idée de pouvoir. Julian Rappaport, le définit comme un processus dynamique d'appropriation ou réappropriation du pouvoir sur la réalité quotidienne : « *un mécanisme par lequel, les personnes, les Organisations ou les collectivités font preuve d'un contrôle sur leurs affaires, vie ou d'une maîtrise plus globale sur leur* »<sup>50</sup>. D'où avec des moyens modestes les citoyens ont réussi à mener une action qui fait preuve de leur capacité de pouvoir d'agir et de s'approprier à leur territoire.

Par ailleurs , ça sera intéressant de donner plus de moyens et de ressources aux citoyens et de s'engager dans un processus de financement avec un partenariat publique-privé-société civile qui pourra être envisagé comme une solution pour résoudre les défaillances et instaurer une culture de citoyenneté solidaire et une réconciliation entre les différents acteurs.

---

<sup>7</sup> Rappaport, Julian. « Terms of Empowerment/Exemplars of Prevention: Toward a Theory for Community Psychology », *American Journal of Community Psychology*, 1987, vol.15, n° 2, pp.121-148, Cité in, Yolande Maury ,2014, *Information, pouvoir d'agir, compétences, capacités : autour des mots autonomisation et empowerment-* ,In archives-ouvertes, [En ligne ], URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00994806.pp.11-14>.



**Photo.9 : Action de solidarité citoyenne**

**Source :** URL : [https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br\\_rs](https://www.facebook.com/%D8%A8%D9%84%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%B1%D9%88%D8%A7%D8%AF-Municipalit%C3%A9-de-Raoued-390325434312951/?ref=br_rs), 2019.

Alors on a intérêt à informer, former et accompagner le citoyen pour qu'il devienne un acteur principal dans les stratégies et les actions qui concernent la gestion urbaine locale, d'où l'organisation périodique des ateliers sous forme d'une pépinière urbaine s'avère nécessaire pour que le citoyen s'approprie plus à son espace public d'une manière positive .

#### **4.3.2. Entretien collectif (Focus groupe) : modalités des déplacements des écoliers et accès à la ville**

Nous avons collaboré avec une association culturelle locale et les scouts pour animer des ateliers d'entretien collectif avec les écoliers du quartier « Aichoucha elMatar » dans les salles de l'école primaire la plus proche du quartier « El Yamama 1 » .

- **Choix de la méthode**

Au début nous avons essayé de réaliser un questionnaire et ensuite des ateliers de dessin avec les écoliers pour faire des cartes mentales pour

d'analyser la situation du quartier et les conditions de leurs déplacements vers l'école. Cette démarche méthodologique a été reconstruite par le recours à d'autres alternatives palliatifs vu le refus des enfants qui n'ont pas réagi pour afficher leurs perceptions de l'environnement urbain qui demeure non exprimée de leur part. Alors nous avons choisi la méthode de focus group pour assurer l'interaction entre les écoliers qui ont été divisés en trois groupes de dix personnes. Et nous avons préparé un guide d'entretien avec des questions ouvertes sur trois thèmes généraux :

- Situation du quartier : qualité de vie et relation sociale ...
- Situation des déplacements vers l'école : état de l'infrastructure et sécurité urbaine ...
- Situation à l'école : condition de scolarisation et relation avec les écoliers ...



**Photo .10 : Séance d'animation d'entretien collectif**

*Cliché* : l'auteur,2021.

▪ Principaux résultats :

- Redondance des mots mauvais et mauvaise sur la qualité de la route et la propreté de l'environnement du quartier.
- Fréquence des actes de violence urbaine et braquage provoqué par les adolescents qui ont abandonné le parcours de scolarisation et ont passé au domaine de banditisme.

- Les enfants sont au courant des actes de banditismes qui se passent au collège le plus proche.
- Les institutions publiques sont surchargées et les équipements et les moyens sont insuffisants.
- Les relations avec les voisins sont très tendues à cause de la situation économique critique (demande répétitive d'aide financière ...).
- Une fille de 7 ans a refusé complètement de participer et elle s'est mise à pleurer, et cela nous amène à solliciter des psychologues spécialisés pour dégager le problème qui peut être le résultat d'une insécurité du déplacement quotidien ...
- La motivation des enfants à s'entraider entre eux pour améliorer leur condition de vie .
- Le mécontentement envers les responsables de la commune et l'absence des moyens de loisir .
- Risque d'insécurité routière lors de la traverse de la route locale 533 vers l'école surtout avec le désordre provoqué par les travaux de chantier.



**Photo. 11 : Risque d'insécurité routière sur la RL533**

*Cliché : l'auteur, 2021.*

## Conclusion

En conclusion, pour remédier à cette situation critique nous sommes portés à mobiliser tous les acteurs urbains, tout en adaptant de nouveaux outils d'urbanisme à nos besoins réels et en appliquant de nouvelles procédures souples et adéquates. L'État doit assumer sa responsabilité à prioriser le secteur de l'éducation et garantir des conditions sécurisantes de déplacement pour les écoliers en assurant des aménagements spécifiques aux alentours des institutions publiques (signalisation pour les zones 30 et installations des ralentisseurs) et d'autant plus appliquer les normes des conditions d'audit de sécurité routière pour les chantiers en cours d'exécution avec des signalisations provisoires. La commune de Raoued est en déca de ce qui est demandé au niveau de sa stratégie de développement. Faiblesse voir absence d'une planification dédiée à la sécurité des déplacements urbains malgré que la commune s'engage dans l'adoption des slogans sans porter des actions concrètes comme le programme de lutte contre la violence urbaine avec les représentants danois du projet « Dignity » et la convention avec les hollandais du groupe Cilg VNG sous le titre « ville inclusive pour une enfance heureuse ». Ses actes restent en programme et elles ne sont pas mises en œuvre vu le désistement des responsables de la commune de faire participer la société civile d'une façon active et efficace. Par ailleurs, les représentants de la société civile doivent activer leurs actions et persévérer avec des mouvements de plaidoirie pour combler le recul du rôle de l'État afin d'assurer un encadrement efficace pour les enfants, les jeunes, lutter contre cette marginalité spatiale et éviter l'exclusion sociale. Cette marginalité tant sociale que spatiale risque de bouleverser la stabilité de la paix sociale surtout avec l'explosion démographique de la région et l'augmentation des mouvements migratoires interne et externe. Alors, pour relever le défi, cela va nous prendre un peu de temps pour changer les mentalités et la façon de percevoir l'espace urbain avec la prise en compte comme priorité la paix sociale, l'économie solidaire, tout en appliquant l'approche participative, d'où il devrait y avoir une volonté politique ouverte qui assure une synergie avec la société civile et valorise les initiatives positives des jeunes.

## Bibliographie

- Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, *Élaboration de la nouvelle stratégie de l'habitat. Étude de l'habitat informel diagnostics et recommandations préliminaires (Rapport final)*, 2015, p.111.
- Carrel M., Carry P. et Wachsberger M., *Processus et formes socio-spatiaux des villes : une contribution au débat In Ségrégation et fragmentation dès les métropoles, perspectives internationales*, Presses universitaires du Septentrion, ND, p 37-62.
- Chabbi M., *Une nouvelle forme d'urbanisation à Tunis. L'habitat spontané périurbain*, thèse de doctorat, Université de Paris-Val –de-Marne, IUP de Paris-Créteil, 1986.
- Cristofol A., *Comment caractériser l'enclavement des zones urbaines sensibles ? élaboration d'indicateurs d'enclavement physique des espaces urbains à l'aide d'un SIG*, IGN, Paris, France, ND pp.1-8.
- Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS), *Rapport 2013*, 2013, p.234.
- Tissot S., « Identifier ou d'écrire les quartiers sensibles ? Le recours aux indicateurs statistiques dans la politique de la ville », In *Cairn .info*, N°2004-1(N°54), [En ligne ], URL : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2004-1-page-90.htm>, 2004, pp.90-111.
- Zalari Z., « L'habitat informel et le pouvoir local des collectivités », In, *Revue Tunisienne de Géographie (RTG)*, N°48, 2017, pp7-33.
- Ministère de l'Équipement, Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU), *Programme de réhabilitation et d'intégration des grands quartiers composante infrastructures programme 2012-2013, première tranche, Réhabilitation des quartiers Aichoucha-Al Matar commune de Raoued*, Avant-projet détaillé, 2013, p.71.

- Chouari W ., « Occupation des sols et morphodynamique récente dans le bassin versant de la sebkha de l’Ariana (Tunisie Nord-orientale) », *Confins* ,N°24, [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/confins/10269>, 2015 , NP.
  
- Yolande M. , *Information, pouvoir d’agir, compétences, capacités : autour des mots autonomisation et empowerment*, In archives-ouvertes, [En ligne], URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00994806>, 2014 , pp.11-14.
  
- International Federation of Library Associations and Institutions, *The Alexandria Proclamation on Information Literacy and Lifelong Learning*, Alexandria, november 2005. <http://archive.ifla.org/III/wsis/BeaconInfSoc.html> , 2005.
  
- Dominique P., « De l’empowerment au Pouvoir d’Agir », in *Socialinis Darbas*, vol 9(1), Vytautas Magnus University Press, Kaunas, Lithuania , [ EnMis en ligne],URL : <https://inra.academia.edu/DominiquePATUREL> , 2012 , pp63-70.
  
- Rappaport, J., « Terms of Empowerment/Exemplars of Prevention: Toward a Theory for Community Psychology », *American Journal of Community Psychology*, 1987, vol.15, n° 2, Cité in, Yolande Maury ,2014, *Information, pouvoir d’agir, compétences, capacités : autour des mots autonomisation et empowerment-* ,In archives-ouvertes, [En ligne ], URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00994806.pp.11-14> , pp.121-148.

# La Marginalité Socio-Spatiale : facteurs, aspects et scénario d'intégration. Cas du quartier de Smayette (Commune De Raoued) .

*Kaouther Ahmed Cherif* <sup>51</sup>

## Résumé

Pour mieux appréhender le phénomène de la marginalisation urbaine ou l'exclusion spatiale, il faut d'abord étudier les causes de ce phénomène, les facteurs qui ont conduit à son émergence et à sa croissance dans les villes tunisiennes ainsi que les aspects de sa manifestation dans l'espace urbain. Dans cette perspective, nous étudions les possibles façons d'y remédier et réduire ses effets négatifs sur le cadre de vie du citoyen et sur l'environnement et le milieu naturel. En effet, dans la région du Grand Tunis, il existe plusieurs exemples de quartiers résidentiels marginalisés qui ont émergé et se sont étendus informellement autour des tissus urbains aménagés, et qui témoignent du faible rôle des structures centrales et des collectivités locales pour offrir un cadre de vie adéquat aux habitants de ces quartiers.

Cet article étudiera la situation urbaine et sociale de l'un des quartiers marginalisés à savoir « Al-Samayat », qui a émergé d'une manière informelle au piedmont de Jbel Nahli dans le secteur de Madina El Fathila de la Commune de Raoued, et qui est actuellement en pleine expansion et étalement malgré les risques naturels qui menacent ses habitants.

**Mots- clés :** Marginalisation, quartiers précaires, habitat informel, vulnérabilité, risque d'inondations.

---

<sup>51</sup> Etudiante 3<sup>ème</sup> cycle géographie mastère de recherche , Université de Tunis , Sous directrice des études à l'Agence d'Urbanisme du Grand Tunis (AUGT).

## Abstract

To better understand the phenomenon of urban marginalization or spatial exclusion, we must first study the causes of this phenomenon, the factors that led to its emergence and growth in Tunisian cities as well as the aspects of its manifestation in the urban space. In this perspective, we are studying how to remedy it and reduce its negative effects on the living environment of the citizen and on the environment and the natural environment. In the Grand Tunis region, there are several examples of marginalized residential neighborhoods that have emerged and expanded informally around developed urban fabrics, and which testify to the weak role of central structures and local communities in providing an adequate living environment for the inhabitants of these neighborhoods.

This article will study the urban and social situation of one of the marginalized neighborhoods that is the “Al-Samayat” neighborhood, which emerged informally at the foothills of Jbel Nahli in the Madina El Fathila sector of the Commune of Raoued, and which is currently in full expansion and sprawl despite the natural risks that threaten its inhabitants.

**Keywords:** Marginalization, precarious neighborhood, informal housing, vulnerability, risk of flooding.

## Introduction

Un espace marginalisé est un espace déconnecté de son environnement. Il est exclu de toutes formes de développement social et économique. Il est souvent faiblement doté d'équipements d'infrastructures, et d'espaces publics. Les conditions de vie à l'intérieur de cet espace sont de plus en plus défavorables.

Dans le gouvernorat de l'Ariana, comme dans les autres gouvernorats du Grand Tunis, le phénomène de marginalisation spatiale n'a cessé de croître ces dernières années, surtout après les mouvements sociopolitiques de 2011. Plusieurs nouveaux quartiers précaires ont émergé informellement autour des villes, occupant des terrains non urbanisables, souvent exposés aux risques naturels.

Le tissu urbain de la commune de Raoued n'a pas échappé aux effets de ce phénomène. Le quartier de Smayette, situé dans le secteur de El Madina El Fathia, est l'un des quartiers qui s'est développé, en discrétion, sur le piedmont est de jbel Nahli, donnant naissance à un espace socialement distinct, marqué par une dégradation du cadre de vie et une forte marginalité socio-spatiale.

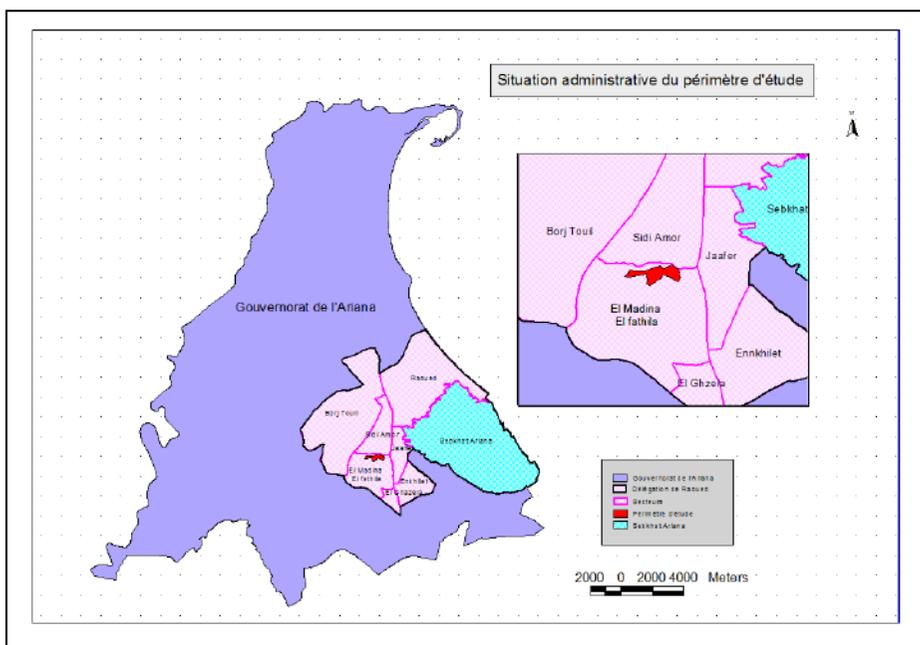
Cet article abordera le phénomène de la marginalité socio-spatiale dans le quartier de Smayette, à travers l'identification, des principaux facteurs contribuant à la marginalité du quartier, et l'exploration des aspects urbains qui témoignent de la marginalité socio-spatiale de la population qui y habite, et ce dans le but de proposer un scénario d'intégration.

Pour ce faire, plusieurs visites sur terrain ont été effectuées et une série d'entretiens aléatoires a été réalisée auprès des habitants du quartier, ce qui nous a permis d'avoir une sur les conditions de vie des habitants du quartier et sur leurs besoins.

## **1. Périmètre d'étude**

Le quartier de Smayette est situé au centre ouest de la délégation de Raoued dans le secteur d'El Madina El Fathila, au croisement de trois secteurs Borj Touil, Jaafer et EL Madina El Fathila. Le quartier s'étend sur environ 26 hectares et héberge à peu près 1700 familles, originaires des régions de l'intérieur, et dont la majorité appartient à la même famille « Ben Smya », d'où vient le nom du quartier de Smayette.

Les habitants du quartier sont généralement modestes et pauvres Ils sont soit au chômage, soit occupant des emplois précaires, tels que les activités artisanales, le commerce informel, le gardiennage et le jardinage, etc.



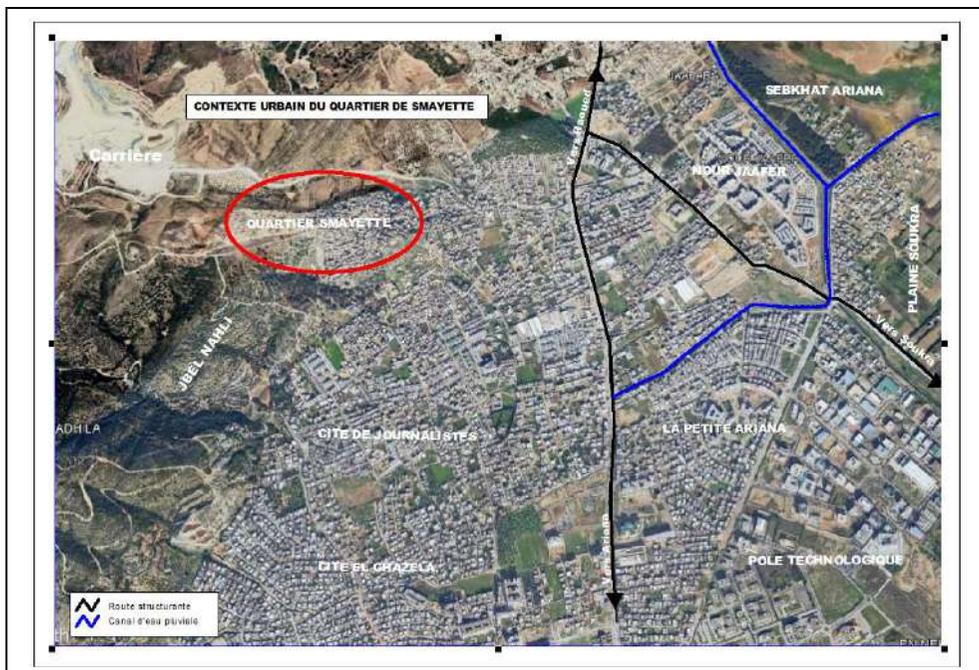
**Carte . 1 : la situation administrative du périmètre d'étude**

## 2. Contexte urbain du quartier

Le quartier de Smayette s'est développé anarchiquement sur un site physiquement accidenté, marqué par l'alternance des collines et des oueds de Nahli. Le site est bloqué au Nord, à l'Ouest et au Sud par sa topographie difficile. Uniquement la partie est assure la liaison du quartier avec les quartiers voisins et permet l'échange avec son environnement urbain immédiat.

Aux alentours un peu lointains, il existe plusieurs opérations résidentielles aménagées, publiques et privées, précisément à la cité Nour Jaafar et la Petite Ariana à l'Est, et à la cité des Journalistes au Sud, etc. Au Nord-Ouest du quartier se situe une carrière en cours d'exploitation, qui extrait les matériaux de construction de base (sable et graviers) .

La liaison du quartier de Smayette avec la commune de Raoued est assurée par la route locale n° 533, communément nommée « la route de Raoued ». C'est l'artère principale du gouvernorat de l'Ariana qui assure l'échange avec le reste de la capitale.



Carte . 2 : Le contexte urbain du périmètre d'étude

## 1. L'évolution spatiale excessive du quartier de Smayette sur un terrain contraignant

### 1.1.Évolution spatiale excessive

Au début des années 80, il n'y avait aucune construction sur l'espace occupé actuellement par le quartier de Smayette. En observant les images satellitaires, on constate que jusqu'à 2004, le nombre des constructions n'a pas dépassé 100 unités. Après cette date, le rythme de l'évolution spatiale s'est accéléré, surtout après les changements politiques de 2011, et la tache urbaine bâtie s'est étalée progressivement vers l'ouest sur environ 26 hectares, en 2021.

Après la révolution de 2011, les habitants des quartiers populaires limitrophes, les nouveaux émigrés des régions de l'intérieur, les spéculateurs du foncier et les opportunistes ont profité de l'absence du rôle de contrôle de l'État et des autorités locales pour acquérir des terrains par tous les moyens

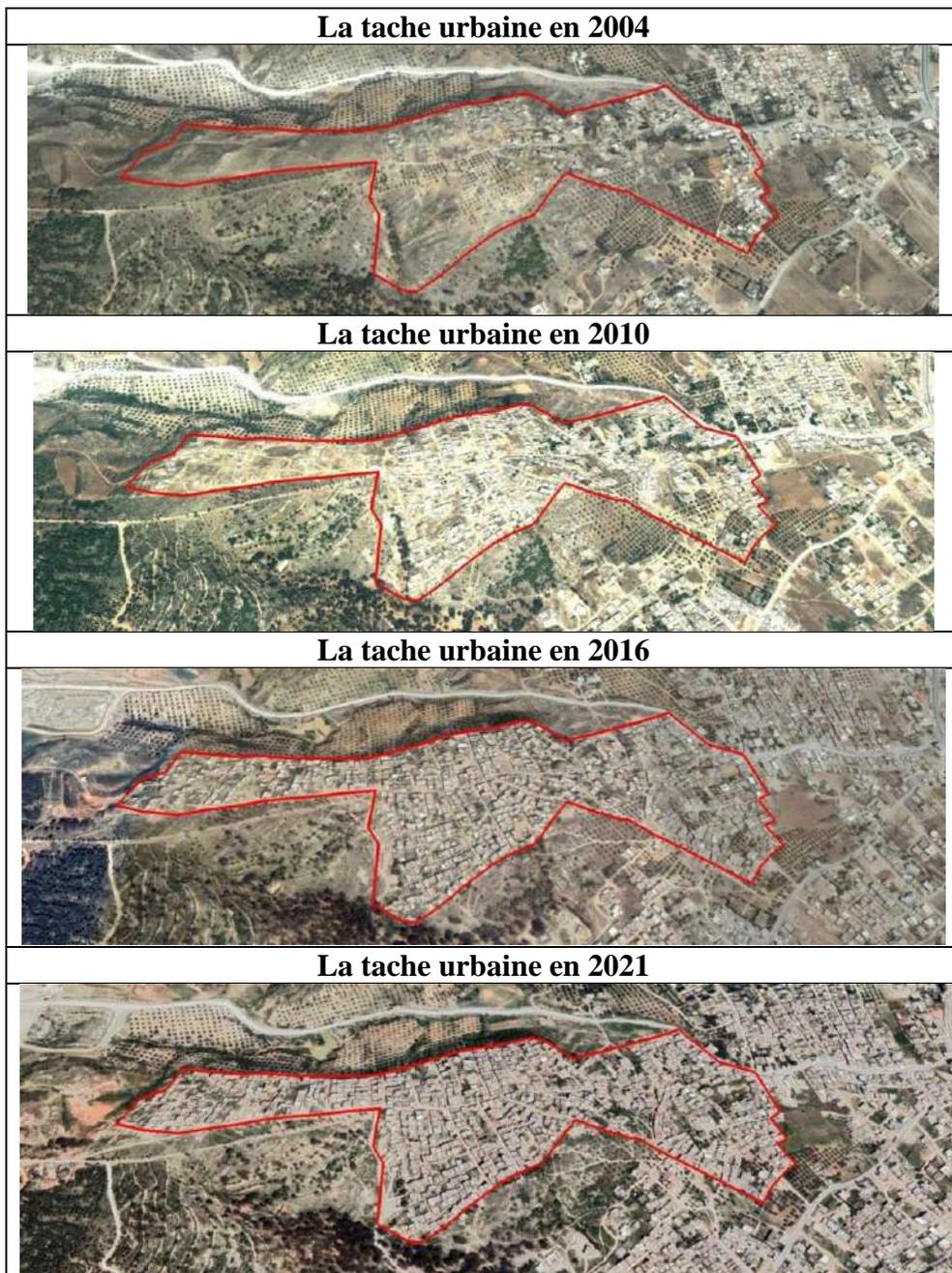
légaux ou illégaux (vente, achat, occupation, cambriolage, etc.), et construire des logements sans recourir à la réglementation en vigueur.

Le quartier de Smayette a été sujet de ce phénomène et il est toujours en cours de développement. En visitant le quartier (visite exploratoire, 2021), on observe, surtout dans la partie ouest, plusieurs chantiers de construction qui sont actuellement en pleine activité, ce que signifie que le processus d'étalement de la tache urbaine est en phase de progression, et il est en train d'empiéter sur les terrains naturels du piedmont de Jbel Nahli.

En 2021 le nombre des logements a atteint environ 1755 unités indépendantes, soit environ 975 logements en rez-de-chaussée, compté à travers l'image satellitaire de 2021 et environ 80% en étage, soit en R+1 et parfois en R+2 (constat de terrain).

Si on considère que chaque logement est occupé par un seul ménage et que la taille moyenne de ménages en Tunisie est de 4.1 personnes par ménage, selon le Recensement Général de l'Habitat et de la population (RGPH) en 2014, on estime que le nombre actuel de la population totale du quartier de Smayette est d'environ 7196 habitants. La concentration de ce nombre important d'habitants sur une surface de 26 hectare témoigne d'une forte densité urbaine, estimée à 277 habitants par hectare. L'indicateur de la densité nous éclaire sur l'intensité de l'occupation humaine dans ce quartier.

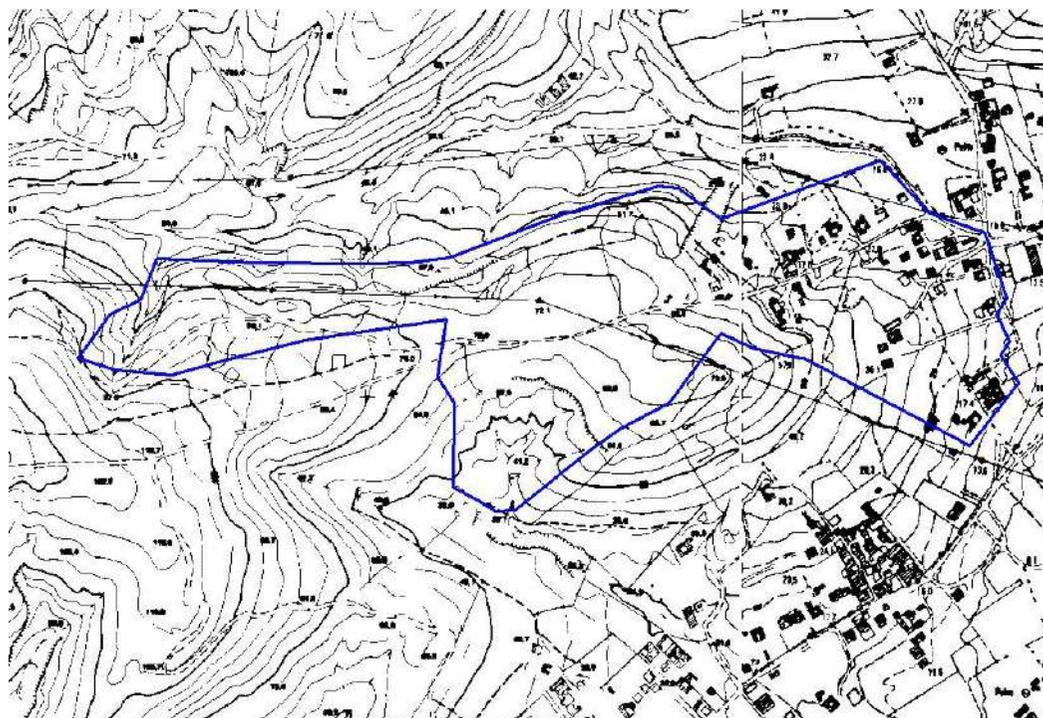
En outre, l'évolution importante de la tache urbaine du quartier de Smayette est expliquée par sa situation à la proximité des services urbains fournis par les opérations résidentielles publiques et privés existantes (Carte .3).



**Carte. 3 : Évolution de la tache urbaine du quartier de Smayette entre 2004 et 2021**

## 1.2. Un terrain physiquement contraignant

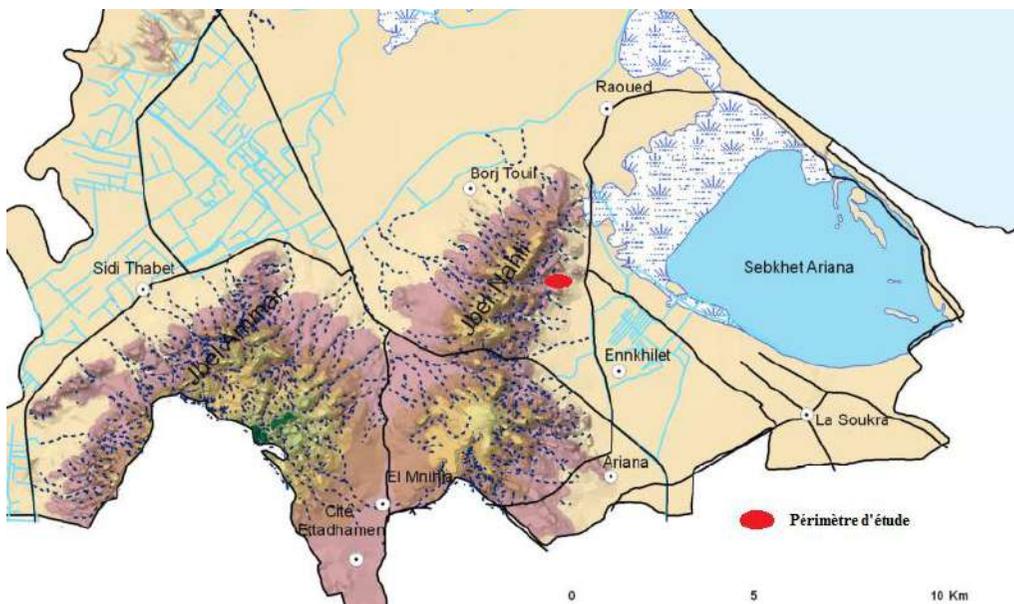
Le quartier de Smayette s'étend sur environ 26 hectares sur le versant est de jbel Nahli. Le site se caractérise par des aspects géographiques contraignants et peu propices à l'urbanisation. Le quartier de Smayette est construit sur une topographie marquée par des altitudes qui varient entre 100 mètres à l'Ouest et 20 mètres à l'Est sur une distance d'environ 1km.



**Carte . 4 : Extrait de la carte topographique de l'Ariana au  
1/25000<sup>ème</sup> - 1988.**

Outre l'altitude, la zone d'étude est caractérisée par la présence des cours d'eau naturels qui drainent le bassin de sebkhât Ariana à partir du sommet de jbel Nahli. Ces cours d'eau jouent le rôle d'un évacuateur des eaux pluviales vers la sebkhâ de l'Ariana et alimentent la nappe phréatique de Soukra qui se caractérise par sa faible profondeur (varie entre 2m à proximité de la sebkhâ et 10 m sur le piedmont de jbel Nahli).

De plus, la zone d'étude est caractérisée par une vicissitude du climat : elle peut avoir une pluviométrie automnale violente et de courte durée qui peut engendrer des écoulements torrentiels vers la plaine de Soukra et la sebkhat. La présence de l'homme dans cet endroit intermédiaire entre jbel Nahli et la basse plaine de sebkha Ariana perturbe l'écoulement naturel des cours d'eau, t augmente la vulnérabilité de la zone et amplifie les risques d'inondation lors des pluies exceptionnelles.



**Carte. 5 : Extrait de la carte de relief et d'hydrographie**

*Source* : Atlas du gouvernorat de l'Ariana

## **2. Marché foncier inaccessible aux familles à faible revenu**

En Tunisie, l'offre foncière réglementaire destinée à l'habitat se trouve incapable de répondre à la demande des classes populaires, à cause des prix très élevés des terrains, surtout dans les villes du Grand Tunis. Les catégories sociales vulnérables, modestes et précaires se sentent exclues du système officiel de la production foncière. Pour satisfaire leurs besoins en habitat, ces catégories ont recours aux secteurs informels d'acquisition des terrains et de construction.

En effet, l'accès au secteur informel d'acquisition d'un terrain coute beaucoup moins cher. Les prix de terrain au quartier Smayette varient entre 120 et 150 dinars le mètre carré, tandis qu'aux quartiers réglementaires limitrophes comme cité El Ghazela, les prix varient entre 500 et 800 dinars le mètres carré et plus de 1000 dinars le mètre carré à la petite Ariana.

Outre la baisse de prix du foncier dans les zones non constructibles, la construction des logements d'une manière réglementaire, sans recours aux procédures légales d'acquisition de permis de bâtir, permet les ménages à faible revenu d'économiser les frais de préparation du dossier de permis de bâtir et de gagner le temps de va-et-vient aux services municipaux.

La majorité des habitants du quartier de Smayette s'installe dans ses logements avant d'achever la construction et même avant d'avoir assuré le raccordement aux réseaux vitaux notamment l'électricité et l'eau potable.

Après l'installation aux logements semi-construits, les familles exercent des pressions sur les autorités locales et les concessionnaires publics notamment la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), et la Société Nationale d'Exploitation et de distribution des Eaux (SONEDE)) pour régulariser la situation de leurs constructions et les raccorder aux réseaux.

La stratégie d'instrumentalisation du contexte du crise adopté par la population a permis à presque la totalité des logements habités dans le quartier de Smayette de bénéficier du raccordement aux réseaux d'électricité et d'eau potable. Tandis que, le raccordement au réseau d'assainissement n'est pas encore assuré par l'Office National d'Assainissement , les habitants trouvent la solution en creusant des fosses septiques.

### **3. Quartier clandestin sur un terrain à vocation naturelle**

En observant le Plan d'Aménagement Urbain (PAU) de la commune de Raoued approuvé en 2010, on constate que la majorité de l'expansion urbaine du quartier de Smayette a été opérée sur une zone à vocation naturelle (NAa et UVd), soit 70% de la surface totale du quartier et seulement 8 hectares situés à l'Est du quartier qui se sont développés sur un terrain à vocation r é s i d e n t i e l l e ( U A a 3 ) .

Selon le règlement d'urbanisme du PAU, Raoued, la zone UAa3 est destinée « à l'habitat individuel du type bande continue et pouvant intégrer des constructions du type individuel isolé, jumelé ou semi collectif isolé et où la densité varie entre 30 et 40 logements à l'hectare »<sup>52</sup>. Ces dispositions prises sur le plan règlementation de l'usage du sol urbain n'ont pas été respectées sur le plan : de typologie des constructions, de densité maximale autorisée. Concernant la zone UVd, « c'est une zone réservée aux forêts et aux zones de reboisement existantes ou projetées dans laquelle toutes les formes d'occupation du sol sans relation directe avec l'aménagement de cette zone en un parc public sont interdites »<sup>53</sup>. Quant à la zone NAa, « est une zone agricole où toute construction est soumise aux dispositions de la loi n° 83-87 du 11 novembre 1983 relative à la protection des terres agricoles, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi n° 96-104 du 25 novembre 1996 et la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique, et des textes d'application de ladite loi, et de l'arrêté des Ministres de l'Agriculture et de l'Équipement et de l'Habitat du 31 octobre 1995, fixant les superficies minimales des exploitations agricoles et celles maximales des constructions pouvant y être édifiées. Et dans laquelle sont interdites toutes les constructions. »<sup>54</sup>.

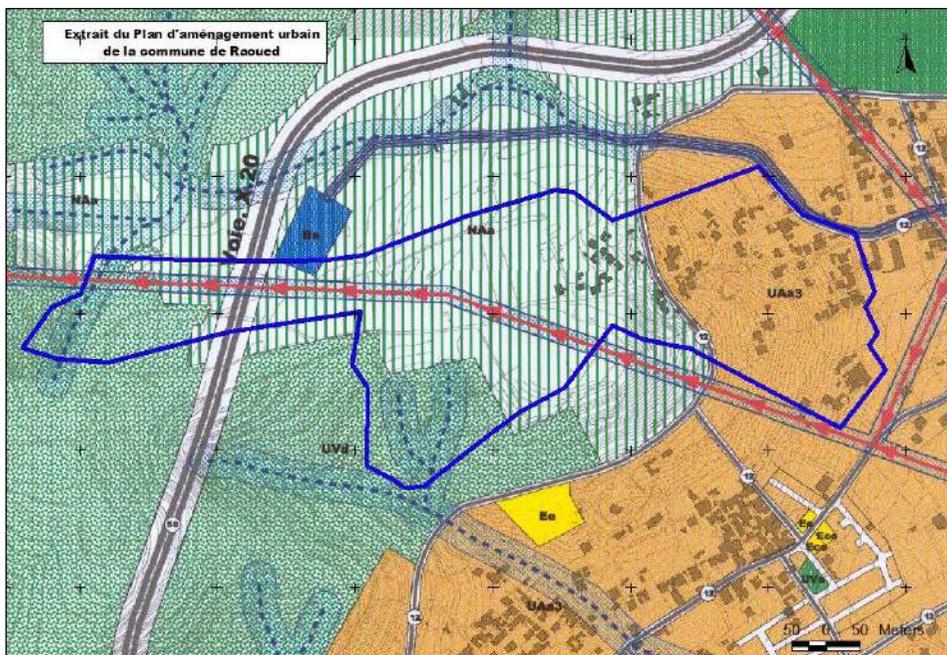
Outre le non-respect des vocations règlementaires des zones édictées par le Plan d'Aménagement Urbain (PAU) approuvé, on constate que l'habitat informel au sein du quartier d'étude a empiété sur une partie de l'emprise projetée de la voie rocade X20, ce qui a provoqué le changement de son tracé.

---

<sup>52</sup> Règlement d'urbanisme du PAU de la commune de Raoued.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Règlement d'urbanisme du PAU de la commune de Raoued.



**Fig. 6 : Extrait du Plan d'Aménagement Urbain de la commune de Raoued**

L'existence du quartier dans des zones où la construction à usage résidentiel est interdite, contribue à affaiblir la légitimité des habitants à revendiquer leurs droits aux services urbains et à avoir un cadre de vie meilleur.

Après une dizaine d'année de mise en œuvre du Plan d'Aménagement Urbain de la commune de Raoued, et avec toutes les aberrations produites, on peut constater que le contexte urbain actuel de la zone d'étude n'est plus conforme aux dispositions règlementaires édictées par ce document.

#### **4. Acteurs et stratégie en œuvre : la quasi-absence de l'État et de la collectivité locale**

La poursuite du processus de prolifération de l'habitat informel sur un terrain à vocation naturelle, physiquement contraignant et vulnérable face aux risques naturels, et ceci pendant une période qui dépasse dix ans, sans aucune intervention des autorités locales ou centrales concernées par le contrôle et la

bonne gestion de l'espace urbain, témoigne de la faiblesse et la quasi-absence des structures de l'État et des collectivités locales dans les territoires périphériques d'une manière générale et plus précisément dans les zones en difficulté. Ceci encourage ses habitants à commettre plus d'abus de non-respect de la loi et des dispositions réglementaires spécifiques relatives à la nature de la zone dans laquelle ils ont choisi de s'installer ; ce qui aggrave davantage la situation urbaine des quartiers informels dans les zones sensibles et rend difficile l'intervention publique pour la réhabilitation et la mise à niveau.

Par ailleurs, le plan d'aménagement urbain est un document juridique opposable aux tiers. Le Code d'Aménagement de Territoire et d'Urbanisme (CATU) détermine « *les règles d'urbanisme relatives au droit d'implantation des constructions, à leur nature et à leur affectation, à condition de respecter les procédures pouvant renforcer l'intégration sociale au sein des agglomérations, une meilleure utilisation des sols, et de respecter également les besoins générés par la situation particulière des handicapés* »<sup>55</sup>.

De ce fait, la construction des bâtiments à usage humain à l'intérieur d'un territoire défini dans le plan d'aménagement urbain comme une zone naturelle à protéger ou à conserver, est une opération juridiquement illégale. Dans ce cas, l'État et/ou la collectivité locale doivent veiller à faire respecter la réglementation en vigueur et sanctionner les contrevenants. Le code des collectivités locales permet au président de la municipalité de « prendre les arrêtés de démolition des constructions non autorisées ou non conformes à l'autorisation délivrée »<sup>56</sup>. Cependant, en raison du dysfonctionnement total des mécanismes de suivi et de contrôle, surtout après la révolution de 2011, et faute de compétences et des moyens humains, techniques et financiers, les collectivités locales n'arrivent pas à maîtriser leurs territoires.

## **1. Quartier sous équipé**

Bien qu'il compte environ 7196 habitants, le quartier de Smayette souffre d'un déficit flagrant en matière d'équipements publics. À l'exception

---

<sup>55</sup> Alinéa 6 de l'article 12 du code d'aménagement de territoire et d'urbanisme, 1994.

<sup>56</sup> Article 259 de la loi organique n°2018-29 du 09 mai 2018 relative au code des collectivités locales.

d'une mosquée, de petits épiciers du quartier et des cafés, le quartier enregistre une absence totale des équipements publics de base.

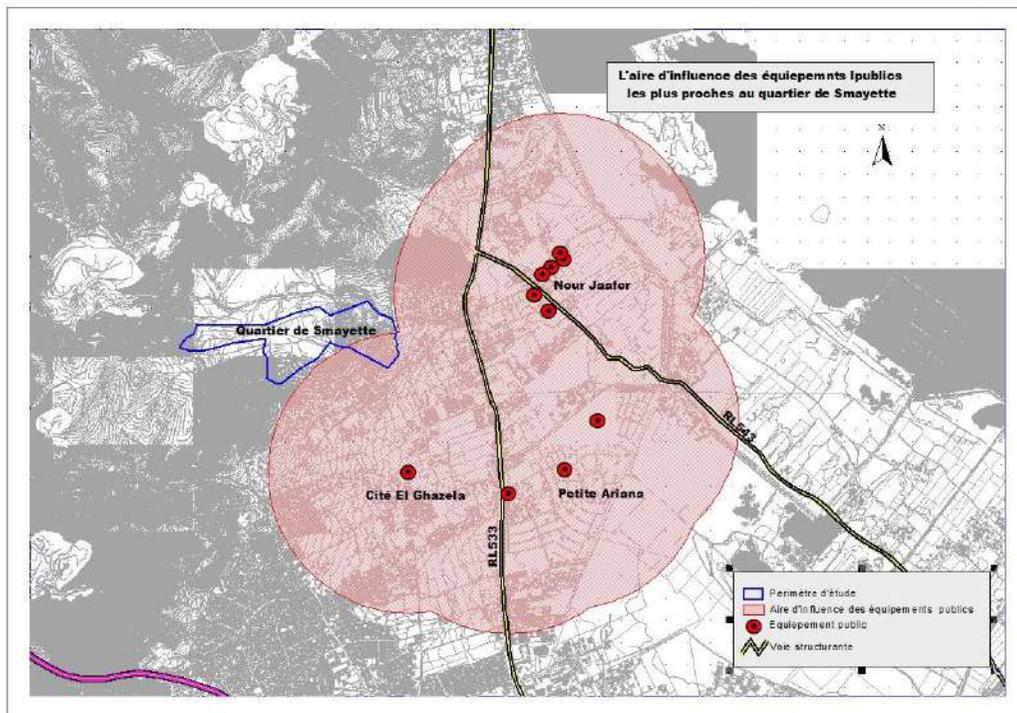
Pour que les habitants du quartier de Smayette puissent jouir de leurs droits à l'éducation, à la santé et à la culture, ils doivent se déplacer entre 1 km et 2 km à pied, parfois dans les rues boueuses, pour rejoindre les équipements de base les plus proches, situés dans les cités résidentielles limitrophes. En effet, l'école primaire, le collège, le centre de santé de base, la maison de jeunes et la maison de culture sont situés à la cité Nour Jaafer et le lycée de l'enseignement secondaire se trouve à la Cité des journalistes (lycée Essahafa).



**Carte . 7 : les équipements publics les plus proches du quartier de Smayette**

Le degré de desserte en équipements publics de base est calculé sur la base d'une analyse cartographique des aires d'influences à vol d'oiseau des équipements publics les plus proches du quartier de Smayette, en appliquant des zones tampon autour des équipements, de rayon de 800 mètres, qui est la distance maximale acceptable à faire à pied quotidiennement par une personne adulte à mobilité normale.

La carte suivante illustre l'ensemble des aires d'influences fusionnées des équipements de base les plus proches du quartier de Smayette (carte ci-dessous).



**Carte . 8 : Aires d’influences des équipements publics les plus proches**

En observant la carte ci-dessus, on constate que le périmètre d’étude se situe en dehors de l’aire d’influence des équipements publics les plus fréquentés par les enfants, les jeunes, les adultes et les vieux du quartier.

Pour mieux saisir le déficit flagrant en équipements dans le quartier de Smayette, un calcul des besoins réels en équipements, a été effectué en appliquant les normes adoptées par la grille des équipements<sup>57</sup>, élaborée par le ministère de l’Équipement et de l’Habitat, en 1997.

Selon l’estimation actuelle du nombre d’habitants qui est estimé à environ 7196 habitants, le quartier de Smayette devrait être desservi par les équipements suivants :

<sup>57</sup> La grille des équipements est un guide de programmation permet de calculer les équipements publics nécessaires dans une unité spatiale selon le nombre d’habitant, 1997.

**Tab.1 : L'état des équipements publics dans le quartier de Smayette.**

| Secteur                          | Équipement existant | Équipement nécessaire à prévoir     |
|----------------------------------|---------------------|-------------------------------------|
| <b>Enseignement</b>              | Néant               | Ecole de base de 10 salles          |
|                                  | Néant               | Collège de 12 salles                |
| <b>Santé</b>                     | Néant               | Centre de santé de type 2           |
|                                  | Néant               | Centre de santé de type 3           |
| <b>Espace vert et de loisirs</b> | Néant               | Aire de jeux pour enfants           |
|                                  | Néant               | Terrain de jeux pour préadolescents |
|                                  | Néant               | Terrain de jeux pour adolescents    |
|                                  | Néant               | Petit jardin public                 |
|                                  | Néant               | Jardin public                       |
| <b>Administration</b>            | Néant               | Bureau de poste de 2 guichets       |
| <b>Sport</b>                     | Néant               | Terrain de quartier                 |
| <b>Sécurité</b>                  | Néant               | Poste de protection civile          |
| <b>Commerce</b>                  | Néant               | Commerce de première nécessité      |
| <b>Divers</b>                    | Néant               | Cimetière                           |
| <b>Total</b>                     | Néant               | 14 équipements nécessaires          |

Cette carence en équipements publics de base et en espaces de loisirs et de détente fait susciter du sentiment d'infériorité surtout chez les tranches d'âge vulnérables, notamment chez les enfants, ce qui peut conduire à l'apparition des comportements délinquants.

Ainsi, du fait de l'absence des aires de jeux et des équipements de détente et de loisirs, les enfants et les jeunes du quartier passent leur temps libre dans les rues ou dans les cafés du quartier avec tous les dangers que cela implique.

## 2. Quartier déficitaire en infrastructure

Le quartier de Smayette souffre d'un déficit flagrant en infrastructure routière. Des ruelles serpentées et étroites (entre 3 et 5 mètres de largeurs) séparent les groupes de constructions. Elles sont toutes en mauvais état, sans revêtement, ni trottoirs. A l'exception de la piste qui contourne les limites sud du quartier sur laquelle une voiture peut circuler, le reste des pistes qui traversent le quartier sont inaccessibles pour les véhicules. Pour prendre un taxi ou un moyen de transport en commun, les habitants de Smayette doivent marcher à pied jusqu'à la rue de la communication ou jusqu'à la route de Raoued (Route locale n°533).

Pendant la saison hivernale, faute de réseau d'évacuation des eaux pluviales, les rues du quartier deviennent impraticables, boueuses et inondées. Les habitants trouvent, par conséquent, des difficultés à se déplacer, ce qui perturbe leurs activités quotidiennes. Ces conditions précaires défavorisent le quartier aux yeux de ses habitants ainsi que pour la population des quartiers voisins et accentuent son exclusion.



**Photo. N°1 et 2 : État défavorables des rues dans le quartier de Smayette**

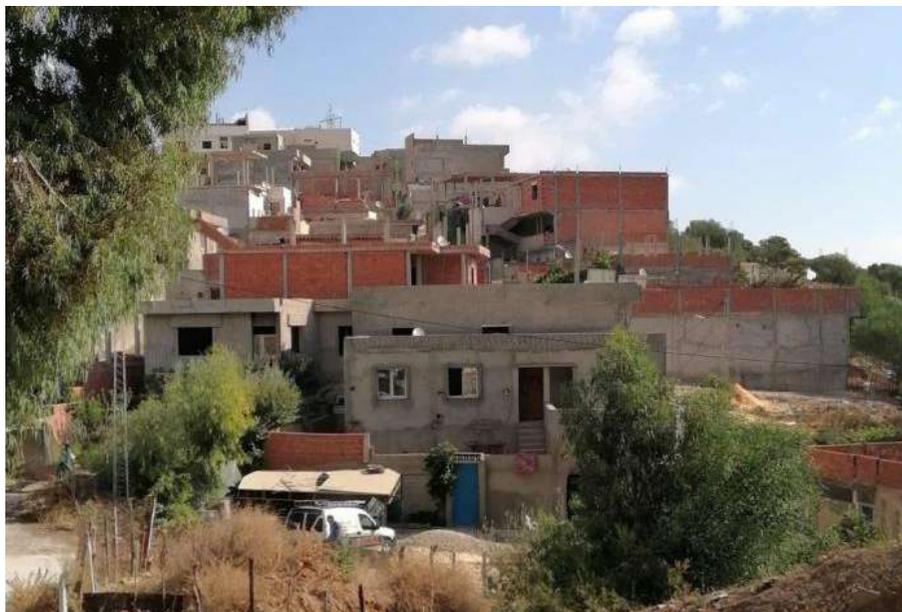
Outre l'absence d'un réseau routier adéquat, et d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales, le quartier de Smayette n'est pas encore raccordé au réseau d'assainissement de l'Office National d'Assainissement. Pour évacuer leurs eaux usées, les habitants de Smayette font recours aux méthodes classiques, et ils creusent des fosses septiques pour évacuer les eaux vannes (les eaux des toilettes), tandis que la majorité des eaux ménagères qui proviennent des lavabos, douches, et cuisines sont, généralement, rejetées dans les rues, ce qui explique la présence de l'eau dans les rues même en été. Les trois photos suivantes illustrent ce phénomène dans des rues différentes.



**Photo. N°3, 4 et 5 : eaux usées rejetées dans les rues**

### **3. Typologie de l'habitat : cadre de vie défavorable**

En visitant le quartier de Smayette, on observe la prédominance de la typologie de l'habitat groupé. En effet, les constructions sont très collées, et il est très difficile de les distinguer les unes des autres. La majorité des constructions est inachevée et les murs extérieurs et les façades restent sans peintures. Les couleurs des matériaux de construction (les briques rouges et le ciment gris foncé) dominent le paysage urbain à l'intérieur du quartier.



**Photo. N°6 et 7 : Habitats groupés inachevés et occupé par les familles**

Les entretiens menés avec les habitants du quartier ont montré que la majorité de la population active occupe des emplois précaires. Ils travaillent dans les activités artisanales et exerce des petits métiers comme le commerce informel, le gardiennage et le jardinage, etc.

#### 4. Dégradation de l'environnement naturel

L'impact de l'expansion informelle du quartier de Smayette sur l'environnement naturel est considérable. L'artificialisation excessive des sols par la construction des logements a perturbé le régime d'écoulement naturel des eaux pluviales et a accentué le risque d'inondation. Le projet de protection de la ville de Raoued contre les inondations, initié par le ministère de l'Équipement et de l'Habitat et de l'Infrastructure en 2020, et qui s'inscrit dans le cadre d'un programme cohérent pour la protection des régions du Nord de la capitale contre les inondations, n'a pas inclus le quartier de Smayette. Le projet a concerné seulement les quartiers Sidi Amor, Yamama, Cité Chaker et la route locale n°533. De ce fait, la souffrance des habitants du quartier persistera. La prolifération continue de l'habitat du côté ouest du quartier a atteint les oueds. Actuellement plusieurs bâtiments sont en cours de construction au fond de l'oued. La zone ouest du quartier de Smayette se présente comme un grand chantier.



**Photo. N°8, 9 et 10 : des constructions au fond d'oued**

Aux alentours du quartier, on distingue la propagation des déchets ménagers dans l'espace naturel. Les personnes interviewées ont indiqué que les services municipaux de ramassage des ordures ménagères accèdent au quartier d'une manière irrégulière, et les habitants se trouvent, parfois, obligés de jeter leurs déchets domestiques dans les terrains naturels proches, pour se débarrasser des mauvaises odeurs.



**Photo. n°11: déchets ménagers  
rejetés dans la nature.**

**Photo. n°12: déchets rejetés dans la  
rue.**

**Photo. N° 11 et 12 : Déchets des ménagers rejetés dans la rue et dans la  
nature**

De plus, la proximité du quartier de la carrière d'extraction des matériaux de construction, située à l'Ouest, expose les habitants à la pollution atmosphérique produite par le dégagement des poussières.



**Photo. N°13 : La carrière d'extraction des matériaux de construction** **Photo. N°14 : La route empruntée par les engins sortant de la carrière**

**Photo. N° 13 et 14 : La carrière d'extraction et la route empruntée par les engins de la carrière**

En se basant sur la synthèse des principaux constats issus des analyses précédentes, une série d'enjeux majeurs sera dégagée. Pour chaque enjeu, une, ou plusieurs solutions d'amélioration, sera proposée.

L'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier et l'atténuation de la vulnérabilité de la zone sont tributaires de l'engagement sérieux de tous les acteurs et la conjugaison de l'ensemble des actions suggérées dans le scénario d'intégration, présenté ci-dessous, dans une logique de synergie et de complémentarité.

## Scénario d'intégration : constats, enjeux et solutions d'amélioration

| Axes :  | Principaux<br>Constats :   | Enjeux<br>majeurs :  | Propositions pour<br>l'amélioration de la<br>situation :   | Acteurs  |
|---|--|--|--|--|
| <b>1- Etalement urbain excessif au détriment des zones naturelles</b> | – Evolution rapide et excessive de la tache urbaine                            | <b>❖ Stopper l'étalement urbain au détriment de zones naturelles</b>   | – Sensibiliser la population sur la gravité de l'étalement urbain et l'artificialisation des sols vulnérables face au risque d'inondation.<br>– Implanter une ceinture verte autour du quartier. | – Collectivité locale<br>– La société civile<br>– Services déconcentrés de l'environnement                                 |
| <b>2- Non-respect de la réglementation en vigueur :</b>               | – Non-respect du règlement d'urbanisme et empiètement sur les zones naturelles | <b>❖ Œuvrer pour une meilleure compréhension du règlement d'urbanisme et son adoption par les habitants.</b> | – Impliquer davantage les habitants dans la prise de décision et le choix des actions.<br>– Instaurer une culture citoyenne en urbanisme.  | – Collectivité locale<br>– Services déconcentrés d'urbanisme<br>– Agence d'urbanisme du Grand Tunis<br>– La société civile |
|   | – Faiblesse des moyens de contrôle et de                                       | <b>❖ Renforcer le contrôle</b>   | – Renforcer les compétences et les moyens humains,   | – Structures centrales de l'Etat   |

|   |  |  |   |  |
|---|--|--|---|--|
|   | la gestion urbaine                                     | ❖ <b>Rétablir le respect de la loi</b>   | techniques et financiers des municipalités.<br>– Appliquer strictement la loi et sanctionner les contrevenants.   | – Collectivité locale<br>– Police municipale   |
| <b>3- Cadre de vie défavorable à l'occupation humaine</b> | – Absence totale des équipements publics de base       | ❖ <b>Améliorer la desserte du quartier en équipement publics</b>   | – Prévoir l'implantation des équipements publics nécessaires dans un rayon inférieur à 800 mètres, prendre en considération la complémentarité entre les quartiers. | – Structures centrales de l'Etat concernées par les équipements à prévoir                                    |
|   | – Absence totale des espaces de détente et de loisirs. | ❖ <b>Doter le quartier des espaces de détente et de loisirs.</b><br>❖ <b>Améliorer l'esthétique du paysage urbain.</b> | – Prévoir la création des petits espaces verts l'intérieur du quartier.<br>– Prévoir la création d'un parc urbain dans la zone naturelle.                           | – Collectivité locale<br>– Services déconcentrés concernés : Environnement, sport, jeunesse et enfance, etc. |
|   | – Déficit flagrant en infrastructure routière adéquate | ❖ <b>Améliorer l'état de la voirie.</b>  | – Prévoir le revêtement des rues.<br>– Aménagement des trottoirs  | – Collectivité locale<br>– Services déconcentrés de l'équipement   |
|   | – Absence de réseau d'assainissement                   | ❖ <b>Raccorder le quartier au réseau</b>   | – Raccorder le quartier au réseau   | – Collectivité locale  |

|                         |   |  |  |   |
|-------------------------|---|--|--|---|
|                         | nt et réseau d'évacuation des eaux pluviales  | <b>d'assainissement.</b><br>❖ <b>Améliorer l'évacuation des eaux pluviales</b> | d'assainissement de l'ONAS.<br>– Aménager un réseau d'eau pluviale   | – Services déconcentrés de l'agriculture<br>– ONAS  |
|                         | – Cadre bâti défavorable  | ❖ <b>Améliorer le cadre bâti</b>   | – Inscrire le quartier dans un des programmes de réhabilitation urbaine programmés par l'ARRU.<br>– Chercher le financement pour la réhabilitation des logements précaires et l'achèvement de la construction et de la peinture. | – Collectivité locale<br>– Services déconcentrés de l'équipement<br>– ARRU<br>– La société civile                   |
|                         | – Offre foncière réglementaire n'est pas adéquat à la classe sociale modeste et pauvre. | ❖ <b>Atténuer la prolifération de l'habitat informel</b>                       | – Diversifier les offres d'habitat afin de satisfaire les besoins de la classe moyenne et pauvre.  | – Collectivité locale<br>– Services déconcentrés de l'équipement<br>– Les opérateurs immobiliers publics et privés. |
| <b>4- Accessibilité</b> | – Entrée unique du quartier.  | ❖ <b>Améliorer l'accessibilité du quartier</b>                                 | – Aménager la deuxième entrée du quartier.   | – Collectivité locale   |

|   |   |  |  |  |
|---|---|--|--|--|
|   | – Transport en commun absent  | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Améliore de la desserte en transport en commun.</b></li> <li>❖ <b>Promouvoir l'utilisation des modes doux de déplacements</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Rapprocher au moins une station de bus au quartier.</li> <li>– Aménager les pistes cyclables.</li> <li>– Encourager l'utilisation de vélos.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Collectivité locale</li> <li>– Services déconcentrés de transport</li> <li>– Les opérateurs de transport terrestre</li> <li>– La société civile.</li> </ul>       |
| <b>5- Dégradation de l'environnement urbain</b> | – Augmentation de la vulnérabilité de la zone aux risques d'inondations | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Atténuer la vulnérabilité aux risques d'inondation en considérant le changement climatique.</b></li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dégager les cours d'eau et enlever les obstacles.</li> <li>– Démolir les constructions qui entravent l'écoulement naturel des eaux pluviales.</li> <li>– Réaménager et nettoyer le bassin d'écroulement existant.</li> <li>– Délimiter et préserver les servitudes des cours d'eau</li> <li>– Arrêter la machine de construction au fond et sur les rives des oueds.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Collectivité locale</li> <li>– Services déconcentrés de l'environnement</li> <li>– Services déconcentrés de l'agriculture</li> <li>– Police municipale</li> </ul> |
|   | – Rejet des déchets ménagers dans                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Atténuer la dégradation</b></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Ramassage régulier des ordures ménagères.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Collectivité locale</li> </ul>  |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| les rues ou dans la nature.  | <b>de l'environnement</b><br>❖ <b>Atténuer les risques sanitaires</b> | – Instaurer la culture et les pratiques du tri des déchets à domicile.                            | – Services déconcentrés de l'environnement<br>– La société civile   |
| – Ecoulement des eaux usées ménagères à ciel ouvert, dans les rues.  | ❖ <b>Raccorder le quartier au réseau d'assainissement.</b>            | – Raccorder le quartier au réseau d'assainissement de l'ONAS.                                     | – Collectivité locale<br>– ONAS                                     |
| – Pollution atmosphérique, dégagement des poussières de la carrière. | ❖ <b>Atténuer la pollution atmosphérique</b>                          | – Revêtement et arrosage régulier des itinéraires empruntés par les engins sortant de la carrière | – Collectivité locale<br>– Services déconcentrés de l'environnement |

## Conclusion

Il ressort de cet article que l'État et la collectivité locale de Raoued ont joué un rôle passif pendant le développement informel du quartier de Smayette sur un terrain caractérisé par une forte vulnérabilité. Malgré les carences qu'il présente en matière d'équipements publics, d'infrastructures, de services urbains, etc. et malgré les risques naturels qui existent, le quartier de Smayette, n'a pas, jusqu'ici, suscité l'intérêt ni des responsables centraux, ni des responsables locaux. Une prise de conscience réelle et collective devrait être prise par tous les acteurs intervenants dans cet espace marginalisé, y compris les habitants du quartier et la société civile active, afin d'atténuer l'amplification du phénomène de la marginalisation socio-spatiale de la population du quartier.

## **Bibliographie**

-Banque Mondiale, *Étude adaptation au changement climatique et aux désastres naturels des villes côtières d'Afrique du Nord*, 2010.

-Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT), *Atlas du gouvernorat de l'Ariana*, , mars 2011.

-Houchon G., *La théorie de la marginalité urbaine dans le tiers monde : étude différentielle du squatting et de l'économie informelle dans leurs aspects criminologiques*, 1982.

-Jendoubi C. , *la production des quartiers informels dans le Grand Tunis : réalités et limites*, 2017.

-Kahloun H., *Pour une nouvelle stratégie de l'habitat informel, diagnostics et recommandations*, octobre 2014.

-Prost B., "Marge et dynamique territoriale", In *Géocarrefour* ,vol79/2, 2004 p. 175-182 , [En ligne ] , URL : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.695> , 2004.

# La disparité socio-spatiale : le revers du développement urbain

*Raoudha Ben Ayed* <sup>58</sup>

## Résumé

La globalisation que subissent les villes de nos jours permet une dynamique urbaine importante, mais contribue aussi au développement des poches de pauvreté à la périphérie de la ville.

Nous examinons, dans cet article, les effets d'une dynamique urbaine sélective sur les quartiers périphériques, à travers l'étude de la ségrégation socio-spatiale à la commune de La Marsa, cas du quartier de Bhar Lazrak.

Nous appréhendons la disparité sociale à Bhar Lazreg dans une approche théorique déterministe. Nous pensons que les habitants du quartier sont condamnés à subir un système d'inégalités qui se reproduit lui-même. Notre objectif est de comprendre l'ampleur et les portées socio-spatiales de cette ségrégation.

**Mots- clés :** Ségrégation socio-spatiale, inégalité, déterminisme, disparité, déliaison sociale.

## Abstract

The globalization that cities undergo nowadays allows an important urban dynamic, but also contributes to develop pockets of poverty on the outskirts of the city. In this article, we examine the effects of a selective urban dynamic on the outlying districts, through the study of socio-spatial segregation in the municipality of La Marsa, case of the Bhar Lazrak district.

We apprehend the social disparity in Bhar Lazreg in a deterministic theoretical approach. We believe that the residents of the neighborhood are

---

<sup>58</sup> Enseignante chercheuse , Université de Carthage.

doomed in a system of self-reproducing inequalities. Our goal is to understand the magnitude and socio-spatial scope of this segregation.

**Keywords:** Socio-spatial segregation, inequality, determinism, disparity, social unbinding.

## **Introduction**

La vie dans la ville montre une différenciation dans la fabrique de ses espaces. Ce qui pourrait influencer le vécu des habitants qui certains d'entre eux habitent dans ses beaux quartiers alors que d'autres vivent dans des territoires pleins de contraintes, d'où l'émergence de l'inégalité des chances d'accès à la ville. En effet, tout le monde n'est pas égal devant la ville et ceci a tendance à se transcrire dans l'espace. On distingue dans un même territoire des quartiers valorisés et d'autres qui sont dévalorisés. Ces derniers se dégradent, s'appauvrissent et attirent de plus en plus la population démunie. Ils se spécialisent même dans l'accueil d'une catégorie marginalisée.

Le développement, ainsi dit, est inégal dans les villes. Il engendrerait implicitement des inégalités sociales dans la mesure où les espaces d'une même agglomération ne se développent pas de la même manière. Plus nettement, l'écart semble se creuser entre les territoires urbains qui sont dans une dynamique positive et ceux qui subissent une dynamique négative. Ceci s'avère être le générateur d'une fragmentation socio-spatiale.

Nous supposons alors que :

- Un tel état serait dû à la mondialisation des valeurs urbaines et aux choix des politiques urbaines qui ont contribué à créer un espace sélectif (hypothèses).
- Le développement intensif d'une ville permettrait de produire des poches de pauvreté à la périphérie.
- La dynamique urbaine dont bénéficie certaines villes représenterait une malédiction pour d'autres territoires limitrophes. Il convient de traiter concrètement cette problématique dans un espace réel et concret soit El Bhar

lazrak, situé à la commune de La Marsa, et qui nous semble être un cadre d'observation et d'analyse propice à travers une enquête empirique.

En effet, la dynamique urbaine qu'a connue la commune, ces deux dernières décennies, a contribué à la fragmentation de son territoire, autrement dit, à « *la création d'un morcellement de l'espace, d'une désarticulation pluridimensionnelle et d'une exclusion socio-spatiale chronique* »<sup>59</sup>.

## **1. La Marsa une ville en pleine dynamique urbaine**

### **1.1. L'évolution de la commune de La Marsa**

Entre deux collines, Gammarth et Sidi Bousaid , s'étend la ville de la Marsa , à 18 kilomètres de la capitale. Elle est caractérisée par ses reliefs accidentés sur ses deux extrémités et vers les côtes, et ses terrains plats à l'intérieur.

L'étude de l'évolution de la tache urbaine de la Marsa, ces deux dernières décennies, révèle une dynamique urbaine intense. Le bilan de l'urbanisation, entre 2002 et 2009, publié par l'Agence d'Urbanisme du Grand Tunis (AUGT) en 2010, témoigne d'une consommation excessive de l'espace à La Marsa, soit 11.7% de l'espace consommé dans l'ensemble du le gouvernorat de Tunis, pour la même période. La commune occupe ainsi la deuxième position après Sidi Hassine.

L'examen approfondie de l'évolution de la tache urbaine entre 2008 et 2015, par commune dans le gouvernorat de Tunis , met principalement l'accent sur la dynamique urbaine que connaît la commune de la Marsa. En effet 15 % de l'espace consommé par l'urbanisation entre 2008 et 2015 s'y trouve localiser. La Marsa est la seule parmi les communes de Tunis et de celles qui lui sont voisines sur la côte nord qui a connu un certain dynamisme au niveau touristique soit 75 Ha. Cette tendance est appelée à se confirmer davantage à l'avenir au vu des programmes en cours qui feront, une fois

---

<sup>59</sup> RAGOUBI M- A., « De la sélectivité géo-sociale à la communauté fermée. La Marsa, espace à différenciation accentuée », *Les Communications* , [En ligne ] , URL/ <https://ifd.hypotheses.org/les-communications> consulté le 30/04/2020.

achevés, de la commune de la Marsa un pôle touristique national et international important.<sup>60</sup>

En effet, l'étendue de plage de la Marsa, la forêt de Gammarth et les espaces verts aménagés ont fait de la commune un lieu de villégiature, de détente et de loisirs. Les activités de services de récréation qui se sont développées attirent une masse d'habitants supplémentaire, notamment pendant la saison estivale.

Cependant, l'évolution des prix du foncier en relation avec le front de mer au cours des dernières années a contribué, d'une part, à freiner l'installation de nombreux habitants d'une catégorie moyenne et à attirer, d'autre part, une population plus aisée, en l'occurrence des étrangers et du personnel diplomatique. L'espace est devenu sélectif et l'accès y est déterminé par l'appartenance à une certaine catégorie sociale.

Le caractère résidentiel de la commune a amplement participé à installer cette situation. Bien que les superficies réglementaires des parcelles aient été réduites, les promoteurs immobiliers privés -acteurs très dynamiques dans la production de l'habitat à la Marsa- continuent à investir dans des logements de hauts standings en visant une catégorie sociale aisée.

Par ailleurs, la croissance démographique à la Marsa fait face à deux problèmes majeurs :

- L'urbanisation horizontale, qui se traduit par l'habitat pavillonnaire (60 % ou plus du parc logement est pavillonnaire). Il se caractérise par des densités assez faibles (en moyenne de 12 à 15 logements à l'hectare). Ce qui justifie la consommation excessive de l'espace.<sup>61</sup>
- Une exclusion sociale des catégories modestes. Ces dernières, ne pouvant pas accéder à la ville se rabattent sur les franges dans un habitat précaire.

---

<sup>60</sup> Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Agence d'Urbanisme du Grand Tunis, *Rapport de présentation du Plan d'Aménagement Urbain de la Commune (PAU) de la Marsa*, Janvier 2020.

<sup>61</sup> Rapport de présentation du Plan d'Aménagement Urbain de la Commune de la Marsa (Janvier 2020) op.cit.

Ainsi, une ségrégation socio-spatiale prend forme. Une urbanisation non maîtrisée se traduit par la prolifération de l'habitat spontané qui se localise dans « *la deuxième couronne (entre le quartier de Bousselela et la RVE 550) et de plus en plus dans la troisième couronne (à Bhar Lazrak entre la RVE 550 et la RN 10).* »<sup>62</sup>

Les groupes sociaux défavorisés se concentrent dans les zones urbaines sensibles, alors que les groupes les plus aisés prennent leur distance et ceci engendre le déclenchement du processus de ségrégation urbaine.

### **1.2. Bhar Lazrek : un potentiel d'attractivité pour les catégories défavorisées**

Plusieurs facteurs - endogènes et exogènes - ont contribué à l'évolution de l'urbanisation de la zone de Bhar Lazrek. On considère les actions d'aménagements des territoires limitrophes comme l'un des facteurs externes qui ont enclenché le processus, dont on peut citer: le projet d'aménagement d'Aïn Zaghuan, le développement urbain des quartiers de la Soukra, le développement des espaces touristiques et résidentiels de la côte de Gammarth et le développement d'activités économiques sur l'axe de la RN 9. D'autres atouts relatifs au site même, à sa situation, et aux caractéristiques physiques de la zone à l'instar de sa platitude et son accessibilité facile, ont contribué à sa croissance.

En effet, sur une plaine de 550 hectares, à la partie occidentale de la Marsa, se tient le quartier de Bhar Lazrek. Il occupe une position stratégique de par son ouverture sur trois voies principales. Il est, en effet, délimité « *des deux côtés par deux routes nationales qui sont : de l'Ouest la RN10 (reliant l'Ariana à Carthage), et la RN9 (reliant Tunis à la Marsa) au Sud, à l'Est par la RR 23 (voie expresse) et au Nord par le vaste plan d'eau de Sebket Ariana prolongé, à son extrémité sud, par la station d'épuration Côtière Nord gérée par l'ONAS.* »<sup>63</sup>

Cette zone constitue l'une des dernières grandes réserves foncières pour l'extension urbaine, non seulement au niveau de la côte nord, mais aussi pour tout le Grand Tunis, car c'est une zone qui ne présente pas de grandes contraintes compte tenu de sa platitude et de la facilité de son accessibilité.

---

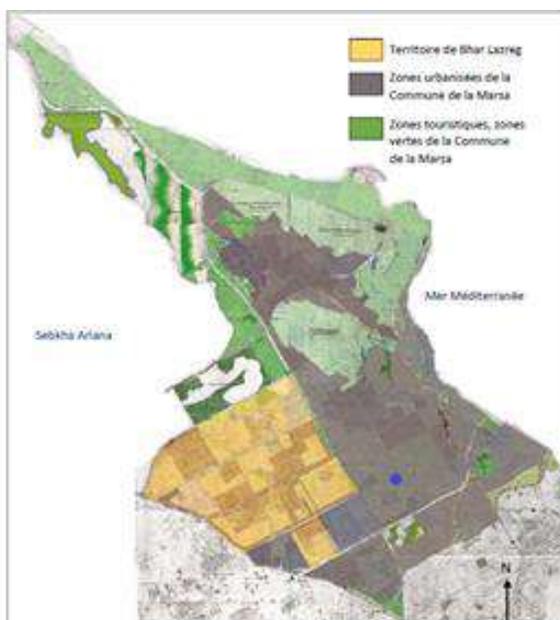
<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> *Ibid.*

Le milieu naturel joue, aussi en faveur de la zone. Le site est doté d'un plan d'eau couvrant une superficie de 3000 hectares, appelé Sebkhet Ariana. Ainsi la zone Bhar Lazrek a acquis une capacité à attirer et à retenir même, aussi bien des personnes physiques et que des personnes morales.

La Commune de la Marsa compte, au dernier recensement de 2014, 93 000 habitants. D'après les informations fournies par le chef d'Arrondissement, le territoire de Bhar Lazreg compterait de l'ordre de 45 000 habitants, avec une population officiellement enregistrée de 25 000 personnes.<sup>64</sup>Ce qui représente entre 48% et 75% de la population totale de la commune (si on prend en considération la population non déclarées). Le rythme de construction, dans la zone de Bhar Lazrek s'est beaucoup accéléré durant les dix dernières années. On dénombre une augmentation de 33% d'occupation du sol entre 2013 et 2019, par rapport aux années précédente<sup>65</sup>.

La superficie occupée par le quartier Bhar Lazrek souligne la particularité et l'importance de ce quartier. En effet, l'espace occupé est quasi équivalent à la superficie de la zone urbaine de la Marsa <sup>66</sup>.



**Carte .1 : l'emprise du territoire de Bhar Lazrak**

*Source :* Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure, Direction de l'Urbanisme, SCET Tunisie et Urbaplan, *Pour une approche opérationnelle d'intervention et de restructuration urbaine, cas des cités de Bhar Lazreg et ELMatar*, Phase 2, rapport de synthèse final, p2 , Octobre 2020.

<sup>64</sup> Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure, Direction de l'Urbanisme, , SCET Tunisie et Urbaplan, *Pour une approche opérationnelle d'intervention et de restructuration urbaine, cas des cités de Bhar Lazreg et ELMatar*, Phase 2, rapport de synthèse final, , Octobre 2020, p2.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p23.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p40.

Cependant, ce quartier représente aujourd'hui l'une des principales poches de pauvreté qui sont apparues sur la périphérie de la commune de La Marsa.

En effet, ces atouts sont autant des faiblesses qui lui donnent un aspect contraignant pour les habitants.

- La zone est plate avec aspect de cuvette entourée à ses abords par des hauteurs.
- L'espace est grignoté par l'essaimage des constructions anarchiques.
- La nappe phréatique est proche de la surface du sol.
- La nappe phréatique souterraine est contaminée.
- Le plan d'eau est presque fermé, pollué, peu profond et aux contours changeants.
- La sebkha est le niveau de base pour le ruissellement local et régional, et elle est affectée par une pollution assez grave.
- Le plan d'eaux représente un réceptacle de tout type de déchets même nocifs.

Toutefois, et malgré l'effet polarisation qu'a la zone d'étude sur les habitants d'une catégorie moyenne et défavorisée, elle reste « *un véritable « désert* » en termes d'équipements publics : avec 2 mosquées, une école primaire, 4 jardins d'enfants privés et les seuls services d'état civil assurés par l'arrondissement, le territoire de Bhar lazreg est très largement sous équipé »<sup>67</sup>.

Il en ressort, finalement, que la ségrégation exercée sur la zone de Bhar Lazrek semble être le produit d'une conjonction de plusieurs processus dont les mutations économiques qu'a connues la commune entière, l'implantation des entreprises, les mouvements démographiques, les transformations

---

<sup>67</sup> Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure, Direction de l'Urbanisme, , SCET Tunisie et Urbaplan ELMatar, *op.cit*, p15 , 2020.

spatiales de la ville, les politiques urbaines, et le rôle du marché privé du logement. La ségrégation est consécutive aussi aux stratégies résidentielles des ménages en fonction de leurs revenus.

Néanmoins, la ségrégation urbaine, quelques soient ses moteurs, a contribué à aggraver le phénomène des inégalités dans ce territoire. Et c'est à travers une enquête de terrain auprès des habitants qu'on a pu mesurer les effets sociaux de la ségrégation spatiale.

## **2. Les inégalités émergentes à Bhar Lazrak ou l'ampleur de la ségrégation ?**

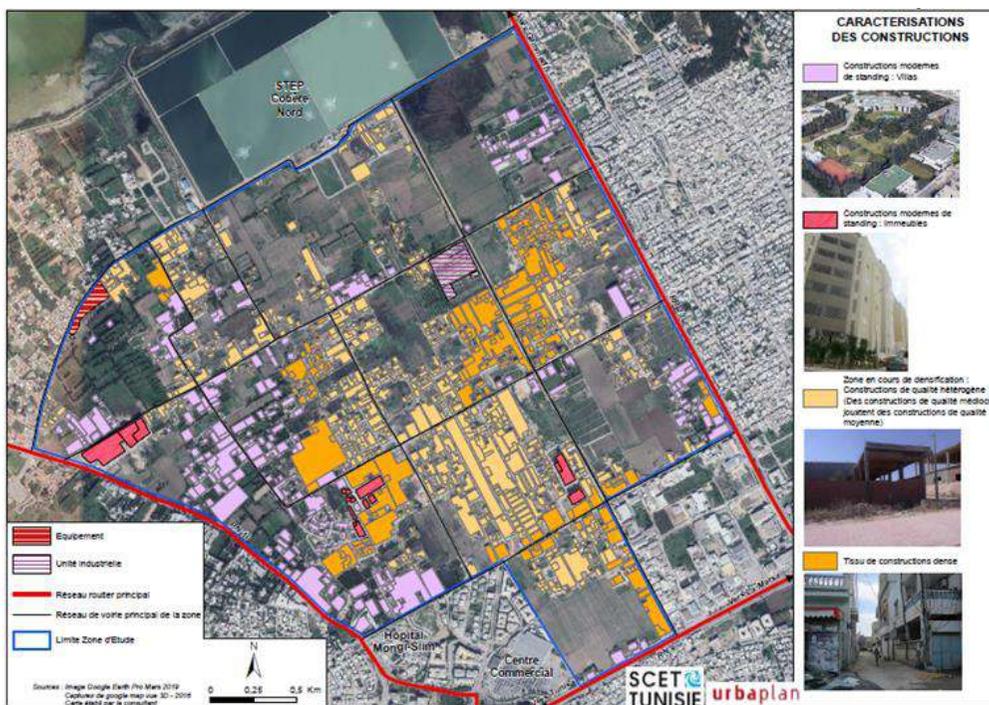
Morphologiquement la zone de Bhar Lazrek présente une forme de diversité paysagère, urbaine et sociale. Sur le plan spatial, on distingue trois types de zones

➤ La partie Haut standing située au Nord-Ouest, composée de terrains et des villas de standing (grands jardins et de nombreuses piscines), des propriétés clôturées qui empêchent toutes intrusion dans leur intimité, et des résidences de représentations étrangères, etc.

➤ Le côté Nord-Est est faiblement occupé. L'activité agricole y persiste encore. L'enquête effectuée sur terrain révèle que les habitants sont en majorité les autochtones de Bhar Lazrek.

➤ La partie centrale de la zone est composée d'un tissu dense d'habitats issus majoritairement d'une auto construction de qualités moyennes et médiocres, et parfois même en cours de construction. Les voies sont étroites et sans trottoirs.

Les principales voies sont animées par des commerces, des petits métiers, d'un marché non structuré, et de magasins (Carte.2) .



**Carte .2 : Caractérisation des constructions**

Il est à noter que « *plus on se rapproche des axes routiers structurants de desserte de la zone (RN10 et route Express) plus les constructions sont imposantes présentant les caractéristiques d'un standing élevé* »<sup>68</sup>.

Il est à souligner, de prime abord, que l'enquête effectuée n'a concerné que la partie centrale et la zone Nord-Est. Les habitants de la zone Nord-Ouest se sont avérés inaccessibles, et les ouvriers travaillant sur place ont refusé de coopérer. Une enquête de terrain par entretien semi directif, a été donc menée avec 09 habitants et 01 chef d'entreprise sise à Bhar Lazrek, répartis sur 05 cités à savoir : Cité Slema, Cité Jaber, Cité Elbassatine, Cité Eloued et Cité Essouii. Trois questions ont été posées :

1. Pourquoi êtes-vous installés à Bhar Lazrak ?
2. Que pensez-vous de ce quartier ?
3. Pensez-vous le quitter un jour ?

<sup>68</sup> Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure, Direction de l'Urbanisme, *op.cit*, 2020.p23.

Cinq des interrogés sont locataires, et se sont installés dans la zone entre 2005 et 2021. Ils proviennent de différentes origines du territoire tunisien, mais tous de provenance rurale. Deux des propriétaires interviewés sont originaires de la zone et les trois autres ont acheté des terrains à un prix bas.

### **2.1. L'inégalité face au logement : offre immobilière sélective et inégale accès à la ville**

L'observation des maisons visitées lors de l'enquête de terrain décèle une inégalité indéniable au niveau de l'offre des espaces habités. Une pièce d'environ 16m<sup>2</sup>, donnant directement sur la rue se présente ainsi : dans un coin, au fond, un rideau cache une cuvette et un mini-lavabo. A droite, on trouve une table adossée au mur, sous une fenêtre, et sur laquelle se tient d'un côté, une cuisinière liée à une bouteille de gaz déposée au-dessous. De l'autre côté quelques assiettes et ustensiles sont éparpillés. Deux matelas sont déposés à même le sol. C'est tout ce qui compose la maison que loue une femme, divorcée, interrogée à Bhar Lazrak. Cependant de grands sacs remplis de bouteilles en plastiques, ou de pain garnissent le lieu. La dame a un enfant de 12 ans à sa charge et ne travaille pas.

Pas loin de là, et sur le même palier, l'image se reproduit. Cette fois-ci la pièce est remplie jusqu'aux plafonds de sacs, de vêtements, d'une variété de choses qu'elle trouve dans les poubelles et qu'elle revend pour survivre. Une banquette couverte d'une natte fait office de lit. Elle est analphabète, elle ne sait pas quel âge elle a. Officiellement, ils sont deux à habiter la pièce : la veuve et son fils à sa charge, mais l'espace ne peut les contenir avec tous ces objets et de ce fait le jeune garçon s'invite chez ses amis. Elle justifie la situation en répliquant « *je ne peux m'en débarrasser, c'est mon gagne-pain.* ». Le lien maternel disparaît devant la ténacité de l'instinct de survie.

Ce tableau se reproduit dans les quartiers centraux et denses de Bhar Lazrek. On y trouve des logements individuels groupés de petite superficie, composés d'un minimum d'espace répondant aux besoins élémentaires : une chambre polyvalente - qui fait office d'espace de repos et de cuisine en même temps - et un espace d'évacuation(wc). Seulement cette image ne concerne que les habitants locataires.

La villa qui nous a accueilli, pour un entretien avec la fille du propriétaire, à la cité Jaber, affiche une image à l'opposé des deux premières. On s'est trouvé dans un vrai foyer, composé d'un salon bien meublé, garnis par des photos des habitants, de divers tableaux artistiques, aussi bien que ceux affichants des versets de coran, une table ronde et six chaises qui occupent une partie du salon et font office de salle à manger. La maison englobe aussi trois chambres à coucher, une salle de bain commune, une cuisine et un jardin où se tient une culture maraichère à l'échelle familiale, un four traditionnel (Tabouna) et un garage. Un dépôt jouxtant la maison, la propriété de la famille originaire de la zone, est loué pour des activités de stockage.

Une deuxième villa nous a aussi ouvert ses portes dans la cité Slema. La maison est composée d'un salon, de trois chambres à coucher, d'une cuisine, d'une salle de bain et un petit jardin. La situation précaire de la propriétaire se manifeste dans l'ameublement très modeste : pas de salon mais des matelas, un lit commun pour les petits enfants et leurs maman, pas de garde robes ni de placards mais des vêtements entassés sur une chaise ou une table. La propriétaire est divorcée et est au chômage, ainsi que sa fille qui a à sa charge deux enfants. Son fils et son gendre sont tous les deux emprisonnés pour cambriolage.

La troisième dame interrogée dans la catégorie des propriétaires, habite une maison de type traditionnelle (Dar Arbi), avec un patio central, quatre chambres à coucher aux alentours, une cuisine et une salle de bain. Les éléments de confort sont visibles dans son espace (le climatiseur, la télé plasma, ...). Sa maison est un héritage qui paraît avoir subi des transformations, dont une surélévation avec trois studios loués. La femme reconnaît avoir des biens qu'elle loue à des familles démunies et elle se plaint de leur incapacité à payer le loyer et même les factures d'électricité et de l'eau certaines fois. Mais ses réprobations ne sont que paroles en l'air, elle cherche à les aider et à leur trouver un emploi chez ses connaissances, à ce que témoigne les voisins. L'habitat des propriétaires reste bien décent à l'opposé de celui offert au locataire.

En effet, les habitants propriétaires, déploient des capacités et un savoir-faire pour transformer et ajuster leurs logements à leurs besoins. Ce sont leurs « *aptitudes à juger, à mettre à l'épreuve et à interpréter, afin de*

*rendre l'espace domestique à la fois visitable et habitable.* », comme le souligne Rabiaa Bekkar<sup>69</sup>. Ces compétences visent à ajuster l'espace à la culture et aux besoins de la commodité. Et ils offrent aux locataires un abri.

La logique des propriétaires est le raisonnement de l'acteur qui opte pour l'augmentation de la plus-value et qui déploie sa propriété afin d'acquérir une promotion sociale. Les propriétaires considèrent leurs maisons comme un capital économique qu'il faut investir. Ils tentent par leurs stratégies de rentabiliser leurs espaces. Ils utilisent des matériaux de construction de récupérations afin de minimiser les coûts, tout en calculant l'espace au centimètre prêt, pour réduire le manque à gagner. Ils déploient un capital de savoir-faire dans l'objectif de réaliser la plus-value.

Cependant, les habitants locataires éprouvent un besoin d'améliorer leurs modes de vie mais émettent des réticences quant aux déménagements.

## **2.2. Inégalité d'accès à l'emploi**

Certains interrogés pensent que leur lieu d'habitation est un obstacle devant l'accès à l'emploi. Les conditions de vies et le transport qui y est offert peuvent déterminer leurs carrières professionnelles.

Une des femmes de ménage, interviewée, affirme qu'elle a été licenciée parce qu'elle n'arrivait pas à joindre son lieu de travail, à La Soukra, les jours d'averses.

Une deuxième, éducatrice dans une garderie scolaire à la Marsa, et qui s'est installée à la Cité Elbessatine à la suite de son mariage, témoigne que son patron l'a avertie - en prenant connaissance de son lieu de résidence - contre l'absentéisme. Et, il a justifié ses craintes en citant les cas d'employés précédents qui ont dû quitter leur poste à la suite de leurs retards et leurs absentéisme répété. Une trentenaire, travaillant dans un supermarché, bien connu à la Marsa, a répliqué : *« Je ne peux pas avoir de poste de responsabilité tant que je n'ai pas mon moyen de transport particulier, malgré mes diplômes et mes compétences dont témoignent mes supérieures. »*. Elle ajoute : *« J'ai*

---

<sup>69</sup> Bekkar R., Sfaxi S. , « reformuler l'espace : compétences et savoir-faire des habitants à Bizerte (Tunisie) », in *Les compétences citadines*, p.5.

*pensé à acheter une moto pour ne plus être en retard à mon travail. Si non, je ne vais jamais avancer dans ma carrière professionnelle ».*

La discrimination sur le marché du travail est aussi raciale. Les immigrés subsahariens ont moins de difficultés à s'insérer dans le milieu professionnel que les tunisiens mêmes. Sami un habitant de la Marsa a créé une petite entreprise de menuiserie de l'aluminium à l'entrée de Bhar Lazrak, et pour lui le quartier « *est une source de main d'œuvre* » non qualifiée.

*« Je n'ai pas besoin de pénétrer à l'intérieur de Bhar Lazrak pour les récupérer. Je m'arrête devant le carrefour de Bouselsela (La Marsa), et je trouve Rachid, Kevin et d'autres individus d'origine Subsaharienne, je les prends au chantier à La Charguia. Ils y travaillent toute la journée pour seulement 30dt, ils sont reconnaissants. Et puis, ils ont des corpulences physiques adaptées aux travaux lourds. Je n'ai que des remerciements de retour, alors que les tunisiens protestent et ne veulent pas travailler à ce prix, ce sont des fainéants. » .*

### **2.3. L'inégalité au niveau de la mobilité résidentielle**

Si les interviewés de la catégorie propriétaire ont exprimé leur volonté de quitter le quartier, les interrogés de la catégorie des locataires quant à eux se sont opposés, à l'unanimité, à cette suggestion.

En effet, pour les premiers, la mobilité semble le meilleur moyen pour améliorer leur quotidien. « *L'insécurité, la violence, et le narcotrafic nous ne laisse plus de place* » témoigne l'un des habitants. Ceci est aussi corroboré par le témoignage d'une autre habitante : « *Je pense sérieusement à quitter, le quartier n'est plus comme je l'ai connu pendant mon enfance, il est très mixé, il y a trop de violence, et il abrite le plus grand réseau de Daech.* ».

Les habitants fuient l'insécurité, l'anarchie et la mixité des lieux. Cette ambition est déterminée par leur situation financière. Il paraît envisageable pour eux de s'installer ailleurs.

Cependant, les enquêtés de la catégorie des locataires se trouvent contraints à rester à cause de leurs moyens financiers limités. Ils évoquent les problèmes d'insécurité, de violence, et expriment leur crainte pour leurs

enfants, mais ne se permettent pas de penser à changer de quartier. « *Où est ce que je vais trouver un loyer qui conviendrait à ma fourchette de revenu* » disent-ils. Et ils dépendent, par ailleurs, du marché locatif à bas prix avec ce qu'il offre comme conditions.

#### **2.4. L'inégalité face à la scolarisation**

La zone de Bhar Lazrak ne bénéficie que d'un seul établissement éducatif au centre du quartier. Pour 45 000 habitants -dont officiellement 25 000 personnes sont enregistrées- une seule école primaire est proposée. Les élèves, ayant accompli la première partie de l'école de base, sont orientés au collège Rmila puis au Lycée cité Riadh, tous deux sis à la Marsa.

Certains parents choisissent d'intégrer leurs enfants, dès le début, dans l'une des écoles du centre-ville de la Marsa. Pensant les éloigner, ainsi, des mauvaises fréquentations, et des risques de déviation. Une éducatrice dans une garderie scolaire du centre-ville de la Marsa, et habitant Bhar Lazrak, en témoigne lors de son interview. Elle met l'accent aussi, sur la situation financière des parents :

*« Tous les parents ne peuvent pas faire de même, ce qui ont des moyens de transports particuliers se le permettent, mais pas ceux qui sont dépourvus de tous moyens (...) D'ailleurs, les enfants qui prennent avec moi les transports en communs le matin arrivent époustoufflés à la station, c'est à se demander comment ils peuvent tenir le reste de la journée ».*

Certes, certains parents adoptent cette stratégie et s'investissent pour offrir à leurs enfants les meilleures conditions d'enseignement et d'éducation, mais ceci s'avère insuffisant et le risque de ne pas atteindre cet objectif est augmenté par d'autres acteurs qui entrent en jeu. En effet, la distance qui sépare les établissements éducatifs des lieux de résidence, et le manque de temps – surtout au moment de la pause repas- font que l'enfant soit livré à lui-même, à l'extérieur des établissements, pendant plusieurs moments de la journée et il est confronté, alors, à plusieurs risques.

*« Le jeune garçon de 13 ans qu'on a arrêté l'année dernière pour 400 gr de cannabis en sa possession, est un élève au collège du Centre-ville de la Marsa .»,* témoigne une des interrogés. Elle ajoute : *« On soupçonne même*

*que ce sont les chauffeurs des transports clandestin, de et vers Bhar Lazrak, et qui stationnent derrières le collège, d'être à la tête du narcotraffic .».*

D'autres parents adoptent une stratégie moins ambitieuse, et sont contraints de suivre le parcours ordinaire soit : l'école primaire de Bhar Lazrak, le collège Rmila et puis le lycée Cité Riadh. Mais ils ne sont pas pour autant moins craintifs. « *Je ne suis pas très rassurée* », nous confie une maman, « *mon fils est livré à lui-même le long de la journée, et moi je n'y peux rien, je suis comme vous le voyez seule (elle est divorcée) et je passe ma journée à faire les poubelles pour pouvoir faire manger mes trois enfants. J'ignore ce qu'il fait de la journée ni qui est ce qu'il fréquente* ». La Maman, contrainte par ses conditions de vie assez compliquées, désiste à son rôle de mère et abandonne tout contrôle. Le garçon en question, de 14 ans à peu près, allongé sur un matelas jouant avec son téléphone, lors de l'entretien avec sa maman, émettait des rires à ses propos et la regardait du coin de l'œil.

En outre, l'infrastructure médiocre participe à aggraver la situation pour ces enfants scolarisés hors Bhar Lazrak. En effet, ils sont bloqués dans leur quartier les jours des averses, et ne peuvent se présenter à leurs établissements. Leurs maisons ainsi que leurs cités sont inondées. Ils sont succinctement privés de tout moyen de transport « *même ceux qui ont des voitures ne peuvent plus se déplacer dans ces quartiers* », nous affirme une interrogé de la Cité Slema « *Le succès et l'échec scolaire à Bhar Lazrak dépendent des intempéries* » elle rajoute en riant.

## **2.5. L'inégalité au niveau de la mobilité et de déplacements : exclus où habitant de la ville ?**

Malgré sa position stratégique, la zone de Bhar Lazrak est très mal desservie. Les circuits établis pour les moyens de transports légaux contournent la zone et ne passent pas à l'intérieur. La demande en matière de transport en commun est en croissance incessante face à une infrastructure de transport terrestre en deçà des besoins de la population. Les usagers de transport terrestre se dirigent alors vers les taxis collectifs clandestins.. Les responsables des taxis collectifs clandestins sont, souvent, appréhendés par les agents de sécurité et fréquemment pénalisés. Afin d'éviter ces situations, ils choisissent de raccourcir leur trajectoire et de s'arrêter du côté opposé, à

l'entrée de la cité Riadh. Les usagers sont contraints de faire la trajectoire qui équivaut les deux kilomètres, à pied jusque-là ; ce qui leur cause souvent des retards pour arriver à leurs établissements.

L'infrastructure délabrée et l'insécurité, surtout le soir, sont deux éléments dissuasifs. Les chauffeurs des taxis individuels refusent de pénétrer à l'intérieur de la zone de Bhar Lazrak.

Ces problèmes de transports sont déterminants dans la fluidité sociale des habitants de Bhar Lazrak. Certes, l'enquête effectuée dans ce quartier a permis de confirmer davantage les problèmes soulevés dans le rapport de synthèse élaboré par SCET Tunisie et Urbaplan, en Octobre 2020<sup>70</sup>. Soient :

- Les inondations que la zone subit régulièrement,
- Le manque d'entretien et la qualité plus que médiocre de l'infrastructure viaire,
- Le manque d'équipements en particulier pour l'enfance et la jeunesse ;
- Le manque d'espaces verts et d'espaces publics,
- Le sentiment d'insécurité qui règne dans certains « sous-quartiers ».

Mais, elle a essentiellement contribué à dévoiler le quotidien des habitants faces à ces contraintes, et elle a mis à nu les conséquences des inégalités socio-spatiales.

### **3. Les portées Socio-spatiales des inégalités à Bhar Lazrak**

#### **3.1. L'influence du milieu socio-spatiale sur la destinée scolaire**

Nous nous référons dans notre analyse à la théorie de Raymond Boudon, qui postule que les inégalités devant l'enseignement sont avant tout le reflet de comportements socialement différenciés. Certains milieux maîtrisent mieux la culture, les normes et le fonctionnement du système scolaire. D'après lui, les inégalités observées dans les parcours scolaires sont le résultat de la juxtaposition des différentes stratégies adoptées par les parents. Certes, l'investissement des parents, les moyens mis à la disposition de l'enfant, le choix de l'école, etc, sont tous des facteurs de réussite ou d'échec scolaire,

---

<sup>70</sup> Pour une approche opérationnelle d'intervention et de restructuration urbaine, cas des cités de Bhar Lazreg et ELMatar, op.it, p15.

mais il n'en reste pas moins que le lieu de résidence a aussi une influence importante sur la destinée scolaire.

En effet, et comme le soulignent Dominique Goux et Eric Morin « *Le destin social des individus ne dépend pas seulement du niveau atteint en fin de scolarité. A diplôme donné, tout le monde ne débute pas sa carrière au même point de l'espace social. Les opportunités de promotion et les risques de déclassement se déclinent eux aussi selon les lois différentes suivant le milieu dont on est issu.* »<sup>71</sup>.

Les résultats de l'enquête effectuée à Bhar Lazrak confirme que l'origine sociale et le lieu de résidence ont une influence remarquable sur le cursus scolaire des individus. En effet, un enfant issu d'un milieu social aisé, ayant à sa disposition un moyen de transport particulier, ou habitant à proximité de son établissement éducatif, a plus de chance de réussir ses études qu'un enfant issu d'une catégorie défavorisée, habitant loin de son établissement de référence, et qui dépend de l'offre des moyens de transport collectifs dans son quartier, de l'infrastructure et des intempéries -comme en témoigne une des interviewée-.

Il existe un lien persistant entre cursus scolaire et lieu de résidence. Les défaillances relevées dans la zone de Bhar Lazrak, semblent représenter des difficultés qui pénalisent les enfants du quartier. Cela dit, l'origine sociale et le lieu de résidence n'entravent pas seulement le cursus scolaire, mais freinent aussi à travers lui l'accès à l'emploi et exercent, en outre, une influence tout au long de la carrière professionnelle, ce qui condamne toute mobilité sociale possible.

Par conséquent, les catégories sociales tendent à se reproduire au fil des générations. Les enfants nés à Bhar Lazrak, qui n'arrivent pas à décrocher un diplôme, et à accéder à un emploi décent, ni à réaliser une ascension sociale réelle, sont condamnés à rester dans le même milieu social et leurs descendants subiront le même sort.

---

<sup>71</sup>Goux D., Morin É., « origine sociale et destinée scolaire, L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes Formation-Qualification-Professionnelle 1970, 1977, 1985 et 1993 », in *Revue Française de Sociologie*, Année 1995, 36-1, p116 , 1995.

Goux et Maurin, et Eric Maurin soulignent que :

*« Les inégalités scolaires, mesurées notamment par le retard d'âge scolaire en classe de 3e, sont liés de façon plus plausible au revenu des familles qu'à leurs conditions socioprofessionnelles. Cet effet peut être notamment attribué aux conditions matérielles d'existence des élèves, qui s'améliorent avec le revenu familial (toutes choses égales par ailleurs, concernant notamment le temps consacré par les parents à l'éducation de leurs enfants) »<sup>72</sup>.*

Ainsi, la promotion d'une catégorie sociale défavorisée paraît impossible sans l'amélioration des conditions de vie dont les contraintes qu'impose l'espace de résidence.

### **3.2. Emergence des activités illicites**

Faute de moyens et face à un marché de travail sélectif, les habitants de Bhar Lazrak se tournent vers les activités illicites. Une des interrogées, lors de l'enquête, expose le cas de son époux, serveur dans un salon de thé à la Marsa, n'ayant pas travaillé pendant la première période du confinement – de Mars à juin 2020-, il s'est tourné vers des activités temporaires, elle déclare : *« je confectionnais de la citronnade qu'il vendait au bord de la route, j'ai confectionné des masques qu'il vendait aussi. Il a loué le chariot à pop -cornes chez un voisin pour quelques jours, il a même fait le transport vers et depuis la Marsa avec sa voiture, ceci nous a permis de survivre ».*

L'économie illicite du quartier Bhar Lazrak ne se limite pas à ces petites activités, elle s'étend au narcotraffic. Il existe un circuit de distribution de la drogue douce qui passe même par les jeunes élèves dans des collèges et des lycées, aussi bien que par les chauffeurs des taxis collectifs clandestins.

Ces individus exclus du marché de travail, et vivants dans des conditions difficiles s'abandonnent aux activités illégales afin de pouvoir

---

<sup>72</sup> Fitoussi J-P., Laurent É et Maurice J. , *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Rapport, Réalisé en PAO au Conseil d'Analyse Économique par Christine Carl, La Documentation française. Paris, 2004, p51-52.

survivre. Ces activités, « sont le plus souvent le fait de jeunes mis à l'écart du monde du travail, immobilisés dans leurs cités, sans statut ni argent. L'économie souterraine est ainsi le produit d'une économie « minimale », faite de « petits boulots », de stages sans débouchés et de missions d'intérim et d'une économie illicite, alimentée par les petits chantiers « au noir », les activités délictueuses et criminelles »<sup>73</sup>. Ils créent par ailleurs, leur système économique propre et n'arrivent plus à distinguer les limites entre le légal et l'illégal. Une des interrogés justifiait le cambriolage effectué par son fils et son gendre par le fait qu'elle était arrêtée, par les forces de la loi, et qu'ils devaient payer pour elle un avocat. Ainsi l'acte interdit par la loi devient approuvé socialement.

On peut même considérer ces « infractions » comme l'envers d'un ordre nouveau. En effet, devant l'incapacité du système économique existant à les contenir, les exclus créent leur système et installent une nouvelle organisation.

### **3.3. Une déliaison ou une sécession sociale ?**

Force est de constater l'émergence des prémices d'un phénomène de déliaison dans le quartier Bhar Lazrak. Les inégalités subies par les habitants du quartier renforcent leur sentiment d'exclusion « durable ». Ignorés par les autorités locales, les habitants expriment une forme de rupture affective avec le monde extérieur. Ceci se traduit par un refus de toute proposition de déménagement.

En effet, à la question posée : « voulez-vous quitter un jour le quartier », les interrogés de la catégorie des locataires ont répondu par « *pour aller où ?!* », « *Je ne trouverai pas un loyer à ma fourchette* », ou encore « *je préfère ne pas m'éloigner des miens* ». Ces réponses expriment une indifférence envers le monde extérieur.

Ce qui nous conduit à dire que les habitants, d'une catégorie défavorisée, s'établissent dans précarité et s'y attachent au point de refuser toute tentative de changement.

---

<sup>73</sup> Fitoussi J-P., Laurent É. et Maurice J., *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, op.cit, p35.

Cependant, cette « déliaison » sociale n'est autre qu'un processus de construction-reconstruction d'autres formes de liens sociaux. « *C'est faute de pouvoir être ailleurs qu'on est tombé là. Venir ici pour beaucoup, c'est avouer la chute. Chacun sait en arrivant dans le quartier que les autres sont pareils que lui, qu'ils ont les mêmes problèmes* » comme le dit Françoise Moncomble.<sup>74</sup>

Les arrivants consolident des liens avec leurs semblables, partagent leurs désarrois, leurs incapacités et créent une identité commune attachée au lieu de résidence. La cité est « *ficelée dans ses stigmates* »<sup>75</sup>, on se sent exclus mais ensemble.

« *La cité fabrique en elle un être collectif, un peu monstrueux* »<sup>76</sup> qui rassure les habitants, et leur procure la force de survivre à la marge de la société.

On observe l'émergence, d'une part, d'une solidarité interne et d'autre part d'un risque d'une désolidarisation de la ville . Une fois les tensions internes dépassées, un processus de séparatisme social se met en marche.

Les habitants de Bhar Lazrak semblent fuir ceux qui ne leur ressemblent pas et s'établir entre eux dans la recherche d'une similitude rassurante. Ceci donne naissance à un phénomène de sécession urbaine qui ne concerne plus les classes aisées car la distanciation est aussi choisie par des classes défavorisées. Elle émane d'une volonté à s'abstraire de la collectivité et de se distraire d'une appartenance communale.

Le même processus se renouvelle dans les sous quartiers de Bhar Lazrak.

Les immigrés subsahariens qui sont sur-représentés dans le quartier, se sont rassemblés pour concevoir leur propre territoire autonome. Ils sont même allés jusqu'à créer leur propre tribunal, « *ils y ont nommé un juge d'entre eux et se permettent de punir et de juger les comportements des uns et des autres.*

---

<sup>74</sup> Moncomble F., *La déliaison. La politique de la ville en question*, collection Logiques sociales, édition L'Harmattan, Paris, p 196 2001.

<sup>75</sup> *Idem.*

<sup>76</sup> *Idem.*

*Mais les autorités ayant pris connaissance de ces agissements ont en mis fin » selon les dires d'un interrogé.*

Mais n'est-ce pas là une dérive vers la formation de « ghettos » ?

La fragmentation de l'espace, les inégalités « durables » ne risque-t-elle pas d'aboutir à un processus de « ghettoïsation » ?

## **Conclusion**

L'étude du quartier Bhar Lazrak, à ce terme, nous pousse à nous inscrire dans une approche qui considère la fragmentation en tant que processus. En effet, les approches sur les fragmentations de l'espace dans les années 90, ont largement mis l'accent sur le lien entre les dynamiques spatiales liées à la métropolisation et aux processus d'éclatement de l'unité, résultant de l'aggravation des inégalités sociales et des formes de désolidarisation. (SASSEN 1991, Mollenkop et Castells 1992).

La ville de la Marsa est ainsi assimilée à une ville duale. Des logiques de séparation s'y déploient et se développent en parallèle du développement de la ville. Une forme de partage binaire de l'espace s'exerce et une stratégie d'exclusion et d'inclusion sociale orientent les politiques d'aménagement.

On se réfère référons à S. Sassen qui lie la croissance de la société de services et dualisation sociale accrue.

*« Son hypothèse est celle d'une bipolarisation de la structure sociale entre, d'une part, le pôle favorisé de la "classe de service globale", et d'autre part, un nouveau prolétariat tertiaire constitué de toutes les catégories de travailleurs peu qualifiés, mal payés et/ou aux emplois précaires qui constituent leurs serviteurs, soit professionnels (employés de bureau, coursiers, etc.) soit personnels (vendeurs, serveurs, blanchisseurs, etc.) »<sup>77</sup>.*

Comment détourner la dualité de l'espace en faveur du développement de la commune ?

---

<sup>77</sup> Préteceille E., « L'évolution de la ségrégation sociale et des inégalités urbaines : le cas de la métropole Parisienne », in *The Greek Review of Social Research*, n°113, 2004, p107, 2004.

On pense que la création d'une nouvelle ville à Bhar Lazrak en relevant le standing, est un objectif ambitieux mais plausible de créer un nouveau pôle urbain d'envergure. Il est tout à fait évident que tous les habitants de ville devraient avoir un droit égal à la centralité urbaine, afin de pouvoir participer aux décisions qui concernent sa conception comme son entretien quotidien, sans distinction ou hiérarchisation. Et dans cette perspective, Henri Lefebvre pense que *« le droit à la ville ne peut se concevoir comme un simple droit de visite ou de retour vers les villes traditionnelles. Il ne peut se formuler que comme droit à la vie urbaine, transformée, renouvelée. Que le tissu urbain enserme la campagne et ce qui survit de vie paysanne, peu importe, pourvu que « l'urbain », lieu de rencontre, priorité de la valeur d'usage, inscription dans l'espace d'un temps promu au rang de bien suprême parmi les biens, trouve sa base morphologique, sa réalisation pratico-sensible. »*<sup>78</sup>.

---

<sup>78</sup> Lefebvre H., *Le droit à la ville*, collection *Société et Urbanisme*, éditions Anthropos paris, Paris, 1968, p132.

## Bibliographie

- Bekkar R. et Sfaxi S., « Reformuler l'espace : Compétences et savoir faire des habitants à Bizerte (Tunisie) » In *Les compétences des citoyens dans le monde Arabe. Penser, faire et transformer la ville* (s.d) Berry Chikhaoui (I.) et DEBOULET (A.), Édition Karthala, Paris, 2000, pp63-77.
- Fitoussi J-P., Laurent É. et Maurice J., *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Rapport, Réalisé en PAO au Conseil d'Analyse Économique par Christine Carl, La Documentation française. Paris, 2004, 328 p.
- Goux D., Morin E., « origine sociale et destinée scolaire, L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes Formation-Qualification-Professionnelle 1970, 1977, 1985 et 1993 », in *Revue Française de Sociologie*, Année 1995, 36-1, pp.81-121, 1995.
- Lefebvre H., *Le droit à la ville*, collection Société et Urbanisme, éditions Anthropos paris, Paris, 1968, 165 p.
- Moncomble F., *La déliaison. La politique de la ville en question*, collection Logiques sociales, édition L'Harmatton , 2001 , 183p.
- Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure, Direction de l'Urbanisme, SCET Tunisie et Urbaplan, *Pour une approche opérationnelle d'intervention et de restructuration urbaine, cas des cités de Bhar Lazreg et ELMatar*, Phase 2, rapport de synthèse final, , Octobre 2020.
- Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Agence d'Urbanisme du Grand Tunis, *Rapport de présentation du Plan d'Aménagement Urbain de la Commune de la Marsa* (Janvier 2020).
- Préteceille E., « L'évolution de la ségrégation sociale et des inégalités urbaines : le cas de la métropole Parisienne », in *The Greek Review of Social Research*, n°113, 2004, 105-120, 2004.
- Ragoubi M-A., « De la sélectivité géo-sociale à la communauté fermée. La Marsa, espace à différenciation accentuée », *Les Communications* , [En ligne], URL : <https://ifd.hypotheses.org/les-communications> consulté le 30/04/2020.

# Carthage, espace urbain hiérarchisé

*Amel Hammami Montassar*<sup>79</sup>

## Résumé

Il s'agit d'examiner le phénomène de la ségrégation socio-spatiale à Carthage dont les communes exprimeraient une différenciation dans leurs infrastructures urbaines. Cette problématique serait à l'origine d'une division sociale dans l'espace affectant la qualité de vie des habitants. Nous cherchons à appréhender leur attitude envers leur cadre de vie.

Est-il vivable ? Est-il atteint par les stigmates de l'inconfort et de la ségrégation ? Le but est de tenter de garantir aux habitants un cadre de vie agréable dépourvu de discrimination. Le paradigme de l'urbanisme réflexif, concourant et participatif y serait éventuellement un remède transcendantal.

**Mots-clés :** Carthage, hiérarchisé, ségrégation socio-spatiale, régulation, participation citoyenne.

## Abstract

It is a question of examining the phenomenon of socio-spatial segregation in Carthage. its neighborhoods are characterized by spatial differentiation in their urban infrastructures. This problem would be at the origin of a social division in space affecting the quality of life of the inhabitants. We try to understand their attitude towards their living environment. Is it livable? Or it is affected by an urban deformation? The aim is to try to guarantee to the inhabitants a pleasant, a livable and an equitable environment. The paradigm of reflective, concurrent and participatory town planning would eventually be a transcendental remedy.

**Keywords:** Carthage, hierarchical, socio-spatial segregation, regulation, citizen participation.

---

<sup>79</sup>Maître de conférences HDR Sociologie, Université de Carthage .

## Introduction

Le présent article cherche à examiner le phénomène de la ségrégation socio-spatiale, une problématique dont les dimensions semblent incontournables aussi bien sur le plan urbain que social et individuel. Elle prend comme cadre d'observation et d'analyse la délégation de Carthage dont les communes exprimeraient une différenciation dans leurs infrastructures urbaines, laquelle serait à l'origine d'une discrimination affectant la qualité de vie des habitants. Il s'agit d'examiner ces infrastructures de près par le biais de l'observation visuelle et de traiter la manière selon laquelle les habitants vivraient une éventuelle situation à travers des entretiens semi-directifs. Nous cherchons à appréhender d'une manière approfondie leur attitude envers leur cadre de vie.

Est-il agréable ou vivable ? Est-il atteint par les stigmates de l'inconfort et de la ségrégation ? Est-il hiérarchisé ? Si oui, comment vivent-ils ce phénomène ? Et comment le gèrent-ils ?

Cela nous permettrait de dévoiler la relation entre les habitants et leur environnement urbain car leur bien être dépendrait de leurs conditions de vie. La méthodologie que nous avons adoptée nous permettrait d'être proches d'eux en les écoutant et en les poussant à être actifs dans le domaine de la planification urbaine. Le but est de tenter de leur garantir un cadre de vie agréable dépourvu de discrimination et de faciliter les interactions sociales. Nous nous demandons ainsi si les habitants de Carthage le considèrent comme vivable et habitable. Les éléments fondamentaux de l'organisation urbaine de leur quartier de résidence seraient des indices de satisfaction ou d'insatisfaction. Il convient de décrypter ces derniers en nous focalisant sur un phénomène urbain dont ne pourraient échapper les territoires de toute agglomération, ce phénomène étant la division spatiale qui porterait en elle une rupture sociale.

Les réflexions de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot à propos de cette problématique représentent un référentiel théorique pertinent. Ils ont démontré que les quartiers sont « *l'inscription dans le tissu urbain de la*



Dans un premier temps, nous présenterons les aspects de ces zones. Nous aborderons ensuite la représentation mentale de ces dernières chez les habitants. Nous proposerons, enfin, les solutions adéquates qu'ils ont suggérées et envisagerons l'instauration d'une urbanisation négociée selon un référentiel théorique intéressant (sociologie de l'action publique) et inspiré du paradigme de l'urbanisme réflexif, concourant et participatif (Ascher, 2001), une approche rejoignant la thèse de la gouvernance des projets d'urbanisme pluraliste (Pinson, 2009). Au terme de notre recherche, nous tenterons de suggérer la méthode qui nous semble appropriée pour atteindre notre objectif.

## **1. Portrait urbain de Carthage**

Dans ce chapitre, nous allons examiner le portrait urbain de Carthage dont les coins et les recoins parlent et racontent l'histoire de leurs infrastructures et résidents aux autres groupes sociaux. De quel type de quartiers s'agit-il ? Leurs tracés et leurs configurations facilitent-ils les échanges humains ? Ou affectent-ils la cohésion des résidents à cause d'une déformation urbaine ? Qui dit portrait, dit aspects physiques, faits perceptibles et personnalité psychique qui seraient à l'origine d'un comportement donné. Dans le cadre de notre recherche, nous allons également nous intéresser à l'impact de ce portrait sur la dialectique inclusion/exclusion des habitants dans leur environnement, à travers l'indicateur de la séparation matérielle entre les quartiers qui risque de porter en elle une rupture sociale. Apercevoir et repérer à l'œil nu les caractéristiques physiques de la délégation de Carthage par le biais de l'observation visuelle serait une méthode propice pour répondre à cette problématique. Percevoir sur le vif la personnalité de cet espace urbain à travers les entretiens semi-directifs auprès des résidents l'est également. Nous cherchons à examiner une éventuelle ségrégation affectant le vivre ensemble et la mixité sociale.

Avant de présenter ces différents aspects, il serait judicieux de définir d'un point de vue sociologique le concept « ségrégation » dont le goût paraît amer vu son effet sur la population et l'espace urbain. Étymologiquement, la ségrégation est l'action de séparer, d'écarter et de mettre à part. *« En sociologie, la ségrégation est une forme plus ou moins institutionnalisée de distance sociale qui se traduit par une séparation dans*

*l'espace.*»<sup>82</sup>(Fijalkow.Y 2002). Grafmeyer la considère comme étant la différenciation spatiale dans l'espace. Il s'agit, par conséquent, d'un phénomène social qui démontre l'établissement des barrières et des distances entre les acteurs sociaux tantôt visibles, tantôt invisibles mais lisibles.

De surcroît, les recherches en sciences sociales ont démontré des phénomènes de mise à distance socio spatiale dans la ville qui se déploient silencieusement et apparaissent subitement. De cette manière, jaillit des formes de ségrégation spatiale affectant la mixité sociale. Concernant les subdivisions administratives de Carthage et en essayant de lire leurs portrait urbain d'une manière psycho-sociale, nous y avons déduit une différenciation socio spatiale. Cette lecture s'est faite en nous inspirant de la méthode de la carte mentale relative à la ville forgée par K. Lynch dont « *les éléments types sont les nœuds, les voies, les zones, les limites et les points de repère* »<sup>83</sup> (Lynch.K., 1998).

Nous avons parcouru les quartiers divers de Carthage en nous focalisant sur les dits éléments. Des différences ont été observés au niveau de l'infrastructure, des tracés urbains, des délimitations physiques, du marquage de territoire, des façades, des configurations spatiales et des types d'investissements dans les équipements socio-collectifs. En effet, les activités de haut niveau, les administrations centrales, les ambassades, les industries, les commerces de luxe, les sièges sociaux des grandes entreprises industrielles et commerciales occupent les espaces hiérarchisés de Carthage. Nous ne les trouvons pas à Carthage Mohamed-Ali ou à El Yasmina. Ces structures spatiales auraient besoin d'une domiciliation prestigieuse et d'une adresse symbolique valorisante. Une localisation pareille soutiendrait la recherche de toute singularité portant l'effet de griffe qui confirmerait la position désirée et attribuerait une image sociale élevée dans la pyramide sociale. En effet, « *la position occupée dans l'espace urbain est l'expression spatiale de la position occupée dans la société. Car l'espace urbain est toujours une projection dans la ville des lignes de partage de la société. Et il n'est jamais*

---

<sup>82</sup> Fijalkow Y, « *Sociologie de la ville* », Paris, Collection Repères, Éditions La Découverte et Syros, 2002 page 53.

<sup>83</sup>. Lynch K., *L'image de la cité*, Paris, Dunod, , 1998.

*indifférent d'habiter là plutôt qu'ailleurs.* »<sup>84</sup> (Pinçon. M. et Pinçon –Charlot. M.,1996). Dans cette perspective, la sociologie de l'habiter a démontré la correspondance entre le statut social des ménages, leurs lieux de résidence et leur désir d'une consommation ostentatoire affichée et inscrite dans les façades de leurs demeures. Cela ne serait pas sans effet sur la nature des échanges humains et sur la mixité sociale. En réalité, notre parcours nous a démontré une coupure physique entre les premiers et les seconds. Il s'agit de la route 23 qui sépare Carthage Mohamed-Ali, El Yasmina et Carthage Présidence Hannibal, Salammbô et Byrsa. Cette division laisse poindre une fragmentation sociale puisqu'elle serait à l'origine d'une ségrégation mal perçue par les habitants des quartiers modestes. Ainsi, Carthage Byrsa par exemple se sépare aussi de la cité Mohamed-Ali par le rond-point de la route numéro 10 et l'Acropolium, Ce qui crée deux paysages différents dans une même délégation. Si la première dispose de belles rues, de trottoirs délimités, d'un environnement sain et propre ainsi que des espaces verdoyants, la seconde en est dépourvue. Cela est apparent dans l'état lamentable des rues et des trottoirs qui sont parfois inexistant sans exclure l'existence des pistes mal aménagées. Nous y avons aussi constaté des dos d'âne faits par les habitants, outre les coupures de toutes sortes dans la chaussée comme les trous profonds, les égouts bouchés et les chemins non viabilisés. De cette manière, la limite réelle s'associe à celle immatérielle et affecterait les interactions sociales. Si nous prenons l'exemple des quartiers Mohamed-Ali, El Yasmina et ceux des jardins de Carthage, nous réalisons une séparation nette dont les procédés sont la petite forêt ainsi que le cimetière. Deux sortes d'obstacles existent entravant une mixité sociale désirée. De surcroît, l'infrastructure, la qualité des bâtiments ainsi que les équipements socio-collectifs n'affichent pas une ressemblance au niveau des configurations spatiales et du mobilier urbain. Nous prenons à titre d'exemple l'école primaire à El Yasmina et celle de l'ISC. La différence aperçue et perçue constitue un témoignage précieux de discrimination au cœur de Carthage. Pour les zones de Carthage Hannibal et Présidence, nous avons constaté une séparation à travers les ronds-points. Par contre, entre Salammbô et Byrsa, la délimitation nous a parue difficile à préciser. Nous devinons respectivement la poste et le lycée. Pour Sidi Bou

---

5 Pinçon. M. et Pinçon –Charlot. M., « L'espace urbain comme expression symbolique de l'espace social », in *Sociologues en ville*, sous la direction de Ostrowetski S., Éditions L'Harmattan, Paris, p. 157, 1996.

Saïd et Amilcar, ce sont les différentes stations du TGM qui représentent un processus de marquage. Nous avons par ailleurs constaté une coupure spatiale opérée par la route « Rue du Maroc » qui délimite les habitats des classes sociales différentes. Celles belles sont proches de la mer alors que les autres sont derrière le TGM. Si les premières bénéficient de la beauté du paysage, les secondes en sont privées. Le tissu urbain n'est pas identique. Il est privilégié au sommet de Sidi Bou Saïd : bonnes voies, trottoirs délimités, espaces verts, une distanciation spatiale entre les maisons, de belles villas, des espaces délimités. Les bâtiments sont desserrés et l'ensemble donne une impression aérée qui se prête à une circulation moderne et à une bonne accessibilité des lieux. Ainsi, la beauté du site se transpose à ce type d'aménagement, lequel est défavorable à Amilcar dont les chemins ne sont pas toujours délimités et entretenus régulièrement. Les trottoirs sont atteints par des coupures de toutes sortes, des chantiers non accomplis, des façades des maisons dépourvues de belles finitions ne correspondant guère au site de la zone. Dans certains quartiers d'Amilcar, nous avons aperçu une proximité spatiale qui semble engendrer une densité revêtant la forme d'une promiscuité non maîtrisée d'où la difficulté des interactions sociales. Ainsi, ces deux quartiers sont coupés par une rue, une sécession portant une dimension cachée qui ne pourrait guère être sans effet sur les échanges humains. De plus, nous avons remarqué une division nette entre Sidi Bou Saïd et Amilcar à travers le carrefour en face de l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme. Cette division crée un écart flagrant entre les zones riches et celles moyennes voire populaires. S'il existe de belles demeures à la hauteur de Sidi Bou Saïd, des maisons modestes et des logements ayant subi une transformation spontanée semblant illégale sont répartis dans la zone d'en bas à Amilcar. La lecture psycho-sociale de cet aménagement nous conduit à évoquer les réflexions de Pinçon à propos « des ghettos du Gotha », qui sera explicitée dans le troisième axe de notre recherche. La dialectique relative au « haut le pavé » et aux bas-fonds l'y serait également. Ces maisons semblent manquer d'aération et de luminosité. De l'extérieur, certaines sont mitoyennes, d'autres sont serrées. Cela annonce une densité et une proximité physique imposée qui prend la forme d'une promiscuité décrite en terme de voisinage obligé et pénible. Nous avons relevé le même constat pour les maisons de Carthage Mohamed-Ali et d'El Yasmina qui ne disposent pas d'une distance spatiale assurant l'intimité des habitants. D'où la densité, l'entassement et le manque de contrôle sur leurs lieux de

résidence qui deviennent une sorte de promiscuité. De ces aspects, nous retenons à priori l'hypothèse de l'insatisfaction des habitants envers ces conditions de vie. Nous y avons enregistré une différenciation nette entre les quartiers observés à tous les niveaux : infrastructure, voirie, verdure, propreté, canalisation, catégories socio professionnelle de la population qui y réside. Paradoxalement, nous y avons aperçu une proximité spatiale entre les maisons des riches et quelques demeures des couches moyennes voire populaires dans les zones de Carthage Hannibal, Salammbô et Byrsa qui annoncerait une distanciation sociale. La différenciation apparaît dans les façades (Photo1) des habitats reflétant la position sociale des ménages. Et les pères fondateurs de la sociologie ont démontré que l'espace est le reflet directement lisible et visible de la société, de son organisation et de ses occupants. Pour conclure, nous pourrions dire que Carthage dispose de quartiers populaires voire pauvres et de ceux moyens et nantis. Les premiers concernent Carthage Mohamed-Ali et El Yasmina qui affichent un aménagement informel et spontané, des commerces de proximité s'installant dans les petites rues d'une manière illégale (Photo 2).



**Photo N°1. : Situation sociale  
à travers les façades des  
maisons à Salammbô**

*Cliché : auteur, 2021.*



**Photo N°2. : Installation informelle des commerces de proximité à Carthage Mohamed-Ali**

*Cliché : auteur, 2021.*

Souvent, les habitants font des travaux d'extension et ouvrent une petite échoppe pour gagner leur vie. Cet aménagement contribue à la laideur de l'environnement immédiat qualifié souvent d'anarchique faute de visibilité. Nous y avons constaté un tissu urbain frappé par les stigmates de l'inconfort tels que l'absence de zones piétonnes, le manque de pistes cyclables, d'espaces verts, de délimitation des trottoirs, d'éclairage public, d'assainissement, des parcs non entretenus et dépourvus de confort et de sécurité. Leur environnement est insalubre à cause des ordures jetées partout. Sachant que ce paysage existe aussi dans certains secteurs de Carthage Dermech et Byrsa qui souffrent des ordures jetés par les habitants et non ramassés. Le cadre de vie des habitants n' y semble ni vivable , ni agréable. Les quartiers aisés ont, par contre, une organisation urbaine visible puisqu'elle s'imposerait aux sens des habitants et attirerait les visiteurs. Les commerces de proximité se trouvent aussi bien dans les ruelles que dans les avenues principales. Le même constat

est enregistré concernant les business ou commerces moins quotidiens : prêt à porter , chaussures, articles artisanaux ...etc. Ces derniers disposent d'une «*imagibilité* »<sup>85</sup> ou de «*lisibilité* »<sup>86</sup> , termes empruntés à K . Lynch dans son ouvrage « L'image de la cité », les rendant comme points de repères aussi bien pour le quartier que pour les habitants et les visiteurs ou passants. Cependant, certains de ces territoires ne reflètent pas l'identité de Carthage. Des occupants ont réellement violé le site de notre champ d'investigation. D'ailleurs, et en parcourant les quartiers de Carthage, nous avons remarqué la construction de certaines maisons à côté des monuments, particulièrement ceux qui ne sont pas délimités. D'autres demeures les ont même transgressés et s'y sont implantées d'une manière sauvage. Ainsi, la notion de l'identité renvoie-t-elle aux limites de la conservation du patrimoine de Carthage dont la valeur est indubitable et paraît menacée par ces appropriations sauvages et insouciantes ? Hormis de telles constatations, l'ensemble des quartiers de Carthage Présidence, Hannibal, Salammbô, Dermech et Byrsa donne une impression aérée offrant une facilité de déplacement, d'accessibilité et de mobilité pour leurs habitants . Lesquelles semblent difficiles pour ceux des zones de Mohamed-Ali et El Yasmina.

La différenciation observée et déduite perturberait la cohésion des usagers. Sachant que la séparation entre les quartiers d'une même délégation d'ordre physique et immatériel, la répartition des activités de toutes sortes ainsi que les formes de peuplement et d'habitation accumuleraient les inégalités et engendreraient la sécession sociale. Ne dit-on pas d'un point de vue sociologique que ces aspects physiques, environnementaux et architecturaux sont l'expression de la société, de ses normes, de ses valeurs et de ses habitudes ? Sachant que la psychologie sociale a démontré que « *toute interaction sociale est largement médiatisée par l'environnement dans lequel elle s'exprime et suppose, pour être ce qu'elle est, l'existence d'un champ particulier. La société, disent les sociologues, est la projection dans l'espace de l'image qu'elle se fait d'elle-même.* »<sup>87</sup> (Fischer.G.N.,1997). Ainsi, Carthage se présente comme une structure urbaine morcelée et assignée. Respectivement, le morcellement s'explique par la spécialisation des activités humaines exigeant des territoires spécialisés. Ils sont conçus chacun pour des

---

<sup>85</sup> Lynch K.,1998 , *op.cit.* , 1998.

<sup>86</sup> *Ibid.*

<sup>87</sup> Fischer.G.N., *Psychologie de l'environnement social* , DUNOD, Paris, p. 13 , 1997.

pratiques précises tels l'habitat, le travail, l'éducation, les soins, la distraction, le transport. À partir de ce principe, l'assignation s'impose. Les citoyens sont placés dans des positions suivant une stratification les classant dans une catégorie professionnelle spécifique. Ainsi, morcellement et assignation inscriraient, implicitement, les personnes dans l'un des niveaux de la pyramide sociale allant du bas vers le sommet. Par conséquent, ces deux aspects contribueraient à la division sociale dans l'espace et expliqueraient les raisons du choix du lieu de résidence. Ce lieu n'est pas neutre et représenterait souvent un vecteur d'insertion ou d'exclusion socio-spatiale.

La délégation de Carthage affiche ainsi un portrait urbain ségrégué dans ses substrats physiques et ce faute de bonne gouvernance. Elle est par ailleurs culturelle de par son passé et sa mémoire. Elle a du charme dans certains endroits aux traces encore tangibles de sa prospérité historique. Habitants, passants, visiteurs, promeneurs et habitués du lieu admettent volontiers que son élégance lui vient de son paysage naturel, de son portrait chargé d'histoire et de ses monuments reconnus mondialement. L'interrogation porte sur la représentation mentale de tous ces faits perceptibles chez les habitants.

## **2.Lecture psycho sociale de la délégation de Carthage**

Que pensent les habitants de Carthage de la séparation socio-spatiale enregistrée dans leur cadre de vie ? Comment la vivent-ils ? Est-elle choisie ou subie ? Comment la gèrent-ils ? Et que proposent-ils ? Est-elle une source de contrainte affectant la qualité de leur vie et réduisant les échanges humains ?

Les entretiens semi-directifs que nous avons effectués auprès des résidents, soit 77 personnes appartenant à des catégories socio professionnelles différentes, nous ont montrés des attitudes divergentes : une satisfaction chez les riches et une insatisfaction signalée par les classes populaires. Signalons paradoxalement une sorte d'ambivalence chez cette catégorie sociale qui s'explique par le sentiment d'appropriation à leur cadre de vie . A la question : que représente pour vous le mot Carthage ? Les réponses traduisent une fierté, une appartenance, un enracinement et un ancrage territorial profond. Leurs propos confirment ces dimensions. Ils disent, en majorité, que « Carthage demeure l'emblème d'un quartier valorisé vue son historicité et sa valeur universelle qui représentent une de fierté pour

nous tous ». Par ailleurs, la dialectique satisfaction/insatisfaction conclue pourrait aussi s'expliquer par le fait que « *toute ville a ses " beaux quartiers " , ses " faubourgs populaires " et ses " quartiers difficiles " pour reprendre une terminologie aussi répandue que contestable* »<sup>88</sup> (Fijalkow , Yankel., 2002.). En effet, les habitants de Carthage Mohamed-Ali ont exprimé majoritairement une attitude défavorable envers le tissu urbain de leur cadre de vie. Particulièrement en le comparant à celui des habitants de Carthage présidence, Salammbô, Dermech et Sidi Bou Saïd. Ils estiment qu'il est non habitable à cause de la discrimination vécue et ressentie. Ils ont manifesté un sentiment de frustration à ce propos. Leur attitude, ajoutent-ils, « est bien fondée ». Ils l'expliquent par la mauvaise gouvernance des acteurs urbains publics qui ne se soucient guère de l'équité et de la justice socio-spatiale. Les conditions lamentables de leur environnement justifient ces témoignages. Nous leur avons posés la question suivante : « estimez –vous que cet état engendre la ségrégation dans votre quartier ? », nous avons reçu une réponse affirmative justifiée par les formes diverses de la discrimination inscrite dans le mobilier urbain des environnements immédiats de toute la délégation de Carthage. Les interrogés ont signalé deux formes de séparation visible et invisible. Elle est « tangible, disent-ils, dans les aspects physiques et architecturaux de l'environnement de chaque commune : trottoirs, rues, ruelles, espaces d'intersection, qualité des transports, présence des équipements prestigieux, la fabrique d'autres bâtiments de nature économique, administratif ou résidentiel et les implantations de nouvelles activités ». Il nous paraît évident que s'y établir dans des endroits prestigieux ne se fait pas au hasard dans la mesure où les structures spatiales ont tendance à s'intégrer volontiers à proximité d'un tissu résidentiel valorisé. S'y installer ne semble guère anodin du fait de la recherche d' « une bonne adresse », disent certains interviewés, et de la volonté de créer une sorte de rupture sociale, ajoutent d'autres enquêtés. En fait, Halbwachs. M., pense que « *le plan reflète les choix conscients ou non de la société qui édifie l'espace. Il saisit sur le vif une figuration de la personnalité de la ville, une volonté collective qui, parfois, échappe à ses décideurs* »<sup>89</sup>.

---

<sup>88</sup> Fijalkow Y., *Sociologie de la ville* , Paris ,Collection Repères , Éditions La Découverte et Syros , 2002 .

<sup>89</sup> Fijalkow Y., *Sociologie de la ville* , 2002, *op.cit.*, p.15.

Quant à la ségrégation immatérielle, la plupart des interviewés a évoqué le manque de contacts entre les habitants des différents types de quartiers malgré l'appartenance à une même délégation. Nous avons enregistré les mêmes témoignages pour les enquêtés habitant une même rue, notamment ceux issus des couches moyennes et quelques étudiants résidant à Amilcar qui est adjacente à Sidi Bou Saïd. Ces derniers ressentent par conséquent une distanciation sociale dont « le goût est saumâtre et amer », disent certains d'entre eux.

La plupart des enquêtés subissant cette situation discriminatoire la trouvent déplaisante, désagréable et blessante. Les interviewés choisissant la stratégie de la distanciation la considèrent pour autant comme « naturelle » parce qu'ils veulent s'envelopper dans leur classe sociale. Ils n'hésitent pas à s'entourer d'un ensemble de barrière de nature invisible pour repousser les couches moyennes, populaires et pauvres. Retrouverions-nous les conclusions des « ghettos du Gotha » du couple Pinçon qui ont tendance à être confirmées ! Cette stratégie de régulation choisie par les classes aisées entraîne la réduction des rapports sociaux avec leurs voisins des catégories socio- professionnelles en dessous de la leur, bien que la proximité soit inévitable. Outre l'enfermement adopté, l'attitude de ces personnes s'explique par la nature des liens en ville. Durkheim a souligné dans ce cadre d'idée qu'en ville, on assiste à une grande proximité physique associée à une distance sociale. Ainsi, attitude blasée et indifférence sont les caractéristiques majeures des dits rapports. Paradoxalement, les contacts existent parfois, disent quelques enquêtés. Mais les relations revêtent un caractère éphémère et superficiel, particulièrement pendant des circonstances bien déterminées comme les vols, les manifestations, les braquages... etc. et lors d'évènements précis . Nous prenons l'exemple de la révolution de 2011 cité par quelques enquêtés, période durant laquelle : « *nous avons ressenti un rapprochement de la part des 'gens biens' qui ont manifesté un comportement plus ouvert et extraverti* », déclarent-ils .

La révolution avait en effet contribué au développement des relations sociales et d'échanges humains . Mais « cette constatation est bien momentanée et provisoire », annoncent majoritairement les interviewés. « *'les gens biens' sont vite retournés vers leur gîte* », ajoutent d'autres. Nous expliquons une telle attitude par la peur de l'incertain à l'époque qui ne serait

atténuée que par la solidarité, la coopération et l'entraide. En dehors de ce contexte, la ségrégation demeure. Elle est apparente et ressentie, soulignent en majorité les enquêtés résidents à Mohamed-Ali, El Yasmina et Amilcar. Cela se passe à travers le regard. En effet, certains habitants nantis de Carthage Dermech, Hannibal et Byrsa adoptent des regards stigmatisés envers ceux des couches moyennes et paupérisées. Le langage ségrégatif « *est silencieux* », disent-ils. Il est, des fois, verbal en plus de sa sensation matérielle. Quelle que soit sa forme, « il est gênant, pénible et frustrant », déclarent les enquêtés concernés. Sommes-nous dans la dialectique : le haut du pavé/ les bas-fonds ? Une proportion importante des interrogés traduit ces terminologies par « El Hay Foukani » et « El Hay Elloutani », ou « les gens biens d'en haut :'' Jma3et Bom Bom'' et ceux'' Elli min wra El Blaiek'' ». En fait, et d'un point de vue sociologique, « *la société établit des catégories ou des cadres sociaux qui permettent à tout individu, face à l'inconnu, de classer les objets dans des catégories connues. Ainsi, tout individu est susceptible de prévoir la catégorie à laquelle il appartient et de classer de la même façon autrui dans une catégorie. C'est ainsi que l'on peut définir l'identité sociale.* »<sup>90</sup> (Xiberras.Martine,2000).

Les habitants des quartiers populaires semblent caractérisés par des traits liés à la notion de stigmaté que Goffman considère comme « *un attribut qui jette un discrédit profond* »<sup>91</sup> (Goffman .E. 1975). En reprenant l'analyse des propos de nos interviewés, nous confirmons ces réflexions. En fait, ceux vivant à Mohamed-Ali, El Yasmina et même une proportion importante des résidents dans les quartiers de Carthage Byrsa ou Dermech ou Amilcar se sentent stigmatisés et discrédités à travers l'attitude, le comportement et le regard de leurs voisins d'en face qui ont tendance à les classer dans la classe des individus discrédités et dénigrés, comme s'ils portent la faute de leur lieu d'habitation. Pour tenter de réguler une telle situation, quelques enquêtés habitant les quartiers populaires se sont abstenus de signaler leur adresse exacte lors de notre entretien. Ils n'ont voulu la déclarer qu'après leur avoir posé la même question à maintes reprises. Cette attitude nous paraît comme une technique de régulation pour éviter d'être classés dans la catégorie des individus stigmatisés et perçus comme viciés et déconsidérés. Il n'est en effet

---

<sup>90</sup> Xiberras., « *Les théories de l'exclusion* », HER/ Armand Colin, Paris, 2000, p. 113.

<sup>91</sup> Goffman E, « *Stigmaté* », Minuit, Paris, 1975.

jamais indifférent d'habiter un secteur bien déterminé. L'adresse exprime l'identité sociale. Ainsi, notre visite urbaine à Carthage donne une impression ségrégative et la présente comme un espace hiérarchisé. Elle dispose d'espaces griffés. Cette dimension a un double sens, Elle exprime la position sociale des habitants et constitue un marqueur symbolique. Parallèlement, les autres quartiers populaires de Carthage sont aussi « griffés ». Mais il ne s'agit pas de la même griffe. Celle-ci se prête à des égratignures et à des écorchures qui laissent des plaies sur les figurations différentes du mobilier urbain et des blessures au cœur des habitants victimes de la ségrégation. Ces lésions représentent un indicateur d'insatisfaction des concernés à cause d'un aménagement différent et indifférent selon leurs témoignages. La plupart des interrogés habitant à Mohamed-Ali et à El Yasmina souffrent d'un malaise urbain et d'une frustration difficile à gérer. Ils considèrent leur environnement comme non habitable et non vivable. Ils disent qu'il n'est pas vécu positivement parce qu'il est plein de contraintes qui le rendent refusé et vécu négativement. En essayant d'interpréter une telle sensation d'un point de vue psychosocial, nous découvrons un sentiment d'impuissance ressenti par les interviewés face à ce phénomène ségrégatif. Les aspects physiques de leur environnement urbain ont déclenché chez eux une impression négative et représentent pour eux une source de stress. En fait, ce caractère stressant de la situation produit un sentiment d'entassement « neutre » lié à ces caractéristiques environnementales. Les enquêtés ressentent une injustice à ce propos et éprouvent un malaise non maîtrisable. Ils n'arrivent pas à supporter ce phénomène ségrégatif ressenti au sein de leur cadre de vie en raison de la surcharge environnementale fortement discriminatoire. Mais ils se sentent parallèlement impuissants face à cette situation critique. S'agit-il d'une « overdose » d'injustice imposant une initiative populaire et une appropriation sauvage des lieux ? Les faits perceptibles semblent confirmer cette hypothèse. Les exemples des dos d'âne cités ci-haut que les habitants ont construits, les extensions illégales, les appropriations des trottoirs et autres dans certaines rues de Carthage Mohamed-Ali et El Yasmina constituent un témoignage précieux du sentiment d'entassement que nous estimons liés au manque du contrôle de la situation mal vécue. En effet, et dans cette perspective, la théorie de contrôle a démontré qu'« *un sentiment d'impuissance peut naître de l'incapacité ressentie dans une situation de densité ; l'entassement est alors évalué et perçu comme un manque de contrôle sur et dans un espace*

*donné. Cette incontrôlabilité liée au sentiment d'entassement résulte, semble-t-il, de l'inadéquation entre les attentes de l'individu et les caractéristiques de l'environnement physique et social.»*<sup>92</sup> (Fischer.G.N.,1997). La majorité des enquêtés habitant à Mohamed-Ali et à El Yasmina estiment qu'ils sont incapables de maîtriser l'aspect ségrégatif déduit dans la délégation de Carthage et d'y avoir une mainmise pour le dominer et le changer. De telles conditions de vie seraient à l'origine d'un comportement pathologique des habitants : déviance, anomie, criminalité, agressivité, vol, viol et autres sans exclure la coupure sociale profonde entre ceux qui résident à Carthage Présidence, Hannibal, Dermech, Salammbô et ceux habitant à Mohamed-Ali et El Yasmina. Ainsi, les interventions citoyennes spontanées et constatées ne sont qu'une réaction à la discrimination vécue en matière d'aménagement injuste, d'une mauvaise gouvernance atteinte par la ségrégation. Elles sont, de plus, le témoin d'une tentative de régulation effectuée par les habitants concernés . Ceux-ci veulent atténuer le sentiment d'impuissance ressenti. Ils ont besoin d'être écoutés et ce n'est pas le cas. Ils ont démontré, par conséquent, une adaptation concrétisée par des opérations de réaménagement, de restauration et de réhabilitation de leurs conditions de vie environnementales et ce d'une manière informelle. L'impunité ne paraît pas toujours au rendez-vous vu que les acteurs urbains publics semblent au courant de cette inégalité. De cette manière, l'écart entre le contrôle et l'incontrôlabilité des lieux de la part des habitants serait probablement réduit , mais aussi entre leurs attentes et la réalité en matière de confort urbain.

### **3. Que faire?**

La plupart des enquêtés proposent un urbanisme équitable, afin de remédier à la situation ainsi décrite et traiter les écorchures d'une urbanisation pleine de griffes et ségréguée. L'interrogation porte sur l'approche transcendante pour réaliser cet objectif. Nous en proposons celle qui s'inscrit dans le champ de la sociologie de l'action publique et de la gouvernance car elle nous semble propice. Le paradigme de l'urbanisme durable l'est également. Respectivement, le champ d'intérêt de la sociologie de l'action publique porte sur les faits sociaux et les actions faites par les acteurs dont les enjeux sont différents. Elle est, par conséquent une

---

<sup>92</sup> Fischer.G.N., « *Psychologie de l'environnement social* », DUNOD, Paris, p. 89 , 1997 .

« sociologie de l'acteur qui n'existe qu'en tant qu'il est confronté à des problèmes qu'il tente de résoudre. » Il faut porter une attention particulière aux différents acteurs notamment ceux interpellés par des problèmes et mobilisés pour les traiter.<sup>93</sup> (Duran.P, 1999). D'après Christine Musselin « l'étude de l'action publique est traversée par un raisonnement "Top-down" selon les sciences politiques donnant une prééminence à l'État et aux gouvernants dans l'organisation et le pilotage de la société et un raisonnement "Bottom-up" selon la sociologie qui accorde davantage d'importance aux interactions, aux modes d'échanges et aux mécanismes de coordination et d'agrégation entre acteurs individuels et collectifs. »<sup>94</sup> (Musselin .Ch., 2005). Pour répondre à cette problématique, le courant du néo-régionalisme a introduit la notion de la gouvernance, une approche souhaitant la coordination entre les deux manières d'envisager l'action publique eu égard à la différence entre gouvernement et gouvernance. Dans cette perspective, Patrick Le Galès nous démontre les particularités de chacune de ces deux notions. Pour celle du gouvernement c'est « l'État et plus précisément une partie spécialisée, le gouvernement central était en charge, d'une part, de la direction de la société, et d'autre part de l'agrégation des différents intérêts pour la définition de l'intérêt général... La gouvernance est un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement »<sup>95</sup> (Le Galès . P., 2004). Plus nettement encore, la gouvernance selon Jean Leca, est décrite en termes « d'interaction d'une pluralité d'acteurs 'gouvernants' qui ne sont pas tous étatiques ni même publics. » (Leca. J., 1996)<sup>96</sup>. Ainsi, il est judicieux de plaider pour une gouvernance basée sur cette stratégie et faisant appel à un urbanisme durable. Dans ce cadre d'idée, Ascher. F., suggère l'apparition d'« un nouvel urbanisme réflexif, concourant et participatif »<sup>97</sup>. (Ascher F., 2001) La première caractéristique est inhérente à l'information et à la connaissance qui devraient bénéficier d'une prééminence en matière d'urbanisation. La seconde caractéristique émane de « l'intervention d'une

---

<sup>93</sup> Duran.P., *Penser l'action publique*, LGDJ, Paris, 1999.

<sup>94</sup> Musselin C., « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? », *Revue française de science politique*, vol. 55, no 1-2005, pp. 51-71, 2005.

<sup>95</sup> Le Galès P., « Gouvernance », in Boussaguet L., Jacqot S. et Ravinet P., *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 299-308, 2004.

<sup>96</sup> Leca J., « La Gouvernance », in d'Arcy F. et Rouban L., *De la Ve République à l'Europe*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 388 p, 1996.

<sup>97</sup> Ascher F., « Les nouveaux principes de l'urbanisme, La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour, » *La Tour d'Aigues*, Éditions de l'Aube, p. 25, 2001a.

*multiplicité d'acteurs aux logiques différentes , et de la combinaison de leurs logiques »<sup>98</sup>. L'information et la connaissance des problèmes d'aménagement urbain dans un quartier donné est indispensable pour remédier aux éventuelles applications urbanistiques non abouties. À ce moment, on éviterait « une sur-information relative sur le centre géographique de la ville ...et une sous-information sur les quartiers défavorisés éloignés des préoccupations professionnelles »<sup>99</sup> des acteurs publics urbains.*

Impliquer les acteurs concernés, que ce soit habitants ou autres, est également nécessaire afin de réussir toute opération d'aménagement. L'interrogation porte sur les manières selon lesquelles nous pourrions réaliser cette stratégie. Il ne suffit pas de suggérer des approches ne pouvant guère donner lieu à des réalisations. En effet, les procédés de l'aboutissement concret résident dans les enquêtes sociales auprès des acteurs concernés. Les réflexions de Jan Ghel, architecte danois et pionnier de l'aménagement urbain à échelle humaine nous semblent pertinentes car elles ont fait preuve de succès à l'échelle mondiale. Son apport est décisif en la matière car il est attentif à la vie sociale et à la qualité des espaces publics. Il défend, en réaction au modernisme, un aménagement urbain adapté aux besoins et aux désirs des citoyens qui ont besoin des zones piétonnes et des voies cyclables. Nous y ajoutons dans notre propre contexte la lutte contre la ségrégation socio spatiale, particulièrement dans les quartiers qui représentent souvent « *la personnalisation de l'impersonnel et lieux charismatiques par excellence* »<sup>100</sup> tel que cela a été souligné par Moles .A. et E .Rohmer. Jan Ghel propose la méthode de l'enquête basée sur l'observation directe qui pourrait enregistrer les faits perceptibles de toute déformation urbaine causant un malaise environnemental chez les habitants et attaquant l'équité socio spatiale. Il s'agit en plus, d'impliquer ces derniers dans la planification de leur environnement pour éviter les échecs notoires liés à l'inégalité et à la discrimination. Sachant que l'environnement est un espace public qui n'est pas fabriqué, entretenu, réhabilité et restauré d'une manière équitable.

---

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> Bouinot J., « *La perception de l'espace par les décideurs urbains* », *Bulletin de l'Association des Géographes français*, N°479-480, 1981.

<sup>100</sup> Moles A. , Rohmer É. , *Psychologie de l'espace*, Paris , Casterman , 1972.

L'intervention publique s'avère urgente. Le paradigme de la gouvernance des projets urbains pluraliste (Pinson, 2009)<sup>101</sup> plaidant pour une participation citoyenne active, réelle et efficace serait d'un apport efficace pour une bonne qualité de vie des habitants qui n'est en aucun discursive. Une telle stratégie s'expliquerait par la complexité de la planification urbaine dont la réalisation exige une multiplicité d'acteurs. Et « *cette complexité est au cœur du paradigme du développement durable* ». <sup>102</sup>(Campbell, 1996.)

**Aménager sans fractures, tel est notre objectif !**

---

<sup>101</sup> Pinson G., *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2009.

<sup>102</sup> Campell S., « *Green cities, growing cities, just cities?: Urban planning and the contradictions of sustainable development* », *Journal of the American Planning Association*, vol. 62, No.3-1996, 296-312, 1996.

## Bibliographie

- Ascher F., « Les nouveaux principes de l'urbanisme, La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour », *La Tour d'Aigues Éditions de l'Aube*, 2001, 25 p.
- Bouinot J., « La perception de l'espace par les décideurs urbains », Paris, *Bulletin de l'Association des Géographes français*, N°479-480, 1981.
- Campell S., « Green cities, growing cities, just cities?: Urban planning and the contradictions of sustainable development », *Journal of the American Planning Association*, vol. 62, No.3, 296-312, 1996.
- Duran P., *Penser l'action publique*, Paris LGDJ, 1999.
- Fischer G-N., *Psychologie de l'environnement social*, Paris, DUNOD, 1997, 13 p.
- Fijalkow Y., *Sociologie de la ville*, Paris, Collection Repères, Éditions La Découverte et Syros, 2002, 53 p.
- Goffman E., *Stigmate*, Paris Minuit, 1975.
- Leca J., *La Gouvernance*, in d'Arcy F. et Rouban L., *De la Ve République à l'Europe*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1996, 388 p.
- Le Galès P., *Gouvernance*, in Boussaguet L., Jacqot S. et Ravinet P., *Dictionnaire des politiques*, 2004.
- Lynch K., *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1998.
- Moles A. Rohmer É., *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, 1972.
- Musselin Ch. « *Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ?* », *Revue française de science politique*, vol 55, n°1, 2005, pp. 51-71.
- Pinson G., *Gouverner la ville par projet : Urbanisme et gouvernance des villes Européennes*, Paris, Presses de science Po, 2009, p. 420.

- Pinçon M , Monique P- Ch., « L'espace urbain comme expression symbolique de l'espace social », in *Sociologues en ville* , sous la direction de Ostrowetski S., Éditions L'Harmattan , Paris, 1996 , , 157 p .

- Xiberras M., *Les théories de l'exclusion* , Paris , HER/ Armand Colin,2000, 113 p.

# Marginalité sociale et dynamique foncière et environnementale de l'espace périurbain dans le secteur Hached (Bizerte Sud)

*Afef Bousmina Jaziri*<sup>103</sup>

## Résumé

L'étalement de la ville de Bizerte sur ses marges ouest a entraîné une dynamique démographique et spatiale remarquable. Le secteur Hached s'est développé d'une manière spontanée et rapide. Cela a engendré l'apparition des espaces périurbains informels pour leurs majorités. Ce phénomène d'étalement spatial influe sur les transformations sociales, environnementales et les capacités des collectivités locales en matière de gouvernance et de gestion des espaces périurbains. Les lotissements non réglementaires concernent la catégorie sociale pauvre et moyenne qui ne dispose pas de moyens financiers importants. La pression foncière et l'accroissement des quartiers marginaux ont engendré une dégradation du cadre de vie notamment dans les secteurs de l'approvisionnement en eaux potables, l'éclairage public, l'assainissement et la pollution. Les constructions informelles peuvent provoquer des hauts risques pour les habitants comme les inondations (aout 2018). Face à cet étalement urbain croissant et spontané, l'État est intervenu dans la réhabilitation des quartiers populaires à travers l'Agence de Réhabilitation et de rénovation urbaine (ARRU) notamment à Bir Masyougha, Borj Taleb et Bir Hassi. L'objectif principal de ces projets est d'améliorer les conditions de vie des habitants à travers la mise en place des commodités de base et le traitement des insuffisances au niveau de l'infrastructure et des services collectifs.

**Mots-clés :** Marginalité, périurbanisation, étalement urbain, foncier, acteurs, réhabilitation, Hached, Bizerte.

---

<sup>103</sup> Doctorante en géographie humaine, Université de Tunis.

## Abstract

The spread of the city of Bizerte on its western margins has led to remarkable demographic and spatial dynamics. The Hached sector has developed spontaneously and rapidly. This has given rise to the emergence of informal peri-urban spaces for their majorities. This phenomenon of spatial sprawl influences social and environmental transformations and the capacities of local communities in terms of governance and management of peri-urban spaces. Non-regulatory housing estates concern the poor and middle social category who do not have significant financial means. Land pressure and the growth of marginal neighborhoods have caused a degradation of the living environment such as drinking water supply, public lighting, sanitation and pollution. Informal constructions can cause high risks for residents such as flooding (August 2018). Faced with this growing and spontaneous urban sprawl, the state intervened in the rehabilitation of working-class neighborhoods through the ARRU as is the case with Bir Masyougha, Borj Taleb and Bir Hassi. The main objective of these projects is to improve the living conditions of residents through the establishment of basic amenities and the treatment of inadequacies in infrastructure and collective services.

**Keywords:** Marginality, suburbanization, urban sprawl, land, actors, rehabilitation.

## Introduction

La notion de marginalité se réfère à une position marginale par rapport à une norme sociale. Elle soulève la notion d'intégration qui traduit un processus d'adhésion collective à des normes organisant la vie en société (Fagnoni et al., 2017). Cette notion a enrichi des réflexions sur les questions de domination, d'exclusion, de ségrégation et de fragmentation. Spatialement, l'étude de la marginalité souligne l'importance du rapport entre le centre et la périphérie. Elle a conduit à l'apparition de la notion de l'informel souvent liée à l'habitat illégal en périphérie des villes sur des terrains sous-équipés et à l'insuffisance d'emplois salariés. La croissance urbaine et la friche des terres agricoles déterminent les rapports de la ville avec son espace foncier immédiat. La recherche de nouveaux terrains à prix abordable a confirmé la thèse avancée par Mourad Ben Jelloul (2017) « *Le secteur de la production*

*foncière a ainsi participé à la fragmentation spatiale et à la division sociale de l'espace, en présentant un produit haut de gamme pour les classes sociales solvables, dans les espaces les mieux situés et les plus équipés, et en excluant les plus pauvres et les moins solvables, vers les marges les plus lointaines et les moins équipées ».*

En Tunisie, l'habitat informel est apparu depuis l'époque coloniale, à la marge de la ville européenne, dans des zones à faible valeur urbaine et souvent insalubres. Après l'indépendance, l'exode rural a représenté une difficulté majeure pour le développement des villes et leur intégration dans le processus de développement (Ben Jelloul 2017). L'occupation spontanée des espaces urbains et les modes de construction non réglementés traduisent l'incapacité des collectivités locales et des autorités à contrôler leurs territoires. Le développement des fonctions résidentielles dans le milieu rural à la périphérie de la ville de Bizerte est le résultat, depuis les années 1980, d'un étalement spatial anarchique de la zone urbaine aux dépens des terrains agroforestiers et des friches enclavées. La saturation des sols urbains a contraint les demandeurs de terrain à bâtir à s'orienter vers les marges périurbaines où se trouve une offre abondante en terres agricoles, à des prix abordables. Ces terres se situent dans des lotissements non aménagés et dépourvus des équipements de base. Notre contribution cherche à étudier la dimension spatiale de la marginalité sociale dans les différents quartiers du secteur Hached situés aux périphéries de la ville de Bizerte. Elle propose d'identifier les mécanismes de ces dynamiques socio-spatiales. Cet article expose aussi les différentes actions des pouvoirs publics pour améliorer l'infrastructure et intégrer cet espace marginal au sein d'une dynamique de développement au profit de la population locale.

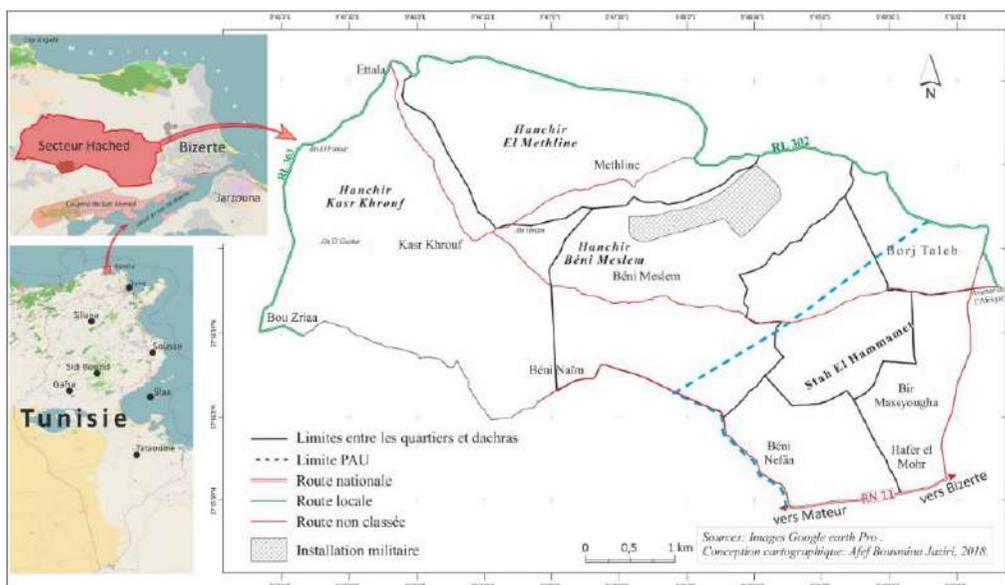
## **I- Présentation de la zone d'étude**

Le secteur<sup>104</sup> Hached appartient à la délégation Bizerte sud. Sa superficie avoisine 24 km<sup>2</sup> soit 25,4% de la superficie du Bizerte sud. Il est délimité au nord par le secteur Ain Mariem (Bizerte nord), au sud par Sidi Ahmed, à l'ouest par Marnissa et à l'est par Cité al Jala, Bab Mateur et la Pêcherie (fig.1). Le secteur Hached se situe à 3 km à l'ouest de la ville de

---

<sup>104</sup> Le secteur ou *imada* constitue la circonscription administrative de base (anciennement *cheikha*) de l'administration territoriale tunisienne. Il est dirigé par un chef de secteur ou *omda*.

Bizerte. L'accès à ce secteur est facile grâce à sa proximité de la Route Nationale 11 (RN11) qui est une route express ou bien par la route locale (RL) 302 (avenue de l'Afrique) qui présente une artère principale et des bifurcations reliant Bizerte à tous les villages situant à l'ouest de la ville. Sept quartiers appartiennent à ce secteur. Il s'agit de Kasr Khrouf, El Methline, Béni Meslem, Stah El Hammamet, Bir Masyougha, Beni Nefaa et Borj Taleb.



**Fig.1 : Localisation de la zone d'étude**

## 1- Une évolution démographique importante

En 2004, le secteur Hached comptait 7 055 habitants soit le secteur le plus peuplé de la délégation de Bizerte sud. En 2014, il se classe deuxième avec 10282 habitants, après le secteur « la Pêcherie », soit 18,47 % de la population de la délégation de Bizerte sud (55 659). Le taux d'accroissement annuel est de 3,72% (Tab.1). L'espace de notre secteur d'étude est caractérisé à la fois par son double caractère urbain et rural. L'examen des statistiques fournies par l'Institut National de la Statistique (INS) montre une différence importante entre le milieu urbain et le milieu rural. On note en premier lieu une forte croissance de la population urbaine entre 2004 et 2014, avec une augmentation de 3232 habitants. Par contre, la population rurale a légèrement régressé de 5 habitants entre les 2 dates. En 2014, 52%

habitent dans la partie communale et 48% dans la partie non communale soit respectivement 5440 et 2208 habitants. Cette situation était inversée en 2004 avec 68 % dans les zones rurales contre seulement 38% dans la partie communale.

**Tab. 1 : Répartition de la population entre milieu urbain et rural**

| Milieu et année | Population urbaine |      | Population rurale |      | Total |       |
|-----------------|--------------------|------|-------------------|------|-------|-------|
|                 | 2004               | 2014 | 2004              | 2014 | 2004  | 2014  |
| <b>Nombre</b>   | 2208               | 5440 | 4847              | 4842 | 7055  | 10282 |
| <b>Taux (%)</b> | 38                 | 52   | 68                | 48   | 100   | 100   |

*Source* : INS 2004 et 2014. Élaboration personnelle

Le secteur Hached a connu alors une tendance de l'évolution positive en nombre et en taux de citadins contre la stagnation des ruraux. En 10 ans (2004-2014), le nombre de ménage a évolué de 1901 ménages soit 190 nouveaux ménages par an avec un taux d'évolution annuelle de 4.5%. En effet, le nombre de ménages a passé successivement de 466 à 1 299 dans le milieu urbain et de 1 103 à 1171 dans le milieu rural. Le rythme de l'évolution est nettement plus rapide en milieu urbain qu'en milieu rural. La taille des ménages a reculé légèrement de 4,49 à 4,16 personnes par ménage entre les deux dates. La décohabitation explique en partie cette situation qui s'est développé dans le milieu rural. Cette structure par ménage est comparable à celle par logement. En effet, en 2014, le secteur Hached compte 2 755 logements soit 1 418 logements dans la partie communale et 1373 logements dans la partie non communale alors qu'il ne comptait que 1603 logements (469 communales et 1134 non communales) en 2004, soit une augmentation de 72%. En 2004, ce secteur représentait 15,36 % des logements de Bizerte sud. Ce chiffre s'élève à 17,89 % en 2014. La population est globalement jeune. La catégorie des moins de 15 ans représente 25,65%. Ce taux est plus élevé que la moyenne régionale (23.75%). Alors que la population active (15-60 ans) représente 63,28% et celle de plus de 60 ans dépasse 11% enregistrant ainsi une hausse par rapport à 2004 (9,2%).

## **2- Hached, espace d'accueil des migrants**

Le secteur Hached présente un espace d'accueil privilégié pour les nouveaux migrants ou les habitants de la ville de Bizerte étant donné l'existence de réserve foncière abondante à des prix abordables. Ce secteur a vu se développer un tissu urbain dans des espaces ruraux en l'absence d'aménagement et des infrastructures de base. Ce secteur a connu un solde positif qui n'a cessé d'augmenter durant les deux dernières décennies passant de 390 entre 1999-2004 à 2721 pour la période 2009-2014 (MEHAT, 2018). Cela s'explique en grande partie par les difficultés du marché foncier de Bizerte, d'une part, et la crise des espaces ruraux, d'autre part, notamment de la délégation de Sejnane et de Bizerte Sud. La majorité de la population appartient à des classes sociales pauvres et moyennes. 60% des enquêtés dans ce quartier gagnent mensuellement moins de 800 DT<sup>105</sup>. Professionnellement, cette population est constituée par des ouvriers, militaires, maçons, forgerons, menuisiers, chauffeurs et des chômeurs. La majorité des chefs ménages sont originaires de la région ouest de Bizerte (Marnisa, Sejenene, Bni Outhil, Sidi Ameer) et de régions Nord-ouest et centre-ouest du pays (Kasserine, Siliana, Béja, Kef, Kairouan).

## **II- La marginalité urbaine : une consommation progressive du terrain rural et évolution du marché foncier**

Le secteur Hached présente un espace mixte où d'une part, se juxtaposent à la fois l'urbain, le périurbain et le rural et d'autre part, subit une pression urbaine remarquable qui influe directement l'organisation de l'espace et entraîne une consommation rapide des terres agricoles (Bousmina A, 2018). Cette pression est analysée généralement au regard de l'évolution de trois critères majeurs : l'évolution du bâti, le rythme de cette évolution, la régression des terres agricoles et la hausse des valeurs foncières.

---

<sup>105</sup> Enquête personnelle 2020.

## **1-La chronologie de consommation de l'espace et l'évolution de la « tache urbaine »**

Une représentation en « tache d'huile » est produite à partir du calcul de la différence de densité des foyers par la technique du Krigeage<sup>106</sup>. Elle permet de dégager un modèle de l'étalement urbain au cours de la période d'étude. Les tâches foncées représentent les premiers noyaux de l'extension urbaine. Leurs rythmes de croissance est rapide et la tâche urbaine est trop dense. Plus la tâche est claire, plus les densités sont lâches voire diffuses. La représentation cartographique permet également de visualiser le nombre des tâches urbaines et leurs degrés de connectivités.

La période 2002-2009 est caractérisée par des tâches peu denses et diffuses souvent en limites de voiries. Les centres d'étalement se localisent principalement à Borj Taleb et secondairement à Bir Masyougha. Au cours de cette période, la consommation de l'espace se réalise avec un rythme lent à moyen. Les quartiers proches du centre de Bizerte connaissent les dynamiques les plus rapides. La période 2009-2017 a connu les rythmes d'étalement urbain les plus importants surtout à l'intérieur du PAU. Les centres de la dynamique urbaine se sont transférés de Borj Taleb vers les quartiers de Bir Masyougha et Hafer el Mhor. Les tâches urbaines sont de plus en plus connectées et étendues. La consommation de l'espace agricole est rapide et de plus en plus importante en termes de superficie formant un ruban large et continu le long des principales routes. Béni Nafaa n'a pas profité de cette dynamique positive. Elle a gardé un rythme de croissance lent. Les vides y existaient autant et le degré de la connectivité entre les tâches est encore élevé (Fig.2).

En dehors du PAU, deux cas de figure existent : Béni Meslim et Méthline ont vu leur rythme d'étalement s'améliorer et des noyaux de concentration ont commencé à voir le jour même si le degré de connectivité reste faible. Kasr Khrouf, Ettala et Bou Zaria forment un « triangle » caractérisé par un rythme de croissance lent voire nul. On peut dire qu'au bout de 14 ans, le croisement de l'évolution démographique et de la croissance

---

<sup>106</sup>. Il s'agit d'une technique d'interpolation spatiale, qui tient compte de la configuration géométrique des points observés et de la structure spatiale propre à la variable estimée. Le « krigeage » est une manière d'estimer les valeurs en tout point de la surface. (Source : <http://philcarto.free.fr>).

urbaine au secteur Hached révèle un étalement urbain progressif. La densification continue de l'espace laisse que l'habitat isolé devient marginal. Les quartiers s'étendent en consommant de plus en plus d'anciennes parcelles agricoles. Les centres d'étalement sont devenus nombreux et variables dans le temps et dans l'espace. La multiplicité des centres à Borj Taleb puis Bir Masyougha et Hafer el Moher prouve une dynamique de plus en plus grandissante. En Dehors du PAU, l'évolution est plus lente et les identités agricoles sont toujours puissantes. Cette organisation spatiale montre une interaction progressive entre l'urbain et le rural dont l'étalement urbain est une fois de plus l'origine. Néanmoins, cette évolution n'est pas égale entre les 3 dates. La période 2002-2009 a connu une évolution de 31,5% soit 2438 constructions en 2009. Ce rythme s'est amplifié entre 2009 et 2020 pour atteindre 50,5% (Fig.2).

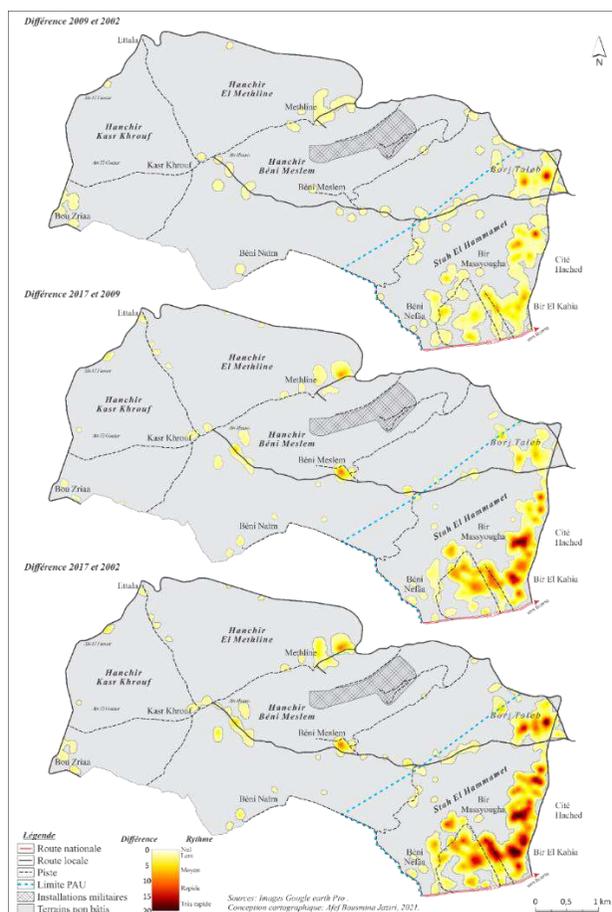
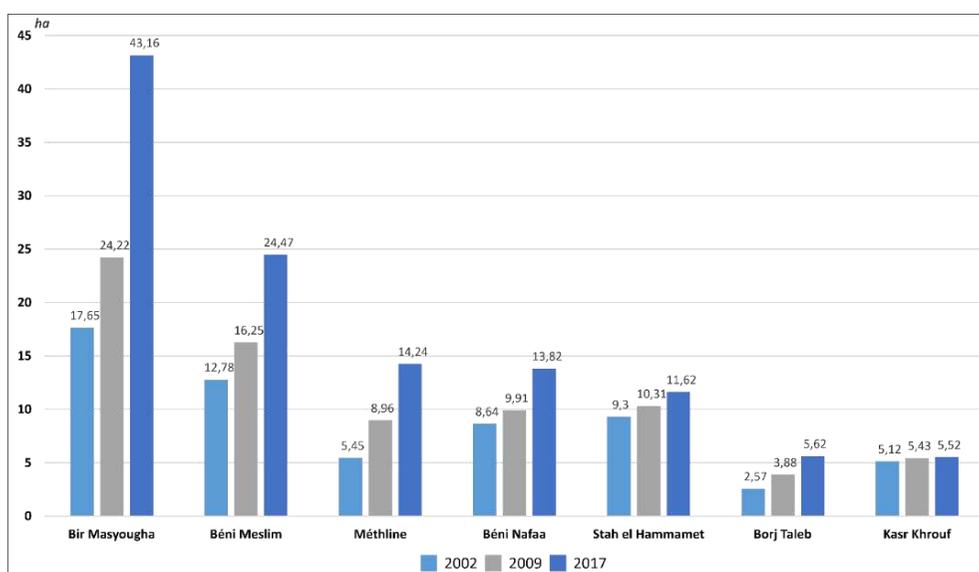


Fig.2 : Chronologie de la consommation de l'espace entre 2002 et 2020

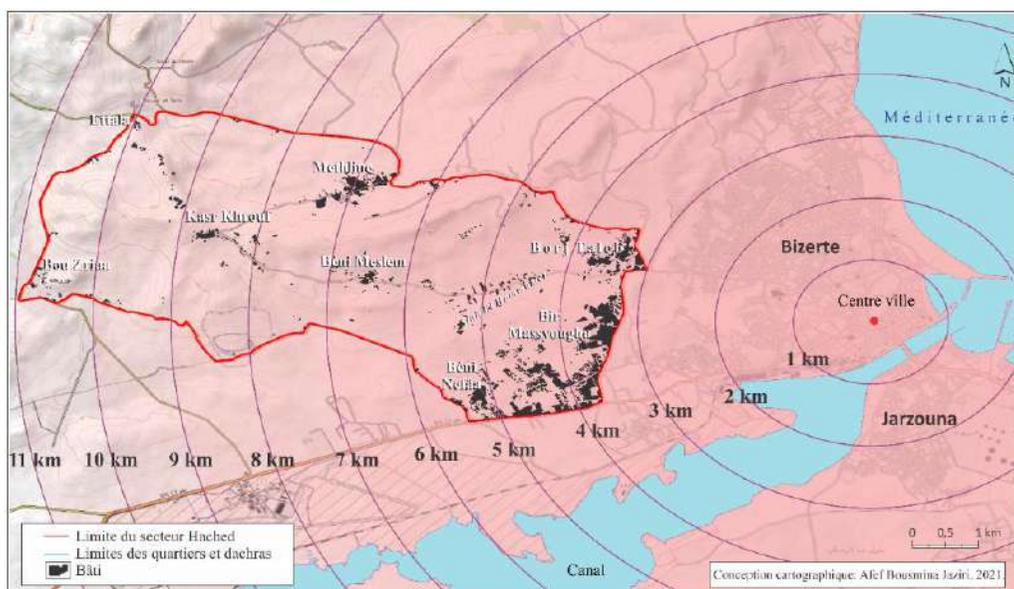
La consommation de l'espace est équivoque entre les quartiers et les villages de Hached. Les quartiers urbains connaissent une évolution plus rapide que les villages ruraux. Bir Masyougha est le plus étendu avec une superficie bâtie égale à 17,65 ha en 2002. Ce chiffre a grimpé pour atteindre 43,6 ha en 2017 soit une évolution de 144,5%. Le quartier de Béni Nafaa a connu également une croissance importante. Sa superficie s'est dédoublée pour atteindre 24,47 ha en 2017. Borj Taleb a triplé sa superficie construite entre 2002 et 2017 malgré sa petite aire (Fig.3). Les villages hors périmètre communal ont connu un rythme d'évolution lent entre les dates de références. Méthline et Kasr khrouf ont connu successivement une évolution de 59.9% et 27,7 % en 14 ans. La superficie consommée à Méthline a passé de 8,6 ha en 2002 à 13,8 ha en 2017 et celle de Kasr Khrouf de 9,3 ha à 11,6 ha seulement entre les 2 dates. Stah el Hammamet et Béni Meslim ont gardé leur paysage rural dominant. Appartenant au périmètre communal de Bizerte, Stah el Hammamet a profité de sa situation pour accroître relativement sa surface. L'habitat reste dispersé dans l'absence d'un noyau d'étalement. Sa superficie consommée a progressé de 3 ha. La superficie de Béni Meslim a stagné. Le village a gagné moins d'un hectare en 14 ans. La période 2002-2009 est la plus dynamique avec un taux d'évolution de 6,1% alors que la période 2009-2020 a connu, contrairement aux autres secteurs et villages, un rythme très lent de 1,7% seulement.



**Fig. 3: Evolution de la consommation de l'espace par quartier (en hectare) entre 2002 et 2020**

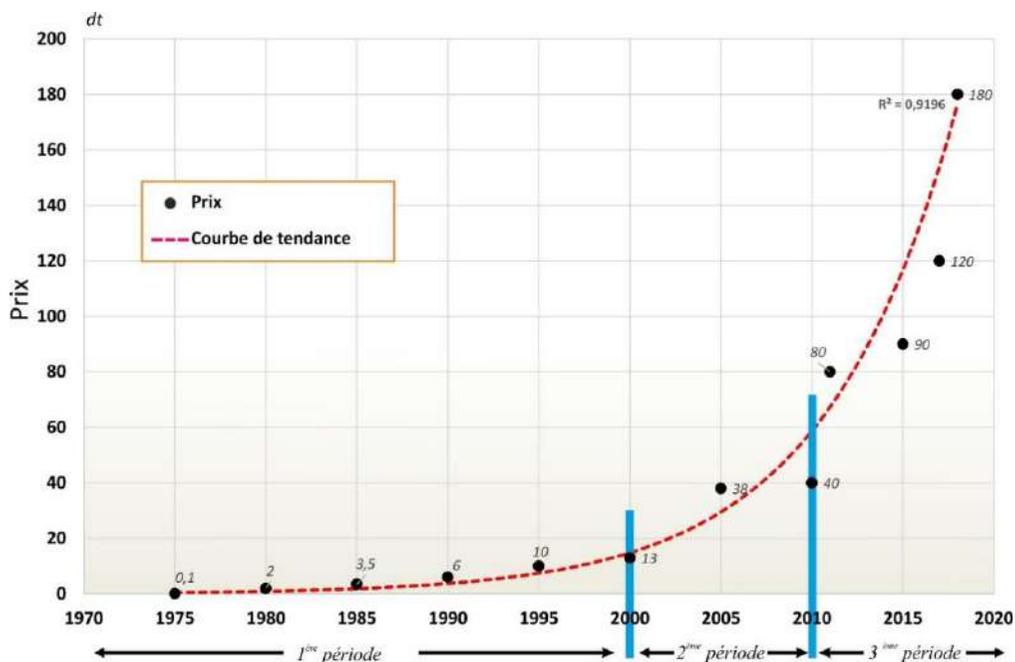
## 2.Évolution du marché foncier : une hausse remarquable des valeurs et des usages de la terre agricole

Le marché foncier joue un rôle déterminant dans le rythme de l'urbanisation (Ben Jelloul, 1999). Dans notre secteur d'étude le marché s'adapte à la conjoncture socioéconomique des résidents. Ce marché foncier est, en grande partie, informel. Il concerne spécialement les classes pauvres et les classes moyennes profitant des offres foncières, accordant avec leurs pouvoirs d'achat. Plusieurs constructions ne possèdent aucune autorisation et se basent pour leurs édifications sur l'entraide familiale pour réduire les coûts. La localisation et la distance par rapport au centre jouent un rôle déterminant dans l'extension du bâti. Les terrains urbains sont naturellement plus chers que les terres rurales. La décroissance des prix avec l'éloignement du centre-ville et des axes routiers est évidente. Les axes routiers, bien qu'ils facilitent les échanges et les flux entre le centre et la périphérie, ont favorisé l'étalement autour du centre de Bizerte mais ils ont défavorisé le cœur du secteur (Béni Mislem, Kasr Khrouf et Methline). Les axes routiers sont toujours prioritaires pour le choix des implantations (Fig.4).



**Fig.4 : Carte des distances par rapport au centre-ville de Bizerte en 2017**

La croissance urbaine et l'insuffisance des logements et des sols constructibles règlementaires dans la ville ont engendré une forte pression sur le marché foncier notamment sur les marges urbaines. Cette situation favorise la spéculation foncière dans les périphéries de la ville en faveur du secteur informel. Plusieurs formes d'appropriation foncière se développent (légal et illégal) et de nombreux acteurs interviennent. Le secteur Hached, qui se trouve sur la marge ouest de Bizerte, a bien profité de la crise du secteur foncier réglementaire.



**Fig.5 : Evolution du prix du m<sup>2</sup> dans le secteur de Hached**

*Source* : Enquête personnelle, 2020.

La dynamique spatiale du secteur Hached est basée sur l'analyse des prix d'achat ou de vente des terrains. Nos analyses sont fondées sur le croisement des résultats du questionnaire, les entretiens menés auprès des acteurs fonciers (propriétaires, lotisseurs), et la clientèle concernée. Le prix du terrain à bâtir a connu une hausse remarquable. En effet, d'après notre enquête, le prix du m<sup>2</sup> a été dérisoire dans les années 1960. Plusieurs personnes nous indiquent qu'ils ont acheté le m<sup>2</sup> à 100 millimes. Cette valeur a progressivement augmenté au fil du temps : de 2 dinars dans les années 70, à 3-6 dinars dans les années 80, à 10- 13 dinars dans les années 90, à 30- 80

dinars dans les années 2000 à 2010 pour atteindre la valeur de 200 dinars en 2018. On peut distinguer 3 périodes séparées par les années 2000 et 2010. La première période 1970-2000 est caractérisée par un marché foncier à rythme faible et stagnant. Au cours de cette phase, le prix du m<sup>2</sup> n'a pas dépassé 15 dinars. De 2000 à 2010, la courbe de l'évolution du marché foncier a commencé à s'accroître. Le prix du m<sup>2</sup> atteint 40 dinars. Après 2010, le marché foncier a connu une accélération remarquable et les prix ont atteint 200 dinars le m<sup>2</sup> soit une multiplication fois 5 les prix de 2010 (Fig.5) Une distinction doit être faite entre les prix du milieu urbain et le milieu rural. Ce dernier est en relation avec la hausse des prix du milieu urbain au fur et à mesure que les constructions migrent vers l'ouest. L'exemple de Béni Mislem confirme cette hypothèse.

L'implantation des habitants au sein du secteur Hached n'obéit majoritairement à aucune réglementation. Les marchés fonciers et immobiliers sont en grande partie non réglementés. Les lotissements non réglementaires concernent la catégorie sociale pauvre et moyenne qui ne dispose pas de moyens financiers importants. Nos enquêtes montrent que 16% de la population active enquêtée ont un revenu mensuel inférieur à 500 dinars, 50 % moins de 800 dinars et seulement 34% plus de 800 dinars. De ce fait, les prix des offres foncières sont adaptés à leur pouvoir d'achat. D'ailleurs, 86 % se proclament satisfait du prix d'achat des lots. La majorité écrasante des constructions occupent les lots ne possédant pas une autorisation à bâtir. Ce choix peut être expliqué par la hausse des prix des terrains lotis par rapport aux autres parcelles surtout que la population qu'y habitent est modeste financièrement et le « luxe » que présente un lot aménagé n'est pas une priorité.

### **III- Détérioration du cadre de vie et actions publique d'intégration des quartiers non réglementaires**

L'accroissement des quartiers informels a engendré plusieurs contraintes concernant la dégradation du cadre de vie. Également, les constructions informelles peuvent provoquer des hauts risques pour les habitants, comme les inondations. À travers nos visites sur terrain et les entretiens avec les habitants, le sous équipement et la dégradation du cadre de vie des quartiers du secteur Hached est apparente. Plusieurs des habitants se

plaignent de l'absence de l'assainissement, de l'éclairage public, des voiries et l'absence de transport en commun. Ils ont confirmé que les services sont insuffisants, seulement les services basiques existent comme l'école primaire, le dispensaire, le bureau de poste, les épiceries avec l'absence quasi-totale des services anomaux au moment où la population n'a cessé d'augmenter.

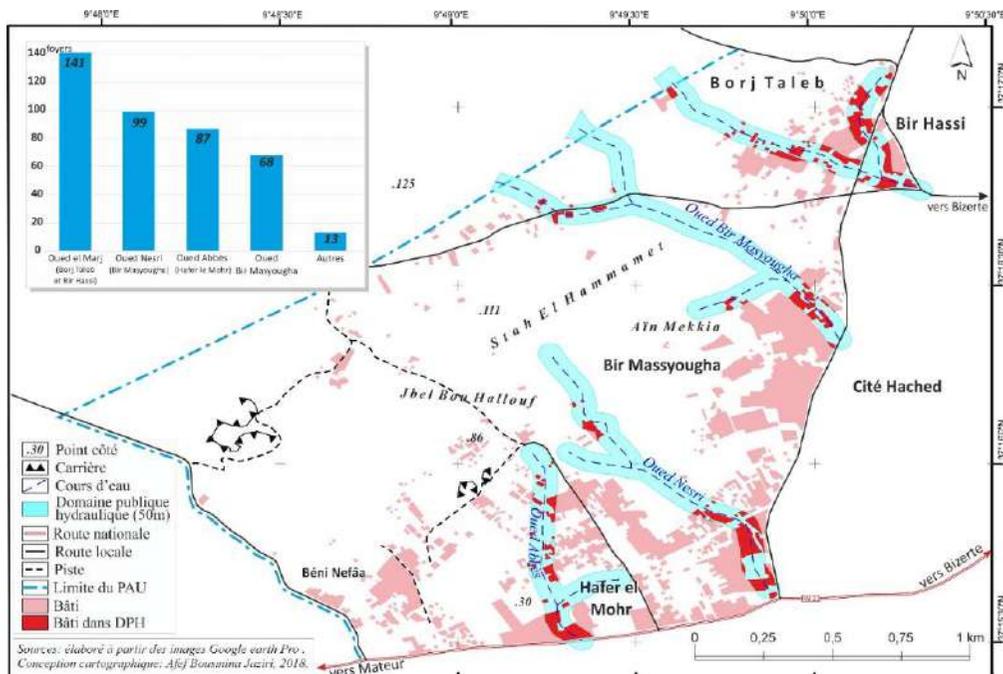
## **1. Dégradation de l'environnement et du cadre de vie**

Les constructions faites dans les quartiers populaires spontanés du secteur Hached ne respectent aucunement la charte de l'urbanisme moderne qui prend en considération les risques naturels et le respect de l'environnement. Les inondations d'août 2018 ont causé des dégâts matériels considérables. Le non-respect des zones de servitudes des cours d'eau<sup>107</sup>, connues sous le terme technique du Domaine Public Hydraulique (DPH) estimé à 50 m à partir des berges des cours d'eau en milieu communal<sup>108</sup>, a laissé ses traces dans la conception architectural des foyers d'une part et a dévoilé la défiance de la politique urbaine des collectivités locales d'autres part. L'objectif de la loi du Domaine Public Hydraulique est la protection des habitants et leurs biens. Par contre, certains résidents ne respectent pas cette distance par ignorance ou bien par volonté de squatter ce dernier. La figure ci-dessous illustre les foyers n'ayant pas respecté le DPH de notre périmètre d'étude. En 2017, 408 constructions en sont concernées. Borj Taleb et Bir Hassi détiennent le chiffre le plus important avec 141 maisons. Ces dernières sont installées à une distance inférieure à 50m des berges du modeste Oued el Marj. Et ce n'est pas par hasard que les travaux de réhabilitation ont concerné ces 2 quartiers voisins.

---

<sup>107</sup> Code des eaux.

<sup>108</sup> Le non-respect des zones de servitudes des cours d'eau connues sous le terme technique du Domaine Public Hydraulique (DPH) est estimé à 150m dans le milieu non communal.



**Fig.6 : Le bâti dans le Domaine Public Hydraulique au périmètre urbain du secteur Hached**

Le quartier Bir Masyougha traversé par Oued Nesri et Oued Bir Masyougha est concerné avec respectivement 99 et 68 foyers. Hafer El Mohr vient en troisième position avec 87 foyers installés sur les berges et même sur le chenal d'écoulement d'Oued Abbès. C'est d'ailleurs le quartier le plus touché par les inondations d'août 2018. Certains quartiers spontanés ne sont pas connectés au réseau d'assainissement. Les déchets domestiques finissent leur voyage dans les cours d'eau, dans des fosses septiques ou dans la nature. Les rues, si elles existent, et les ruelles sont irrégulières et non goudronnées ce qui rend les conditions de vie difficile surtout quand il pleut (Photos 1).



**Photos 1 : Impacts des inondations (août 2018) sur les quartiers non règlementaires à Hafer el Mohr**

## **2. Action d'intégration des quartiers marginaux : exemple quartier Bir Masyougha**

Le quartier Bir Masyougha occupe la partie Est du secteur Hached. Ce quartier est limité par la route nationale 11, par Hafer El Moher au Sud et par Borj Taleb au Nord. Du côté ouest s'étend Stah el Hammamet à la topographie accidentée. Sa superficie est de l'ordre de 61 ha. La partie urbanisée est de 26 ha. Le quartier Bir Masyougha prend le nom de l'oued qui le traverse. Ce cours d'eau traverse la voie de desserte du quartier au niveau de son croisement avec la route nationale par un dalot. Ce quartier se caractérise par une morphologie urbaine mal organisée. La catégorie des

logements constituée principalement par des villas et de type Dar arbi. Ce quartier est dépourvu d'équipements socio-collectifs.

Selon le conseil municipal de Bizerte, le quartier de Bir Masyougha a nécessité une intervention urgente et prioritaire. La réhabilitation de ce quartier est estimée à 5,3 millions DT. 60% du montant sont consacrés à la réfection de l'infrastructure routière et à l'extension des réseaux d'assainissement et d'éclairage public. Le projet comporte également l'installation d'équipements collectifs et de commodités de base (structures de santé, espaces culturels et de loisirs), aussi la création d'espaces d'artisanat, de petits métiers et de services pour les jeunes. Ce programme contribue à l'amélioration des conditions de vie des habitants du quartier et favorise leur intégration urbaine et sociale dans la ville de Bizerte. Cette réhabilitation comprend :

- **La voirie** : revêtement de 4 km en enrobé et 2,5km en béton avec un coût de 770 mille DT et l'aménagement de 5385 m<sup>2</sup> de trottoirs avec un coût de 101 mille DT.
- **L'assainissement des eaux usées** consiste à projeter des collecteurs de longueur totale de 5,1km avec un coût total de 408 mille DT.
- **L'éclairage public** avec la pose de 220 points lumineux de coût total de 180 mille DT, et le drainage des eaux pluviales.

L'Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine (ARRU), l'Office national d'assainissement (ONAS) tunisien et la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) financé par l'Union européenne, l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI) sont intervenus dans les quartiers Hached et Bir Masyougha de Bizerte sud en 2011(1<sup>ère</sup> tranche) et en 2016 (2<sup>ème</sup> tranche). En effet, en mars 2011, l'ARRU a versé, en coordination avec la direction régionale de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du littoral, la première tranche des subventions dédiées à l'amélioration des logements dans la cité Hached et Bir Masyougha <http://www.tuess.com/fr/city/Bizerte>. 100 familles ont bénéficié de 44 mille dinars en moyenne.

Dans le cadre du programme de réhabilitation des quartiers populaires (PRIQUE), mis en place par l'ARRU, les quartiers de Borj Taleb et Bir Hassi du secteur Hached ont bénéficié de ce projet. Les travaux ont commencé en mars 2016 avec une durée de 270 jours. Près de 5000 habitants ont bénéficié de ce projet. Les travaux de réhabilitation ont porté sur l'installation des réseaux d'assainissement et d'éclairage public ainsi que l'aménagement de voies routières (Photos 2).



**Photos 2 : Réhabilitation des quartiers Borj Taleb**

Les projets de réhabilitations des quartiers du secteur Hached ont eu une influence directe sur le désenclavement des quartiers, la qualité des logements, le sentiment de sécurité et l'élévation de niveau de confort. Les habitants affirment qu'ils ne pensent plus changer leur lieu de résidence, ils se sentent satisfaits de leur vie et en harmonie avec leur environnement social.

Lors des visites de terrain, on a enregistré une grande satisfaction des habitants des quartiers concernés des projets de réhabilitations. L'évaluation des projets est globalement bonne. Malgré cette amélioration des conditions de vie, le rythme de l'extension urbaine est tellement rapide que les projets sont perçus comme très ponctuels. Les politiques urbaines doivent anticiper la dynamique urbaine et intervenir lourdement avant même l'installation des habitants. Les habitants des quartiers n'ayant pas bénéficié des projets de réhabilitation comme Hafer El Moher, se plaignent de la dégradation de l'infrastructure surtout après les inondations d'aout 2018. Les pistes sont encore en mauvaise qualité, surtout après chaque pluie, la propagation des points noirs dû au non collecte des ordures ménagères par la commune, l'absence de l'assainissement, le problème de la sécurité et l'absence d'éclairage public.

## **Conclusion**

Le secteur Hached a connu une croissance rapide et non maîtrisée. Cette urbanisation anarchique est due à une pression démographique. Par conséquent, elle a abouti à l'apparition des quartiers informels dépourvus d'infrastructures urbaines adéquates. La marginalité avec toutes les conséquences négatives impose pour l'État la mise en place de politiques publiques afin d'intégrer les quartiers marginaux dans le tissu urbain. Bien que les pouvoirs publics interviennent sur ces espaces déjà bâtis, les autorités se retrouvent dans l'obligation de s'adapter à l'évolution spontanée suite à l'accroissement démographique et par le réaménagement spatial. L'État intervient à travers des actions de réhabilitations à travers l'ARRU et par la révision de plan d'aménagement urbain et ce dans le but de maîtriser le foncier d'une part et d'intégrer l'habitat informel et les quartiers non réglementaires d'autre part.

Le rythme d'accroissement du secteur Hached dépasse les ressources financières de l'acteur public. D'où la nécessité d'impliquer des acteurs privés, d'encourager les acteurs locaux et accompagner leur capacité d'initiative. Ces acteurs revendiquent de pouvoir développer des initiatives locales. Ils Affirment leur capacité à produire leurs propres règles d'action ou leur volonté de cogérer leur lieu de vie. Ils souhaitent exercer leur autonomie en négociant les marges de manœuvre et offrir de nouvelles possibilités de mener leurs propres projets.

## Bibliographie

- Ben Jelloul M., *Le foncier urbain en Tunisie, processus de production et politiques publiques*, Centre de Publication Universitaire, 2017 , , 336p.
- Ben Jelloul M., *Bizerte : Promotion foncière et immobilière et croissance de l'espace urbanisé*, FSHST, Tunis, Série 2, Géographie, 1999, 206p.
- Bousmina A., *Dynamique du secteur Farhat Hached (Bizerte sud)*, Mémoire de Master, 2018 , 197p.
- Brunet R., Ferras R. Théry H., *Les mots de la géographie*, Reclus, Paris, 1992 , 518p.
- Fagnoni E. et al., « Introduction : marges, marginalité, marginalisation », *Bulletin de l'association de géographes français*, 94-3, 2017 , pp.359-357.
- MEHAT, *Étude du schéma directeur d'aménagement de la zone sensible du littoral de l'extrême-nord*, Phase 1, Tunis, 2018, 210 p.
- Mustapha Ch., « Quelle cohabitation entre le rural et l'urbain dans les espaces périurbains d'une métropole du sud, Casablanca ? ». In Vidal R. (dir.) : *La diversité de l'agriculture urbaine dans le monde*, vol. 3 des actes du colloque : Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville. ENSP, Université de Nanterre, 2008 , 59p.

## Webographie

<http://ins.tn/>

<http://www.arru.nat.tn/>

# La marginalité environnementale et sociale dans le Grand Sfax (Tunisie)

*Maha Bouhleb-Abid*<sup>109</sup>, *Ali Bennasr*<sup>110</sup>.

## Résumé

La marginalisation urbaine s'est accrue au cours des dernières décennies sous la pression d'une urbanisation accélérée, donnant naissance à des espaces fortement hétérogènes aussi bien sur le plan environnemental que social. L'objectif de ce travail est de contribuer au débat scientifique sur la question de la marginalité urbaine à travers les différentes formes d'inégalités socio-spatiales. Le texte tente d'identifier les inégalités écologiques et environnementales dans le Grand Sfax et à montrer comment les inégalités de cadre de vie sont corrélées à une certaine organisation socio-spatiale, selon laquelle les couches socialement démunies sont regroupées dans des zones généralement à risques.

**Mots-clés :** marginalité, urbanisation, inégalités environnementales, inégalités sociales, justice environnementale.

## Abstract

Urban marginalization has increased in recent decades under the pressure of accelerated urbanization giving rise to highly heterogeneous spaces, both environmentally and socially. The objective of this work is to contribute to the scientific debate on the issue of urban marginality through the different forms of socio-spatial inequalities. The text attempts to identify ecological and environmental inequalities in Grand Sfax and to show how inequalities in the living environment are correlated with a certain socio-spatial organization, according to which the socially deprived layers are grouped in areas generally at risk.

---

<sup>109</sup> Enseignante chercheuse, Université de La Manouba .

<sup>110</sup> Enseignant chercheur, Université de Sfax.

**Keywords** : marginalization, urbanization, environmental inequalities, social inequalities, environmental justice.

## Introduction

Depuis les années 1990, les recherches sur la marginalité urbaine se sont multipliées. Toutefois, il faut noter que la marginalité urbaine ne doit pas être pensée comme un phénomène récent. Le processus de marginalisation socio-spatiale trouve ses origines dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, au cours de laquelle la croissance des groupes marginaux dans les villes du Nord, à la suite de la révolution industrielle, a remis en question la cohésion sociale (Kesteloot et White, 1995 ; Montagné-Villette, 2007). Le concept de marginalité a permis d'inclure des éléments d'inégalités structurelles en relation avec l'urbanité et les quartiers de relégation pour certaines populations (Kokoreff, 2009 ; Zwick-Money et Grimard, 2015). Ces dernières années, les différentes formes des inégalités socio-spatiales sont devenues l'une des expressions les plus manifestes de la marginalisation. Ces inégalités sont considérées comme les externalités négatives d'une urbanisation accélérée et non maîtrisée en grande partie, en particulier dans les pays de sud. L'étalement incontrôlable et la forte consommation de l'espace va grouper un certain nombre de population sur des terrains marginaux, à risques, et non urbanisables ; c'est le cas de la ville de Sfax.

Contrairement à Tunis, où les inégalités socio-spatiales entre quartiers aisés et quartiers pauvres sont anciennes, la ville de Sfax a été caractérisée par une homogénéité socio-spatiale qui tire ses origines de son système foncier. Ainsi, sur une assiette foncière appartenant dans sa majorité aux familles de la ville, les sfaxiens et en dépit de leur statut socio-professionnel, ont construit leur logement sur des terrains « Jnens<sup>111</sup> » le plus souvent hérités, où se côtoient catégories aisées et pauvres appartenant à la même famille.

Toutefois, la fin des années 1980 marque le début de l'épuisement du patrimoine foncier familial, obligeant les ménages à chercher des terrains dans des zones de plus en plus éloignées de la ville. A cette expansion spatiale s'est ajoutée depuis les années 2000 une verticalisation de plus en plus perceptible

---

<sup>111</sup> Appellation locale de la ceinture des vergers de Sfax qui s'étendait à l'origine des abords immédiats des faubourgs jusqu'à environ 6 km du centre-ville.

sur les radiales, les roclades et même sur des axes secondaires, ce qui a engendré un étalement démesuré de l'agglomération sur une superficie de plus de 25000 ha (Bennasr, 2003 ; Bennasr, 2005 ; Bouhlel, 2016).

Cet étalement a aggravé les problèmes environnementaux déjà anciens du Grand Sfax. Sfax, une ville « industrielle » fortement polluée, littorale mais coupée de la mer et située sur une plaine inondable, a vu se développer de l'habitat informel jouxtant les zones à risque (industrielles, inondables, etc.). Cette corrélation a engendré des fortes hétérogénéités dans le cadre de vie des habitants où des inégalités socio-spatiales ont vu le jour entre le littoral et la zone des "jnens", entre les quartiers populaires et les quartiers aisés. Ces inégalités multiformes (environnementale, accès aux services, etc.), sont de plus en plus perceptible surtout que les couches socialement démunies, sous l'effet des mécanismes du marché foncier urbain, sont regroupées dans les zones d'exclusion.

Ce travail vise à contribuer au débat scientifique sur la marginalité et les inégalités environnementales en milieu urbain à travers le cas du Grand Sfax. Le texte essaie d'identifier les aspects des inégalités écologiques et environnementales dans la ville et comprendre dans quelle mesure se sont corrélés à d'autres inégalités d'ordre sociale.

## **I. Méthodologie de travail**

Une méthodologie bien déterminée est adoptée pour atteindre les objectifs de recherche. L'approche méthodologique choisie pour appréhender les inégalités environnementales et sociales dans le grand Sfax repose sur une analyse spatiale comprenant diverses techniques, notamment des travaux de cartographie. Les données géographiques des risques écologiques et environnementales sont croisées avec les données statistiques des habitants afin de pouvoir estimer les groupes de population les plus touchés par ces risques et nuisances. La cartographie et l'analyse spatiale des inégalités environnementales et sociales dans le Grand Sfax sont aussi basées sur des indicateurs chiffrés de l'Institut Nationale de Statistique (INS, RGPH, 2014). La technique des zones-tampons (Buffer) est un outil supplémentaire pour bien identifier les zones de carence en matière d'accès aux services publics. Ce travail de recherche se caractérise par une approche interdisciplinaire. Des

outils conceptuels et des stratégies méthodologiques sont empruntés aux études urbaines et à la géographie, complétés par des données fournies par la science politique et la sociologie.

## **II. Le Constat des inégalités environnementales et écologiques dans le Grand Sfax**

L'urbanisation accélérée du Grand Sfax conjuguée à ces problèmes environnementaux (pollution, inondation, etc.) est responsable d'un déséquilibre socio-spatial de plus en plus marquant. Les inégalités environnementales et écologiques s'accroissent dans des zones particulières de la ville, allant de l'inégale exposition aux risques et aux nuisances, à l'inégal accès aux services publics. La projection spatiale de ces inégalités fait ressortir les quartiers populaires comme un espace de concentration des inégalités.

### **1. Les inégalités d'exposition aux risques et aux nuisances**

L'exposition des quartiers à la pollution industrielle et aux nuisances est très élevée par rapport au reste de la ville du fait de la concentration spatiale des unités industrielles polluantes sur le littoral (Fig. 1). Toutefois, il faut noter que plusieurs études ont montré que la situation environnementale sur le littoral sud est beaucoup plus alarmante. Les unités industrielles et en particulier celles du phosphate sont à l'origine d'une pollution préoccupante générée par les différents rejets gazeux et particuliers issus des cheminées. Les diverses études réalisées sur la qualité de l'air du littoral Sud montrent que les polluants présents dans l'atmosphère dépassent la plupart du temps les normes internationales mises en vigueur (Azri et al, 2000; Daoud et Dahech, 2009; Dahech et Bouaziz, 2012). Cette pollution affecte le bien-être à cause des odeurs nauséabondes et la laideur des nuages polluants qui présentent une menace pour la vie et la santé humaine. A cette concentration industrielle s'ajoute une urbanisation accrue et une surconcentration côtière et sub-côtière. Les habitants des quartiers méridionaux de la ville jusqu'à Thyna sont directement concernés par la pollution atmosphérique qui caractérise la zone. Ces quartiers se distinguent par leurs poids démographiques importants et leurs fortes densités qui dépassent nettement la densité moyenne dans le Grand

Sfax qui est de l'ordre de 11 hab/ha. A titre d'exemple, la densité à Hay Bourguiba sur l'aile littorale Nord et de 102 hab/ha et celle de Hay El Bahri sur le littoral Sud et de 126 hab/ha soit respectivement 10 et 11 fois la densité moyenne du Grand Sfax.

La pollution sonore présente un autre type de pollution qui affecte l'espace urbain de Sfax. Elle est considérée comme l'une des atteintes majeures à la qualité de vie des habitants. Dans le Grand Sfax ce type de nuisance provient essentiellement du trafic routier notamment avec le nombre croissant des véhicules à qui s'ajoute la défaillance du transport public, l'âge du parc automobile ainsi que les embouteillages dans le centre-ville qui se conjugue avec la « fièvre de klaxon », responsable de plusieurs pics sonores comme le montre les mesures ponctuelles ; une pollution qui n'est pas moins nuisible que celle dégagée par l'industrie chimique (Dahech et Rekik, 2012). Cependant, la perception des nuisances reste profondément subjective. Dans le cas de Sfax, ce sont les habitants des quartiers populaires qui se sentent les plus concernés par la pollution sonore et le manque de calme. Ce constat n'est pas étonnant du fait d'une part de la moins bonne qualité de logements (isolation) et des comportements dans l'entourage, et d'autre part par l'implantation même de leur quartier à proximité des sources de nuisances. Ce constat concerne notamment les quartiers populaires développés autour de l'aéroport de Sfax, où on trouve El Khadhra et El Wafa sur la côte Ouest, El Aguerba 1 et 2, 7 novembre et Ben Saida sur la côte Est. Ces derniers sont de même concernés par la ligne de chemin de fer Sfax-Gabès. Dans la zone du centre-ville, les nuisances sonores et le manque de calme sont plutôt perçus comme synonyme d'animation économique.

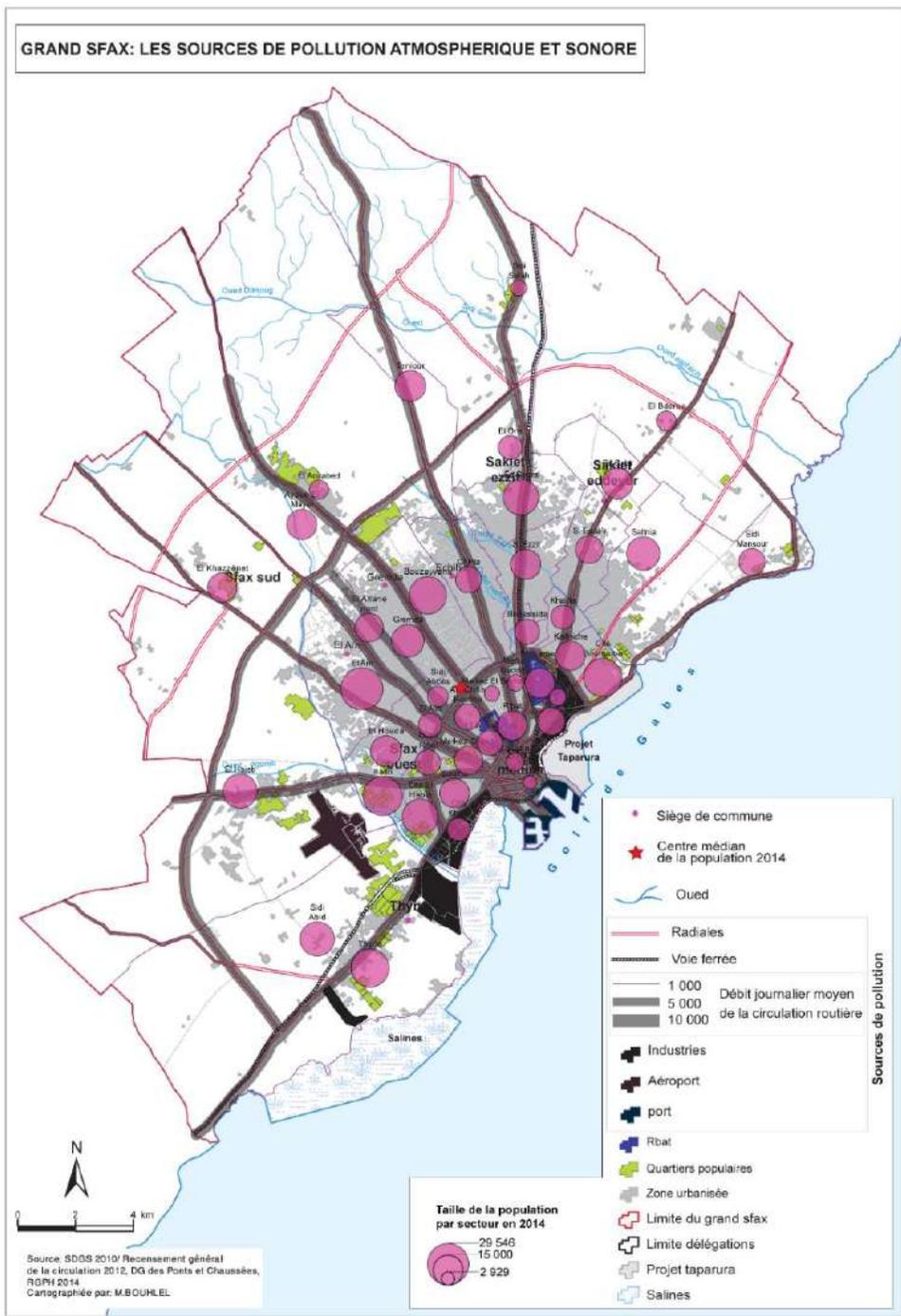


Fig. 1 : sources de pollution atmosphérique et sonore dans la Grand Sfax

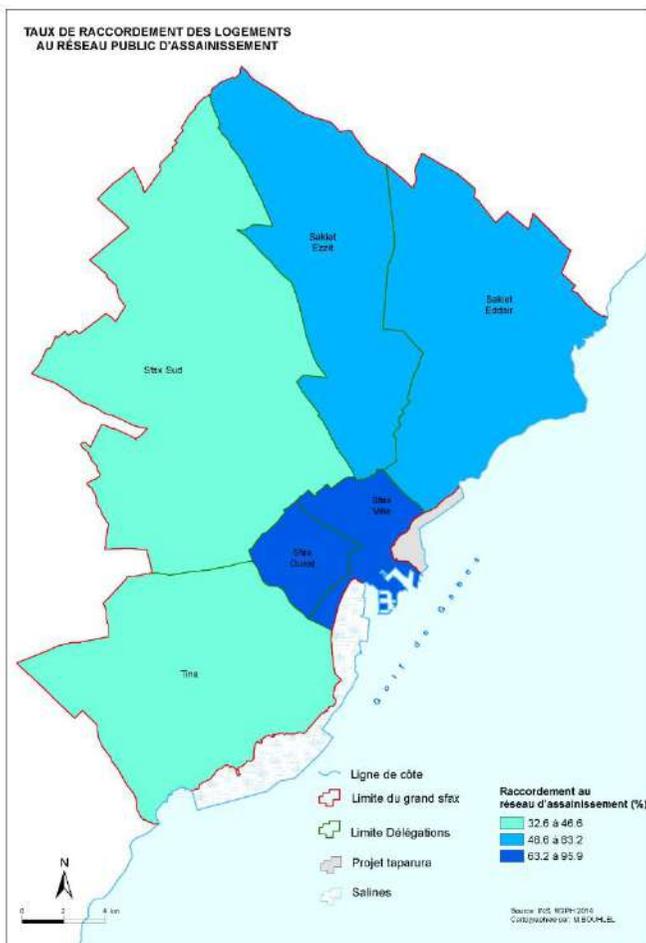
## **2. Les inégalités de branchement aux réseaux d'infrastructures**

Les inégalités environnementales incluent aussi les inégalités d'accès aux services publics. Dans ce domaine, les inégalités concernent en premier lieu le branchement aux réseaux d'infrastructures. En se basant sur les données de l'INS, nous remarquons que si l'ensemble de l'espace urbain dans le grand Sfax est bien desservi en eau et en électricité, c'est au niveau de l'assainissement et d'alimentation en gaz naturel que le déséquilibre est flagrant.

### **2.1. Branchement réseaux d'assainissement**

Les taux les plus élevés se concentrent dans Sfax-ville et Sfax Ouest où les taux de logement raccordés au réseau d'assainissement ONAS (Office National de l'Assainissement) sont respectivement de 95.8% et 90.8%. Ces taux sont nettement supérieurs à la moyenne du gouvernorat de Sfax ainsi qu'à la moyenne nationale, ils sont respectivement de 48.5% et 61.4%.

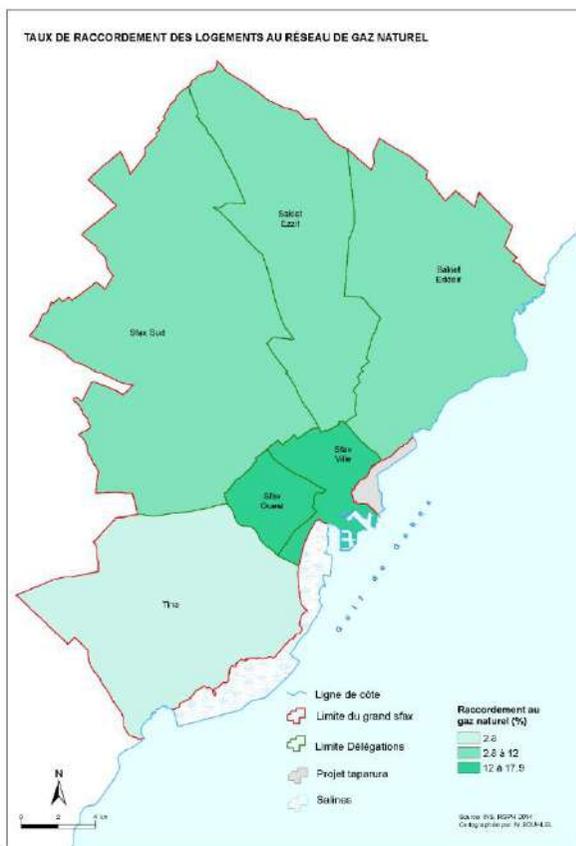
Les taux de logements raccordés diminuent nettement dans les délégations de Sakiet-Eddair et de Sakiet-Ezzit où on note respectivement 63.2% et 55%. Alors que les taux les plus faibles se retrouvent à Thyna avec 46.6% et Sfax Sud avec 32.6% (Fig. 2). Le réseau n'a pas pu suivre le rythme de l'étalement urbain notamment dans les communes périphériques où le réseau d'assainissement reste embryonnaire et la majorité des ménages ont recours aux puits perdus pour l'évacuation des eaux usées.



**Fig. 2 : Taux de raccordement des logements au réseau public d'assainissement**

## 2.2. Raccordement au réseau de gaz naturel

Le taux de raccordement des logements au réseau du gaz naturel dans le Grand Sfax est encore faible (8.27%). Il est nettement inférieur à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 22.33%. Dans le Grand Sfax, l'accès à ce service présente une source d'inégalité. Le maximum de logements raccordés se concentrent dans la zone centrale et péricentrale où on trouve les deux délégations Sfax-Ville et Sfax-Ouest avec des taux supérieurs à 17%, contre un taux de raccordement très faible dans la délégation de Thyna où on trouve seulement 2.7% des logements raccordés à ce réseau (Fig. 3).



**Fig. 3 : taux de raccordement des logements au réseau de gaz naturel**

Dans le cas de Sfax, c'est bien l'accroissement des zones industrielles qui a permis la rentabilité de l'acheminement du réseau de gaz naturel. Pour les logements, le choix des zones à desservir dépend de la rentabilité potentielle de l'installation du réseau sur le périmètre concerné. Pour que le projet soit approuvé, la longueur moyenne de réseau par logement doit être inférieure à 30 mètres. Dans ce cas, le montant destiné pour le raccordement devient forfaitaire avec une somme de 259 dinars par client. Au contraire, si cette distance dépasse les 30 m, le client doit payer la longueur du réseau supplémentaire, ce qui rend le raccordement plus cher (Bolzon et al., 2013). Ces frais expliquent les faibles taux de raccordement dans la zone de Thyna où la majorité de la population est défavorisée.

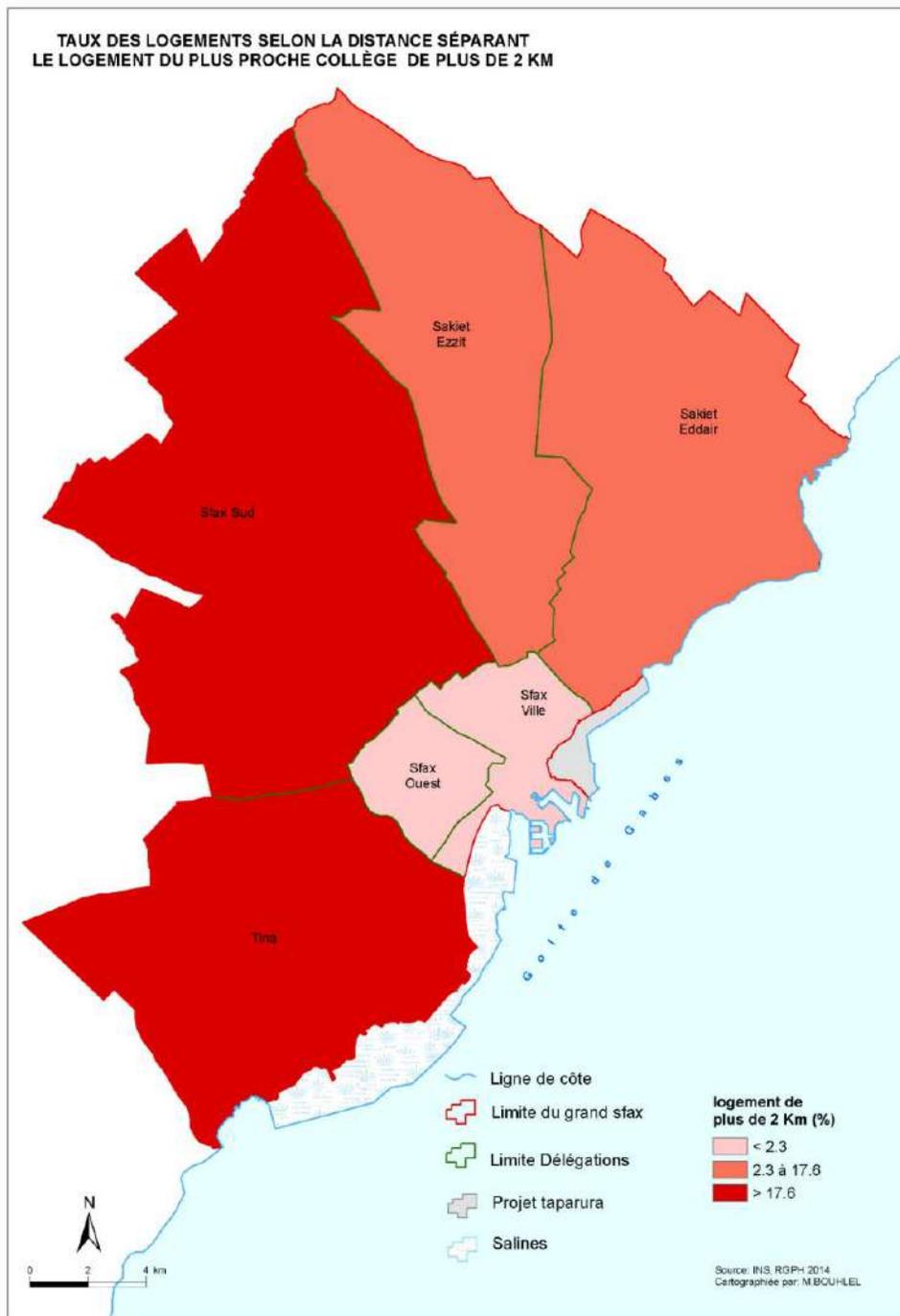
De même, les coûts de raccordement intérieur de la maison restent très élevés et ne favorisent pas l'accès au gaz naturel surtout qu'une majorité de ménages ne consomment qu'une bonbonne de gaz butane par mois (Bolzon et al., 2013).

### **3. Les inégalités d'accès aux services publics d'éducation, santé, établissement de jeunes**

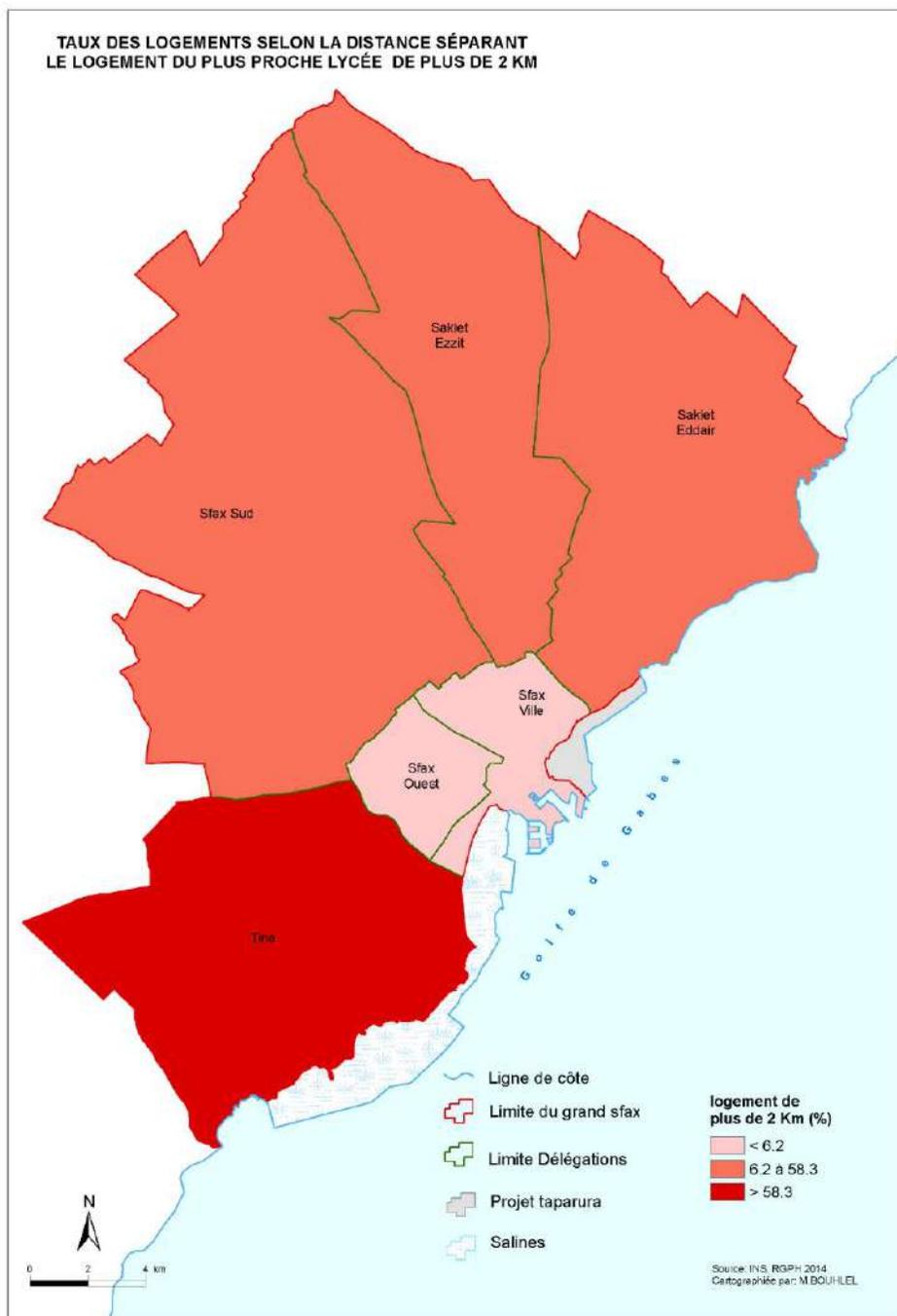
Concernant les autres services publics (éducation, santé, établissements de jeunes, etc.), c'est en termes de distance qu'on enregistre la majorité des inégalités d'accès.

Pour les équipements publics d'éducation, on note une forte disparité dans leur répartition spatiale. L'inégale accessibilité à ces équipements est plus perceptible au niveau de la répartition des collèges et des lycées. Les chiffres de l'INS montrent que plus de 40% des logements de la délégation de Sfax Sud et plus de 27% des logements de la délégation de Thyna sont loin du collège le plus proche de plus de 2km, contre 1.84% et 2.32% seulement des logements dans les deux délégations de Sfax Ville et de Sfax Ouest. Ces deux dernières sont les plus favorisées où la majorité des logements se trouvent sur une distance de moins de (01) un km par rapport au plus proche collège, on note respectivement 65.3% et 45.5%. De ce fait, la répartition des collèges sur le Grand Sfax constitue une source d'inégalité (Fig. 4).

La répartition des lycées est beaucoup plus ségrégative. Les deux délégations de Sfax Sud et de Thyna sont les plus concernées par cette injustice environnementale, la majorité des logements sont éloignés du lycée le plus proche de plus de 2 km puisque on note respectivement 58.3% et 92.5%, contre 2.2% seulement dans la zone centrale et 6.1% dans la délégation péri-centrale de Sfax Ouest (Fig. 5).



**Fig. 4 : Taux des logements selon la distance séparant le logement du plus proche collège de plus de 2 km**

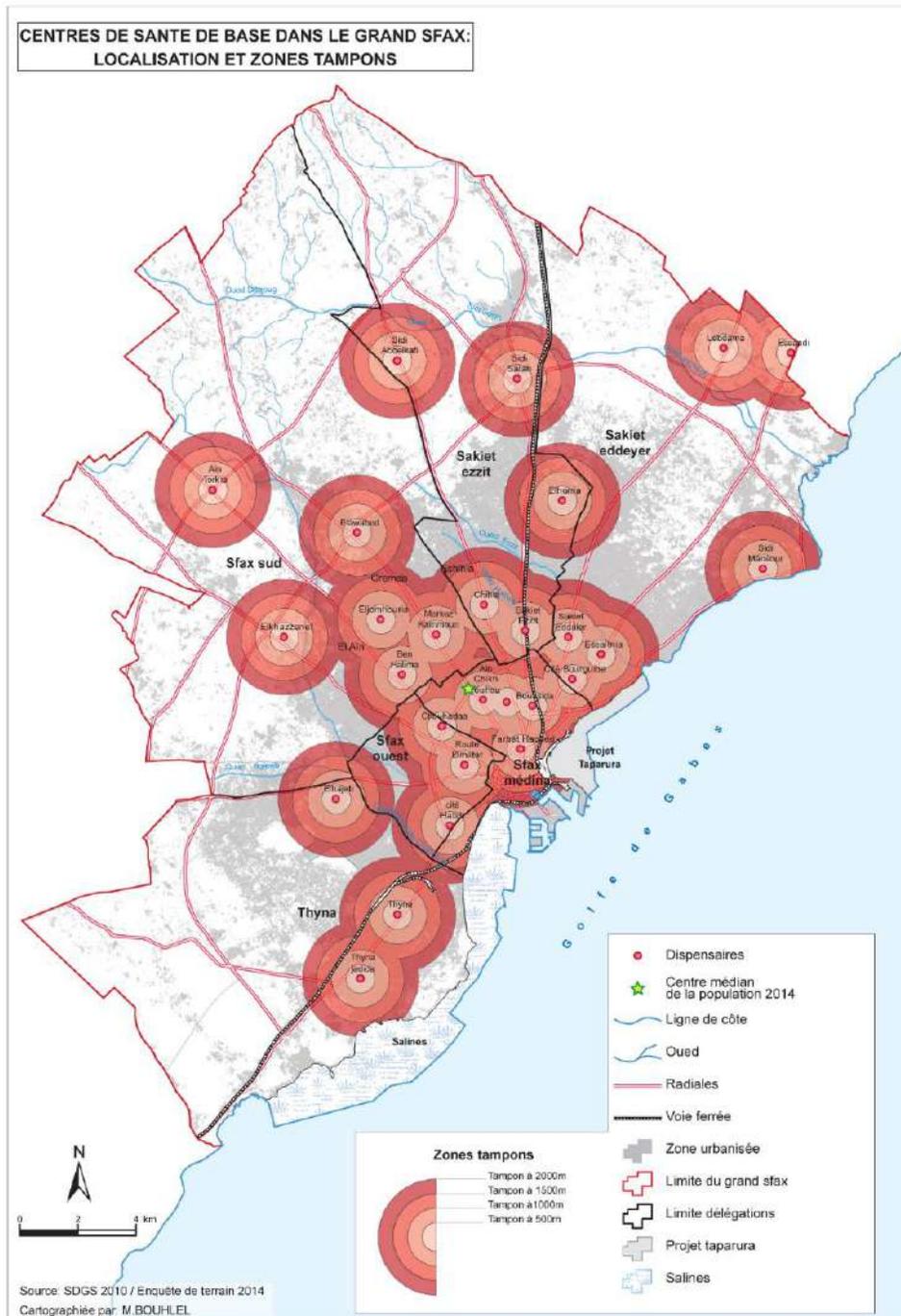


**Fig. 5 : Taux des logements selon la distance séparant le logement du plus proche lycée de plus de 2 km**

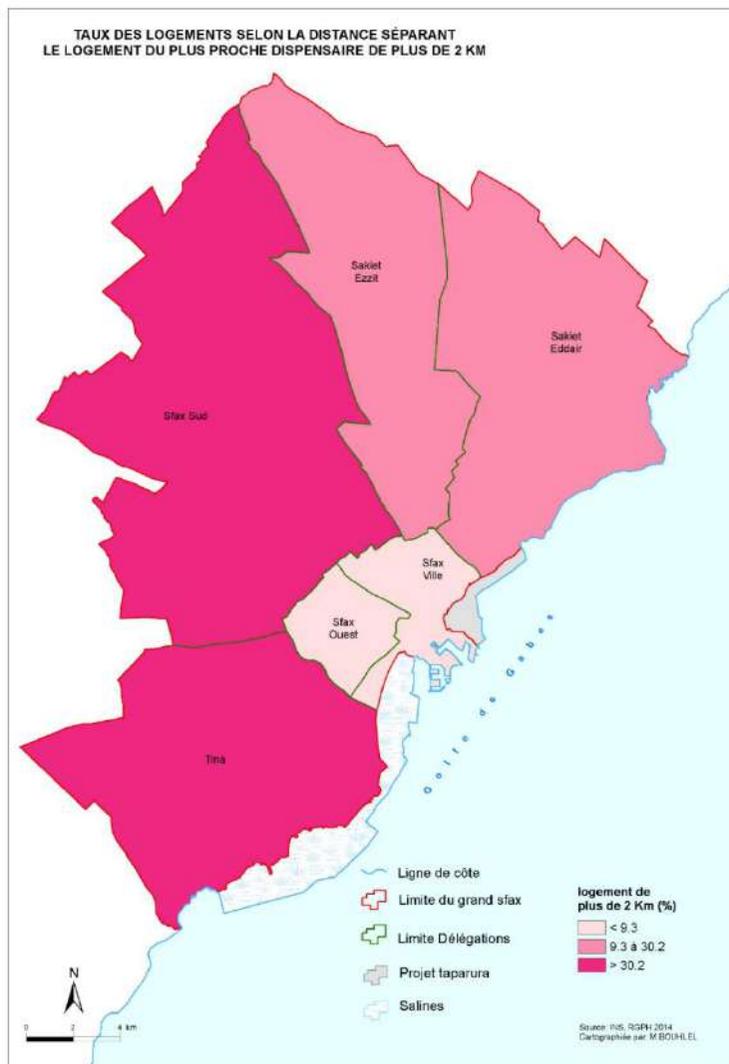
Concernant les centres de santé de base (CSB) considéré comme un service essentiel, la technique de zones tampons nous a permis d'identifier plusieurs zones de la ville où le CSB le plus proche est loin de plus de 2 km. Ce constat de disparité spatiale dans la distribution des CSB sur la tâche urbaine du grand Sfax montre qu'il existe une inégalité d'accès à ce service en termes de distance. Ainsi, 30% des logements sont à une distance qui dépasse les 2km par rapport au CSB le plus proche contre 23% seulement sur le plan national.

Cependant, cette situation cache une forte disparité entre les délégations du Grand Sfax. On compte quatre délégations où les taux de logements éloignés de tout CSB de proximité de plus de deux (02) km sont supérieurs ou égales au taux enregistré sur le plan du gouvernorat qui sont Sfax Sud, Thyna, Sakiet-Ezzit et Sakiet-Eddaier où on note des taux qui varient entre 30% et 36%. Contre 8% et 9% seulement dans la délégation de Sfax ville et Sfax ouest ce qui confirme l'aspect excentrique de ce type d'équipement (Fig. 6).

Cette disparité dans la répartition des CSB sur le Grand Sfax peut être expliquée en partie par l'étalement urbain qui fait que ces quartiers périurbains comme El Awabed, El khazzanet, El Bderna, Sidi Abid où la densité est très faible et varie entre 01 et 05 hab/ha. Cependant, on remarque que le facteur de densité n'est pas déterminant. Le sous équipement en CSB dans le Grand Sfax concerne plusieurs zones où la densité moyenne varie entre 40 et 81 hab/ha qui sont des zones intermédiaires entre la zone centrale et péricentrale bien desservies de ces services et les zones périphériques. Ce constat concerne plusieurs délégations notamment les délégations de Sakiet-Eddaier, Sakiet-Ezzit et Sfax Sud. Quant à la délégation de Thyna, le sous équipement concerne les quartiers populaires spontanés autour de l'aéroport dans la zone intermédiaire entre le secteur de Thyna et le secteur d'El Hajeb (Fig. 7).



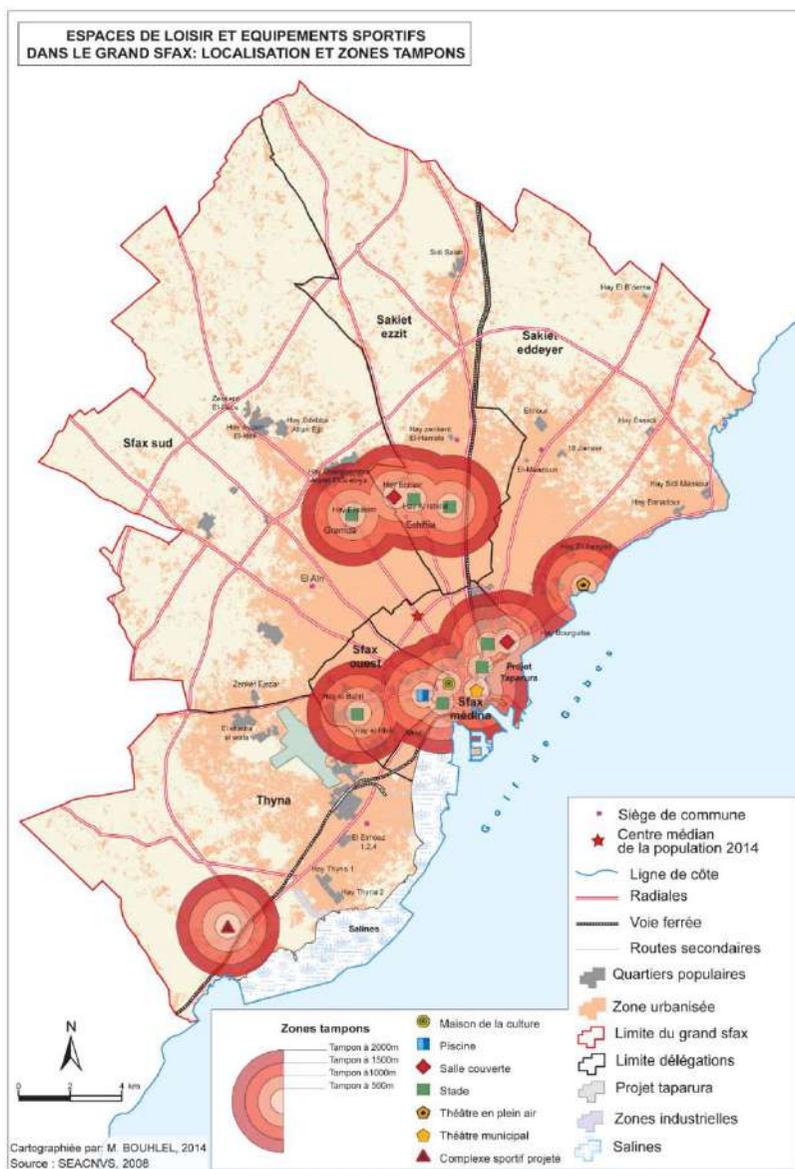
**Fig. 6 : Centre de santé de Base (CSB) dans le grand Sfax : Localisation et Zones Tampons**



**Fig. 7 : Taux des logements selon la distance séparant le logement du plus proche dispensaire de plus de 2 km**

La répartition des établissements sportifs et des établissements des jeunes dans le Grand Sfax constitue une source d'inégalité. La technique des zones-tampons montre la concentration de ces établissements dans la zone centrale et péricentrale ainsi qu'une autre concentration secondaire dans les Merkez de Sakiet-Eddaier, de Sakiet-Ezzit et de Chihia avec un sous équipement des zones intermédiaires. La zone centrale accapare certains équipements comme la piscine municipale, le théâtre municipal, et la maison

de culture. Le reste du tissu urbain se voit comme une zone de carence totalement vide à l'exception du complexe sportif projeté dans le parc de Thyna (Fig. 8).

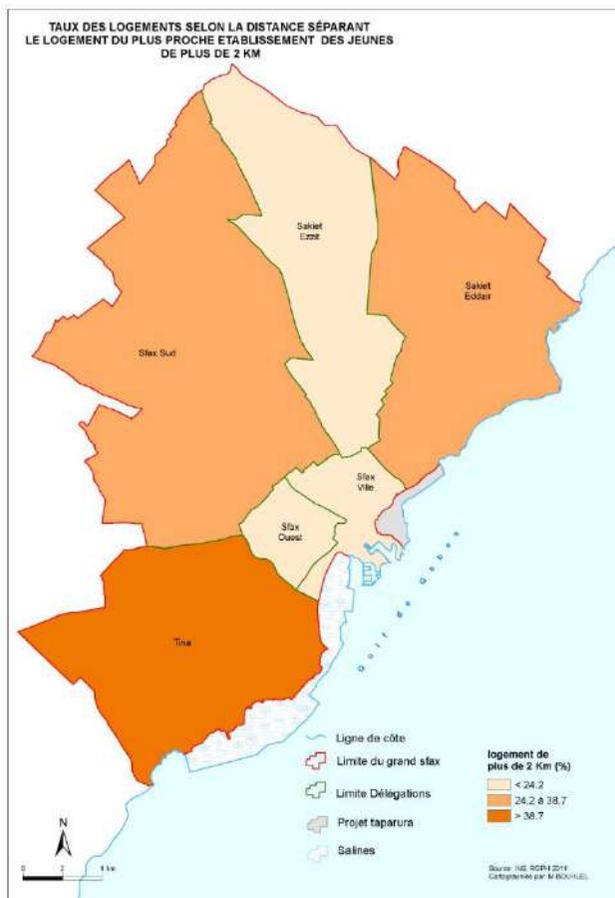


**Fig. 8 : Espaces de loisir et équipements sportifs dans le Grand Sfax**

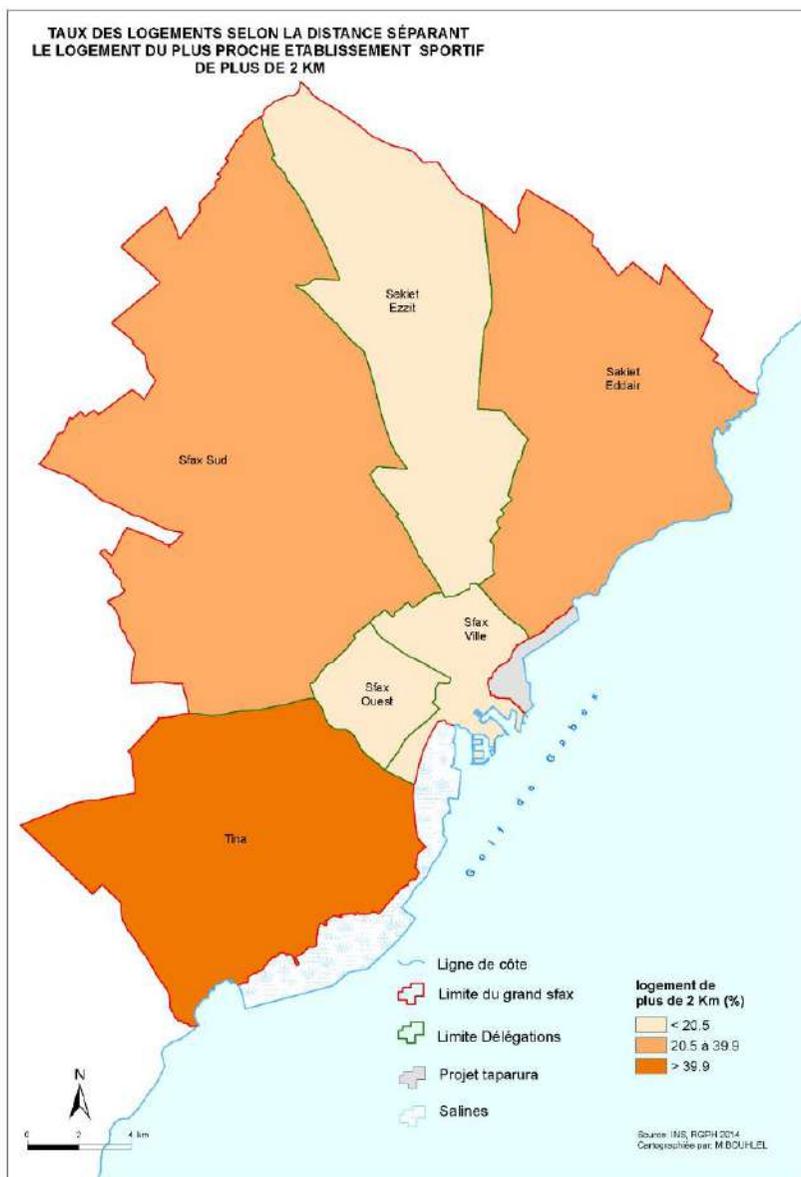
Sfax souffre d'un sous équipement concernant les établissements de jeunes et les établissements sportifs. Les taux des logements éloignés de tout

maison de jeunes ou sportifs de plus de 2 km est supérieur à ceux enregistrés sur le plan national, puisqu'on note respectivement 42% et 43.4% contre 34.2% et 37.1%.

Toutefois, ces taux cachent une forte disparité entre les délégations du Grand Sfax, dont la délégation la plus défavorisée est celle de Thyna où la majorité des logements est éloignée de ces équipements de plus de 2 km. On note des taux supérieurs à ceux enregistrés sur le plan du gouvernorat et qui sont respectivement 56.2% et 60.4%. Les taux enregistrés dans les autres délégations sont inférieurs aux taux du gouvernorat, dont la délégation de Sfax ville qui occupe la zone centrale se montre comme la délégation la plus favorisée avec 13.6% et 14% seulement, ce qui confirme l'inégale répartition de ces équipements entre les différentes zones de la ville (Fig. 9 et 10).



**Fig. 9 : Taux de logements selon la distance séparant le logement de plus proche établissement des jeunes de plus de 2 km**

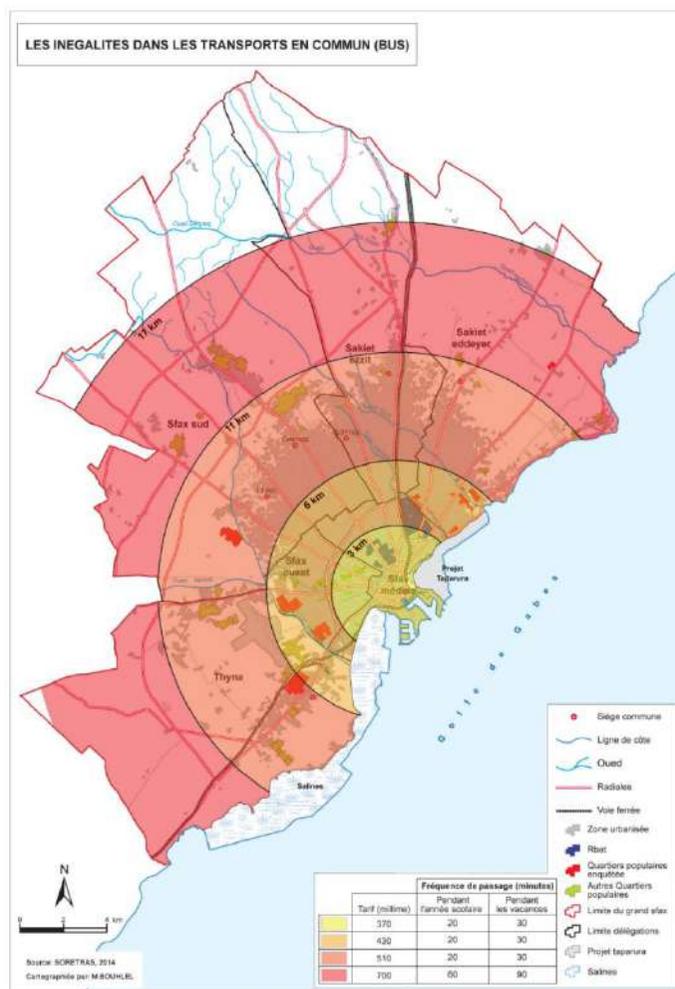


**Fig. 10 : Taux de logements selon la distance séparant le logement de plus proche établissement sportifs de plus de 2 km**

#### 4. Inégale mobilité spatiale

Le transport public dans le Grand Sfax constitue un champ d'inégalité qui touche essentiellement les habitants de la périphérie. L'inégalité dans ce domaine provient de la pénalisation des habitants par la distance. La politique

tarifaire fait que les gens qui habitent plus loin du centre payent plus chers leurs déplacements (Fig. 11). Une pénalisation accompagnée par de longues durées d’attente qui varie entre une heure pendant l’année scolaire et une heure 30 minutes pendant les vacances dans la quatrième section comprise entre 11 et 17 km, contre 20 minutes et 30 minutes dans les sections comprises entre 0 et 11 km ; souvent sous le soleil ou la pluie à cause d’un service non adéquat de la SORETRAS (La Société Régionale de Transport de Sfax). Les habitants touchés par la faible fréquence de passage habitent les quartiers populaires périurbains comme El Aouabed, El Khazzanet, Essghar, Sidi Salah, Ain Torkia, Arafet etc. Ces quartiers sont caractérisés par une grande précarité et un niveau de motorisation très faible.



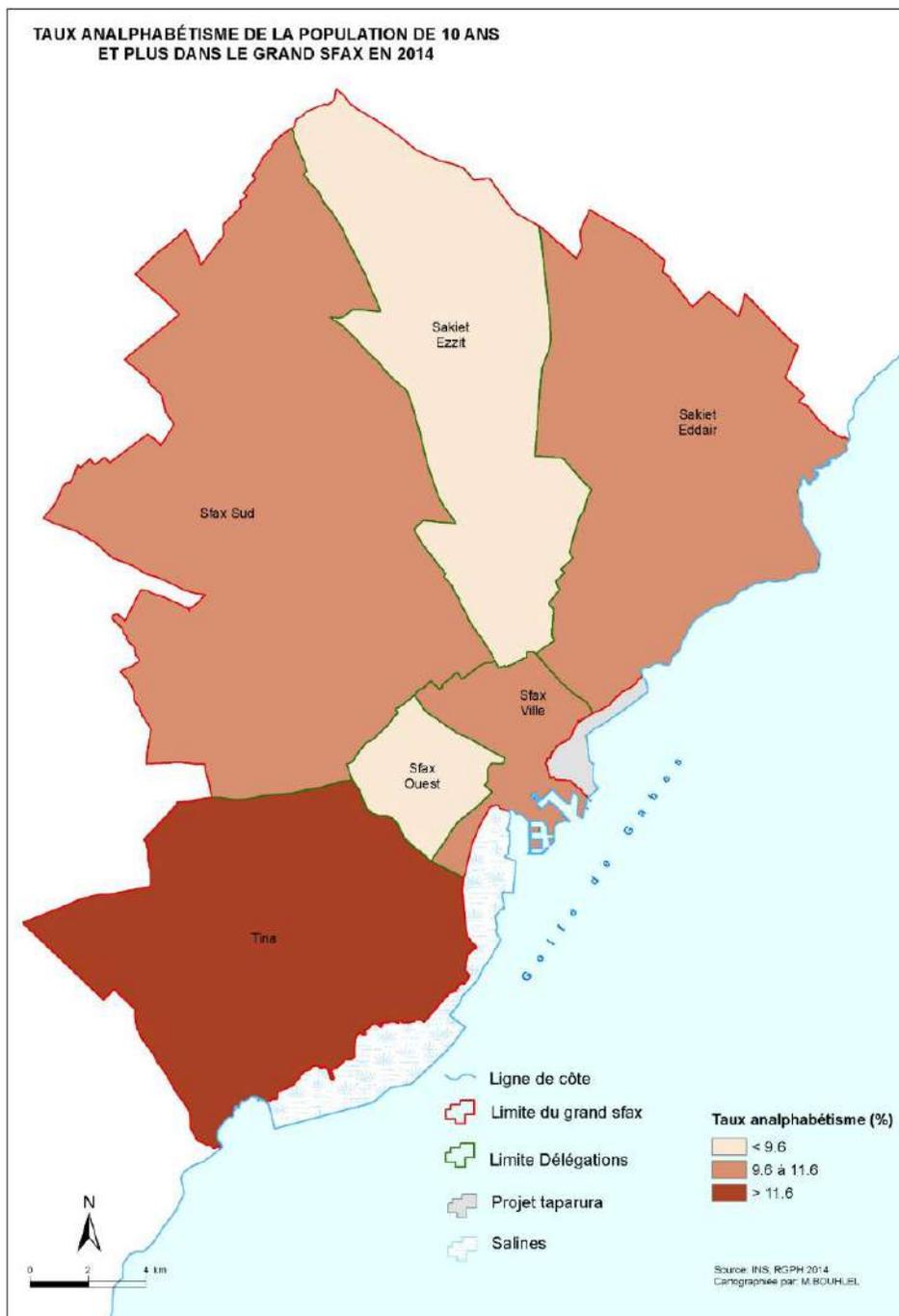
**Fig. 11 : Les inégalités dans les transports en commun (bus)**

### **III. Corrélation entre les inégalités environnementales et les inégalités sociales dans le Grand Sfax**

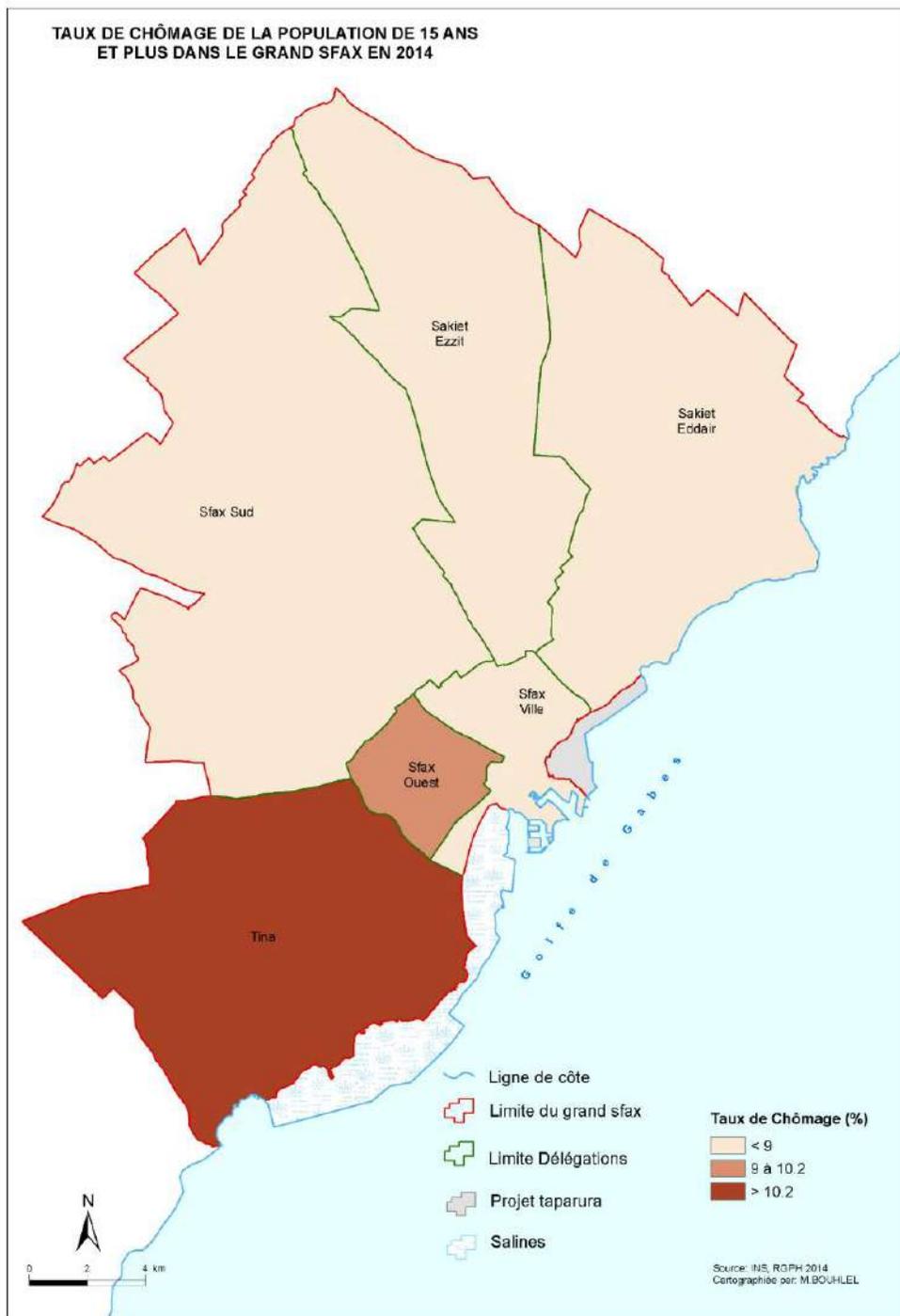
Sfax a été toujours présentée comme une ville « originale » où la ségrégation socio-spatiale est relativement peu marquée. Cependant, l'étalement démesuré de la ville notamment à partir des années 1980 a abouti à l'émergence d'une structure spatiale plus complexe et plus ségréguée (Megdiche T., 2010). Si les Jnens ont accueilli des ménages sfaxiens, les quartiers populaires ont fourni des espaces d'accueil et de refuge pour une population pauvre et rurale dans la majorité. Ces quartiers souffrent d'un cadre de vie détérioré à cause de leur implantation le plus souvent sur des sites fragiles et à nuisances. Ils souffrent aussi d'une carence d'équipement et d'infrastructure de base. Cette situation s'aggrave au fur et à mesure que la ville s'étale.

De ce fait, l'espace urbain du Grand Sfax montre une nette corrélation entre les inégalités environnementales et les inégalités sociales. On note un cumul d'inégalités dans les quartiers populaires. L'exemple de la délégation de Thyna est très significatif. Les récentes données de l'INS suite au recensement 2014 montrent une nette ségrégation entre la délégation de Thyna et le reste du tissu urbain du Grand Sfax. Cette délégation se montre comme l'espace le plus défavorisé sur le plan social où on note le plus bas niveau d'instruction et de revenu. C'est là où on enregistre le taux le plus élevé d'analphabétisme dans le Grand Sfax qui avoisine les 14% et le taux le plus faible de niveau d'instruction du supérieur qui est moins de 8%. (Fig. 12).

De même, c'est dans cette délégation qu'on enregistre le taux de chômage le plus élevé et qui avoisine les 12 % contre 8 à 10% dans les autres délégations du Grand Sfax (Fig. 13).

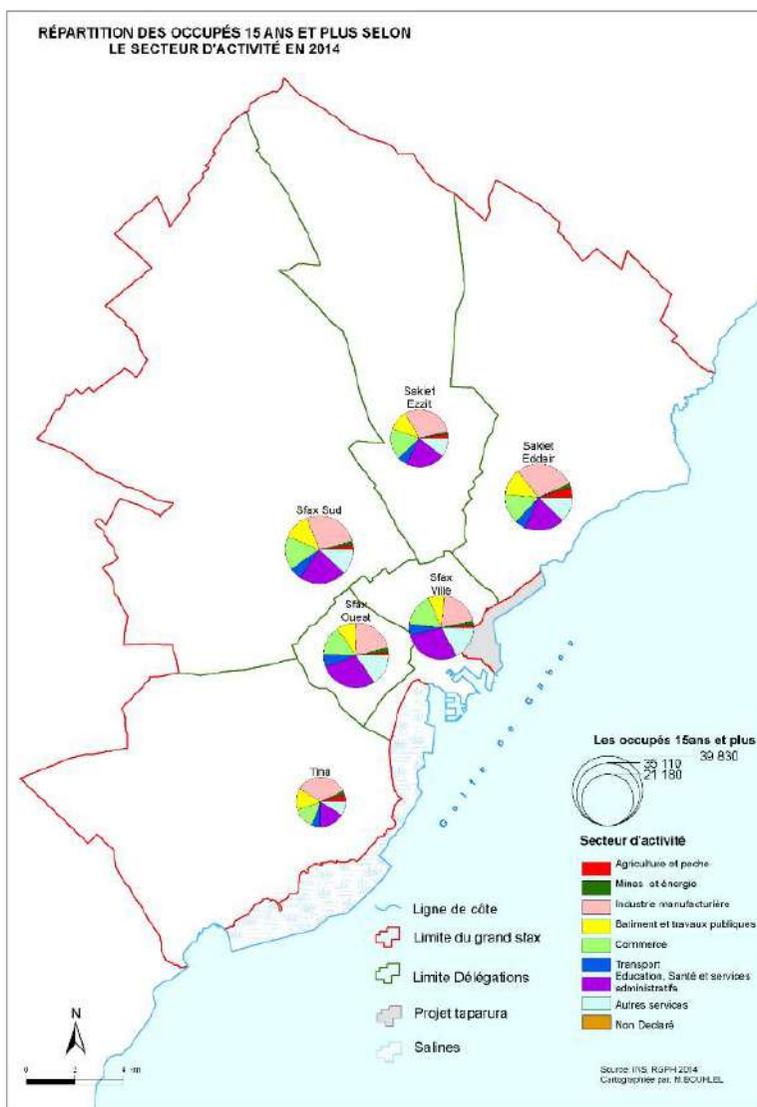


**Fig. 12 : Taux d’analphabétisme de la population de 10 ans et plus dans le Grand Sfax en 2014**



**Fig. 13 : Taux de chômage de la population de 15 ans et plus dans le Grand Sfax en 2014**

La répartition des occupés selon le secteur d'activité montre aussi que la délégation de Thyna enregistre le taux le plus élevé des ouvriers qui atteint les 50%, dont 33% travaillent dans le secteur de l'industrie manufacturière et près de 15% travaillent dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. (Fig. 14)



**Fig. 14 : Répartition des occupés 15 ans et plus selon le secteur d'activité en 2014**

Les quartiers de la délégation de Thyna englobent une concentration socio-spatiale des inégalités (marginalisation, pollution, difficultés d'accès, faible prix foncier...). Ces quartiers sont privés d'un cadre de vie adéquat et agréable, malgré les efforts fournis pour l'améliorer. Ils sont soumis à différents types de nuisances : Industrie, aéroport, base aérienne, à tout cela s'ajoute une faible accessibilité par les transports collectifs, une infrastructure limitée et un paysage désolant (cimetière, dépôt de phosphogypse). Cependant, la superficie des lots et le prix bas adaptés aux petits budgets constituent un stimulant pour les acquéreurs. (Bennasr A., 2005)

De ce fait, l'habitat peut creuser des inégalités environnementales et sociales. Dans les quartiers populaires le lieu de vie est plutôt subi. Le choix de ce lieu de résidence est essentiellement guidé par les moyens financiers très limités des habitants confirmant l'idée que « on se loge là où on peut ». Le bas prix du foncier, du logement, ainsi que le bas loyer, souvent adaptés aux budgets limités, se rencontre généralement dans des zones soumises aux contraintes environnementales (pollution, inondations, etc.). Ce constat confirme l'idée que l'habitat est un facteur de différenciations sociales. L'accès de plus en plus difficile et coûteux à l'habitat accentue les inégalités puisque les revenus des ménages ne sont pas égaux. Même les interventions de l'Etat à travers des politiques d'aides, pour permettre aux plus grands nombres d'accéder à un logement, surtout les ménages non solvables, peuvent aggraver la discrimination sociale et environnementale des individus. Cette déviation d'objectif se fait par le mauvais choix des sites tout en sachant les contraintes écologiques qu'elle peut poser en considérant que l'environnement ne serait que peu l'objet de demandes prioritaires des populations modestes (Emelianoff, 2006 ; Faburel, 2012). À Sfax, comme dans d'autres villes en Tunisie, l'Etat s'est lancé dans des interventions afin de résoudre le problème de l'habitat à travers deux acteurs principaux qui sont la SNIT<sup>112</sup> et l'AFH<sup>113</sup>. Les deux sociétés ont réalisé plusieurs projets immobiliers dans le Grand Sfax. Cependant, leurs interventions ont accentué d'une façon ou d'une autre les inégalités environnementales dans la ville. Dès le début, ces projets ont visé des ménages de revenus hétérogènes. Alors que l'AFH a réalisé les trois PIF : El Ons, Gremda et Sidi Mansour sous forme d'habitat pavillonnaire

---

<sup>112</sup> SNIT : Société Nationale Immobilière de Tunisie, promoteur public.

<sup>113</sup>AFH : Agence Nationale d'Habitation, un acteur public doté des moyens juridiques pour acquérir ou exproprier des terrains qu'elle lotit et équipe afin de les vendre aux acquéreurs.

au milieu des jnens visant ainsi une catégorie solvable des ménages, la SNIT pour sa part a réalisé 8543 logements dont 7135 logements sont de type social ou économique, les quartiers populaires El Habib et El Bahri, sur l'aile littorale Sud du Grand Sfax, totalisent à elles 4164 logements. Une zone fortement affectée par la pollution de l'air d'origine industriel provenant notamment des industries chimiques (Bouhleb, 2016).

#### **IV. Recommandations : Pour une justice environnementale dans le Grand Sfax**

La confirmation de Sfax comme un espace d'inégalités environnementales et sociales nous a incité à proposer une vision qui peut assurer l'équité environnementale dans cette ville. Notre vision se base sur une nouvelle organisation de l'espace où le cadre de vie devient plus homogène entre les différentes zones de la ville. Nous proposons alors :

- Une meilleure répartition des services publics sur l'ensemble de l'espace urbain, en prenant en considération l'accessibilité pour solutionner le sous-équipement problématique dans certaines zones de la ville et une revalorisation des équipements déjà existants.
- Une équité de mobilité pour l'ensemble de population urbaine du Grand Sfax semble être une tâche primordiale dans une ville où le transport constitue un handicap exacerbé jour après jour par l'accroissement de l'utilisation de la voiture privée au détriment des transports collectifs. La réalisation du réseau tramway, projetée par les documents de planification, peut faciliter la mobilité des habitants entre les différentes zones de la ville et assurer l'accessibilité pour une grande part de la population qui n'a pas accès à la voiture.
- Une action sur les sources de nuisances et de pollution dont la SIAPE constitue la source majeure pour l'ensemble du tissu urbain du grand Sfax certes, mais particulièrement pour les quartiers populaires jouxtant cette usine. Malgré la fermeture de la SIAPE depuis la fin de 2019, la délocalisation de l'usine et la réhabilitation de sa friche semble être incontournable vu le handicap social et environnemental qu'elle a engendré.
- La mise en œuvre de la décentralisation et de la délégation de pouvoirs aux collectivités locales afin de déverrouiller le blocage institutionnel du système

et de mettre en œuvre les différentes stratégies censées améliorer l'environnement urbain de Sfax. Cette mesure semble urgente dans le contexte postrévolutionnaire délicat et qui a donné naissance à un pouvoir accusé d'être impuissant et inefficace.

- Les deux grands projets de la ville (Taparura et SMAP III) constituent certes un pont de réconciliation important entre la ville et son bord de mer. Cependant, les contraintes de réalisation sont énormes comme le confirme leurs genèses lentes et difficiles. De même, le littoral du Grand Sfax soumis pour une longue période à une pollution considérable notamment la côte sud nous incite à s'interroger sur la fiabilité de tels projets pour éradiquer cette pollution chronique et ancienne. Il faut noter que parfois, malgré les efforts de réhabilitation des quartiers où l'industrie a joué un rôle prépondérant, ces territoires ont des difficultés de s'affranchir de leur histoire industrielle et de l'image négative qui y est attachée (Faburel, 2010). Toutefois, repenser et débloquer ces deux projets constituent bien évidemment une tâche colossale pour agir sur l'héritage industrielle lourd de la ville.

## Conclusion

Sous la pression d'une urbanisation rapide et incontrôlable, la ville de Sfax, considérée pour longtemps comme un espace où la ségrégation socio-spatiale est peu marquée, présente aujourd'hui plusieurs aspects d'inégalités environnementales, écologiques, et sociales. La délégation de Thyna, à majorité populaire et spontanée reflète ce cumul d'inégalités environnementales et sociales. La population socialement défavorisée, pauvre et à faible niveau d'études, est regroupée dans des zones à risques allant du cône de nuisance de l'aéroport à la pollution atmosphérique générée par les implantations industrielles avec un sous équipement en services publics (éducation, santé, transports, etc.). La capacité des habitants à faire face aux risques qu'ils encourent est très faible ce qui augmente leur vulnérabilité. Le problème devient plus épineux par le fait que les habitants à revenus modestes sont plus confrontés aux problèmes d'ordre de la survie que de ce qui a trait à leur environnement écologique ou social.

## Bibliographie

- Bennasr A., « Etalement urbain de Sfax », *Revue Tunisienne de Géographie*, n°36, 2003, pp 49-87.
- Bennasr A., « Aménagement urbain durable et gouvernance : Le cas de Sfax (Tunisie) », *Colloque, Syfacte/Grégum, Les villes au défi du développement durable*, 2005, Sfax.
- Bolzon H., Rocher L. , Verdeil É., « Transitions énergétiques multiples et contradictoires à Sfax (Tunisie) », *Flux*, n°93-94, 2013, p. 77-90, 2013.
- Bouhlel M., *Étalement urbain et inégalités environnementales dans le Grand Sfax*, Thèse soutenue, 05-12-2016, 356 p.
- Chafai A., Maalej A., Medhioub K., « Etude de la variabilité des constituants de l'aérosol dans la ville de Sfax (Tunisie) », *Pollution atmosphérique*, n° 165, 2000, 121-129 ,2000.
- Daoud A.El-k., Dahech S., « Changements Climatiques Et Gouvernance Urbaine : Cas de l'agglomération de Sfax (Tunisie Méridionale) », *Fifth Urban Research Symposium*, 2009, Marseille ,2009.
- Dahech S, Rekik F., « Trafic routier et pollution sonore à Sfax (Tunisie Méridionale) », étude pluridisciplinaire, *Pollution atmosphérique*, n°215, 2012, pp 259-274.
- Dahech S., Bouaziz R., « Risque de pollution atmosphérique sur la côte Sud de l'agglomération de Sfax (Tunisie) : Sensibilité de la population vulnérable », *25<sup>ème</sup> Colloque de l'Association Internationale de Climatologie*, 2012, pp 189-194.
- Emelianoff C., « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? », *ESO Travaux et Documents*, n° 25, 2006, Rennes, pp. 35-43.
- Faburel G., « Les inégalités environnementales comme inégalités de moyens des habitants et des acteurs territoriaux », *Espace populations sociétés*, [En

ligne], mis en ligne le 01 juin 2010, consulté le 17 septembre 2012. URL : <http://eps.revues.org/index2430.html> , 2010.

-Faburel G., « La ville durable aux défis des injustices environnementales : Constats empiriques et enjeux sociopolitiques », *Flux*, n° 89-90, 2012, p 15-29.

- Institut National de la Statistique (INS), *Recensement Générale de la Population et de l'Habitat*, [En ligne], URL : <http://ins.tn/enquetes/recensement-general-de-la-population-et-de-lhabitat-2014>.

-Kesteloot Ch., White P., « Les marginalités urbaines ». In : *Espace, populations, sociétés*, n°13, 1995-3, pp. 275-276.

-Kokoreff M., « Ghettos et marginalité urbaine », *Revue Française de Sociologie*, Vol 50, 2009/3, pp.553-572.

-Montagné-Villete S., « Les marginalités : du subi au choisi (The marginalities : from unvoluntary to intentional) ». In : *Bulletin de l'Association de géographes français*, 84e année, 2007, Géographie et littérature / Marginalités spatiales et sociales, 2007, pp. 305-314.

-Megdiche T., « L'évolution de la division sociale de l'espace à Sfax », *L'étalement urbain : Un processus incontrôlable ?* Presses universitaires de rennes, 2010, p 207-219.

-Zwick-Monney M., Grimard C., « De la marginalité à la vulnérabilité : quels liens entre concepts, réalités et intervention sociale ? », *Nouvelles pratiques sociales*, 2015, Volume 27(n°2), 45-59 , 2015.

# Représentations et gestion de la marginalité sociale : le cas du quartier populaire périphérique El-Mezguiya (El-Hmama) de la ville de Siliana (Nord-Ouest tunisien)

*Zouhaier Khmais*<sup>114</sup>

## Résumé

Phénomène puissant, l'urbanisation périurbaine a transformé les modes de gouvernance en Tunisie à différentes échelles : locales, régionales et nationales. À l'échelle de la ville de Siliana, chef-lieu du gouvernorat du même nom, l'urbanisation accélérée a eu différents impacts sur la société et l'espace urbains, deux dimensions influencées par plusieurs facteurs. En effet, le phénomène de croissance périurbaine présente de nouvelles morphologies à Siliana. La mauvaise gestion de la croissance urbaine a engendré de nombreux quartiers informels, dont notamment El-Mezguiya. Les personnes qui y vivent sont dépourvues des services de bases et des installations indispensables à la vie en ville. Elles se sentent par voie de conséquence marginalisées.

**Mots-clés** : urbanisation périurbaine, gouvernance, morphologies, quartiers informels, marginalisées.

## Abstract

A powerful phenomenon, peri-urban urbanization has transformed the modes of governance in Tunisia at different scales: local, regional and national. Across the city of Siliana, capital of the governorate of the same name, accelerated urbanization has had different impacts on society and urban space, two dimensions influenced by several factors. Indeed, the phenomenon of peri-urban growth presents new morphologies in Siliana. The

---

<sup>114</sup> Doctorant en géographie, Université de Tunis.

mismanagement of urban growth has given rise to numerous informal districts, including the El-Mezguiya neighborhood. The people who live there are deprived of basic services and essential facilities for city life. They consequently feel marginalized.

**Keywords:** peri-urban urbanization, governance, morphologies, informal districts, marginalized.

## Introduction

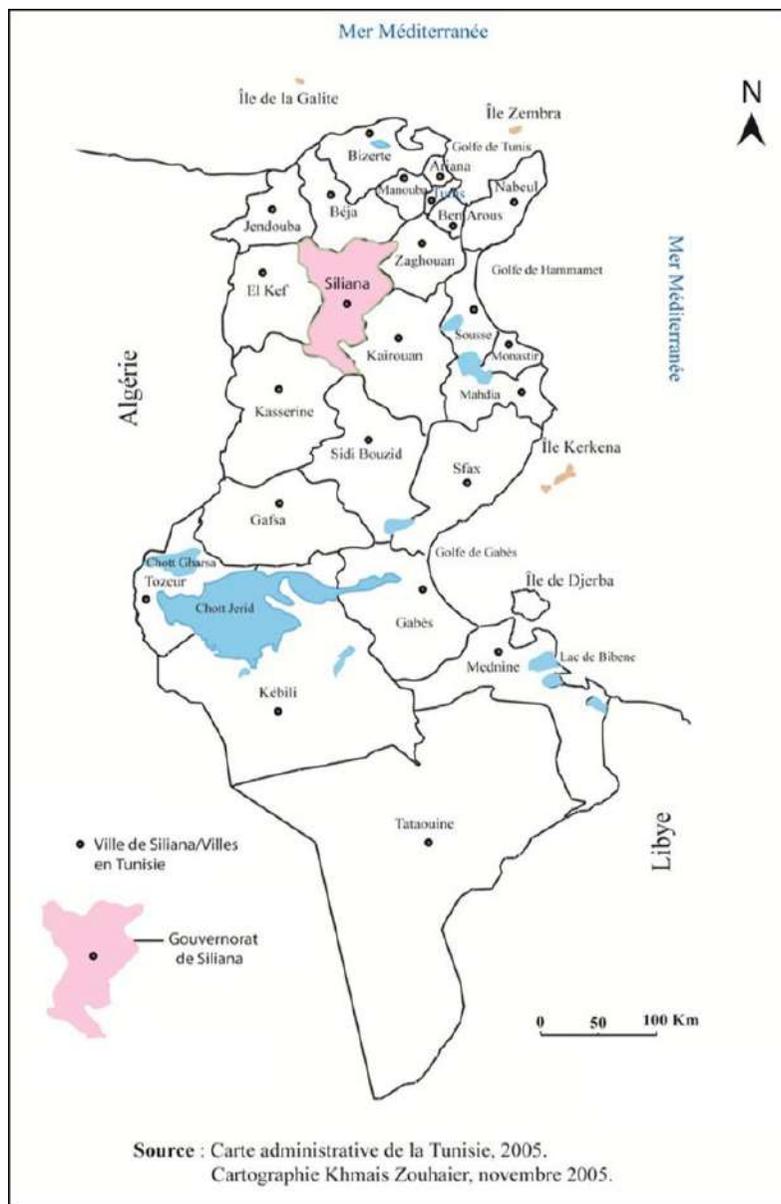
Dans le contexte de la ville de Siliana (fig.1), en tant qu'une petite ville d'environ 31 251 habitants en 2014<sup>115</sup>, dont l'urbanisation est toujours à la conquête de nouveaux espaces périphériques et dont les quartiers périphériques existants jusqu'à lors ont de plus en plus tendance à s'articuler avec le reste des quartiers de la ville et à intégrer son espace urbain, les projets de réhabilitation et de développement urbains constitueront un prisme servant à traiter des enjeux de l'action publique dans ce type de territoires qui appartiennent à une région largement défavorisée et où la marginalité et la marginalisation semblait être un fait structurel. Les actions d'intervention publique sur ces territoires seront interrogées en lien avec les nouvelles affectations urbaines qui ont été retenues par les décideurs et qui reflètent, selon nous, des représentations et une idéologie des territoires périphériques qui méritent d'être décryptées.

Des problèmes urbains sont conséquents de l'urbanisation rapide et non planifiée tels que : les carences des services d'assainissement et ceux du transport public, la protection contre les risques d'une façon générale, etc. Plusieurs risques sont liés à cette urbanisation informelle. Le risque socio-économique avec un taux de chômage élevé, des mini-projets non réglementaires et enfin le risque environnemental. Les acteurs d'aménagement urbain contribuent d'ores et déjà à gérer ces territoires en crises. Les autorités locales sont responsables de l'amélioration et /ou l'altération de la situation de l'habitat dans la ville. La question de gouverner le territoire de la ville de Siliana est en étroite relation avec la gestion de la crise du marché foncier et de l'habitat donnant naissance à des quartiers informels au moment où l'on pense que ce phénomène a disparu et ne pourra en aucun cas revoir le jour.

---

<sup>115</sup> Selon les statistiques de la municipalité de Siliana, 2014.

Face à une crise de logements prononcée, quelles stratégies de l'Etat et quels acteurs interviennent ? Quels rôles sont joués par la société civile pour une gouvernance satisfaisante de la ville de Siliana et de ses espaces urbains et périurbains ?



**Carte 1 : Situation de la ville et du gouvernorat de Siliana en Tunisie**

## **I. Identification du problème : la marginalité, un fait à plusieurs échelles**

### **1. El-Mezguiya, ou la renaissance des quartiers informels dans les périphéries de Siliana**

Né à la périphérie de cette ville, le quartier El-Mezguiya est un exemple représentatif du développement de l'habitat « spontané » dans les villes du Sud, dont la configuration socio-spatiale s'apparente à celle de la plupart des quartiers d'habitat « spontané » en Tunisie. Quartier périphérique situé à l'est de la ville (fig.2), il ne répond à aucune norme urbaine et se distingue fondamentalement des autres quartiers tant par sa morphologie que par sa composition sociale. Joutant le périmètre urbain, à proximité d'autres quartiers ayant bénéficié pour longtemps de politiques de réhabilitation et de développement urbain (Ennour et Ennozha), il représente une entité spatiale particulière constituée pour l'essentiel d'habitations quasiment de fortune. Si le quartier s'insère bien dans la ville, du moins physiquement car il n'existe pas de barrières physiques entre la ville formelle planifiée et le quartier informel, il semble vivre en marge de celle-ci. Reflétant l'aspect d'un camp regroupant des constructions sommaires avec la présence de quelques villas (fig. 3 et 4), El-Mezguiya est une entité socio-spatiale à la fois située à la périphérie de la ville et largement peuplée de populations en situation de marginalité sociale. Les processus de sa création diffèrent de ceux des quartiers populaires périphériques anciennement « spontanés » de cette même ville où le contenu social est composé en majorité du produit de l'exode rural et des exclus du sol urbain de la ville-mère (Trache, 2010). Ces quartiers ont fait l'objet d'étude dans le cadre d'une recherche doctorale intitulée « *Développement urbain et dynamique de la production/re-production des*

quartiers périphériques de la ville de Siliana : le cas d'Essalah, Ennour, Ennozha, et El Mongi Slim » (fig.1).



**Fig.1 - Situation du quartier El-Mezguiya dans la ville de Siliana**

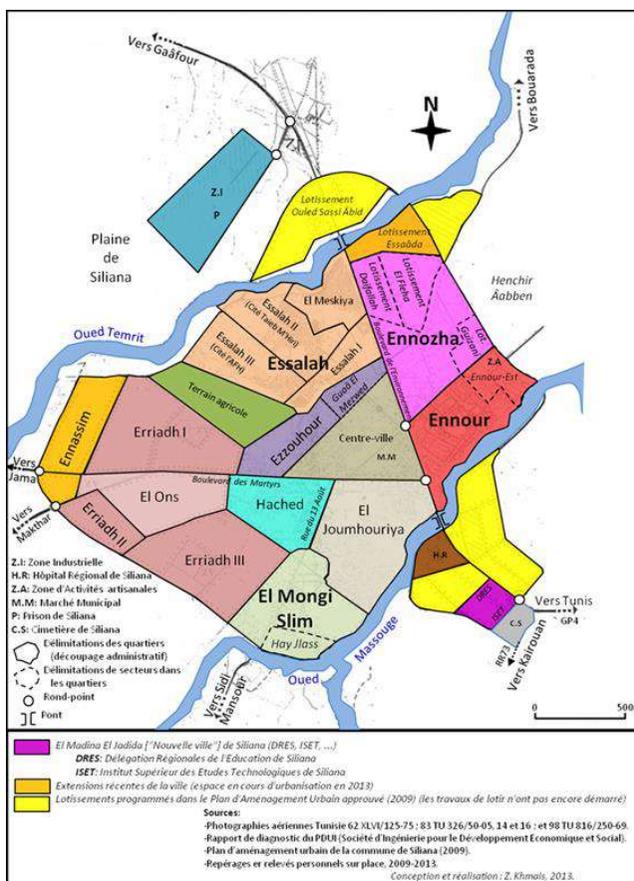


**Photos.1 et 2 : Une mixité d'habitat sommaire et de villas dans le quartier El-Mezguiya.**

*Source : Clichés : Auteur, octobre 2021.*



Source : Clichés : Auteur, octobre 2021.



**Fig.5 - Situation des quartiers populaires périphériques anciennement « spontanés » dans la ville de Siliana**

Lors d'une entrevue, Mounir, 49 ans, un habitant de Hay El-Mezguiya, relate :

*« À l'échelon local, ce quartier on l'appelle délibérément Hay EL Hmama, il s'agit d'une appellation mais dans les documents officiels, on le reconnaît par Hay El Mezguiya. On l'appelle, justement Hay El Mezguiya parce qu'il s'agissait d'une zone agricole irriguée. La naissance de ce quartier informel revient à 2007-2008, mais les rythmes d'occupation par l'habitat ont pris de la vitesse le lendemain de la révolution de 2011. Les taux d'occupation du quartier par des logements informels ont connu différents pics depuis sa naissance mais le rythme s'est accentué à partir de 2011 pour atteindre des taux plus importants entre 2012 et 2014. Comptant près de 74 habitats en 2011, aujourd'hui il y recense 96 lots. Ces constructions se sont implantées sur les terres agricoles des Ouled Âkacha, qui ont vendus des lots de terrains non aménagés à des particuliers. On y construisait donc sans permis de construire.*

*Aujourd'hui, on pense à réhabiliter ce quartier, qui -à mes connaissances- a été intégré au plan d'aménagement de la ville, et un entrepreneur de travaux publics va débiter le chantier à partir de la semaine prochaine, je pense. Ces travaux consisteraient à aménager la voirie, les trottoirs, l'éclairage public, etc. D'ailleurs, vendredi dernier le gouverneur, la déléguée de Siliana Nord et le président de la municipalité de Siliana ont effectué une visite au quartier pour constater sa situation difficile. Auparavant les habitants ne bénéficiaient que de l'accès à l'eau potable (réseau SONEDE<sup>116</sup>) et de l'électricité (réseau STEG<sup>117</sup>), mais pas de l'accès au réseau d'assainissement (réseau ONAS<sup>118</sup>). Généralement, il s'agit d'un bon Lotissement, il est accessible et se situe à proximité du centre-ville, à 500 m de la limite Est de la ville. Il n'est pas du tout mauvais comme quartier, même si on n'y trouve pas l'essentiel des services. Il y reste encore aujourd'hui des lots non bâtis, un bon nombre de lots non bâtis. Le terrain est immatriculé. Actuellement, on estime que le mètre carré s'y vend à 150 dinars tunisiens. Mais avec le commencement de son aménagement, juste à partir du moment de la mise en place du premier égout ou la pose du premier mètre de bordure*

---

<sup>116</sup> Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux.

<sup>117</sup> Société tunisienne de l'électricité et du gaz.

<sup>118</sup> Office National de l'Assainissement.

*du trottoir ou l'installation du premier poteau à ampoule du réseau d'éclairage public, le prix va sûrement flamber. Pour mieux comprendre la situation, il suffit de comparer les prix il y a quelques années avec ceux d'aujourd'hui. Pour ce qui est de mon cas et de mon lot de terrain, j'en acheté à 30 dinars le mètre carré en 2011 et dans le meilleur emplacement (dans la "façade" du lotissement par rapport à la ville). Aujourd'hui le prix du mètre carré atteint 150 DT et susceptible d'augmenter. Il y a même des propriétaires de lots de terrains qui se sont lancés dans la spéculation, et lorsque tu leurs demande juste le prix du mètre carré ils te répondent "non, non, il n'y a pas de terrain à vendre maintenant, il est encore tôt...". Il y en a d'autres qui vont te vendre quand même. Quotidiennement, des individus viennent ici dans le quartier et y achètent des lots. C'est ainsi que Hay [quartier] El-Mezguiya a grandi au fil du temps autour de son premier noyau. Et c'est parce qu'il a grandi trop vite en raison de l'exode rural, que la SONEDE et la STEG n'ont pas pu raccorder, au début, toutes les maisons qui sortaient de terre à un rythme effréné : près de 400 personnes y vivent aujourd'hui, dont une majorité n'avaient pas, il y a deux ans, ni eau potable ni électricité. C'était irrationnel dans une ville où le taux d'électrification avoisine les 99 %. Nous utilisant des fosses septiques pour nos eaux usées jusqu'à aujourd'hui car nous ne sommes pas encore raccordés au réseau de l'ONAS, et c'est aussi irrationnel dans une ville où tous les logements y sont raccordés. Nous sommes les oubliés du développement », lâche Mounir.*

Dans le quartier, il était président du Comité de quartier avant la révolution tunisienne de 2011 et y avait joué un rôle moteur dans la sécurisation des actions foncières informelles, par le biais du réseau de ses connaissances politiques. Après la révolution, il continue à jouer un rôle important dans son quartier en dehors du cadre politique. Il a l'idée de « créer, un jour, une association pour lutter contre la marginalisation et les inégalités sociales et territoriales existantes à l'échelle de la ville, de la région, voire à l'échelle du pays », mais son projet n'a pas pu se concrétiser jusqu'à aujourd'hui.

*« Mon rôle consiste aujourd'hui à participer activement et efficacement à améliorer le cadre de vie de la population de mon quartier et à éviter que les gens salissent, détruisent, etc. La pollution et la dégradation du quartier nuisent, évidemment, à notre qualité de vie. Mais de façon*

*générale, le quartier est paisible, sûr et proche de tout, on n'y trouve presque pas de délinquants ni de voleurs, et même si tu laisses certains de tes biens (matériaux de construction : barres de fer, ciment, etc.) dehors, "jetés" dans la rue, tu n'auras rien à craindre. Aussi, quand il s'agit de déposer une pétition devant les autorités locales et régionales, pour réclamer, revendiquer nos droits à une vie meilleure, saine, c'est moi et un groupe d'habitants que nous la rédigeons et signons. Une partie importante de mon travail est de lutter contre la marginalisation et les inégalités sociales et territoriales au niveau de la ville et je compte dépasser cette échelle et militer sur le plan de la région et pourquoi pas à l'échelle nationale », explique-t-il.*

Selon notre interviewé, le quartier se situe à proximité de lotissements formels, ce qui a poussé les responsables politiques locaux à y mener une action de réhabilitation, puisqu' « ils ne peuvent plus, maintenant, renvoyer tous ceux qui y résident à leurs régions d'origine ».

## **2. El-Mezguiya, de l'informel à la réhabilitation**

Aujourd'hui, le quartier fait l'objet d'une opération de réhabilitation (encadrés 1, 2 et 3) pour répondre aux besoins de ses habitants en matière d'infrastructures, de services et d'équipements et prévenir la formation de l'habitat informel, avec la possibilité d'affecter certaines parcelles aux équipements socio-collectifs et activités économiques nécessaires au développement du quartier ou de la ville. Et selon notre interlocuteur, Mounir,

*« Le wali [le gouverneur] est venu voir le propriétaire du terrain et lui a imposé de le lui préserver un lot d'une superficie importante pour cause d'utilité publique. Ça peut être pour la construction d'un poste de police, d'un dispensaire ou, plutôt, d'une école primaire. Bien sûr ce propriétaire a tout de suite accepté. Il ne peut pas refuser une telle demande de la part du wali, surtout qu'il est fautif et que ses transactions foncières sont illégales, informelles. C'est ainsi que ça se passe, donnant-donnant. Le propriétaire du terrain s'est retrouvé ainsi dans une situation non souhaitable. En effet, lorsqu'il s'agit de lotir sa terre agricole et la vendre sous formes de lots à bâtir sans autorisation ni plan de lotissement, tu risques des poursuites judiciaires et tu n'as de solution et de choix que d'obéir aux demandes de ces autorités. Alors même si le wali demandait au propriétaire 200 m<sup>2</sup> de terrain,*

ce dernier lui dira "prenez 400 m<sup>2</sup>, pas de souci". Ça lui aidera à régulariser sa situation plus tard. »

Le propriétaire du terrain a mis ce dernier « en lotissement » (vendu en lots), malgré sa vocation agricole et ne faisant pas encore partie du périmètre du plan d'aménagement de la ville.

Photo .3 :de l'encadré 1



### Encadré 1 : « Bientôt le début des travaux de réhabilitation du quartier El-Mezguiya (El-Hmama) à Siliana-Nord...

Après de longues attentes (pendant des années) de la part des habitants de « hay (quartier) El-Mezguiya » de la délégation de Siliana Nord, connu aussi sous le nom de "quartier El-Hmama", les autorités régionales approuvent, enfin, un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation qui prévoient le revêtement des routes au niveau des rues du quartier, la pose de canalisations d'assainissement et d'éclairage publics). »

Source : Siliana news, 07 juin 2020 : ([https://silianews.blogspot.com/2020/06/blog-post\\_93.html](https://silianews.blogspot.com/2020/06/blog-post_93.html))

Photo .4 :de l'encadré 2



### Encadré 2 : Le président de la municipalité de Siliana interagit avec le la rubrique "Allo Baladiyah" (Allo municipalité)

Interagissant avec le coin "Allo Baladiyah" (Allo municipalité) sur la nécessité d'intervenir dans le quartier d'El-Hmama ou le quartier dit d'El-Mezguiya, M. Abdel Hamid Al-Hammami, le président de la municipalité de Siliana, nous a informé qu'il y a un programme de développement urbain estimé à 10 millions de dinars qui comprend une intervention dans plusieurs quartiers, y compris ce quartier. Compte tenu de sa construction de manière spontanée, l'approbation a été accordée à un bureau d'études afin de travailler à sa réhabilitation et à son raccordement aux réseaux publics d'éclairage et d'assainissement, indiquant que les interventions actuellement confiées à la commune du lieu sont celles qui concernent le ramassage des déchets et la réhabilitation de quelques rues en guise de solution temporaire, en attendant l'intégration de ce quartier dans les programme de réhabilitation urbaine.

Source : Journal Al-Chourouk, 26 janvier 2019, p.17.

En janvier 2021, un article de presse en ligne, "Tunisie aujourd'hui", annonce que « la municipalité de Siliana alloue 4 millions de dinars pour la réalisation de projets d'infrastructure ». La lecture et l'analyse de cet éditorial permettent de constater que malgré l'importance des investissements alloués la réalisation de projets d'infrastructure dans la ville de Siliana, le quartier El-Mezguiya n'a pas été pris en compte. Le 17 mars 2021, les responsables locaux et régionaux effectuent une visite à Hay El-Mezguiya dans le cadre du suivi de terrain du programme de développement intégré à Siliana. (fig.6 et 7).



**Photo.5 : Visite de responsables locaux et régionaux à Hay El-Mezguiya dans le cadre du suivi de terrain du PRIQH (programme de développement intégré dans le gouvernorat de Siliana)**

*Source* : Gouvernorat de

Siliana, 17/03/2021.



**Photo.6 : Supervision d'une séance de travail sur la levée des obstacles au démarrage de la réhabilitation du quartier d'El-Mezguiya avec les acteurs institutionnels.**

*Source* : Gouvernorat de Siliana, 18/03/2021

Le quartier que nous étudions semble donc être loin de constituer une entité socio-spatiale délaissée par les responsables politiques locaux, ce qui a été -du moins- affirmé par C. Z., ex-Chef du service de l'aménagement urbain à la Direction Régionale de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire de Siliana lors d'un entretien :

*« El-Mezguiya est un quartier récent. Sa naissance revient à 2007-2008, mais son urbanisation effective a pris de l'ampleur et de l'accélération juste après la révolution, c'est-à-dire vers 2012-2013. Sa nature informelle, sa physionomie populaire, l'existence parfois de petites ruelles [fig.8], ainsi que les conditions de vie de sa population lui ont conféré dernièrement une place dans les programmes de réhabilitation conduits par l'ARRU. Mais je ne suis pas sûr si le projet de sa réhabilitation a bien été approuvé par les autorités régionales ou non. Ce qui est sûr c'est qu'il se situe encore en dehors du PAU de Siliana. En effet, à Siliana on utilise -malheureusement- encore un PAU qui date de 2009. C'est un document dépassé maintenant et, donc, à mon avis ne pourra plus orienter l'urbanisation et l'extension urbaine future de la ville. ».*



**Photo.7 : l'existence de petites ruelles, un élément d'une physionomie propre aux quartiers informels**

*Source : Clichés : Auteur, octobre 2021.*

Ainsi, il semble que les propos de notre interlocuteur sont en consonance avec certains urbanistes tunisiens à l'instar de Mahmoud Gdoura, ex-Directeur Général de l'Urbanisme au Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, lorsqu'il observait déjà avant même 2009, date de la dernière révision du PAU de Siliana que :

*« Les anciens plans d'aménagement sont pour la plupart tombés en désuétude, tant les cités urbaines y sont passées outre pour adopter leur propre logique d'extension. C'est de là qu'émanait la décision de les dépoussiérer et de les mettre au goût du jour. Un programme a été alors annoncé pour la révision de 145 plans d'aménagement répartis sur différents gouvernorats du pays : Tunis, Ben Arous, La Manouba, Nabeul, Zaghouan, Bizerte, Béja, Jendouba, Le Kef, Siliana, Kairouan, Sousse et Monastir. Il est*

*ventilé sur quatre ans, soit un rythme d'actualisation de 30 plans en 2006, 42 en 2007, 38 en 2008 et 35 en 2009. Outre ce programme officiel, plusieurs municipalités ont engagé des révisions partielles dans le but de régulariser certaines situations de quartiers : construction anarchique, apparition de nouveaux équipements (complexes sportifs, zone d'habitation) changement du tracé de la voie publique, etc.*

[Mahmoud Gdoura, entretien accordé, le 12 novembre 2007, à la presse en ligne du fournisseur d'accès Internet « Global net », sur le site : <https://news.gnet.tn/>]

Dans cet entretien, l'ex-Directeur de l'Urbanisme explique, les tenants et aboutissants de cette vaste révision urbaine. Telle qu'elle apparaît dans son entretien, l'idée de la révision totale ou partielle d'un plan d'aménagement vise, souligne l'urbaniste, à appliquer la politique de l'Etat de densification des tissus urbains :

*« Cette politique consiste à optimiser l'utilisation de l'espace urbain de manière à faire profiter le maximum de ménages et d'établissements économiques des infrastructures existantes à l'intérieur des périmètres urbains et d'éviter leur extension abusive au détriment des terres agricoles ».*

Selon lui, l'apparition de nouveaux besoins en équipements et en infrastructure (prolongement du réseau de transport en commun, mise en place des réseaux primaires (adduction à l'eau potable, électrification, assainissement...), des réseaux qui coûtent cher et qui sont de plus supportés par l'Etat, ont poussé les pouvoirs publics à s'engager dans ce processus.

Les passages d'entretiens suivants réalisés avec l'urbaniste-aménageur de profession, Mahmoud Gdoura, soulèvent toute la problématique à laquelle une municipalité comme celle de Siliana doit faire face quant à l'urbanisation de la ville et en particulier à celle de ce quartier (El-Mezguiya).

En plus clair, selon lui, la densification des tissus urbains revient à encourager les municipalités la construction en hauteur, et à favoriser l'habitat collectif au détriment de l'habitat individuel. L'objectif poursuivi est de faire passer la densité d'une moyenne de 29 logements à l'hectare, à 40 logements à l'hectare. Il relate qu' :

*« En décembre 2003, l'article 12 du Code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a été amendé. Cet amendement consistait à introduire la règle de R+2, comme densité minimale du tissu urbain pour l'habitat individuel. En vertu de cette disposition, la hauteur du bâtiment ne doit pas dépasser la largeur de la voie et le retrait. La largeur de la voie doit être de 12 m pour les nouveaux lotissements et de 8m pour les lotissements existants. Un retrait de 4 m doit être respecté de tous les côtés. Outre sa vocation sociale : regrouper la famille étendue, l'introduction du R+2 vise à éviter l'urbanisation aux dépens de l'agriculture autour des villes, d'autant que nos villes sont entourées de couronnes de zones agricoles fertiles et souvent irriguées et maraîchères. »*

Or, cette richesse agricole n'est-elle pas sacrifiée sur l'autel du tout béton ? Pour Mahmoud Gdoura, la réglementation est claire et sans équivoque :

*« Il est interdit de lotir en dehors des PAU. Idem pour la construction. Sauf, les exploitants agricoles qui sont autorisés à construire des logements et des bâtiments agricoles (écurie, étable). Il faut, le cas échéant, posséder au moins un périmètre d'un hectare, être sur place et l'exploiter, sinon on n'a pas droit au permis de bâtir ».*

Mais entre le texte et le contexte, le hiatus est profond et les cas de contournement de la loi sont légion. Des cités entières ne sont-elles pas nées et étendues par une sorte d'effet d'entraînement et un enchaînement d'infractions ? Ce qui est bien évidemment le cas du quartier objet de notre étude, El-Mezguiya. Affirmative pour l'interviewé. Dans le cas d'espèce, leur plan d'aménagement devient une exigence décrétée, a posteriori, par les autorités locales, pressées par des habitants en mal de commodités (SONEDE, STEG, ONAS, éducation, transport, santé, loisirs...).

Sur ce point précis, l'urbaniste relève le déficit constaté dans nos cités en matière d'espaces sportifs, d'aires de jeux, d'espaces verts et de maisons de jeunes etc.

*« On veut obliger les promoteurs notamment privés à tenir compte de ces espaces au moment du lotissement et éviter les pratiques malhonnêtes. Car, les promoteurs ne sont pas toujours regardants là-dessus. ».*

## II. Démarche d'investigation : Approche et méthodologie de recherche

Nous avons opté pour une méthode qui juxtapose trois méthodes d'enquête, par entretien (entretiens semi-directifs notamment), par questionnaire et par observation participante, avec la volonté de dépasser ce que les auteurs considèrent comme une fausse opposition entre qualitatif et quantitatif, et d'œuvrer dans le sens de leur complémentarité. C'est en effet la combinaison des trois approches et donc des trois ensembles de techniques qui conduiraient à faire vraiment le tour d'une question.

Le questionnaire, l'entretien et l'observation sont des outils au service d'une approche objectivante pour recueil de données. Ils constituent une méthode de recueil des informations que nous avons utilisée de façon primordiale en vue de comprendre et d'expliquer les faits.

Les entretiens semi-directifs sont, ici, les plus utilisés pour recueillir des données textuelles qualitatives ciblées. Cette méthode offre un équilibre entre la flexibilité d'une interview ouverte et l'objet d'une enquête ethnographique structurée ou directive. Elle permet de clarifier le domaine de recherche ou la question de recherche spécifique. Cette méthode peut révéler de riches données descriptives sur les expériences personnelles des participants, mais aussi et surtout sur les représentations et gestion de la marginalité sociale à l'échelle de la ville et du quartier d'étude.

Dans certains contextes, notre travail de terrain s'est également appuyé sur des questions dites ouvertes. *« Ces questions ne mesurent pas les mêmes phénomènes » (Jean-Louis Pan Ké Shon, 2005, p.5), et leur particularité est de « faire ressortir, volontairement ou non, l'ensemble des préoccupations principales des interviewés au moment de l'interrogation sans guider, ou de façon limitée, la réponse, contrairement aux réponses fermées limitées à un nombre réduit d'items contraignant les interviewés à situer leur réponse au plus proche des choix proposés et à s'interroger sur un sujet qui n'a pas constitué une interrogation personnelle jusque-là. Les questions ouvertes ne sont pas exemptes de toutes critiques, notamment lorsqu'il est fait appel à la mémoire. Elles favoriseraient aussi l'expression des personnes détenant un capital culturel plus important. Or, à partir de nos données, il est perceptible*

*que l'expression n'est pas uniquement favorisée par le capital culturel mais aussi par l'intensité de la situation vécue par les individus, qui les pousse à l'expression. »<sup>119</sup>*

### **III. De l'analyse critique aux recommandations : Quelles alternatives pour des politiques de développement et d'aménagement urbain inclusives ?**

La naissance et le développement de ce type de quartiers à la périphérie de la ville de Siliana à l'heure actuelle, montrent que celle-ci pourrait apparaître comme une ville dont l'espace urbain est mal loti. Elle présente encore un déficit en logements et surtout en lotissements à prix abordable. Le marché foncier local n'est pas suffisamment transparent et contrôlé et penche vers l'informel faute d'offre suffisante et à prix abordable dans le circuit formel. Une stratégie locale est donc à mettre en place par la municipalité de Siliana, elle devra viser à combler ce déficit en logement et réguler son marché foncier local.

Pertinemment, si on sait qu'un appel à manifestation d'intérêt « Lotissements à prix abordable » a été lancé en 2020 par la coopération entre l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU), le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire et le ministère des affaires locales, et que cet appel incite les communes tunisiennes à présenter un dossier de manifestation d'intérêt pour bénéficier de la composante « Lotissements à prix abordable » de la deuxième génération du programme de réhabilitation et d'intégration quartiers d'habitat (PRIQH)<sup>120</sup>, on doit se poser la question si la municipalité de Siliana a bien présenté un tel dossier pour bénéficier de la dite composante, puisque la ville est l'une des bénéficiaires du PRIQH 2.

Notre interview avec le président de la municipalité de Siliana, du 17 septembre 2021, a apporté des éléments de réponse à cette question. Selon notre interlocuteur :

---

<sup>119</sup> *Ibidem.*

<sup>120</sup> Ce programme est financé par le budget de l'Etat, un don de l'Union européenne (UE), un crédit de l'Agence française de développement (AFD) et un crédit de la Banque européenne d'investissement (BEI).

*« Le dossier a été préparé par les services techniques de la municipalité et envoyé à l'ARRU dans les délais prescrits (21/09/2020). Cependant, on craint fort qu'il ne sera pas sélectionné, car les critères d'éligibilité sont éliminatoires en fonction de certaines situations. La municipalité doit désigner un terrain cible dont la surface dépasse les 10000 m<sup>2</sup>, or à Siliana il est presque impossible de retrouver un tel terrain d'une telle superficie, ni un terrain qui pourrait être cédé gratuitement ou vendu au programme (PRIQH) en tant que domaine communal, domaine de l'État ou propriété privée. Tous les terrains se situant dans l'espace intramuros de la ville sont de moins de 10000 m<sup>2</sup> de superficie, ce qui constitue une caractéristique éliminatoire pour l'ARRU. Beaucoup d'autres critères sont éliminatoires et ne sont pas également adaptés à notre ville à l'heure actuelle. »*

Rappelons qu'après consultation de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARRU, de ses objets et de son contenu, nous constatons que celui-ci vise à identifier les communes où le besoin d'un tel projet est manifeste et où les conditions sont favorables pour assurer sa réussite dans le temps et le budget alloué. Les données fournies par les communes dans le dossier de manifestation d'intérêt permettent ainsi à l'ARRU de vérifier l'éligibilité des communes et la préfaisabilité des projets. L'appel présente deux formes de critères d'évaluation et de sélection qui correspondent à deux étapes du processus de sélection conduit par l'ARRU : les critères d'éligibilité (1ère étape), qui sont éliminatoires et permettent de retenir ou non une commune dans le programme, et les critères de préfaisabilité (2ème étape) qui permettent de classer les communes éligibles par ordre de priorité d'intervention.

Les critères d'éligibilité sont étudiés en première étape et sont présentés comme suit :

Ne sont éligibles au programme que les communes :

- bénéficiant d'une opération de réhabilitation dans le cadre du programme PRIQH 2 : ce sont les communes éligibles au financement consenti par l'union européenne dans le cadre de ce programme ;
- dont le Conseil Communal adhère et soutient le projet, et décide de le faire et de préparer à l'issue de cette décision un PV de délibération du conseil

communal, ainsi qu'une lettre d'engagement signée par le président du Conseil Communal ;

- qui présentent un déficit en logements.

Incontestablement, toute commune ne répondant pas à un de ces critères n'est pas éligible.

Les critères de préfaisabilité sont étudiés en deuxième étape. La préfaisabilité des opérations ne sera évaluée que pour les communes éligibles. L'évaluation de la préfaisabilité permettra de classer les projets des plus faisables aux moins faisables. Elle porte sur (1) le statut du foncier proposé, (2) l'adéquation du foncier avec les objectifs du programme, (3) les caractéristiques du terrain proposé. L'évaluation des dossiers se fera à travers une grille d'évaluation présentée dans un tableau portant sur les critères de préfaisabilité suivants :

\* Le 1er critère porte sur le thème « statut foncier », en particulier sur :

- *La propriété foncière et les négociations et accords préalables*

- *Le statut juridique d'immatriculation :*

- *La situation du terrain par rapport au document de planification (PAU) et sa vocation.*

\* Le 2ème critère porte sur le thème de l'« adéquation avec les objectifs du programme », en particulier sur :

- *La « situation du terrain ».*

- *La proximité avec un quartier traité dans le cadre d'une opération publique de réhabilitation.*

\* Le 3ème critère porte sur le thème des « caractéristiques du terrain cible », en particulier sur :

- *Les caractéristiques géométriques,*

- *L'occupation / la greffe,*

*- L'accessibilité et le branchement aux réseaux.*

Ainsi, on pourrait se poser également la question de la raison pour laquelle la municipalité de Siliana n'a pas pensé au quartier El-Mezguiya en le désignant comme terrain « candidat » pour bénéficier de ce projet. À ce niveau, la ville de Siliana et le quartier El-Mezguiya semblent, en effet, être en adéquation avec le programme et ses critères d'éligibilité et de préfaisabilité, et sur plusieurs échelles, en particulier les suivants :

- elle a déjà bénéficié d'une opération de réhabilitation dans le cadre du PRIQH ;
- le Conseil Communal aura la possibilité d'adhérer et de soutenir le projet ;
- le quartier et la ville présentent un déficit en logements ;
- la situation du terrain du quartier est un point fort pour El-Mezguiya, puisque ce quartier est à proximité avec un quartier traité dans le cadre d'une opération publique de réhabilitation, en l'occurrence le quartier Ennozha qui lui est distant de moins de 500 m ;
- l'accessibilité et le branchement aux réseaux, en particulier l'accessibilité. Le terrain sur lequel le quartier El-Mezguiya est installé n'est pas enclavé et accessible par voie aménagée de longueur inférieure à 1000 m. Il est également desservi en eau potable et en électricité ;
- pour ce qui est des caractéristiques géométriques, avec près de 25600m<sup>2</sup> de superficie, le quartier dépasse de loin les 10000 m<sup>2</sup>, et le terrain est plat ;
- en termes d'occupation ou d'exploitation, l'absence de la nécessité de déplacer des habitants et/ou activités, ainsi que l'inexistence d'exploitation économique au sein de ce quartier sont des éléments forts pour que le dossier aurait plus de chance d'être accepté ;
- pour ce qui est de l'exposition au risque d'inondation, le terrain en question n'est pas inondable ;

- Plus encore, le quartier El-Mezguiya renferme un nombre important de lotissements pouvant bénéficier de la composante « Lotissements à prix abordable » dans le cadre du PRIQH 2.

Ainsi, il paraît que pour pouvoir bénéficier de ladite composante, il est nécessaire de satisfaire à l'ensemble des critères éliminatoires (d'éligibilité) et de préfaisabilité détaillée dans l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARRU et dont certains sont précités dans cet extrait d'entretien avec le président de la municipalité de Siliana. Or, on constate que la municipalité de Siliana n'est pas encore en mesure de répondre à un nombre important parmi ces critères, notamment en prenant en considération le quartier El-Mezguiya. Celui-ci se situe en dehors du périmètre du PAU de la ville de Siliana, pourtant se situant à proximité immédiate de celui-ci et de la ville (moins de 1000 m de distance par rapport au centre-ville).

On constate également que le fonctionnement actuel suivant un PAU non révisé depuis 2009 a constitué une contrainte majeure quant à la réponse à ces critères. Les pouvoirs publics locaux étant plus préoccupés de l'aménagement urbain à court terme, n'ont même pas engagé une révision partielle dans le but de régulariser la situation de ce quartier. Ceci devrait les pousser à rattraper ce retard considérable durant les mois et les années à venir. Le Conseil Communal devra adhérer et soutenir de tels projets. La réussite de ceux-ci passe, en effet, par un soutien à des réalisations de haut niveau. Le projet de lotissement à prix abordable devrait normalement relever de nombreux défis urbanistiques, techniques, financiers et sociaux pour la ville. Ces défis ne peuvent être surmontés que par l'appui local au projet. Cette ville présente un déficit en logements et en lotissements à prix abordable, et les acteurs locaux doivent viser à le combler et réguler le marché foncier qui penche vers l'informel faute d'offre suffisante et à prix abordable dans le circuit formel.

En outre, si les choses sont ainsi faites, il sera alors difficile de comprendre pourquoi la municipalité de Siliana n'a pas encore procédé à la révision du plan d'aménagement de la ville, et quel obstacle se pose à cette démarche, alors que s'engager dans une telle procédure (la révision dudit plan d'aménagement) aurait été un choix judicieux voire stratégique pour elle dans ce cas-là. Elle avait sinon la possibilité de créer des périmètres de réserves

foncières (PRF) en périphérie de la ville en vue de prévenir la naissance et l'extension de noyaux d'habitat informel tel que le quartier El-Mezguiya. Instaurée par le Code de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme (CATU), la création des périmètres de réserves foncières est, en effet, un nouveau mécanisme et un nouvel outil que la municipalité devrait exploiter pour contrôler le processus d'urbanisation de l'espace dans la ville. Selon les articles 40 et suivants, les PRF « *peuvent être créés en vue de la réalisation future d'opérations d'urbanisme en dehors des zones couvertes par un plan d'aménagement urbain et conformément aux plans directeurs d'urbanisme, s'ils existent* » (CATU, Art. 40).

La finalité du PRF est la constitution de réserves foncières non utilisables qu'à moyen et long terme, en prévision de l'extension des agglomérations ; ce qui permet aux structures concernées d'orienter l'urbanisation conformément aux objectifs des documents directeurs. En effet, le problème foncier ne se situe pas uniquement au niveau du court et moyen terme ; lors de la mise en œuvre des plans d'aménagement urbain, mais aussi à long terme, pour freiner la spéculation en constituant des réserves foncières permettant d'anticiper la maîtrise par les institutions concernées du foncier stratégique. (Hend Ben Othman Bacha, 2014, p.32).

## **Conclusion**

Pour conclure, ce phénomène de l'urbanisation informelle ou de « l'urbanisation de la misère » renaissante à la périphérie de la ville de Siliana, et représentée par El-Mezguiya, constitue une situation de marginalité, par la situation géographique (position périphérique) par rapport à la ville, mais aussi par la position sociale très précaire des habitants et des habitats informels, plus encore par l'appréhension dont ce phénomène fait l'objet. La marginalité n'est pas une catégorie fixe, mais une notion fluctuante, et les représentations de la marginalité de ce quartier varient selon acteurs locaux (les habitants, les responsables politiques locaux, les institutions, ...). Au sein de ce même quartier, elle est également tributaire de plusieurs facteurs : (1) la situation des habitations dans son espace, qui conditionne la mémoire de ces habitants (anciens et nouveaux) ; (2) le site de chaque habitation, installé plus ou moins près des autres habitations et des rues ; (3) le rapport des riverains au politique, qu'ils préfèrent un investissement de proximité, soit par la médiation, soit par

la confrontation sur le terrain, dans l'espace public du quartier et de la ville (comme dans le cas des évènements de 2012 survenus dans la ville de Siliana), où les jeunes de ce quartier, des autres quartiers populaires de la ville ont choisi de faire pression sur les responsables municipaux et régionaux en vue d'améliorer les conditions de vie dans leurs quartiers ; (4) la personnalité politique des présidents de la municipalité, qui peuvent opter pour des compromis pragmatiques ou, à l'inverse, s'opposer catégoriquement à toute revendication populaire dans l'espace public, ce qui pourrait entraîner une différenciation spatiale de la gestion locale, déjà toujours partielle, de la situation des quartiers par les pouvoirs publics.

En outre, le choix de ne pas procéder à la révision du PAU de la ville pouvant bénéficier un tel quartier de l'intervention municipale en terme de réhabilitation et d'équipement, sinon de certains projets et de composantes de programme (comme le cas de la composante « Lotissements à prix abordable » de la deuxième génération du programme PRIQH), témoigne de la dimension arbitraire de cette gestion de la marginalité sociale, qui pourrait, par exemple, ouvrir la voie à de nouvelles contestations populaires, dans le cas où les autorités régionales n'ont pas pris en charge et rattrapé la situation.

Ainsi, de telles nouvelles réalités devraient stimuler la recherche, réorienter l'approche, en partant, bien sûr, des acquis obtenus, ouvrir de nouveaux terrains d'investigation et aller plus loin dans la connaissance de la forme urbaine, de ses structures et de ses modalités de formation et de transformation. Il importe donc de repenser la forme urbaine et sa théorie, la morphologie urbaine.

## Bibliographie

- Bastien S., « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol.27, n°1, 2007, pp. 127-140.
- Bailly A., « L'émergence du concept de marginalité : sa pertinence géographique », in André Vant (dir.), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, pp 48-53.
- Ben Othman Bacha H., *Élaboration de la nouvelle stratégie de l'habitat. L'accès au foncier*, Rapport provisoire « *Diagnostics et recommandations* », 2014.
- Khmais Z., « De la petite ville à la ville moyenne : le cas de la ville de Siliana (Nord-Ouest tunisien) », in, Fazai S. (dir.) et al., *La ville moyenne. Quel rôle dans le contexte de la Mondialisation*, Tunis, Centre de Publication Universitaire, Collection « Sciences humaines, sociales et religieuses », 2020, pp.289-328.
- Sierra A, Tadié J., « La ville face à ses marges », *Autrepart*, 1/2008, n°45, 2008, 2008, pp.3-13.
- Miossec J-M. et Sghairi M., « Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe », in Fascicule de Recherches, n°16, *URBAMA*, Tours, 1986, pp.309-326.
- Miossec J-M, Sghairi M., « Dans le Haut-Tell tunisien : Siliana, du souq au chef-lieu de gouvernorat », in Fascicules de Recherches, n°16-17, *URBAMA*, Tours, 1986, pp.287-308.
- Milliot V, « La ville informelle et le travail des marges », in, Virginie Milliot et Yann Tastevin (dir.), *Les archipels de la Goutte d'Or. Analyse anthropologique d'un métropolisation par le bas*, Rapport de recherche pour le programme « Culture et territoires en Ile-de-France », 2010, pp.1-89.
- Pan Ké Shon J-L., « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », In, *Économie et statistique*, n°386, 2005, pp. 3-35.

- Signoles P. (dir.), « Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe », *URBAMA*, fasc. n°16-17, 2 tomes, Tours, 1986a, 838 p.
- Signoles P., « L'espace tunisien : capitale et État-région », Université de Tours, *URBAMA*, fascicule de recherches n°14 (Tome 1), Tours, 1985.
- Signoles P., « Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du Monde Arabe, in, El Kadi G, Sidi Boumedine R., Signoles P. (dir.), *L'urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS Éditions, 1999, 373 p.
- Signoles P., « Quelques réflexions sur les petites villes et les villes moyennes dans le Monde Arabe », in Signoles P. (dir.) *et al.*, *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, *URBAMA*, fasc. n°17 (t. II), Tours, 1986b, pp. 811-830.
- Sechet R., *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*, Paris, L'Harmattan, 1996, 213 p.
- Rochefort R., « La marginalité de l'extérieur et de l'intérieur », in, André Vant (dir.), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Paris, Editions du CNRS, 1986, pp. 26-34.
- Vant A. (dir.), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Paris, Editions du CNRS, 1986, 268 p.

# La vocation agricole et la marginalité territoriale au Nord-ouest Tunisien : avantages comparatifs ou une division nationale de travail inégalitaire ?

*Sofien Aloui*<sup>121</sup>

## Résumé

Selon un rapport de l'Institut National de Statistiques (INS), la contribution économique de la région du Nord-ouest (NO) est évaluée à 7.2% du PIB national (INS 2021). Une contribution faible qui dénote d'une marginalité régionale économique, sociale et territoriale. Les faibles indicateurs socioéconomiques et démographiques en témoignent. Est-ce un simple retard de développement à rattraper ou plutôt une réalité complexe et structurelle qui touche toute l'organisation de l'espace national ?

Après un bref survol théorique de la question de marginalité spatiale, l'article se penche sur l'examen de la contribution économique de la région dans l'économie nationale et essaie de démontrer les limites du pari sur la vocation agricole comme seul atout de développement. Ensuite, c'est la portée de la crise démographique qui est exposée pour aboutir enfin à la dimension territoriale de la marginalité locale et régionale et les limites des voies spécifiques de développement proposées.

**Mots- clés :** Nord-ouest Tunisien - vocation agricole - marginalité territoriale

## Abstract

According to an INS report, the economic contribution of the NW region is estimated at 7.2% of national GDP (INS 2021). This low contribution

---

<sup>121</sup> Enseignant chercheur, Université de Jendouba.

indicates a regional economic, social and territorial marginality. The weak socio-economic and demographic indicators bear witness to this. Is it a simple development gap that needs to be filled or rather a complex and structural reality that affects the entire organization of the national space?

After a brief theoretical overview of the issue of spatial marginality, the article examines the economic contribution of the region to the national economy and attempts to demonstrate the limits of the bet on the agricultural vocation as the only asset for development. The paper then examines the scope of the demographic crisis and concludes with an analysis of the territorial dimension of local and regional marginality and the limits of the specific development paths proposed.

**Keywords:** North-west - Agricultural vocation - territorial marginality

## Introduction

Plusieurs indicateurs socioéconomiques placent la région du Nord-ouest à une situation de marge ou de périphérie par rapport à l'axe littoral et son espace métropolitain. Nous pouvons citer entre autres l'indice de développement régional, le chômage, la pauvreté ; solde migratoire ; dépenses annuelles par ménage et par personne et tant d'autres indicateurs. Les écarts se creusent davantage et donnent à la région un aspect de perdition et de « mal développement ». D'ailleurs, ce constat devenu chronique s'étale pour englober toutes les régions de l'intérieur à l'Ouest du territoire national. Pourtant, derrière cette apparence, se cache bel et bien des dynamiques à l'échelle locale opposant plaine et montagne, l'espace frontalier et les autres sous-régions à l'est, rural et urbain, centres ruraux et marges, chefs-lieux et autres localités. Tant de clivages qui s'interfèrent et relèvent des rythmes de développement différents voir même paradoxaux. La déprise côtoie la résilience et la misère côtoie des îlots de prospérité. Mais ces rythmes différentiels n'arrivent plus à renverser les tendances lourdes de la marginalité régionale globale. Derrière cette image globale de marginalité, **l'approche spatiale et territoriale** permet de dévoiler un emboîtement d'échelles de la marginalité et suivre les dynamiques socio-spatiales en cours. C'est l'intention de cette étude qui cherche à analyser les processus de marginalisation de la

région du Nord-ouest dans leurs spatialités et leurs temporalités et à comprendre les blocages de développement à dimension territoriale malgré les efforts consentis depuis l'indépendance.

L'analyse proposée aborde en premier lieux l'aspect théorique de la marginalité spatiale et son vocabulaire. Ensuite c'est le poids économique de la région du NO et la réalité de sa vocation agricole qui est examinée pour déboucher enfin sur l'étude de la marginalité sociale et territoriale.

## **I- Marge, marginalité et marginalisation : la dimension spatiale**

La marginalité traduit une réalité polymorphe, complexe et génère des représentations socio spatiales multiples. Il est fort utile de distinguer dans le champ sémantique de la marginalité entre « marge » comme un état et une catégorisation dans un référentiel spatial, « marginalité » comme une réalité vécue et représentée (éminemment sociale) et enfin « marginalisation » comme un processus à diverses temporalités et spatialités. La marge change de sens d'une discipline à l'autre : ce qui est socialement marginal ne l'est pas évidemment spatial. On peut être marginal au centre et non-marginal en périphérie. C'est ce modèle de centre / périphérie qui prévaut en géographie pour analyser la marginalité.

La marge prise dans sa dimension spatiale (BAILLY A S. et al.1983) traduit une discontinuité, un écart et une limite voire une frontière là où prime le local et se font jouer les règles de délimitation de découpages et de régionalisation entre plusieurs structures spatiales et plusieurs modes d'appropriation. La limite peut prévaloir comme un obstacle rigide, une liaison et une interface ou un espace intermédiaire selon l'abondance des ressources et les rapports sociaux et politiques. Deux logiques d'interactions spatiales de la marge par rapport au centre sont en gestation continue : centrifuge ou centripète. Ces deux logiques de forces influencent les trajectoires, les flux, la mobilité et la mobilisation des ressources. Si les forces centrifuges l'emportent, c'est une certaine autonomie qui va prévaloir avec un certain repli et/ou une résistance face aux autres composantes du territoire. Si ce sont les forces centripètes qui l'emportent, c'est la dépendance et l'intégration à un ordre spatial environnant qui « détermine » le sort de la marge. Dans tout état

de causes, cette marge n'est pas figée et développe ses propres dynamiques de régulation et d'adaptation aux contraintes et aux mutations et forge ses propres logiques de territorialisation et d'appropriation des ressources. Dans ces dynamiques, se jouent les effets de proximité soit géographique ou sociale et se nouent les tissus identitaires de repli sur soi-même ou d'ouverture. Des systèmes de régulation voire de survie se constituent, comme le développement du commerce contrebandier, l'entretien des terroirs autour des ressources territoriales ou le maintien des systèmes de production autarciques, assurant la reproduction simple et la fonction refuge de l'économie locale.

La marginalisation est un processus qui s'inscrit dans le temps moyen à long et répond à des temporalités différentes à la fois physiques et anthropiques, mais qui a tendance à l'accélération sous l'effet des mutations spatiales qui secouent les territoires. Ce processus est inhérent aux mécanismes de territorialisation, de déterritorialisation et de leur recomposition territoriale. De ce fait, la marginalisation semble être ni fatalité ni processus irréversible, et répond à un emboîtement d'échelle qui rend le sort des lieux éminemment tributaire de leur propre dynamique, des influences subites et en interaction avec l'environnement global. Ce rapport au global est générateur de coopération, d'intégration d'interconnexion, de mise en valeur et de multiplication de ressources. Il est aussi porteur de conflits, de pillage, d'inégalités et d'écarts.

Ainsi, les inégalités territoriales (régionales ou locales) ne sont pas un accident dans le territoire, mais une dynamique intrinsèque au fonctionnement du système territorial. Toutefois, l'accentuation des inégalités peut à terme déboucher sur une « fracture territoriale » et compromettre la cohésion sociale en intensifiant les perceptions d'exclusion et de frustration. Ce sont ces inégalités et surtout les représentations que font les acteurs sociaux à leurs propos qui exacerbent les rapports conflictuels et de résistance et génèrent la protestation.

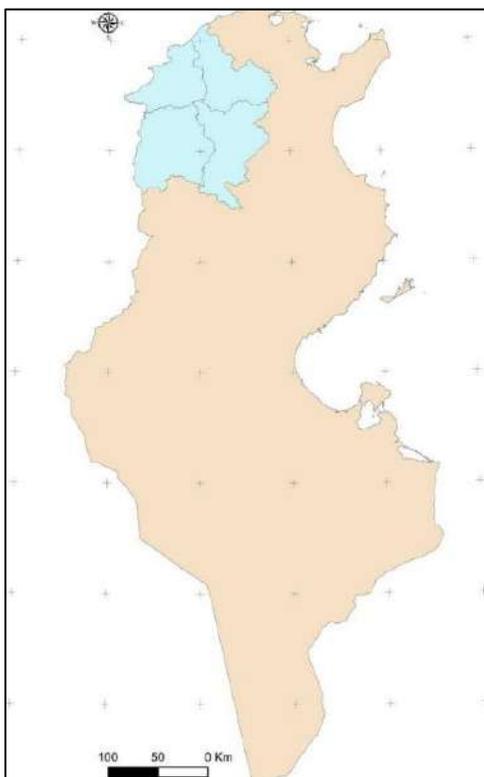
En Tunisie, c'est dans la marginalité spatiale que se creusent les écarts et se manifestent les inégalités à un rythme qui devient « inacceptable ». Ce rythme se fait repérer à l'échelle régionale et à l'échelle locale. A l'échelle régionale, apparaît un gradient de développement d'Est vers l'Ouest avec une concentration de la richesse et de la population sur l'axe littoral et des faibles

valeurs pour les indicateurs socio-économiques pour les régions intérieures en l'occurrence celles qui se situent dans la bande occidentale frontalière. A l'échelle locale, la marginalité spatiale présente des configurations spatiales plus complexes et plus disparates au sein même des centres urbains en rapport avec la structure économiques et les dynamiques qui en découlent. La région du NO est considérée dans cette organisation de l'espace nationale comme périphérique et marginale. Nous proposons dans ce qui suit l'examen des signes et des répercussions de cette marginalité sur la compétitivité territoriale.

## **II- Poids économique de la région du NO**

### **II-1 Faible poids économique**

Avant d'entamer l'analyse et l'identification des aspects de la marginalité au sein de la région du NO, nous tenons à préciser que cette région couvre les gouvernorats suivants : El Kef, Jendouba, Siliana et Béja. La zone d'étude retenue dans ce cadre d'analyse obéit à un critère administratif (carte 1).



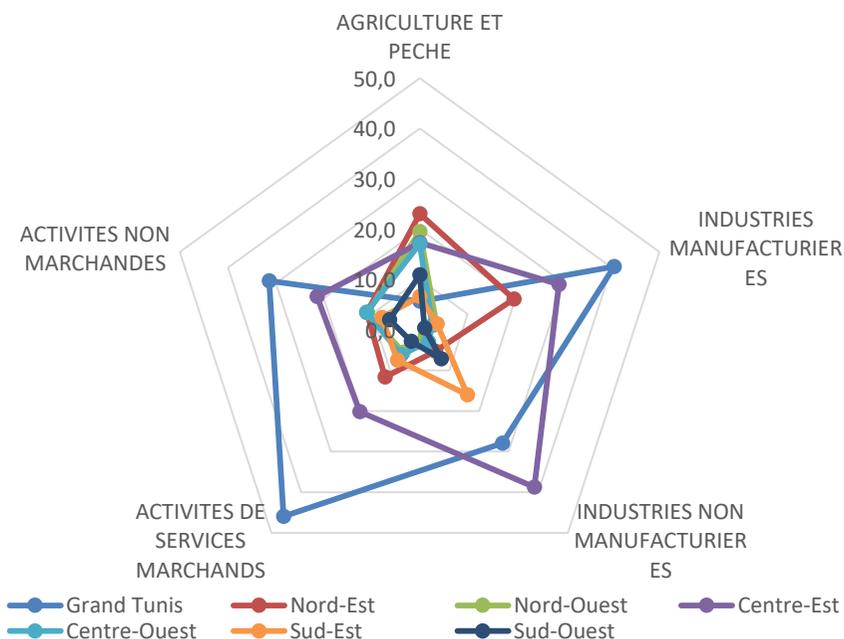
**Carte .1 : Localisation de la région du NO**

La région du Nord-ouest répond à un découpage administratif relativement récent et à une régionalisation qui combine individualisation naturelle et réalité socio-économique et qui caractérise le contraste spatial du Nord de la Tunisie entre l'Est et l'Ouest. Elle regroupe quatre gouvernorats à savoir Jendouba ; Kef ; Beja et Siliana. L'appellation ne dispose pas d'identité (continuité) historique propre malgré l'ancrage territorial de la population et le poids de l'histoire sédentaire de cette région.

Pour l'estimation du poids économique de la région du NO, on dispose d'un document officiel récemment publié par l'INS en 2021 intitulé *Estimation du produit intérieur brut par grandes régions : principaux résultats*. Il en ressort de l'étude que la contribution économique évaluée en termes monétaires globales est à la valeur de 6503.3 MD et représente 7.2% du PIB national contre 35.9 % du Grand Tunis ; 23% pour le CE (centre-est CE) ; 13.5% pour le NE (nord-est NE). D'autant plus la région est devancée par la région du SE (sud –est SE) avec 7.8% et le CO (centre –ouest CO) avec 7.3%. Une faible contribution qui semble se contredire paradoxalement avec la réputation de richesse en termes de ressources naturelles mais qui colle avec une organisation de l'espace national fortement inégalitaire et littoralisée (Belhedi A.2012 ).

Cette contribution économique est assurée pour l'essentiel par l'agriculture et la pêche à valeur de 19.5% du secteur au niveau national puis, les activités non marchandes (administration) 11% et les activités marchandes à 6.6% (fig1). La part de l'industrie manufacturière est très faible de la valeur de 3.5% dans la contribution sectorielle nationale. La région qui semble maintenir une vocation agricole de renommée est devancée par la région du Nord-est (NE) à titre de 23% dans sa contribution du secteur agricole. Ce rang de deuxième place interpelle la nature de la compétitivité territoriale et sectorielle de l'agriculture du NO. En fait, c'est le degré d'intégration au marché et le degré de capitalisation qui se traduisent par des poids spéculatifs de filières différenciées entre les deux régions (à titre d'exemple dans l'élevage et l'arboriculture). Si on se limite au critère d'accès au marché et en l'occurrence à l'industrie agroalimentaire, on constate que cette dernière contribue à base 19.7% pour la région du NE et de 3.5% uniquement pour le NO. C'est un jeu de proximité négatif qui joue à l'encontre du secteur agricole

au NO et affaiblie sa compétitivité territoriale régionale d'une façon structurelle.

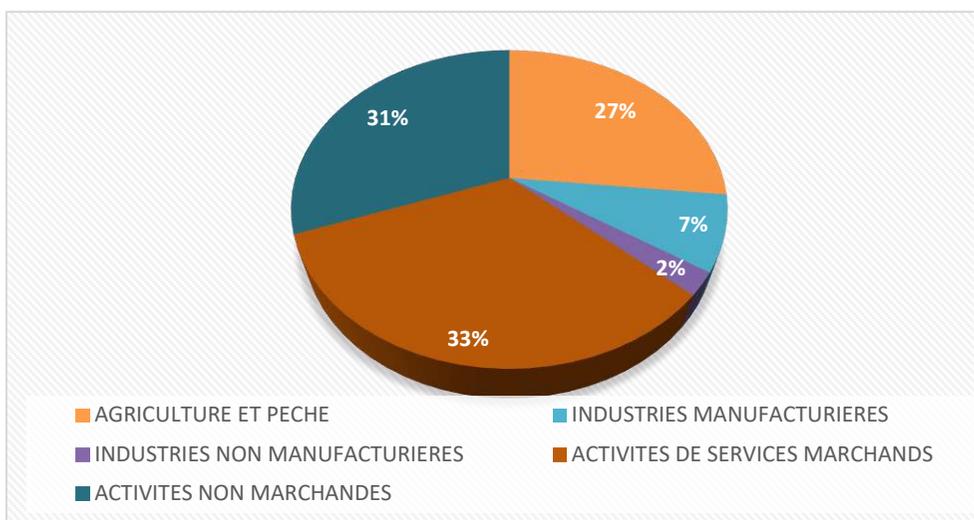


**Fig.1 : Contribution des régions dans chaque secteur d'activité en Tunisie en 2016 (%)**

Source : INS 2021

La structure interne de la contribution économique de la région du NO (Fig. 2) est dominée par les activités de services marchands à titre de 33% et les activités non marchandes (services d'administration publiques) de 31%. La part de l'agriculture et la pêche est de 27%. La contribution de l'industrie occupe la portion congrue avec 9% répartie entre 7% pour l'industrie manufacturière et 2% de l'industrie non manufacturière. La valeur ajoutée de l'industrie manufacturière est assurée surtout par l'industrie du câble à titre de 4%. La faible part de l'industrie non manufacturière (2.4%) s'explique par la crise de l'activité minière et la fermeture de plusieurs mines depuis les années quatre-vingt. Cette structure économique présente plusieurs carences et faiblesse en termes de création de richesse, d'accumulation, d'intégration économique, d'employabilité et de compétitivité territoriale.

La structure interne de la contribution économique de la région du NO (Fig. 2) est dominée par les activités de services marchands à titre de 33% et les activités non marchandes (services d'administration publiques) de 31%. La part de l'agriculture est la pêche est de 27%. La contribution de l'industrie occupe la portion congrue avec 9% répartie entre 7% pour l'industrie manufacturière et 2% de l'industrie non manufacturière. La valeur ajoutée de l'industrie manufacturière est assurée surtout par l'industrie du câble à titre de 4%. La faible part de l'industrie non manufacturière (2.4%) s'explique par la crise de l'activité minière et la fermeture de plusieurs mines depuis les années quatre-vingt. Cette structure économique présente plusieurs carences et faiblesse en termes de création de richesse, d'accumulation, d'intégration économique, d'employabilité et de compétitivité territoriale.



**Fig. 2 : Structure de la valeur ajoutée par secteurs économiques au NO en 2016 (%)**

Source : INS 2021

## **II-2 Le NO et la vocation agricole : quelle place pour le NO au sein des dynamiques en œuvre ?**

La région du Nord-Ouest reste marquée par une vocation agricole et une « hyper ruralité » par rapport au niveau national et à l'axe littoral avec un taux d'urbanisation faible de 41% (le niveau national est de 67%) et un taux d'activité dans l'agriculture de 34% (le niveau national est de 14%) en 2018.

Cette vocation agricole est ancestrale et s'est affirmée lors de la colonisation. Elle marque de tout temps le paysage et le rapport de la population à la terre. Les mutations du territoire national après l'indépendance et les politiques de régionalisation successives adoptées par l'Etat n'ont fait que cristalliser la donne sans pour autant doter la région d'une capacité de valorisation manufacturière locale de la production agricole et une diversification du tissu économique capable de contrarier et compenser sa saisonnalité structurelle.

L'espace agricole au Nord-Ouest, malgré l'apparence d'un certain conservatisme dans les systèmes de production dominés par la céréaliculture et les modes extensives, a subi des mutations profondes. Les logiques des acteurs sont régies par les idéologies dominantes d'un modèle de modernisation initié par la colonisation et repris après l'indépendance par L'État. L'adoption du même modèle est reprise par l'État indépendant qui a discrédité la montagne et les versants jugés difficiles peu productifs et trop chargés en densités (Gammar A M.2019). Les interventions dans les zones de montagne et forestières ont pris un caractère social en parallèle avec une politique de conservation du milieu reléguant la stimulation de la production en dernier ordre de priorité. Pourtant, l'enjeu démographique social et environnemental est d'une grande ampleur. Ces zones de montagne abritent 620.000 habitants en 2018 ; couvrent 63% de la superficie ; 46% de la population, 57% des secteurs (imadats). Le foncier est sujet à un important émiettement parcellaire avec 78% des exploitations de moins de 5 ha et de 9 parcelles par exploitation (0.62 ha en moyenne). Les paysans sans terre sont de 28% des exploitants. C'est un monde rural sous crise profonde et à l'ombre d'un encadrement politico-administratif, économique et social réel. Des 1981, l'État a du créé l'Office de Développement Sylvopastoral du Nord-Ouest (ODESYPANO) pour mener des interventions qui se trouve régi par des tris sélectifs au niveau du choix des zones jugées prioritaires pour lutter contre l'érosion et préserver les parcours. De 1981 à 2003, l'ODESYPANO intervenait d'une façon directe dans la gestion des projets, mais à partir de 2003 c'est l'approche participative qui est prônée, déguisant un désengagement de l'État qui devient un intermédiaire avec les ONG et les bailleurs de fonds dans les projets en cours de réalisation.

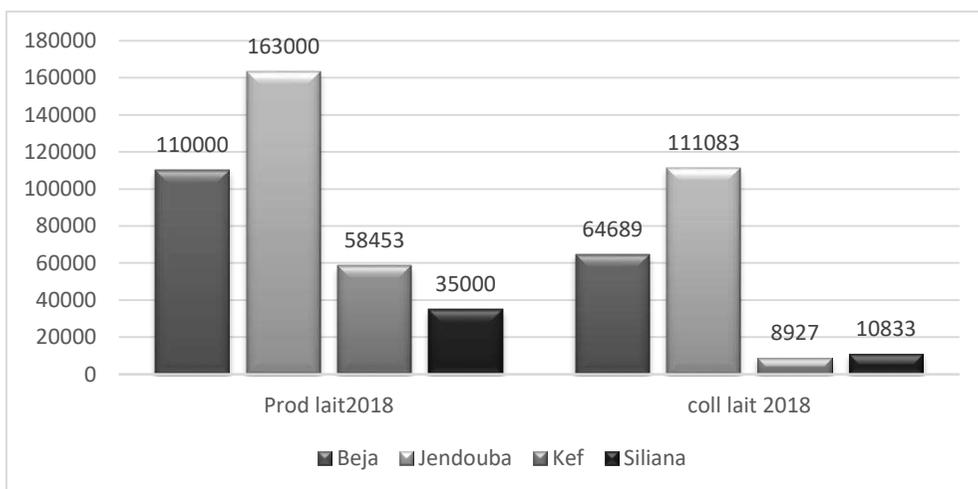
En effet, les efforts d'investissements se sont concentrés dans les plaines autour des fermes du secteur organisé héritées de la colonisation, sous

différents statuts juridiques et dans les périmètres irrigués (100.000 ha) dans le cadre d'une politique nationale de régionalisation des transferts locaux et régionaux de la ressource hydrique entre le château de l'eau de la Tunisie (le Nord-Ouest) et les régions déficitaires des régions du littoral. Le bilan reste mitigé mais une mutation profonde des paysages et des pratiques de l'espace (production ; reproduction et mobilité) a vu le jour (Aloui S. 2016). Les fermes du secteur organisé, à des degrés divers, et les périmètres irrigués ont fonctionné comme des foyers d'innovation et de diffusion de l'intensification par effet d'entraînement et de proximité. Ceci s'affirme surtout dans la conversion vers l'élevage laitier avec la diffusion des nouvelles races pures importées ; les modes de stabulation, le regain d'intérêt pour les fourrages et l'amélioration nette des revenus qui en découlent pour les exploitations et les territoires qui ont adhéré au processus de « modernisation » de l'activité.

Après l'achèvement de l'installation des grands ouvrages de mobilisation de l'eau (barrages et PPI) qui ont constitué l'essentiel des investissements alloués à l'hydraulique agricoles (40%), l'investissement dans la région semble atteindre du moins sa limite ou son essoufflement face à une réticence marquée de l'investissement étranger et privé. La part du Nord-Ouest dans la répartition des investissements directs étrangers IDE n'est que de 3.5% en 2018 et sa part avec le Centre-Ouest dans l'ensemble des investissements n'est que de 12% pour la période 1992-2011. La part dans l'investissement agricole régional n'est que 12% en 2018. Avec le PASA (Plan d'ajustement structural agricole), le désengagement de l'État et la politique de privatisation du foncier étatique, la région devrait désormais compter sur ses propres moyens locaux en matière de développement des capacités de valorisation de ses ressources et sa compétitivité territoriale basée entre-autres sur sa vocation agricole ; ses avantages comparatifs et ses ressources territoriales spécifiques. Dans ce sens la filière laitière semble jouer le rôle de fer de lance si on prend en considération le potentiel fourrager ; la qualité du produit ; la disponibilité de la main d'œuvre agricole et d'autres atouts du capital environnemental régional.

Le Nord-Ouest contribue dans la production agricole nationale avec un seuil de grande envergure : 40% de la production des viandes, 54% des céréales, 30% de la production laitière et 18% de la production maraîchère en 2018. Ainsi, la production animale s'affirme-t-elle comme une activité de

premier rang et de potentiel productif d'envergure nationale. Toutefois, il faut noter le faible taux de conversion vers l'élevage de race pure, le décalage net entre la production, la collecte et la transformation du lait par rapport au potentiel productif et en comparaison avec les autres régions. Avec une production de 367.000 tonnes, le réseau de collecte n'atteint que 195.500 tonnes soit 53% de la production contre un seuil national de 65%. La seule centrale laitière implantée à Boussalem depuis 1985 (LAINO devenue CNL filiale du groupe privé DELICE qui détient plus 60% du marché du lait en Tunisie) et d'une capacité de production de 105.000 tonnes n'absorbe que moins du quart de la production. Il y'a là un manque à gagner net pour la région et sa paysannerie. La marge de la production de la filière qui reste déconnectée des réseaux et des différentes mailles de la filière est absorbée par la consommation locale et les réseaux informels. Mais, une part non négligeable et difficile à quantifier de la production est transférée vers les centrales laitières et fromageries implantées en général sur l'axe littoral pour corriger les défaillances de qualité en matière de composition bactériologiques (Kammoun M. 2011). Ce transfert sélectif et « brut » de la production propre à la logique de filière plus ou moins a-territoriale contribue à l'absorption et la valorisation de la production laitière régionale mais la soustrait d'une rente de qualité et une labélisation officielle génératrice de compétitivité territoriale reconnue en AOC ou autres types de certification et de labelisation.



**Fig. 3 : Production et collecte de lait au Nord-Ouest Tunisien en 2018**

*Source : ODNO 2018*

La production laitière au Nord-Ouest se concentre dans deux gouvernorats les plus humides (Jendouba et Beja) avec 74% de la production et 90% de la collecte en 2018. Un bassin laitier s'affirme dans le couloir de Medjerda et afflue, dessinant un croissant spatial allant de la délégation du Kef Est à Mjez Elbab passant par Jendouba. Grâce aux réseaux de collecte, le bassin est en pleine extension et sa « ligne de crête » est de plus en plus poussée plus haut et plus loin vers les zones montagneuses les plus confinées. Cette extension du bassin laitier contribue à l'intégration d'une paysannerie qui se bat et résiste pour le maintien des exploitations de petites tailles et de faible capital en combinant des régulations complexes de l'agriculture familiale entre pluriactivité, mobilité et conversion hésitantes et presque forcées et risquées vers l'intégration marchande. Le réseau de collecte stimulé et subventionné par l'État assure une part importante de l'alimentation du bétail via les structures locales de collecte qui soustraient le coût à partir des ventes du lait et tend à se rapprocher d'une production hyper atomisée et disparate.

La vocation agricole pour le NO avec ses atouts et faiblesse reste imprégnée par une charge sociale. Une large frange de la population rurale en dépend directement ou indirectement dans ses revenus et dans l'autoconsommation. Elle assure pour eux une fonction refuge qui atténue l'impact de la pauvreté et redéfinit les représentations que font les paysans et les ruraux du rapport à la terre. Pour les autres, c'est une source de revenus complémentaires indispensable dans leurs systèmes pluriactifs.

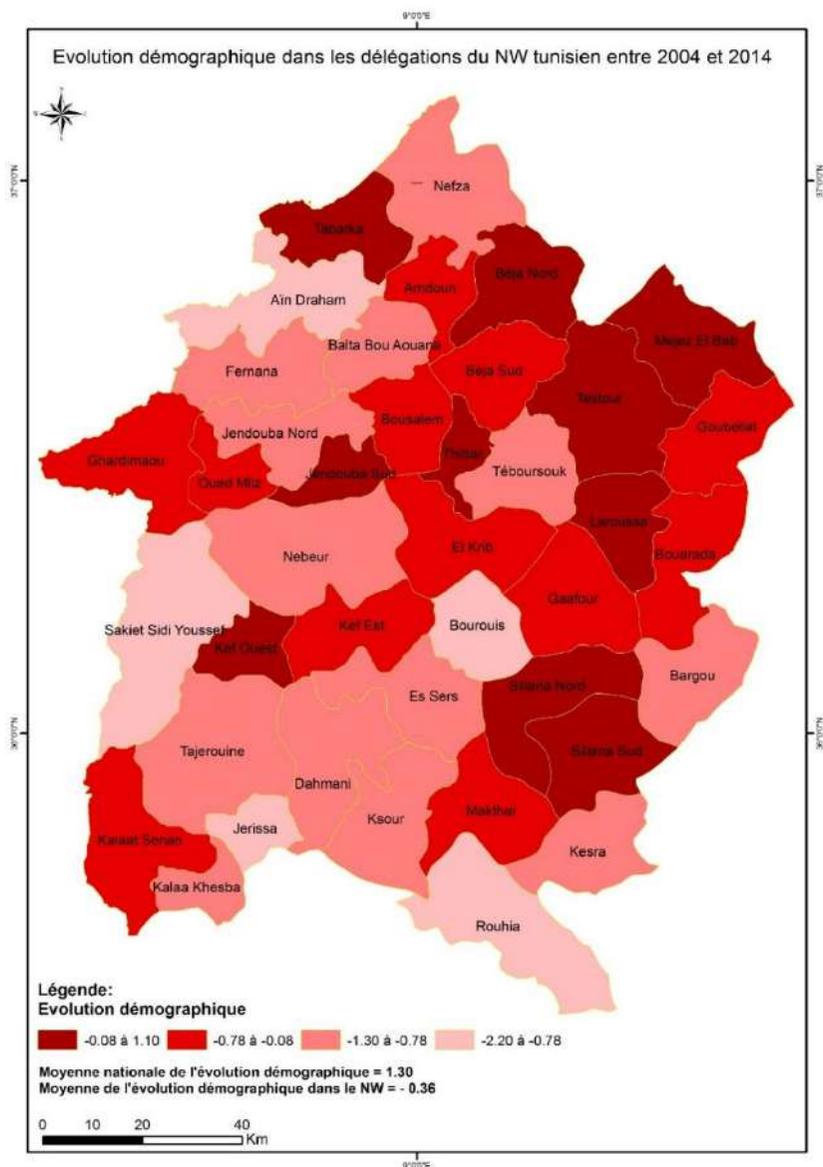
L'examen des indicateurs socio-économiques et démographiques permet d'éclaircir en mieux ses rapports complexes de la population à l'agriculture et à cette vocation agricole du territoire régional.

### **III- Une marginalité sociale régionale à découvert**

Les indicateurs démographiques et socio-économiques révèlent une succession de difficultés et de pressions qui impactent profondément le rapport à la terre longtemps adossé à la vocation agricole paradoxale :

- Un solde migratoire déficitaire chronique et généralisé pour tous les gouvernorats de -36710 en 2014 ;

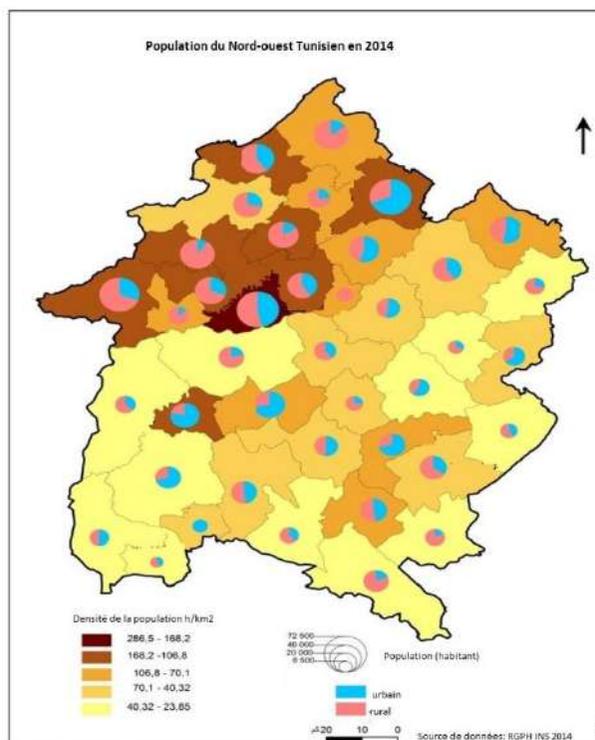
- Une croissance démographique négative avec -0.36 % contre 1.03% par an au niveau national ;
- Un taux de pauvreté régionale (25.8%) et locale qui atteint 45.4 % à Nebbeur et 40.7 à El-Rouhia, et un taux de chômage (16.7%) parmi les plus élevées en Tunisie (INS 2020).



**Carte .2 : Taux d'accroissement annuel moyen par délégation du nord-ouest tunisien en 2014.**

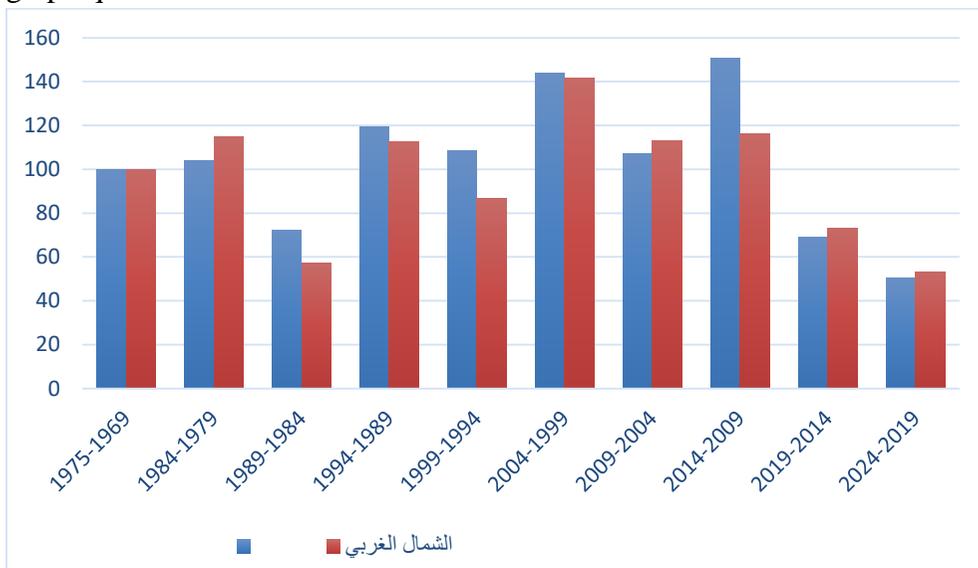
Il s'avère d'après l'analyse des taux annuels moyens de la région du NO que la croissance démographique négative est attestée dès le recensement de 2004. Ce recul enregistré en 2004 est consolidé et considéré comme tendance lourde qui devient de plus en plus prononcé en 2014 du fait d'une décharge conjoncturelle et une quête d'équilibre avec les ressources et la fragilité du milieu. Mais on est encore loin des signes de la déprise généralisée. Les densités restent élevées et dépassent 130 h/km<sup>2</sup> à Jendouba. Ceci concerne surtout le bassin de la Moyenne Medjerda (Jendouba et Beja) même si des signes de recul net du nombre des ménages sont enregistrés à Ghardimaou et Nefza. Toutefois des signes nets de déprise rurale se confirment dans la sous-région du Haut Tell.

La migration de départ est à nuancer par la complexité et les mutations de la mobilité et le phénomène de retour très peu explicite dans les statistiques. On peut en déduire l'ampleur dans la structure par âge de la population à travers le taux élevé de la strate des personnes de plus 60 ans 15.2% contre 11.7% au niveau national en 2018.



**Carte 3 : Répartition de la population rurale et urbaine et densité par délégation en 2014.**

Les aménagements hydro agricoles sur le territoire dans la plaine de Jendouba sont porteurs d'impacts et de dynamiques changeantes sur l'ensemble du territoire de la plaine de Jendouba. Ces effets sont décortiqués et analysés à partir d'un travail de thèse soutenue en 2016 (Sofien Aloui, 2016) où nous avons essayé de montrer l'effet direct du développement agricole sur la mobilité. On peut déterminer la temporalité de cet effet plus ou moins « fixateur » de la population à travers trois temps comme le montre le graphique suivant :



**Fig.4 : Evolution de la Migration au NO et à Jendouba dès les années soixante-dix**

*Source* : INS , Indice 100 : année 1969-1975

- **Le temps de l'absorption de l'explosion démographique** : Le développement des périmètres irrigués s'est étalé du début des années soixante-dix jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix et c'est une période de transition démographique marquée par des taux de croissance élevés. L'extension de l'irrigation a contribué à fixer une partie de la population jadis vouée au départ du moins dans la plaine aménagée.
- **Le temps de la pression (fin des années quatre-vingt)** : La forte croissance démographique qui a contribué à fournir une main d'œuvre agricole composée essentiellement de salariat saisonnière et d'aides familiaux s'est vite

transformée en vraie pression sur la terre, augmentant la consommation sociale peu productive. Des signes de dé-intensification et d'externalités négatives économiques et environnementales se sont manifestés.

- **Le temps de la décharge démographique** : Les années quatre-vingt-dix marquent un tournant engendré par le désengagement de l'État et une volonté d'insertion dans la mondialisation ainsi qu'un manque d'intérêt pour l'équilibre régional. Les difficultés des régions intérieures de vocation agricoles se multiplient et s'aggravent. Même les périmètres irrigués jadis îlots de prospérité arrivent mal à retenir leur population. Les anciens foyers et régions d'accueil surtout en Grand Tunis cèdent peu à peu la place à de nouvelles destinations vers le Centre Est.

La mobilité interne reste contrariée par l'enclavement et l'atrophie de l'entreprenariat locale et régionale ainsi que le faible taux d'équipement et les revenus des ménages.

Un accroissement démographique négatif généralisé pour tous les gouvernorats, affirmé lors du recensement de 2014, semble traduire une tendance lourde induite par un effet double : la migration et le recul important et précoce de la fécondité. On pouvait même avancer l'hypothèse de *fracture démographique* qui touche à la fois les espaces urbains et ruraux même dans les secteurs les plus refoulés par rapport aux autres régions du pays. Cette crise démographique touche toutefois plus les espaces ruraux que les centres urbains. A titre d'exemple, le secteur montagneux de Beni Mhemmed à Balta-Bouaouen (Jendouba) enregistre un taux de croissance annuel négatif de -4% entre 2004 et 2014. La disparité spatiale entre plaine et montagne et entre centres urbains des chefs-lieux des gouvernorats et le reste du territoire régional est bien prononcée comme l'affiche la carte de la croissance démographique (carte n°2). On peut même dégager des axes qui relient directement ces chefs-lieux à la capitale Tunis (Jendouba-Tunis ; Kef-Tunis et Siliana-Tunis). Hors ces axes, c'est la crise démographique qui l'emporte. Cette marginalisation de la montagne au profit des plaines découle d'un processus historique de ruptures d'équilibre et de complémentarité inter et intra territoriale entre régions du Nord et régions du centre des steppes et au sein même de la région du NO entre plaine et versants de montagne. Dans notre thèse (Aloui S. 2016), on a développé l'idée d'une « inversion spatiale » et de l'installation d'une recomposition du territoire à structure linéaire extravertie largement monopolisée par la capitale Tunis.

On remarque que malgré une sédentarité ancrée dans le temps, la territorialisation urbaine a de tout temps fui le milieu de la plaine pour coller aux versants. L'exemple de Bullaregia ou Chemtou (Saiidi Amor, 1980) constitue une représentation éloquente de l'urbanisation ancienne dans la région. L'urbanisation contemporaine semble cependant bien marquer une rupture après une période de troubles et de relâchement des tissus anciens et un changement profond des facteurs de territorialisation anciens pendant l'époque médiévale et moderne.

Toutefois, quatre facteurs de territorialisation semblent continuer à conditionner le peuplement et l'urbanisation dans la région du NO à savoir la terre, l'eau, les souks et le transport.

- **La territorialisation par le foncier**

Les structures agraires dans leur évolution historique ont fait côtoyer la grande exploitation et la petite avec un contraste marquant entre plaine et versants de montagne ainsi que le contraste proximité d'oueds et reste des plaines (Poncet J. 1962). Paradoxalement les noyaux des villes ont occupé des sites à valeur agricole médiocre et à fort risque d'inondabilité autour des souks hebdomadaires à caractère ruraux. A l'époque coloniale, les colons préféraient s'installer au sein de leurs fermes ou suivaient un comportement absentéiste et s'installaient dans les grandes villes coloniales comme Tunis ou Ferryville. De ce fait, ces villes locales n'ont que peu bénéficié de la présence de colons.

- **La territorialisation par les souks**

Ce sont des structures d'échange à caractères ruraux et occupent l'espace temporairement. Les communautés et sous régions rurales arrivent à organiser l'activité commerciale sur les jours de la semaine, constituant ainsi un cycle d'échange spatio-temporel qui offre une complémentarité régionale et garantit au commerce une certaine stabilité malgré la mobilité et la précarité spatiale. Ces souks sont héritiers d'une grande foire régionale qui se tenait annuellement dans la sous-région Bousdira à Bousalem (HNIA Abdelhamid .2000). Les villes contemporaines tendent à refouler ces souks vers leurs abords et de donner au service commercial plus de structures fixes et quotidiennes.

- **La territorialisation par l'eau**

Il suffit d'examiner le parcellaire à proximité de la Mejerda et ses affluents pour constater les bandes étroites de parcelle perpendiculaires aux cours d'eau, traduisant ainsi une certaine équité d'accès à l'eau, mais aussi un souci de partage du risque face à l'inondation. Les noyaux des villes actuelles ont évité les bords et berges des oueds mais en somme elles ont en majorité des sites fluviaux. La proximité immédiate de ces berges représente les extensions récentes et non le noyau urbain.

- **La territorialisation par le transport**

La fluctuation annuelle et saisonnière des régimes pluviométriques ainsi que les débits des oueds conjugués à un sol alluvionnaire impraticable lors des saisons pluvieuses ont privé la plaine d'une infrastructure routière stable et solide. L'événement marquant de l'histoire moderne de la plaine était l'installation du chemin de fer depuis 1876, parcourant le long de la plaine et liant la Tunisie à sa frontière algérienne. Les travaux de construction ont fait recours à l'exploitation des pierres des vestiges romains dans la plaine ce qui aurait effacé les traces historiques des tentatives de mise en valeur (routière et hydro agricole). Les stations vont lier les souks entre eux et empiéter sur les terres privées en élargissant un domaine public qui va devenir par la suite le noyau des villes coloniales émergentes. Il faut signaler que les souks restés à la marge du chemin de fer n'ont pas connu le même sort, ce qui marque cet effet territorialisant du système de transport colonial. L'ingénierie coloniale va donner des solutions pour la jonction urbaine entre ces souks en construisant des ponts métalliques au début de la colonisation puis bétonnés (à partir de 1910) sur la Medjerda et ses affluents.

Une **organisation spatiale linéaire va se renforcer en rapport avec un système économique et administratif de ponction et de drainage de la richesse** (Saidi Amor 1980). Cette linéarité spatiale va conditionner l'évolution de l'armature urbaine régionale et façonner la morphologie de la ville et son paysage. Ces villes restent linéaires et dépourvues de vrais centres dynamiques capables de recentrer la ville sur elle-même et de rayonner sur son environnement rural et régional. L'évolution actuelle des villes du NO dépend moins d'une diversification économique génératrice de richesse, que de la

fonction administrative de contrôle et de services marchands. Une citoyenneté et une urbanité se confirment et côtoient la ruralité sans accumulation réelle. L'épargne des ménages est véhiculée en consommation sociale ou en investissement hors région, et c'est ce qui constitue pour la région une vraie hémorragie de valeurs.

La linéarité de l'organisation de l'espace au NO sanctionne l'interconnexion territoriale et génère l'enclavement et la marginalisation des zones qui éprouvent du mal à se connecter aux réseaux d'échanges. La faiblesse des infrastructures dans les zones frontalières et montagnardes est souvent liée aux reliefs accidentés ou aux caprices du climat et au manque de moyens consentis pour l'équipement ou la maintenance. Pourtant le discours sur les marges reste imbibé de stigmatisme et de méconnaissance de la réalité des lieux. Parfois, la précarité des infrastructures dépend moins des moyens consentis que des problèmes récurrents dans la détérioration rapide de ces infrastructures, comme les glissements de terrain et les solutions techniques inappropriées. L'enclavement dans les marges du NO reste un problème tant décrits mais peu étudié dans sa multi-dimensionnalité et en rapport avec la mobilité de la population. Les interventions prennent souvent un caractère d'assistance sociale et sont peu soucieuses des fonctions économiques et environnementales.

## **Conclusion**

La marginalité spatiale et régionale de la région du NO est attestée à travers plusieurs indicateurs socioéconomiques. En matière économique, la région est confinée à une vocation agricole impactée par une charge sociale et modernisée partiellement sans assurer de vraies conversions durables et capitalistiques. Le faible apport des autres secteurs économiques et l'immensité de l'informel laisse penser à une certaine « division nationale de travail » à l'instar de la division internationale du travail. Une situation qui perpétue les inégalités à des seuils inadmissibles et compromet les efforts de développement régional. Le mal développement de la région peut être interprété moins comme un retard rattrapable que le résultat direct d'une réalité structurelle de détérioration des termes d'échanges régionaux et de rapports inégalitaires centre/périphérie générateur de marginalité structurelle.

Pourtant, la région ne manque pas de ressources naturelles et humaines et de potentiel de développement local. Les solutions proposées en matière d'économie sociale et solidaire et de développement territoriale avec l'attribution des AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) sont contournées par des réseaux marchands exogènes, d'autant plus, très sélectif en matière de sites concernés. Des pistes envisageables de « démarginalisation » peuvent combiner la valorisation locale des ressources, la fluidité de la mobilité comme avatar à la « fixation » de la population, la durabilité et la résilience de l'environnement et la stimulation de la compétitivité territoriale avec la reconnaissance de la rente territoriale (une labellisation) dans des filières comme celle du lait. C'est surtout une révision totale de la manière dont est perçue la marginalité régionale du NO et celles des régions de l'intérieur qui s'avère indispensable dans une nouvelle optique d'équité territoriale.

## Bibliographie

- Alou S., *Irrigation et territoire : les enjeux de l'aménagement hydro agricole moderne dans la plaine de Jendouba au Nord-ouest de la Tunisie*. Thèse de géographie soutenue à la FLSHS Sfax Novembre, 2016, 350p.
- Belhedi A., *La fracture territoriale*, Wassiti éditions Tunis, 2012.
- Elloumi M., *Tunisie : Agriculture le développement compromis*, Editions Nirvana, Tunis, 2018, 84p.
- Gammar A- M., « Dynamiques rurales et conservation forestière dans le Nord de la Tunisie » in *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 107-3 | 2019.
- Hanafi A. (ed), *Les espaces difficiles en Méditerranée : Approches géographiques*, Actes du 9ème colloque du département de géographie. Fac. des Lettres des Arts et des humanités de Manouba , 2021 , 456p.
- Hamed Ch., « Au-delà de l'exception tunisienne : les failles et les risques du processus révolutionnaire », In [\*Pouvoirs\* 2016/1 \(N° 156\)](#), 2016 , pp. 137 à 147.
- Hanin M., « Sociologie des marges au temps du Coronavirus : Peurs, précarités et attentes », In *Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux*, Tunis, 2020.
- Institut National de la Statistique (INS) et BM, *Carte de la pauvreté en Tunisie*. Tunis, 2020, 111p.
- INS, *Estimation du produit intérieur brut au niveau des grandes régions : principales régions*. Tunis, 2021, 15p.
- INS, *Recensement Générale de la Population et du Logement (RGPH) 2004 et 2014*.
- ODNO, *La région du NO en chiffres*, 2018.

- Rebaï N., "Les territoires ruraux de montagne en Tunisie, entre marginalisation et perspectives de transition. Éléments d'analyse depuis le Jbel Bargou", *Cybergéographie - European Journal of Geography*, Document 1011. DOI : 10.4000/cybergeographie.38728. 2022.
- Sajaloli B. et Gresillon E., « Les marges, une géographie plastique des territoires humains », In *L'information géographique* I/Vol 82, 2018 , pp 192-142.
- Sandron F. et Gastineau B., *Fécondité et pauvreté en Kroumirie (Tunisie)*, L'Harmattan, Paris, 2002, 187p.
- Tallon H., « D'une marge à l'autre, regard sur la pluriactivité dans les espaces ruraux ». Dans José-Angel Calderon, Lise Demailly et Severin Muller (Dir.), *Aux marges du travail*. Toulouse, Octarès éditions, 2016, pp.199-210
- Tizaoui H., *Pour un nouveau paradigme du développement régional en Tunisie, Pas de développement régional sans industrie (étude de géographie économique et sociale)*, Arabesque éditions. Tunis, 2020.
- Vant A. (dir.), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, 265 p.

# **D'une marginalisation sociale et spatiale vers un développement territorial durable : Que cache le silence des ruines des ksours à Tataouine ?**

*Nesrine Ellouze* <sup>122</sup>

## **Résumé**

Cet article présente une recherche-projet menée à Tataouine qui met en évidence la marginalité sociale et spatiale dans la région ainsi que ses causes latentes et apparentes.

Au cours de ces dernières années, Tataouine a été le théâtre de plusieurs revendications axées particulièrement sur le développement régional et l'emploi des jeunes, dont le plus célèbre celui de "El Kamour". Reste que la région détient une ressource patrimoniale inexploitée et abandonnée (les ksours). Ainsi, créer une dynamique autour du patrimoine ksourien pourrait réussir à fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet ambitieux de préservation du territoire patrimoniale et de promotion de l'identité locale.

La méthodologie adoptée consiste par conséquent à comprendre les rouages constitutifs de la marginalité socio spatiale. Le but étant de déconstruire en proposant des mesures d'insertion et d'amélioration afin de nouer des liens entre les institutions permettant d'encourager la coopération et l'investissement dans le secteur du tourisme culturel.

**Mots-clés :** Marginalisation, exclusion, ressources patrimoniales, tourisme culturel, développement territorial.

---

<sup>122</sup>Docteur en aménagement de l'espace et en urbanisme Desinger Social ,Université de Sfax .

## Abstract

This article presents a research-project developed in Tataouine that highlights the social and spatial marginality in the region and its latent and apparent causes.

Over the last few years, Tataouine has been the scene of several claims focusing particularly on regional development and youth employment, the most famous of which was that of "El Kamour". However, the region has an unexploited and abandoned heritage resource (the ksour). Thus, creating a dynamic around the ksour heritage could succeed in federating the actors of the territory around an ambitious project of preservation of the heritage territory and promotion of the local identity.

The methodology adopted therefore consists of understanding the constituent workings of socio-spatial marginality in order to deconstruct it through the proposal of measures for insertion and improvement of the perspective of establishing links between institutions allowing for the encouragement of cooperation and investment in the cultural tourism sector.

**Keywords:** Marginalisation, exclusion, heritage resources, cultural tourism, territorial development.

## Introduction

Dans un contexte conflictuel, la région de Tataouine est considérée comme un territoire condamné au déclin, à la marginalisation et à la stagnation socio-économique souvent qualifié de difficile, de marginale ou encore de défavorisé, par opposition aux zones du Nord plus avantagées. Plusieurs débats ont été lancés pour penser un développement équitable et durable de cette région. Généralement, la problématique posée au niveau des régions dites marginalisées de par leurs reliefs et/ou leurs climatologies spécifiques, consiste à assurer une adéquation entre la gestion efficace de leurs ressources et une mise en valeur de leurs potentialités, dans le cadre d'un système où la création des richesses ne devrait pas incomber seulement à l'État et où l'autonomie des collectivités locales pour la promotion du développement reste prépondérante (Kebir, 2010).

Ainsi, le questionnement sur diverses stratégies d’insertion est au cœur de cet article. D’ailleurs, « La situation de marginalité n’est pas un donné, elle est une construction sociale et politique, matérielle et idéelle, cognitive et discursive. La marge est toujours – comme n’importe quel territoire – dynamique» (Édith Fagnoni, Olivier Milhaud et Magali Reghezza-Zitt, 2017). Ainsi, une région telle que Tataouine qui regorge d’un patrimoine culturel matériel et immatériel non exploité est totalement abandonné à son sort. Cette ressource peut constituer un levier de développement territorial d’une grande importance. De ce fait, cette recherche tente d’examiner les possibilités de valorisation de patrimoine à Tataouine en relation avec les protestations que vit cette région. Comment réagir dans l’immédiat sur le terrain pour relever le défi et engager le patrimoine dans un processus de développement durable où il se positionnera comme un vrai levier de développement local ? L’hypothèse est que la création d’une dynamique autour du patrimoine ksourien et la mise en place d’une stratégie d’exploitation du fort potentiel patrimonial et culturel de la région pourrait permettre un développement territorial économique qui est « susceptible d’ouvrir une perspective de projets innovants afin de mettre en valeur les ruines de ksour derrière lesquelles se cachent des conflits institutionnels, sociaux et intergénérationnels ». (Ellouze, 2019).

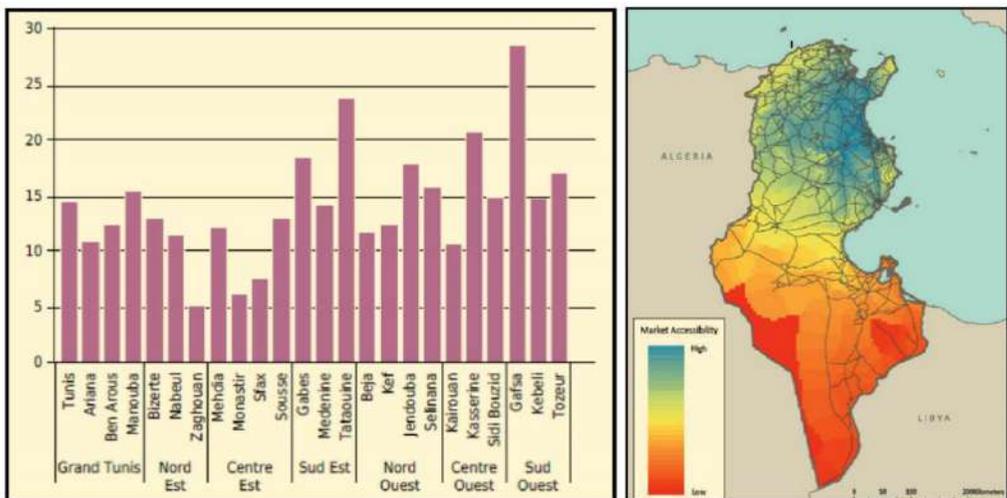
De plus, la bonne valorisation du potentiel du tourisme patrimonial et culturel caractérise la capacité d’un pays à bien exploiter l’ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur culturelle et à favoriser l’accès aux investissements à travers la mise en valeur de ses gisements. Ce processus passe d’abord par l’élaboration d’un sens d’appartenance individuel et collectif (Unesco, 2020). Par le passé, ces constructions monumentales « les ksours » avaient une importance capitale au regard des générations qui les ont conçus et exploités. Mais peu à peu, l’évolution de la société a provoqué dans ces régions un changement des valeurs socioculturelles imposant une patrimonialisation de ses gisement pour y encourager le tourisme (Kancel *et al.*, 2013 ; Vernieres, 2015). A noter aussi que plusieurs régions, au niveau national ou international, se sont tournés vers la valorisation de leurs patrimoines matériels et immatériels dans le but précisément de développer le secteur touristique, les ressources du patrimoine culturel sont de plus en plus mobilisées dans des projets durables : « des projets de territoires » (François *et al.*, 2006).

Nous nous proposons donc, à explorer à travers cette recherche, la possibilité d'envisager une société inclusive où le patrimoine culturel serait appelé à être un levier de développement territorial. En apprenant à valoriser leur patrimoine culturel, les habitants pourraient découvrir leur véritable identité et ce qu'ils ont de commun à partager. La caractérisation et la gestion participative de ces biens culturels communs ne peut qu'engendrer une société plus stable et solidaire capable même d'enrayer l'exode rurale.

Donc, en s'appuyant sur un travail sur le terrain et des projets-recherche visant la promotion des ksour à Tataouine nous avons posé le problème de l'exclusion et de la marginalité dans cette région en essayant d'identifier les moyens permettant la contribution des ressources patrimoniales au développement territorial. L'objectif poursuivi est la réalisation de la mise en valeur du patrimoine et de permettre des prises de décisions par des démarches participatives qui met les habitants de la région au centre des préoccupations. Ces décisions doivent en premier lieu privilégier la protection environnementale, sociale et la lutte contre l'exclusion économique afin de réduire les vulnérabilités dont souffre la région de Tataouine et le patrimoine pourra constituer dans ce cas une ressource alternative de développement.

## **1. Mise en Contexte : Tataouine, un potentiel patrimonial en abondant**

Le gouvernorat de Tataouine, qui a été créé le 2 mars 1981 par une scission du gouvernorat de Médenine, compte uniquement 150000 habitants environ, pourtant il est doté de la plus grande superficie en le comparant avec les autres gouvernorats. Tataouine est très riche en ressources naturelles : Gypse, marbre, minéraux, pétrole. Pourtant, ce gouvernorat présente le taux de chômage le plus élevé du pays et le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter dans la région, atteignant 17.000 chômeurs. Le taux de chômage est de 32.4% alors que le taux chômage national ne dépasse pas 15,1%. Le commerce à Tataouine se base surtout sur le commerce informel avec la Lybie et le taux de pauvreté dépasse 15%.



**Figure 1 : Tataouine avec le taux le plus élevé de chômage en Tunisie.**

*Source* : Banque Mondiale, *Accessibilité du marché à travers la Tunisie, la Révolution Inachevée*, pp.303 et 306.

Sur le plan historique, la région de Tataouine a connu durant son histoire la succession et le brassage de plusieurs civilisations et maints vestiges dont le plus célèbre est le ksar.

Les ksour s’étalent sur un espace qui représente le tiers de la superficie de la Tunisie, sur le territoire de deux régions administratives, les gouvernorats de Tataouine et de Médénine. Selon le dernier recensement réalisé en 2010 dans le cadre d’une collaboration scientifique tuniso-allemande (Popp et Kassah, 2010), le Sud-Est tunisien compte 92 sites. La chaîne Matmata-Demer contient plus de 70 % du total recensé, soit 66 ksour, qui sont situés dans les montagnes ou dans les plaines.

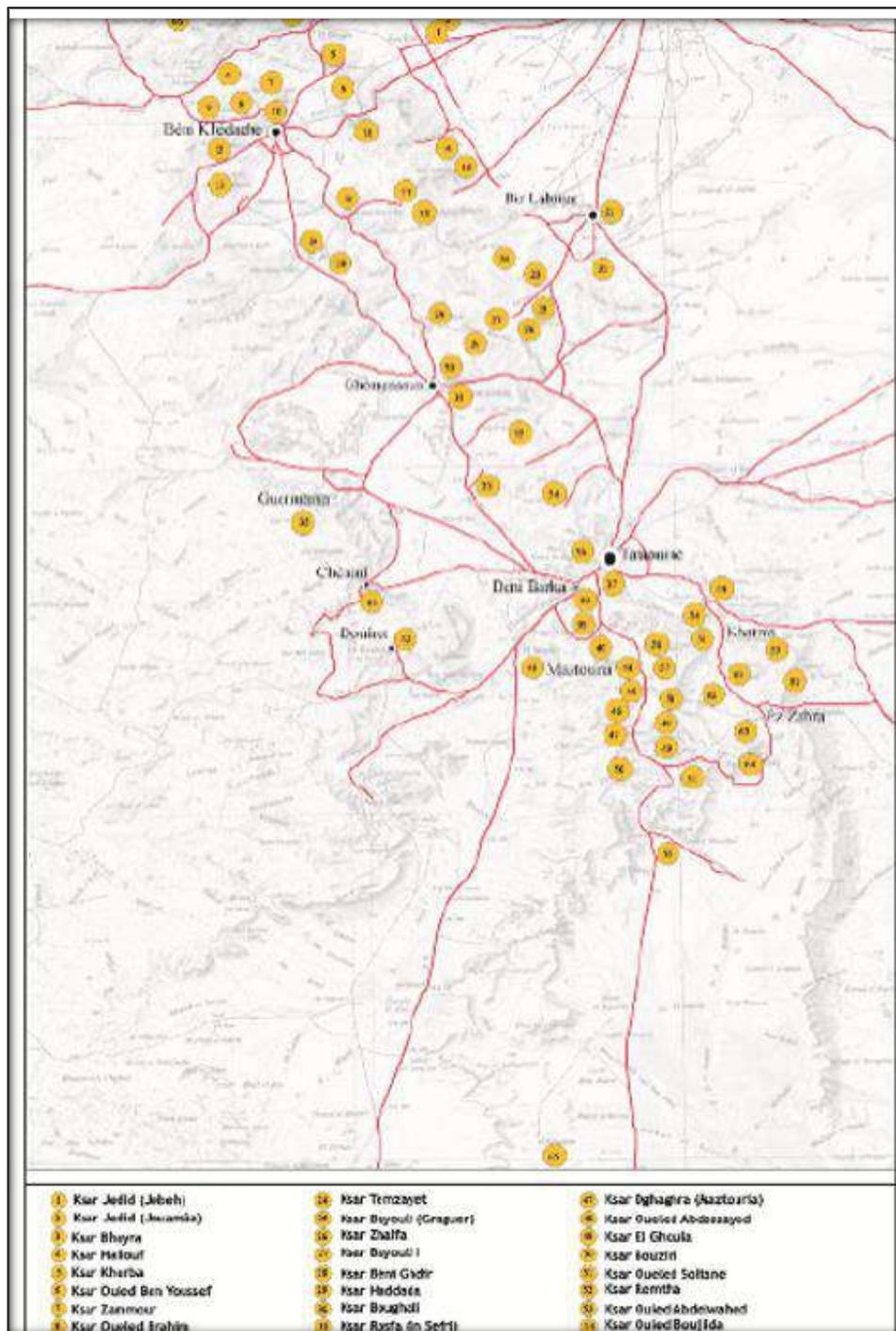


Figure2 : La répartition des ksour dans le Sud-Est tunisien.

Source : Hammami, 2013.

Le ksar qui servait auparavant à emmagasiner les denrées et la provision des tribus, est vu aujourd'hui comme un système complexe qui accumule le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, mis à part sa grande valeur historique et ses ressources culturelles et naturelles. Ces ressources constituent un " Plus-Value" de l'identité du territoire. L'environnement naturel des ksour donne au territoire de Tataouine une grande valeur attractive, mais seule ombre dans le tableau, ces majestueux monuments sont en péril, étant donné leur état de dégradation avancé.

Selon le commissariat régional des affaires culturelles à Tataouine (2021), uniquement deux ksour sont exploités et le pourcentage d'exploitation est de 0.18% dans toute la région de Tataouine. Par contre le nombre des ksour totalement abandonnés est de 28 Ksar à Tataouine ce qui fait que plus que 40% des nombres des ksour sont en état d'abandon total.

Doit-on se demander que cache le silence des ruines ?

Pour se pencher un peu sur la problématique, nous remarquons que plusieurs éléments entrent en contact et se croisent, ce qui nous confirme que notre objet de valeur ksar est bien complexe. Nous allons revenir pour parler encore de la valorisation la grande richesse patrimoniale de région, les ksour, mais il nous semble à ce stade de notre recherche qu'il est pertinent de revenir à notre problématique et notre contexte en relation avec la marginalisation sociale et professionnelle vécue à Tataouine malgré la grande richesse et la valeur sociale du patrimoine ksourien.

## **2. Tataouine : région marginalisée ayant un grand potentiel de développement**

Depuis la révolution de 2011, le sud tunisien comme les autres régions du pays a connu plusieurs mouvements de contestations dont le plus célèbre est celui d'« El Kamour ». Les revendications ont été axées sur l'emploi des jeunes et le développement de cette région marginalisée. Le slogan « Rokh la » est devenu un slogan pour les manifestations, écrit sur les murs des bâtiments dans tout le gouvernorat de Tataouine comme preuve de la détermination des manifestants. Ce slogan exprime le refus de reculer jusqu'à aboutissement de

leurs demandes réclamant la mise en œuvre des promesses faites depuis plusieurs années par les gouvernements successifs.

Ces manifestations qui ont éclaté le 15 mars 2017 dans la localité de ksar « Ouled Dabbeb », du nom d'un monument historique phare dans le gouvernorat de Tataouine, ont duré plus de quatre ans. Les manifestations continuent de prendre de l'ampleur suite à la grande crise de juillet 2020 où les protestataires ont décidé de bloquer les sites de production pétrolière et de fermer la vanne du site de pompage de pétrole d'«El Kamour ». C'était une façon de rappeler au gouvernement la nécessité d'appliquer les accords de 2017.



**Photo.1 : Les manifestations dans la ville de Tataouine le 22 Juin 2020**

*Source : AFP - FATHI NASRI*

Au premier regard, le choix des protestataires de privilégier le ksar de « Ouled Dbeb » pour déclencher leurs manifestations nous paraît évident. Personne ne nie l'importance symbolique et la valeur sociale de ce monument historique aux yeux des citoyens, en ce sens qu'il représente la société conservatrice dans toute son authenticité et sa fierté. Surtout que Tataouine est aussi caractérisée par un tissu social communautaire et un contrôle politique

et social informel par les tribus arabes et berbères. Ce contrôle se manifeste de plus en plus lors des gestions de conflits.

D'ailleurs, en parlant de Tataouine, tout un lexique s'invite exprimant l'« exclusion » et la « marginalisation » (Tahmich) qui occupe de nos jours l'essentiel du discours des instances publiques sans vraiment expliciter le sens de ce genre de vocables. De surcroît, dans l'imaginaire collectif, Tataouine est relié à un espace désertique, isolé. « L'outre-monde » comme l'appelait André Breton. Vivre dans ces lieux évoque naturellement l'écart et la distance vu que « *La marginalité de ces lieux appelle en retour des pratiques singulières et plurielles poussant le visiteur à se frayer un chemin pour atteindre l'ultime caractéristique de l'hétérotopie.* » (Ellouze, 2019).

Pour Berthet :

*« Vivre en marge, être en marge signifie une non-intégration à un groupe social, à une catégorie donnée, un refus de se soumettre à la norme, "être non conforme aux normes d'un système donné". De ce point de vue, la marge en tant que refus et en tant que tentative de vivre "autrement", d'inventer d'autres types de rapports, exprime un choix, une liberté qui se distingue de la situation de fait. De cette marge aux aspects et degrés variés s'inventent parfois des alternatives de vie, des utopies, fermentent des projets, prennent formes certaines insoumissions. C'est en cela que les deux termes [la marge et le centre] ne sont pas superposables. Une forme de marge ne subit pas l'autorité du centre, ou plutôt la vit-elle autrement »* (Berthet, 2004 : 12).

C'est ainsi que le rejet de se soumettre à la décision prise par le système et l'état central se caractérise par une aspiration de retour au passé et aux valeurs conservatrices des tribus. De ce fait, le mouvement du « Elkamour » trouve un fondement dûment légitimé par des facteurs historiques et culturels qui cimentent les relations entre les habitants du gouvernorat. C'est même l'un des principaux facteurs qui explique la réussite de ce genre de manifestations dans les régions du sud. Par ailleurs, il est important de remarquer que selon nos constatations tout au long d'une période de cinq ans passés dans un travail de terrain dans la région du sud-est tunisien, la situation tendue et l'ambiance conflictuelle entre l'État et les mouvements protestataires ont rendu quasi

impossible tout investissement d'ordre culturel dans cette région. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les protestataires de la région y voient des dépenses superflues ne pouvant être tolérées par une société qui porte sur les Arts un regard peu passionné, les considérant comme une activité qui ne traduit pas leurs vraies valeurs, plutôt conservatrices.

D'ailleurs, depuis 2017, le gouvernorat de Tataouine a engagé plusieurs actions tendant à la réhabilitation et la valorisation du patrimoine culturel de la région, mais celles-ci ont été souvent regardées comme étant des moyens de diversion pour détourner le regard des citoyens sur les vrais problèmes, comme la pénurie d'eau, le chômage et autres. Même les multiples restaurations effectuées par les pouvoirs publics dans le but de les maintenir en bon état sont restées « stériles », sans un véritable rendement économique profitant à la région. A cela s'ajoutent les problèmes se rapportant à la propriété foncière des monuments et à la lourdeur des procédures administratives pour les régler, sujet qui nécessite plusieurs démarches de collecte de données.

Nous nous demandons si le gouvernement, en établissant l'accord d'El Kamour avec les protestataires, a pris en considération la valeur patrimoniale dont regorge la ville de Tataouine et s'ils ont pris aussi en considération la nouvelle loi de l'économie sociale et solidaire qui a été approuvée récemment par le parlement et pouvant appuyer cet accord.

Dans le même sens, plusieurs voix se lèvent pour questionner l'accord de El Kamour. Son contenu se focalise uniquement sur l'affectation de milliers de chômeurs dans des sociétés pétrolières et des sociétés non productives et ne mentionne en aucun cas un développement durable et équitable. Cela nous pousse à nous questionner si cet accord va réellement changer la réalité du développement de la région. Cet accord serait-il capable d'établir une nouvelle approche de développement garantissant la justice entre les régions et ne consacrant pas la logique du régionalisme et des tribus au détriment de l'adoption de l'État de droit et à l'unité nationale ? Et si c'est possible, comment ?

Le Gouverneur de Tataouine avec qui nous avons eu un entretien direct le 27 novembre, estime que l'accord du El Kamour n'est pas du tout suffisant.

Il ajoute qu'il faut se mobiliser dans cette dynamique sociale pour penser des projets touristiques, culturels, sociaux et solidaires, même en partenariat public privé. Il ajoute que seuls les projets de développement social, touristique et culturel sont capables de perdurer dans le temps vu que l'investissement dans l'extraction des énergies fossiles n'est plus rentable et que l'investissement dans les ressources naturelles n'est pas suffisant pour bâtir un monde équitable. Il postule aussi que Tataouine n'a pas eu la chance de connaître ce genre de projet pour accumuler de l'expérience et rares sont les investisseurs qui ont voulu s'investir dans le secteur du patrimoine culturel, vu l'absence d'une approche globale du développement. L'accumulation de l'expérience est très importante dans une région qui vit dans un climat social très tendu depuis plusieurs années.

Mansour Boulifa, historien et membre actif de la société civile de Tataouine, affirme que les personnes qui revendiquent de l'emploi n'ont aucune idée sur l'histoire et la culture patrimoniale de leur pays n'ont aucune expérience dans le domaine. Les ponts pourraient se construire selon lui en invitant l'état à repenser la relation entre le régional et le central.

De notre côté, nous pouvons estimer que la dynamique des protestations que la région a connu nous a invité à assister à un changement de perspective de plusieurs « acteurs de la société civile ». Dans certains cas, nous avons en effet jugé nécessaire d'anticiper « l'approche analytico-descriptive » pour adopter une « perspective pragmatique ».

Il est intéressant de signaler que la thèse d'E. Durkheim selon laquelle la marginalité est « *une anticipation et un acheminement vers ce qui sera* » vient d'être reprise depuis quelques années par certains sociologues, tels que A. Touraine, permettant par conséquent une adaptation des structures au changement des comportements et à l'évolution des mentalités. Cette marginalité revêt donc pour ainsi dire un aspect positif contribuant à l'évolution sociale. En revanche, elle est le plus souvent interprétée actuellement comme un signe de déviance par certains sociologues qui n'ont pas pris en considération la dimension spatiale de ce concept.

### **3. Le rôle de la société civile dans le développement territorial du patrimoine à Tataouine**

Nous sommes face à une région qui a un rapport anthropologique au patrimoine culturel et un impact identitaire très grand, avec une importance historique des monuments très riche. En même temps, c'est une terre de paradoxe qui fait qu'il y a une impossibilité de faire avancer les projets culturels, surtout lorsqu'on parle de grands projets culturels dans une région qui regorge de patrimoine matériel et immatériel. Toutefois, il nous a été donné de constater à l'occasion de nos études sur place que les ONG se sont beaucoup impliquées dans le développement touristique. Malheureusement, leurs actions menées étaient sporadiques et non encadrées. A cet égard, il est évident que toute action visant la réhabilitation des ksour nécessite la concentration des efforts de créativité et d'innovation soutenus dans la durée. (Labiadh, 2017).

C'est la raison pour laquelle une politique mobilisatrice de toutes les parties prenantes et les « acteurs sociaux » agissant au niveau du développement durable serait à notre avis la démarche la plus appropriée pour la revalorisation des ksour. Yvon Lamy (1992 : 40), défendant le principe de l'appartenance des territoires aux acteurs sociaux, conçoit ainsi « le patrimoine comme terrain de rencontre entre administrations et associations ». Aussi, les établissements publics sont appelés à jouer un rôle de premier plan en vue de mettre à la disposition des régions concernées l'assise adéquate permettant de renforcer les projets d'aide et d'encadrement susceptibles de mettre en valeur les compétences.

Si nous résumons les différentes entraves auxquelles le ksar est confronté, nous pouvons citer :

- La dégradation de l'infrastructure
- L'aspect juridique très rédhibitoire
- La discordance entre les différents acteurs et à différentes échelles territoriales (Etat, gouvernorat, municipalités)
- L'ignorance et l'insouciance de la population locale
- Le manque de stratégie efficace pour la protection de l'environnement

- Le manque d'études approfondies et de projets pilotes pour encourager les investisseurs.
- Le danger lié à la fréquentation non surveillée des ruines (Ellouze,2019)

En 2018 et 2019, a eu lieu à Tataouine avec la présence des acteurs publics concernés par l'aménagement et la réhabilitation des ksour un projet-recherche intitulé le Désert Hétérotopique (Ellouze, 2019, 2021). Dans la deuxième session de ces projets qui s'est déroulé en 2019, trois groupes se sont répartis sur deux ksour choisis à savoir : Ksar Ouled Soltan, Ksar Dghaghra.

Les différents ateliers de réflexion ont permis la constitution d'un ensemble de groupes de travail composés d'universitaires, d'organisations de la société civile, de responsables des services publics et des acteurs économiques et professionnels du tourisme. Ces acteurs ont pensé ensemble plusieurs projets de valorisation des ksour et ils ont formulé les composantes principales des projets qui visaient à apporter un remède à la situation difficile du patrimoine à Tataouine. La finalité principale était de faire revivre les ksour tout au long de l'année (Ellouze, 2019).

Pour cela, trois axes stratégiques ont été définis :

- Opter pour le marketing comme démarche principale pour une mise en valeur des territoires, dans le cadre d'une démarche consensuelle avec toutes les parties intervenantes. A cet égard, il a été décidé de créer de nouveaux circuits thématiques culturels adaptés au mode de vie des amazighs afin d'améliorer l'offre locale et promouvoir un tourisme adéquat pour concilier le développement touristique et le respect des spécificités écologiques et culturelles locales. Ces circuits ont pour but :
- Encourager l'engagement des habitants dans ce programme d'actions par l'organisation en leur faveur de séances d'information et de formation sur la qualité de l'accueil des touristes et les conditions d'accès aux sites touristiques ;
- Instaurer des modalités de gestion efficace afin de bien contrôler les méthodes de financement des différents bailleurs de fond étrangers et doter les structures locales et régionales de moyens financiers adéquats leur permettant de

valoriser le patrimoine et d'engager les jeunes au travail dans le secteur touristique.

Ces trois points affichent clairement une démarche qui tend à renforcer l'autonomie des acteurs en les permettant d'accéder facilement à des démarches de gestion simplifiées et aux modalités de financement nécessaires. Ces axes sont en effet prometteurs de plusieurs moyens susceptibles d'aider au développement touristique et à un développement territorial harmonieux vis-à-vis l'ensemble des parties prenantes (Chamard et Schlenker, 2017).

#### **4. Recommandations : comment le patrimoine peut-il contribuer au développement de la région de Tataouine**

Il est désormais admis que certains monuments patrimoniaux suscitent un intérêt certain pour le tourisme. D'après nos expériences et des ateliers organisés en la matière, une mobilisation des atouts adéquats et une diversification des produits touristiques seraient susceptibles de mettre à profit des territoires structurellement défavorisés. Une telle démarche renforcerait les activités déjà en place, telles que festivités et rencontres pour faire sortir les territoires concernés de la vulnérabilité. (Abaab, 1997).

Ceci étant, il va de soi qu'en l'absence d'un programme d'action adéquat, il serait difficile voire même impossible de faire sortir de la crise les zones marginalisées. Envisager un programme détaillé doit être principalement axé sur un projet déterminé dans le temps et l'espace et mené en concertation avec l'ensemble des intervenants locaux. (Boutinet, 2012). Il serait indispensable de mettre en valeur les potentialités d'un territoire au moyen d'un programme global multisectoriel propulseur de développement. C'est là une des méthodes à même de fournir des disponibilités financières permettant d'enchaîner avec quelques actions « compensatrices ».

Dans le cas particulier des projets touristiques dans ces régions, les ksour pourraient offrir indéniablement un territoire à mettre en valeur en liaison avec tous les acteurs concernés tout en s'assurant de l'engagement de la population, condition indispensable pour le succès des actions envisagées. Selon Duvillard S. et Fauvel C. (2004), « *le support des activités doit faire consensus et la prise en conscience des acteurs locaux de cette nécessité, déclenche un nombre de*

*projets touristiques plus ou moins réussis selon l'approche suivie (engagement des populations et des institutions locales, gouvernance locale et appui des autorités, choix de la forme du tourisme et des activités à développer, viabilité économique, etc.) et la capacité de l'espace rural à s'adapter à cette innovation fonctionnelle ».*

Cette démarche est de nature à stimuler la coopération entre les acteurs intervenants dans les projets et plus particulièrement entre l'Administration, les établissements privés et les associations locales. Les habitants sont le plus souvent à court de moyens matériels et le tissu associatif ait enregistré un développement significatif depuis la révolution.

Les acteurs de la société civile disposent d'une marge de manœuvre très large leur permettant de coopérer utilement avec d'autres parties nationales ou étrangères afin d'encourager l'investissement privé. D'un autre côté, la capacité des associations à se conformer aux principes du développement territorial a été largement démontrée en vulgarisant les bienfaits du travail en commun.

Il est désormais nécessaire de miser sur une économie digitale du patrimoine culturel en remplacement des méthodes classiques largement entravées par son environnement physique et culturel. Ainsi, l'empathie et l'engagement envers les valeurs de la société et de son patrimoine culturel pourront apparaître à travers des plateformes digitales qui présentent et aident à repenser le patrimoine dans sa dynamique sociale interne, tout en impliquant les citoyens de la région à concevoir de nouvelles méthodes de développement économique et de transformation digitale.

Enfin, l'objectif à travers notre travail sur les ksour qui constituent un trait d'union patrimonial entre le passé, le présent et le futur, était de trouver des moyens pour assurer la promotion territoriale, en privilégiant une manière actuelle de parler et de faire parler de l'investissement, tout en stimulant l'envie de créer la richesse autour de ces vestiges. Il s'agit d'encourager le vécu émotionnel et la coopération parmi les usagers du territoire et de leur faire prendre conscience de la richesse patrimoniale et culturelle de leur lieu de vie et de son appropriation possible par tout individu, quelle que soit sa

connaissance du patrimoine. Aussi, pour développer la connaissance et l'appropriation des ksour les points suivants ont-ils été soulevés :

- Accorder une place plus importante aux habitants. La population locale fait partie intégrante de la problématique, dans la mesure où elle est la première concernée par la promotion du patrimoine et des techniques de sa mise en valeur.
- L'investissement est tributaire du développement d'une bonne stratégie de marketing territorial qui permettrait de mobiliser toutes les ressources patrimoniales des ksour pouvant jouer un rôle dans la valorisation du territoire.
- Organiser un échange intelligent et citoyen entre les différentes idées innovantes qui concernent le potentiel culturel dont jouit la région.
- Avoir recours au processus de l'innovation sociale et l'intelligence collective pour faire interagir le territoire patrimonial avec son environnement social, afin de mieux comprendre le rôle social de la réciprocité dans le développement durable des ksour.
- Mettre en adéquation le territoire avec l'évolution sociale et technique à travers une approche participative étant donné que les collectivités inventent et innovent en permanence.

## **Conclusion**

De prime à bord, d'après ce qui a été présenté, il nous semble évident de dire que l'État tunisien n'a pas pris au sérieux la question de mettre en valeur les ruines des ksour. Ces monuments cachent derrière leur monumentalité architecturale des conflits institutionnels, sociaux et intergénérationnels, mais la société civile n'arrête pas de penser à comment mettre en valeur ce patrimoine délaissé à travers une dynamique liée aux acteurs.

Nous avons compris à travers nos travaux sur le terrain que notre terrain est loin de présenter une région marginalisée avec de vieilles constructions patrimoniales, mais elle regorge plutôt d'un potentiel patrimonial d'une grande richesse et d'un enjeu d'espace-temps. Nous devons utiliser ces codes pour être en harmonie avec tous les acteurs des lieux et les parties prenantes qui essaient chacun de son côté d'engager une action, mais qui reste réduite sur l'échelle temporelle et spatiale. De ce fait, il est intéressant

de signaler qu'un travail collectif sur le patrimoine matériel et immatériel, engagé dans le cadre de programmes prédéfinis et menés en concert avec toutes les parties prenantes, permet indéniablement la préservation du territoire patrimonial. Encore faut-il attirer l'attention sur les insuffisances constatées jusqu'ici, dues principalement à l'absence de coordinations entre les intervenants. Sans oublier la lourdeur bureaucratique qui fait que le système de prise de décision est très centralisé et les acteurs locaux sont réduits au rôle d'exécutants des directives reçues de l'administration centrale. La marginalité de cette zone est d'autant plus exacerbée qu'ils dépendent financièrement des subsides de l'État. Le mouvement associatif est lui-même émergent et ses actions sont très ponctuelles et restreintes.

En somme, la démarche qui a été proposée doit prendre en charge l'amélioration de la gestion et la gouvernance à travers le renforcement du partenariat entre les institutions publiques et privés. Cette démarche doit veiller à une meilleure implication des acteurs sociaux dans les enjeux de préservation du patrimoine et mettre les habitants et leurs représentants au centre du processus, ce qui mettra en valeur la coopération entre les différents acteurs à échelle local et régional.

## Bibliographie

- Abaab, A., « L'agriculture familiale en Tunisie centrale face aux nouveaux défis écologiques et économiques », *Options Méditerranéennes*, Sér. B / n° 12, 1997.
- Baudelle, G., Guy C., Mérenne-Schoumaker B., *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011.
- Berthet, D., *L'art à l'épreuve du lieu*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Belhedi, A., « Territoires, appartenance et identification. Quelques réflexions à partir du cas tunisien », *L'Espace géographique*, 2006/4 Tome 35, 2006, pp. 310-316.
- Boutinet, J-P., *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 2012, 464p.
- Chamard, C. & Schlenker, L., *La place du marketing territorial dans le processus de transformation territoriale*, *Gestion et management public*, 6 (1), 41-57. <https://doi.org/10.3917/gmp.061.0041>, 2017.
- Duvillard S. et Fauvel C., « À la source de la ressource : le développement territorial peut-il passer outre la dimension foncière ? », *Montagnes Méditerranéennes*, n° 20, 2004, pp. 107- 117.
- Elloumi, M., Abaab, A., « Ajustement, mondialisation et zone difficiles : politiques de développement et stratégies des acteurs (le Sud tunisien) ». *Colloque international Sociétés en transition et développement local en Zones difficiles*, « DELZOD » Médenine, IRA, 2009.
- Ellouze, N., *Design social et design d'événement dans le Sud-Est tunisien : l'hétérotopie de l'espace ksourien : une recherche-projet*, Thèse de doctorat, université de Nîmes et université de Tunis, Le Centre pour la Communication Scientifique Directe. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02136217/document>, 2019.
- Fagnoni, E., Milhaud, O., Reghezza, M., « Marges, marginalité, marginalisation », *Bulletin de l'Association de géographes français*,

Association des Géographes Français, 94 (3), [\(halshs-01633195\)](#), 2017, pp.359-367.

- François, H., Hirczak, M., Senil, N., « Projet de développement territorial et processus de spécification », 43ème colloque de l'ASRDLF, *Dynamiques Territoriales*, Grenoble-Chambéry, 11-13 juillet 2007.

- Guerin, J-P., « Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques », in FOURNIER J.-M., Faire la géographie sociale aujourd'hui, Caen, Presses universitaires, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, 2001, N° 14, – Actes du colloque de géographie sociale des 18 et 19 novembre 1999, 2001, pp. 41-48.

- Kebir, L. 2010, « Pour une approche institutionnelle et territoriale des ressources », In Maillefert, M., Petit, O., Rousseau, S., *Ressources, patrimoine, territoires et développement durable*, Édition Peter Lang., (Eco Polis, Vol 10), 2010, pp. 69-86.

- Koop, K., Amilhat, A-L., « Approche critique des transferts contemporains des modèles de développement territorial vers les Suds », *L'information géographique*, Vol 75, pp. 6-14, 2011.

- Labiadh, I, *La Tunisie à l'épreuve de la territorialisation : réalités et perspectives du modèle de développement territorial. Géographie*, Université Grenoble Alpes, Français. (NNT : 2017GREA007). (tel-01690861), 2017.

- Lamy, Y., *Du Monument Au Patrimoine : Matériaux Pour L'histoire Politique D'une Protection. Genèses*, 11, 50–81. <http://www.jstor.org/stable/26199276>, 1993.

- Popp, H., A. Kassah, *Les ksour du Sud tunisien*, Bayreuth, Atlas illustré d'un patrimoine culturel, 2010.

- Stiegler, B., « La Technique et le temps, la faute d'Épiméthée ». In : *Raison présente*, n°113, 1er trimestre 1995, Croyance, 1995, pp. 158-160.



**Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux**

 2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National), 2ème étage  
Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

 Tél.: (+216)71 325 129 - Fax: (+216)71 325 128

 [contact@ftdes.net](mailto:contact@ftdes.net)  [ftdes.net](http://ftdes.net)

